

EN ILE-DE-FRANCE

## aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

ENTREPRISES

Les grands patrons sont de plus en plus critiqués sur leurs rémunérations p. 18

VOYAGES

A travers le delta du Mékong, de Saïgon à Angkor p. 26 et 27



GERARD RONDEAU

LITTÉRATURE

Le récit de sa vie sexuelle par Catherine Millet est un succès mondial. Portrait p. 32

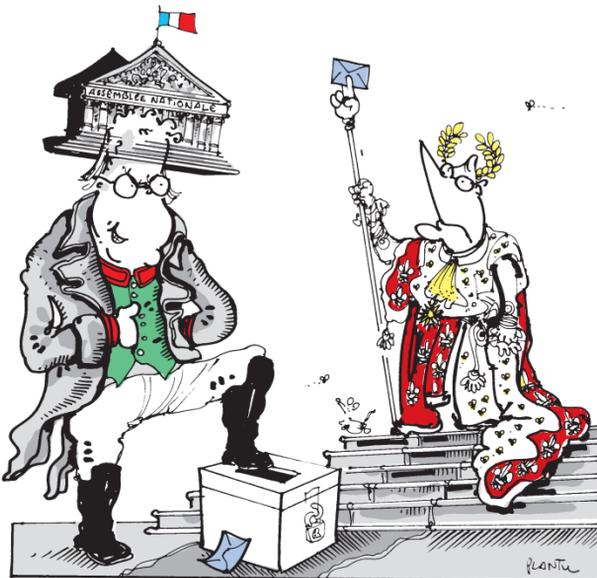
HISTOIRE

La passion afghane de Joseph Kessel, entre film et roman p. 14

International.....	2	Kiosque.....	16
Union européenne.....	5	Entreprises.....	18
France.....	6	Communication.....	21
Société.....	9	Marchés.....	22
Carnet.....	12	Aujourd'hui.....	24
Abonnements.....	12	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33

# Jospin met en scène la fin de la législature 1997-2002

ALORS QUE la législature 1997-2002 doit officiellement s'achever vendredi 22 février, Lionel Jospin devait saisir l'occasion des dernières questions au gouvernement, mercredi après-midi, pour vanter le bilan de sa majorité. Au total, 220 lois ont été adoptées durant ces cinq ans, donnant lieu à une constante invention politique de la gauche plurielle au fil des arbitrages de Matignon face aux différentes composantes de la majorité parlementaire. On dénombre 186 réponses du premier ministre lui-même aux questions des députés, M. Jospin utilisant la tribune du Palais-Bourbon comme un lieu privilégié d'explication de sa politique et de réplique à l'opposition, voire à Jacques Chirac. Une fois ce bilan parlementaire dressé, M. Jospin devrait rapidement entrer en campagne présidentielle, l'annonce de sa candidature devant intervenir d'ici à la fin de la semaine.



► **Bientôt candidat, M. Jospin vante le bilan de sa majorité**

► **Comment la gauche plurielle s'est faite au Parlement**

► **Sécurité : la gauche accuse Jacques Chirac de « plagiat »**

► **Bernard Kouchner : « Notre peuple est en mal d'exaltation »**

Lire pages 6 et 7, notre éditorial page 15 et le point de vue de Bernard Kouchner page 17



## Les langues étrangères dès l'école

JACK LANG, le ministre de l'éducation nationale, a présenté, mercredi 20 février, les nouveaux programmes de l'école maternelle et de l'école primaire qui entreront en application à partir de la rentrée 2002. La maîtrise de la langue, l'expression orale et écrite sont des objectifs prioritaires. La généralisation des langues vivantes sera achevée en 2007.

Lire page 9

## Proche-Orient : 26 morts en 24 heures

QUATORZE Palestiniens, dont onze policiers, ont été tués, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 février, dans des opérations de représailles israéliennes menées après la mort de six soldats de Tsahal dans une attaque palestinienne contre un barrage militaire, près de Ramallah, en Cisjordanie. Cette dernière a été revendiquée par un groupe armé proche du Fatah, le mouvement de Yasser Arafat, et par la branche armée du Hamas.

Les Israéliens ont dirigé leurs représailles sur Gaza et Ramallah, tandis qu'à Naplouse (Cisjordanie)



JAMAL ARURI/AP

des affrontements opposaient policiers palestiniens et chars israéliens. Tôt mercredi matin, des tirs de missiles israéliens ont atteint le quartier général palestinien dans la bande de Gaza, tuant quatre membres de la garde d'élite du président palestinien et deux policiers. A Ramallah, un hélicoptère israélien a tiré un missile non loin des bureaux où réside Yasser Arafat (notre photo). Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, devait présider dans la journée une réunion de son cabinet de sécurité.

Lire page 2

## JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

### Le Français Frédéric Covili vise le podium du slalom géant



OLIVIER MORIN/AP

LE SKI ALPIN reprend ses droits à Salt Lake City. Le slalom géant masculin, jeudi 21 février, à Park City, verra l'entrée en piste de Frédéric Covili, 26 ans, leader d'un groupe de skieurs français ambitieux. En patinage artistique, l'Américaine Michelle Kwan, 21 ans, en tête à l'issue du programme court, est la grande favorite pour l'attribution de la médaille d'or. Ce mercredi verra également les débuts olympiques du skeleton.

Lire pages 24 et 25

## Une loi « sèche » en Espagne pour en finir avec la « grande beuverie »

### MADRID

de notre correspondante

Accrochées aux balcons, tendues sur les façades, les banderoles s'accumulent depuis des mois et crient, à grandes lettres rageuses, le dégoût et l'exaspération des riverains de certains quartiers du vieux Madrid : « Basta ! Nous n'en pouvons plus ! » Certains ont fini par s'insurger et par porter plainte, comme les habitants de l'emblématique place du 2-Mai dédiée au souvenir du soulèvement des Madrilènes contre les troupes de Napoléon ce jour de 1808.

Mais, cette fois, les envahisseurs sont plus tenaces que les grognards, même si la mise à sac du quartier est la même quand ils se retirent : verres brisés, vitrines et mobilier urbain endommagés, sans compter des tonnes d'ordures flottant dans le vomit et les déjections. Ces hordes destructrices sont ces milliers de jeunes qui, le vendredi et le samedi soir, se réunissent sur les trottoirs, en bandes tapageuses,

pour boire et discuter toute la nuit. Des marginaux désaxés ? Non, des jeunes tout ce qu'il y a de plus « normaux » et intégrés mais qui, n'ayant pas assez d'argent pour courir bars et boîtes de nuit – le sport national de fin de semaine – préfèrent s'organiser entre eux, dans la rue.

Chacun achète d'énormes bouteilles dites « familiales » dans les supermarchés, quelques verres en plastique, un peu de saucisson... Tout est mis en commun, et la fête commence : vin bon marché, alcools durs, bière, cocktails à base de mélanges inédits voire dangereux, drogue même à l'occasion, tout y passe. On appelle cela le *botellon*, littéralement la « grosse bouteille ». Et cette « grande beuverie », qui s'achève quand le soleil est déjà bien levé, est devenue un rite pour certains adolescents, un enfer pour les riverains, et un sujet de préoccupation pour tout le pays, car le *botellon*, florissant dans la capitale, sévit aussi ailleurs.

A Madrid, les autorités ont déclaré la guerre à la « grande beuverie », mais les patrouilles de police n'ont rien réglé. Le gouvernement veut donc, avant juillet, élaborer une loi « sèche » contre le *botellon* : interdiction de l'alcool aux moins de 18 ans, amendes pour ceux qui fournissent de l'alcool aux mineurs, travaux de nettoyage pour les casseurs sous l'emprise de la boisson, comme aux Etats-Unis, etc.

Quant à la racine même du problème qui tracasce tous les sociologues du pays, à savoir cette absence de goût ou d'imagination pour occuper autrement ses loisirs, un congrès intitulé « Les jeunes, la nuit et l'alcool » vient d'en débattre. Le constat est accablant : les jeunes Espagnols commencent à boire à 13 ans, et 76 % des 14-18 ans le font régulièrement : une moitié d'entre eux disent s'être saoulés en fin de semaine et 15 % boire tous les jours.

Marie-Claude Decamps

## THÉÂTRE

### Vassiliev rénove Amphitryon



DIX ANS après le « scandale » du *Bal masqué* de Lermon-tov, Anatoli Vassiliev (photo) revient à la Comédie-Française pour mettre en scène *Amphitryon*, de Molière. Un événement. Lire page 29

## POINT DE VUE

### Prostitution et pénalisation

par Robert Badinter

C'EST AVEC SURPRISE que j'ai lu l'article du *Monde* du 16 février consacré aux débats au Sénat sur la prostitution des mineurs. Je n'y reconnaissais ni mes propositions ni mes amendements préparés avec des magistrats chargés de la protection de la jeunesse, et déposés avec l'accord de nombreux sénateurs socialistes. Comme le sujet est important, je souhaite y revenir.

La France, comme tous les Etats d'Europe occidentale, connaît aujourd'hui un fléau : la traite organisée, depuis l'Europe de l'Est et les Balkans, de milliers de jeunes prostituées, parfois mineures. S'y ajoute le flux d'autres prostituées, venues d'Afrique noire, souvent très jeunes, sans que l'on puisse

savoir exactement leur âge, car elles sont démunies de papiers d'identité fiables. Ce sont les victimes pitoyables des proxénètes travaillant en réseaux internationaux, véritable mafia criminelle.

Ce fléau doit être combattu avec la plus grande rigueur. Le gouvernement y est résolu. On doit l'en féliciter. Encore faut-il, pour que cette lutte soit efficace, distinguer les trois acteurs en présence : le proxénète, le mineur prostitué et le client. Chacun appelle une réponse adaptée : contre le proxénète, la répression ; pour sa victime, l'assistance ; au regard du client, la prévention et la sanction.

Face au proxénétisme organisé, il ne saurait y avoir d'autre réaction que la plus ferme répression.

Je l'ai rappelé tout au long des débats au Sénat. Comme la traite des prostituées, particulièrement des mineures, revêt une dimension européenne, c'est sur le plan européen que la répression doit être conduite. Les réseaux de proxénètes sont habiles, en effet, à faire passer leurs proies d'un Etat à l'autre de l'Union européenne, pour les dérober à l'action des polices nationales. Il existe une Europe du proxénétisme organisé.

Lire la suite page 17

ROBERT BADINTER, ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE, ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL, EST SÉNATEUR (PS) DES HAUTS-DE-SEINE.

**Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !**

**3 800€\*** pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

**2 280€\*** pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA\*\* OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

**CITROËN FÉLIX FAURE** moi j'aime

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 <sup>e</sup>	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 <sup>e</sup>	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19 <sup>e</sup>	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas-Mon-Martin, rue M. Mériaux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot, Zac des Caldestaux	04 42 78 77 37

# INTERNATIONAL

## PROCHE-ORIENT

L'intensité des attaques et attentats anti-israéliens en Cisjordanie et à Gaza a provoqué des représailles sans précédent de l'armée israélienne. **VINGT-SIX PALESTINIENS** ont été tués en l'espace de 24 heures,

d'après Saëb Erakat, le principal négociateur Palestinien. Six soldats israéliens ont été tués dans une attaque contre une position israélienne en Cisjordanie mardi 19 février qui a été revendiquée par le Hamas

et un groupe proche du Fatah. **DEUX JURISTES** palestiniens, qui ont participé aux négociations de Camp David et de Taba, sillonnent Israël pour expliquer le point de vue palestinien. **LE PRINCE ABDALLAH** Ben

Abdel Aziz d'Arabie saoudite propose une « *normalisation totale* » avec Israël s'il évacue « *totalelement* » les territoires arabes « *dont Jérusalem* », qu'il a occupés en 1967.

## L'armée israélienne se livre à des représailles de grande ampleur

Tsahal a tiré des missiles contre les bureaux du président Yasser Arafat à Ramallah en riposte à une attaque palestinienne contre une de ses positions en Cisjordanie, à Ein Arik. Le premier ministre Ariel Sharon présidait, mercredi, une difficile réunion de sécurité

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, devait présider une réunion de sécurité particulièrement difficile, mercredi 20 février. Au lendemain de l'attaque meurtrière d'une position militaire israélienne perpétrée par des Palestiniens dans les territoires occupés, en Cisjordanie, M. Sharon devait tenter de trouver une réponse à la vague ininterrompue d'attaques et d'attentats qui se déroule depuis plusieurs semaines et qui est presque sans précédent depuis le début du soulèvement palestinien, en septembre 2000.

Le premier ministre israélien devait tenir compte de deux données principales. Les dernières opérations palestiniennes ont été principalement menées dans les territoires occupés et elles ont visé surtout des cibles militaires. Ensuite, M. Sharon sait qu'il n'a pas les mains totalement libres pour organiser sa riposte. Lors de sa dernière visite aux Etats-Unis, le premier ministre israélien a en effet été informé de l'opposition de l'administration américaine à toute velléité d'éviction du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, reclus contre son gré par Israël à Ramallah, en Cisjordanie, depuis bientôt trois mois. Cette dernière contrainte est particulièrement lourde pour M. Sharon, car en un

an et demi d'Intifada, une vaste palette de représailles a déjà été expérimentée : les blocus, les raids aériens et la réoccupation temporaire de zones autonomes palestiniennes. Aucune d'entre elles n'a apporté de résultat probant. Toutes ces mesures ont d'ailleurs été simultanément mises en œuvre après l'annonce de l'attaque de mardi soir.

### À LA NUIT TOMBÉE

C'est peu après 21 heures que les chaînes de télévision israéliennes ont une nouvelle fois interrompu leurs programmes pour annoncer l'attaque qui venait d'être menée contre une position militaire située en territoires occupés, à Ein Arik, dans une zone sous contrôle sécuritaire israélien, à l'ouest de la ville autonome palestinienne de Ramallah. La position a été attaquée à la nuit tombée par un commando qui a pu prendre la fuite après avoir mitraillé le poste à partir d'un immeuble en surplomb. Six soldats israéliens ont été tués dans cette opération, manifestement bien préparée, et un septième blessé. Un seul a pu réussir à prendre la fuite.

Revendiquée à la fois par l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et par un groupe militaire non officiel proche du Fatah, la principale composante de l'OLP, cette opéra-



FAYEZ NURELDINE/AFIP

Ces bureaux du mouvement islamique du Hamas, situés dans le camp de réfugiés de Jabaliya dans le nord de la bande de Gaza, ont été la cible dans la nuit de mardi à mercredi d'un raid d'un hélicoptère israélien. Deux militants du Hamas ont trouvé la mort, et six autres Palestiniens ont été blessés.

tion compte parmi les plus meurtrières menées contre une position militaire depuis le début de l'Intifada.

En août 2000, deux activistes du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) étaient parvenus à s'introduire dans une position située dans la bande de Gaza, tuant trois soldats israéliens avant d'être abattus. En janvier, quatre soldats israéliens avaient également été tués dans une attaque similaire revendiquée par le Hamas, dont les miliciens avaient

trouvé la mort au cours de l'attaque.

La riposte israélienne à l'attaque d'Ein Arik a été immédiate et massive. Les représailles ont été concentrées sur Gaza, Ramallah et Naplouse. Pour la première fois depuis le début de l'Intifada, des navires de guerre israéliens ont tiré des missiles et ouvert le feu à la mitrailleuse lourde sur les bureaux de M. Arafat, à Gaza, tuant quatre membres de la Force 17, la garde d'élite du dirigeant palestinien, selon des sources

palestiniennes. Simultanément, des chasseurs bombardiers F-16 ont lancé des missiles sur le quartier général de la police palestinienne. Peu après, des hélicoptères Apache sont revenus à la charge, tirant des missiles sur six bâtiments palestiniens, dont une nouvelle fois les bureaux présidentiels.

A Ramallah, les chars israéliens qui investissent la ville depuis de longues semaines sont entrés dans l'agglomération par trois accès différents et ont ouvert le feu sur des

points de contrôle de l'Autorité palestinienne. Un hélicoptère israélien a également tiré un missile sur un bâtiment des services de la sécurité militaire palestinienne, situé à quelques mètres seulement du bureau de M. Arafat. Le chef de la sécurité préventive de Gaza, Mohamed Dahlan, actuellement à Ramallah, a assuré que le chef de l'Autorité palestinienne et ses principaux conseillers étaient sains et saufs.

### INTERDICTION DE CIRCULER

A Naplouse, des affrontements ont opposé des policiers palestiniens à des blindés israéliens à l'est de la ville et dans le camp de réfugiés de Balata. Selon le décompte dressé par des sources palestiniennes mercredi matin, au total douze Palestiniens ont trouvé la mort à la suite des raids israéliens, en majorité des membres des forces de sécurité. Enfin, l'armée israélienne a annoncé qu'elle avait interdit jusqu'à nouvel ordre aux Palestiniens de circuler entre les principales localités autonomes du nord de la Cisjordanie, Jénine, Qalqilya, Naplouse, Ramallah et Toulkarem, déjà d'accès difficile du fait des bouclages. Cette mesure est intervenue à la veille du début de la fête musulmane du Sacrifice.

Gilles Paris

### Les démolitions suspendues

La Cour suprême d'Israël a ordonné à l'armée, mardi 19 février, de suspendre les démolitions de maisons palestiniennes dans le sud de la bande de Gaza, a indiqué le député arabe israélien Mohammad Baraké, qui, avec des résidents, a introduit un recours contre ces démolitions. L'arrêt a été décidé « jusqu'à l'audition des deux parties (résidents palestiniens et armée israélienne) qui ont été invitées à comparaître jeudi devant la Cour suprême à Jérusalem », a déclaré M. Baraké.

L'armée avait commencé, mardi, à détruire onze maisons appartenant à des Palestiniens du sud de la bande de Gaza, près du lieu où trois Israéliens, une femme colon et deux soldats, avaient été tués la veille par un Palestinien, qui s'est ensuite donné la mort en actionnant une charge explosive, ont indiqué des responsables palestiniens. Tsahal avait annoncé auparavant son intention de détruire vingt maisons palestiniennes.

Le Centre palestinien pour les droits de l'homme Al Mizan s'est félicité de la décision de la Cour suprême et a annoncé qu'il allait s'efforcer d'obtenir l'arrêt définitif des démolitions. — (AFP.)

## Le travail de fourmis de Michael et Diana, juristes palestiniens qui veulent expliquer Taba

### GIVAT HAVIVA (ISRAËL)

de notre envoyée spéciale

L'un était à Camp David, l'autre à Taba. Michael Tarazi et Diana Nazic Butt, deux jeunes juristes palestiniens, ont conseillé les représentants palestiniens lors des négociations avec les Israéliens, en 2000 et 2001. Ils ont « tout vu, tout entendu ». Depuis, las des « contrevérités » et des « mythes » colportés dans l'opinion publique israélienne, et en dépit des violences persistantes entre les deux camps, ils ont engagé un travail de fourmis, sillonnant Israël à la rencontre de citoyens désireux de comprendre le point de vue palestinien. Leurs passeports américain et canadien leur facilitent les déplacements.

« On n'en pouvait plus d'entendre toujours les mêmes reproches : "on vous a tout offert à Taba et vous avez refusé", "c'est bien la preuve que vous ne voulez pas la paix" », indique M. Tarazi. « Au printemps 2001, avec l'accord de l'OLP, on a mis sur pieds ces séances d'explication ». Elles se déroulent chez des particu-

liers, à l'université ou, comme ce mardi 19 février à Givat Haviva, dans un centre qui prône la coexistence entre juifs et arabes.

Devant une soixantaine d'Israéliens juifs et arabes, les deux VPR palestiniens déploient une carte établie à partir des propositions de Camp David. Pendant plus de deux heures, ils vont s'attacher à démontrer que l'échec de Taba n'est pas de leur fait, rappeler les raisons qui ont fait exploser l'Intifada et dire les attentes de leurs responsables politiques. M. Tarazi assure que Camp David n'aurait assuré aux Palestiniens ni la « viabilité » ni « l'indépendance » de leur futur Etat. « Les colons demeuraient dans les zones de Cisjordanie où il y a le plus de ressources en eau, Jérusalem restait encerclée de poches israéliennes et les réfugiés ne pouvaient pas revenir en Israël », résume-t-il dans un anglais appliqué.

Ce dernier point suscite le plus grand nombre d'inquiétudes dans l'assistance. Evoquant la « peur irrationnelle » que l'éventuel

retour des réfugiés provoque en Israël, Esther, une habitante juive des environs, se fait interrompre par un « juif réfugié de Syrie ». « Israël est notre terre, donnée par l'ONU. Si les Arabes reviennent, c'en est fini du caractère juif de l'Etat », assène-t-il. « Savez-vous exactement combien de réfugiés souhaiteraient revenir ? », lance une voix inquiète.

A chacun, les représentants de l'OLP tentent d'apporter une réponse argumentée. « Nous voulons avant tout qu'un accord offre aux réfugiés un large choix : revenir dans un Etat palestinien, obtenir la nationalité du pays où ils sont réfugiés, (pour le cas particulier du Liban) rejoindre un pays tiers, ou s'installer en Israël en étant conscients qu'il ne s'agit pas d'un retour dans le village de leurs grands-parents ». « La question du nombre est impossible à trancher tant que nous ne pouvons pas proposer des solutions précises aux réfugiés », insiste Mme Nazic Butt.

Le public s'étonne aussi que les avancées

des négociations de Taba n'aient pas mis fin à l'Intifada. M. Tarazi s'efforce de convaincre. « Arafat n'a pas appuyé sur un bouton pour déclencher l'Intifada. (...) Elle s'est installée à cause des frustrations des Palestiniens depuis les accords d'Oslo. Sur le terrain ils ont vu davantage de barrages, le doublement du nombre de colons. »

Au chapitre des solutions, M<sup>me</sup> Nazic Butt rencontre le consensus du public : mettre fin à l'occupation, lier discussions sécuritaires et politiques, faire superviser les engagements des deux parties par un juge indépendant. Elle ne relève qu'un « un » obstacle : Ariel Sharon. « Il ne veut pas la paix », assure-t-elle. Un dernier doigt se lève : « Quand vous avez refusé Taba... ». M. Tarazi interrompt l'intervenant, un rien découragé. « Je vous rappelle que ce sont les Israéliens qui ont quitté la table des négociations ». Dur métier.

Stéphanie Le Bars

## Riyad disposé à une « normalisation totale » avec Israël sous condition

Le prince Abdallah, héritier du trône saoudien, veut rassurer sur les intentions du royaume dans l'hypothèse d'une paix

**AVEC UN TEMPS** de retard, les gouvernements et la presse arabe ont commencé à réagir, plutôt positivement, à une récente proposition du prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel-Aziz, pour la paix au Proche-Orient. En première lecture, cette proposition semble ne rien apporter de nouveau, mais, en fait, pour la première fois un dirigeant saoudien vient d'évoquer clairement une « *normalisation totale des relations avec Israël* » si ce dernier se retire des territoires arabes occupés. Le prince, qui gouverne de facto le royaume depuis que le roi Fahd a été victime d'une embolie cérébrale en 1995, l'a déclaré à Thomas Friedman, éditorialiste du *New York Times*. La condition d'une telle « *normalisation* » est classique : le retrait d'Israël de « *tous les territoires* [arabes] occupés, y compris Jérusalem, conformément aux résolutions [242 et 338] du Conseil de sécurité des Nations unies ».

Le prince Abdallah a confié à Thomas Friedman qu'il avait l'intention de faire cette proposition devant le sommet arabe prévu à Beyrouth les 27 et 28 mars et de s'efforcer d'obtenir l'aval de ses pairs. Il y a néanmoins renoncé, « après que le premier ministre israélien [Ariel Sharon] a accentué à un niveau jamais égalé des violen-

ces et de la répression dans les territoires [palestiniens] occupés ». Désireux de « *trouver le moyen de signifier clairement au peuple israélien que les Arabes ne le rejettent ni ne le méprisent* » et que ce qu'ils « *refusent, c'est le comportement inhumain des responsables [israéliens] envers les Palestiniens* », il entendait précisément délivrer ce message lors du sommet de Beyrouth.

Ainsi, de la même manière qu'en 1982 le roi Fahd avait, dans un plan qui porte son prénom, fait un premier pas en évoquant la reconnaissance du droit de tous les Etats – sous-entendu Israël inclus – de la région à vivre en paix, il y aurait donc une sorte de « proposition

Abdallah » qui tient compte de l'évolution de la situation en vingt ans. Depuis le déclenchement du processus de paix israélo-arabe en octobre 1991, en effet, Riyad et l'ensemble des capitales arabes ont franchi un nouveau pas, se disant clairement disposés à faire « *la paix* » avec Israël pour peu qu'il restitue aux parties concernées, la totalité des territoires qu'il a occupés lors de la guerre de juin 1967, dont la partie orientale de Jérusalem.

Bien que le prince Abdallah ait renoncé à son discours, son message est passé. Il signifie concrètement qu'entre Israël et l'Arabie saoudite – ainsi que l'ensemble du monde arabe – la paix éventuelle

ne sera pas une simple et froide déclaration de non-belligérance, mais qu'elle entraînera un échange aussi bien d'ambassadeurs que de relations économiques, commerciales ou autres. De la part du

### Il y aurait une sorte de « proposition Abdallah » tenant compte de l'évolution sur vingt ans

pays berceau de l'islam et qui abrite ses deux principaux lieux saints, La Mecque et Médine, la promesse est d'importance.

Elle est destinée à une opinion publique israélienne dont une partie au moins, à l'unisson de ses dirigeants, met en doute la volonté du monde arabe de « *normaliser totalement* » les liens avec l'Etat juif une fois conclus un ou des traités de paix ; d'autant que, dans plusieurs Etats, dont l'Egypte et la Jordanie, déjà liés par de tels traités, les mouvements hostiles à une « *normalisation* » ratissent de plus en plus large, notamment depuis le début de l'Intifada. Le message

du prince Abdallah vise donc à rassurer les Israéliens quant aux intentions du royaume et à celles de nombreux autres Etats arabes, une fois que Riyad aura donné le ton.

Il vise également à préparer l'opinion publique arabe, singulièrement saoudienne, à un avenir encore très lointain, certes, mais auquel elle n'est pas préparée, peut-être même au moins en partie rétive. Il est aussi destiné à l'administration américaine, que le prince Abdallah n'a cessé, depuis le printemps 2001, d'inviter à peser de toute son influence pour faire cesser la répression par Israël des Palestiniens et à reprendre son rôle d'honnête courtier dans le processus de paix israélo-arabe.

Il a enfin pour objectif de démentir les accusations dont l'Arabie saoudite a été la cible et selon lesquelles le wahhabisme, l'une des doctrines les plus rigoristes de l'islam en vigueur dans le royaume, enseigne la haine des juifs. Ce n'est pas un hasard si le prince Abdallah a choisi de faire ses déclarations à Thomas Friedman, qui, depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre Washington et New York, s'est fait le principal porte-voix de ces accusations aux Etats-Unis.

Mouna Naïm

**MÉDAILLE D'OR 2001**  
concours NF ameublement  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

**MIEUX QUE DES SOLDES**

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
**SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI**  
**SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX**  
Garantie 5 et 10 ans

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**  
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7/17**  
5500 m2 d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

## M. Milosevic s'est montré pugnace face au premier témoin de l'accusation

Il devait être ensuite confronté à Kevin Curtis, chef des enquêteurs du TPIY au Kosovo



LA HAYE

de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic a mené, mardi 19 février, devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), le contre-interrogatoire du premier témoin de l'accusation, Mahmut Bakalli, député du Kosovo. L'ex-président yougoslave, qui qualifie le tribunal d'« illégal », en accepte pourtant la procédure et a questionné M. Bakalli avec pugnacité, alternant humour et menace.

La veille, M. Bakalli avait évoqué l'existence dès octobre 1997 d'un plan militaire serbe, « Terre brûlée ». Il en avait eu connaissance en discutant avec David Gajic, chef de la Sécurité d'Etat (les services secrets de Belgrade) au Kosovo. « Quand j'ai parlé à Gajic des crimes perpétrés par la police et l'armée au Kosovo, il m'a dit : "Ce n'est rien du tout. (...) Nous avons un plan, dont le nom de code est "Terre brûlée", (...) qui a pour but de détruire 700 agglomérations albanaises". »

Il avait aussi relaté deux rencontres, en 1998, avec le président Milosevic, dont l'une au sein d'une délégation menée par Ibrahim Rugova, le « président » clandestin des Kosovars albanais. Si « la conversation a été empreinte de tolérance » et si le président yougoslave « a été un hôte agréable », Mahmut Bakalli lui reproche de ne pas avoir eu la volonté de poursuivre la voie politique et de n'avoir pas réagi aux accu-

sations d'exactions. « A un moment, il m'a surpris. Il a dit : "Messieurs, comprenez-moi : je suis entouré de nationalistes..." Mais ses actes ont démenti ses paroles. C'était lui, le nationaliste numéro un ! »

M. Bakalli affirme avoir parlé de l'assassinat de la famille Jashari, dont le chef, Adem, est présenté comme le premier combattant armé kosovar, créateur de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Adem Jashari fut tué le 7 mars 1998, avec cinquante membres de sa famille, dont des femmes et des enfants, lors de l'assaut de sa ferme, à Prekaz. Slobodan Milosevic n'a, selon Mahmut Bakalli, « manifesté aucune émotion et a déclaré : "Nous leur avons donné deux heures pour sortir de la maison !" »

### DÉFENSE AGRESSIVE

Lorsque vient le tour de Slobodan Milosevic de poser des questions au témoin, deux visions du conflit kosovar s'affrontent dans le prétoire. M. Milosevic tente de dépeindre un Kosovo multi-ethnique et paisible jusqu'à l'apparition de l'UCK, tandis que M. Bakalli décrit une province peuplée à 90 % d'Albanais et soumise à un « apartheid ». L'accusé s'indigne devant « tant de mensonges ». Le témoin rétorque, énervé, que les affirmations de M. Milosevic relèvent de « la propagande serbe ».

Les deux hommes discutent de la mise à l'écart de la population albanaise des entreprises et des écoles publiques à partir de 1989, année où fut supprimé le statut d'autonomie de la province. M. Milosevic veut faire dire au

témoin que ce sont les Kosovars albanais qui ont organisé le « boycottage » des organes de l'Etat dans une « logique séparatiste ». M. Bakalli répond qu'il était dictatorial de « forcer les Albanais à faire allégeance à l'Etat serbe ». Puis M. Milosevic attaque de nouveau l'UCK. M. Bakalli, lors des dernières élections, a été élu sur la liste de l'Alliance pour l'avenir du Kosovo, dirigée par l'ex-commandant Ramush Haradinaj. « Vous savez qu'on l'appelle "Ramush le mafieux" ? », questionne l'accusé. « Non, je ne le sais pas, et j'ai une haute opinion de lui », répond le témoin.

Finalement, alors que l'ex-président yougoslave veut l'entraîner sur l'après-guerre, les crimes perpétrés à l'encontre des non-Albanais, les raids aériens de l'OTAN et sa définition du « terrorisme », autant de sujets qui ne figurent pas dans l'acte d'accusation, et qu'il le harcèle de « Savez-vous que... ? », de « Répondez par oui ou par non ! » ou de « N'oubliez pas que vous êtes sous serment ! », l'élé kosovar s'emporte : « Ce que je sais, moi, c'est que vous avez tué 12 000 civils, dont des femmes enceintes, des enfants, des vieillards, cela en prétextant une lutte antiterroriste ! »

M. Milosevic, juriste de formation, compte assurer lui-même une défense agressive. Le deuxième témoin devait être, mercredi, Kevin Curtis, le chef des limiers du TPIY au Kosovo, qui a supervisé l'enquête au terme de laquelle M. Milosevic a pour la première fois été inculpé pour « crimes contre l'humanité ».

Rémy Ourdan

## Madrid veut priver de subventions la coalition indépendantiste Batasuna

Après un nouvel attentat, qui a grièvement blessé un jeune dirigeant socialiste basque, le gouvernement cible la « vitrine légale » de l'ETA

MADRID

de notre correspondante

Comme par défi, quelques heures avant une réunion, à Madrid, des membres du Pacte antiterroriste, qui rassemble depuis deux ans le Parti populaire (PP) de José María Aznar et l'opposition socialiste, les commandos de l'organisation séparatiste basque ETA ont grièvement blessé un dirigeant des Jeunesses socialistes basques en Biscaye, Eduardo Madina Munoz, 26 ans. Une bombe-ventouse chargée de 500 grammes de dynamite avait été placée sous la carrosserie, à l'avant-gauche de son véhicule.

La victime a effectué plus de 10 kilomètres avant que ne se produise l'explosion qui lui a déchiqueté la jambe gauche. Transporté à l'hôpital, à Bilbao, le jeune homme a dû être amputé. Selon le ministère de l'intérieur espagnol, les auteurs de l'attentat – le second de l'année après l'explosion d'une voiture piégée, le 12 janvier dans le centre-ville de Bilbao, le jour des soldes, qui n'avait par miracle fait que deux blessés légers – pourraient être membres du commando Vizcaya de l'ETA. Celui-ci serait responsable aussi, entre autres, de l'assassi-

nat d'un juge en novembre 2001 au Pays basque.

Ce nouvel attentat, qui coïncide également avec l'ouverture du procès à Madrid de Kantauri, ex-responsable de l'appareil militaire de l'ETA, extradé temporairement de France pour répondre de l'accusation d'avoir voulu tuer le roi d'Espagne, Juan Carlos, en 1995, a renforcé la détermination des dirigeants espagnols à s'entendre sur une stratégie commune.

### COMMISSION TECHNIQUE

Lors de la réunion du Pacte antiterroriste, mardi 19 février, majorité et opposition sont tombées d'accord sur la mise en œuvre des réformes nécessaires pour modifier la loi de financement des partis. Le but est de priver de subventions la coalition indépendantiste Batasuna, vitrine politique de l'ETA, qui recueille un peu plus de 10 % des suffrages au Pays basque et n'a jamais condamné un attentat.

A la faveur de l'indignation générale qui avait suivi les événements du 11 septembre, le gouvernement de M. Aznar avait tenté, en vain, de faire déclarer Batasuna illégale par les gouvernements européens, ce

qui n'a pas été possible. Mais il a réussi à faire figurer plusieurs de ses membres sur une liste d'organisations considérées comme proches du terrorisme.

Face aux attentats, les deux grands partis espagnols ont décidé de mettre sur pied une commission technique chargée d'étudier des mesures de sécurité renforcées pour leurs élus locaux, cibles privilégiées de l'ETA. Dernièrement, les socialistes ont eu à supporter une dizaine d'attentats ou de tentatives d'attentats. Ce qui n'a pas contribué à alléger un climat déjà lourd au sein de l'aile basque du parti : plusieurs élus municipaux auxquels on imposait, par mesure de sécurité, des gardes du corps ont préféré renoncer à leurs charges ; d'autres n'ont pas supporté les menaces quotidiennes et ont également démissionné.

Les socialistes basques se déchirent entre partisans d'un rapprochement avec les modérés du Parti nationaliste basque (PNV), qui gouvernent à Vitoria, et ceux qui veulent un pacte plus serré encore avec le Parti populaire.

Marie-Claude Decamps

## Le « Foutaisegate » de M. Blair rebondit en Roumanie

BUCAREST

de notre correspondant

Jamais la rue Jules-Michelet de Bucarest n'a été autant fréquentée par les paparazzis. Le siège de l'ambassade de Grande-Bretagne en Roumanie est surveillé jour et nuit, de même que la résidence de l'ambassadeur, Richard Ralph. Les photographes britanniques cherchent à décrocher une image qui a pourtant déjà eu sa place d'honneur dans la presse d'outre-Manche : l'ambassadeur avec sa compagne, Jemma Marlor. Depuis l'éclatement, à Londres, d'un scandale qui met en cause le premier ministre, Tony Blair, M. Ralph et M<sup>me</sup> Marlor sont devenus la cible de la presse roumaine et britannique.

Cette agitation médiatique, qui vient troubler la tranquillité d'un ambassadeur réputé pour sa discrétion, s'explique. Début février, la presse britannique s'en prend à Tony Blair à propos d'une lettre écrite à son homologue socialiste roumain, Adrian Nastase, en juillet 2001. Le leader du New Labour y encourage M. Nastase à vendre l'entreprise sidérurgique Sidex, un mastodonte hérité de l'époque communiste, au groupe indo-britannique LNM Ispat. Entre-temps, le patron de cette entreprise, l'Indien Lakshmi Mittal, a offert, en pleine campagne électorale, un don de 125 000 livres sterling (200 000 euros) au Parti travailliste.

Aux Communes, Tony Blair a qualifié cette affaire de « Garbagegate » (« Foutaisegate »), soulignant qu'il n'a fait que respecter l'usage diplomatique : suite aux recommandations de l'ambassadeur britannique à Bucarest, Tony Blair a écrit à son homolo-

gue roumain dans l'idée d'encourager les investissements britanniques en Roumanie. Le geste a pesé lourd, d'autant que le jour où le premier ministre roumain recevait la lettre du premier Britannique, Lionel Jospin arrivait à Bucarest pour plaider à son tour le rachat de Sidex par le groupe français Usinor. En pure perte...

### « SIDEXPÉDITION » À LONDRES

C'est là que M<sup>me</sup> Marlor, la compagne de l'ambassadeur britannique, intervient peut-être. Est-ce un hasard si elle a travaillé pour la société britannique de consultants Linklaters, qui gérait notamment le volet comptable de la privatisation de Sidex ? La presse britannique ne croit pas au hasard. Pire, le gouvernement britannique aurait fait pression sur la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin que celle-ci débloque un prêt de 100 millions de dollars (111 millions d'euros) pour aider le groupe LNM Ispat à investir dans Sidex.

Le « Garbagegate » britannique n'arrange pas non plus Adrian Nastase. Cette affaire embarrassante intervient en pleine campagne contre la corruption. La presse roumaine demande au premier ministre qui a payé son séjour de trois jours à Londres, peu après la vente de Sidex, trois jours estimés à 27 000 livres sterling (41 000 euros). Cette opération, baptisée par la presse roumaine « Sidexpédition », risque aussi de troubler les eaux de la politique roumaine.

Mirel Bran

## La Russie commémore son retrait d'Afghanistan

Vladimir Poutine recouvre de patriotisme la débâcle de l'armée soviétique

TREIZE ANS après la déroute de l'armée soviétique, la Russie a, pour la première fois, commémoré le retrait de ses troupes du bourbier afghan. L'opération « Bourrasque 333 », lancée en décembre 1979, officiellement pour venir en aide au « parti frère » d'Afghanistan, devait se solder, dix plus tard, par 15 000 morts, des centaines de milliers de blessés, un pays dévasté et exsangue, un retrait humiliant qui allait précipiter la chute de l'Union soviétique.

Vendredi 15 février, le président Vladimir Poutine a, dans une adresse aux familles des vétérans, rendu hommage aux « combattants internationaux » ayant rempli « honnêtement et jusqu'au bout leur devoir en Afghanistan ».

Certes, la récente intervention américaine dans la région a contribué à raviver la mémoire russe. Mais cet hommage s'inscrit aussi dans le droit-fil d'un projet cher au président : restaurer la grandeur perdue de la Russie, réveiller le sentiment patriotique chez ses conci-

toyens. Depuis son arrivée au Kremlin, en décembre 1999, Vladimir Poutine a ressorti des cartons une bonne partie de la symbolique soviétique. Dès 1999, il célèbre en personne l'anniversaire de la naissance de Staline, le « Petit Père des peuples » ; en 2000, il restaure l'hymne stalinien ; en 2002 il remet au goût du jour les « Spartakiades », ces compétitions sportives en vogue du temps de l'URSS.

### « ENNEMIS DU PEUPLE »

Après dix ans d'espoirs déçus, les Russes, qui aspirent à « relever la tête », sont tentés par ce projet de renouveau patriotique émanant, de surcroît, d'un président plus jeune que ses prédécesseurs, ex-colonel du KGB et ceinture noire de judo.

Son dernier coup de sang public contre l'augmentation de la criminalité en Russie n'a fait que renforcer l'adhésion d'une opinion prompte à voir les « oligarques » – bénéficiaires en milliards de dollars du pillage institutionnalisé du

pays – comme des « ennemis du peuple ». Récemment, le président russe déclarait au *Wall Street Journal* : « Les arrestations (d'oligarques) renforcent les liens entre le peuple et les gouvernants. »

Pour qui connaît le passé de la Russie, le terme d'« arrestations » résonne de façon inquiétante. On peut, dès lors, s'interroger sur la dimension que Vladimir Poutine entend donner à son autorité : sous les traits du président populiste transparaît l'ancien agent du KGB.

Au-delà de la réintroduction, au sein du calendrier festif, de la « Journée du tchékiste » (de Tchénka, l'ancêtre du KGB), peut-être anecdotique, comment ne pas s'alarmer du massacre de la population civile en Tchétchénie, de la recrudescence des procès d'« espions » ou du musellement des médias, qui ramènent la Russie aux heures les plus sombres de son passé ?

Marie Jégo

L'OMERTA FRANÇAISE : SUITE...

**SOPHIE COIGNARD**

**LE RAPPORT OMERTA 2002**

Petites amnisties entre amis  
Chroniques de la censure douce  
Lobbies, la persuasion clandestine  
Les sorciers de l'argent invisible  
et... Le journal de l'année

**Tout ce qu'on ne vous dit pas.  
Tout ce que vous devriez savoir.**

**ALBIN MICHEL**

## A Séoul, George Bush affirme soutenir la politique de réconciliation entre les deux Corées

Tout en continuant de ranger l'Etat nord-coréen dans la liste des régimes formant un « axe du Mal », le président américain a assuré qu'il n'a pas l'intention d'attaquer Pyongyang

### SÉOUL

de notre envoyé spécial

En Corée du Sud, où ses déclarations sur la Corée du Nord ont divisé l'opinion, George Bush a cherché à apparaître comme un homme de bonne volonté et de dialogue. Au cours d'une conférence de presse avec le président Kim Dae-jung, mercredi 20 février, il a assuré que les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'attaquer la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et il a invité une nouvelle fois Pyongyang à reprendre les pourparlers avec Washington. Le chef de la Maison Blanche s'est en outre déclaré favorable à la politique de réconciliation avec le Nord poursuivie par le président sud-coréen : « J'ai dit clairement au président Kim que je soutiens sa politique d'ouverture mais que je suis déçu que l'autre côté ne partage pas le même esprit. »

Interrogé sur les effets négatifs que peut avoir sa fameuse formule sur l'« axe du Mal » (qui inclut la RPDC) sur la situation dans la péninsule, le chef de la Maison Blanche a rappelé que « Ronald Reagan avait qualifié l'URSS d'« empire du mal », ce qui ne l'a pas empêché d'entamer un dialogue avec Gorbatchev ». S'il a évité la diatribe, George Bush n'a pas modifié son jugement sur la Corée du Nord. « Je ne changerai pas d'opinion tant que le dirigeant de ce pays n'aura pas libéré son peuple. » Avec une explication de texte : « Mes commentaires sur le Mal (...) visaient le régime, non le peuple nord-coréen (...). Nous n'avons rien contre les Coréens du Nord, et les Etats-Unis fournissent chaque année à ce pays plus de nourriture qu'aucun autre [pays], mais je suis préoccupé par un régime qui affirme son peuple et développe des armes de



Le président américain, George W. Bush, a été reçu officiellement à la Maison Bleue, le palais présidentiel, à Séoul, par le chef de l'Etat sud-coréen, Kim Dae-jung, mercredi 20 février. M. Bush effectue une tournée en Extrême-Orient qui doit le mener, jeudi, en Chine.

de destruction massive. » Pour autant, a souligné le président, « nous n'avons pas l'intention d'envahir ou d'attaquer la Corée du Nord ».

Il n'est pas certain que ces commentaires aient apaisé ceux qui, en Corée, craignent que l'attitude américaine compromette définitivement la politique de réconciliation avec le Nord. A côté d'un George Bush affable et souriant, parlant sans notes, Kim Dae-jung est apparu de marbre. Dans une déclaration lue, il s'est félicité d'un échange de vues qualifié de « franc », qui a permis de confirmer l'absence de divergences entre la Corée du Sud et les Etats-Unis, qui sont tous deux partisans du dialogue. « Nous partageons l'opinion que les questions des armes de destruction massive et des missiles nord-coréens doivent être réglées par le dialogue. »

En surface, l'entente entre Séoul

et Washington paraît donc entière. Mais la « franchise », en langage diplomatique, voile souvent des différends. Il est clair que les approches américaine et sud-coréenne de la question de la Corée du Nord divergent.

### OPINION DIVISÉE

L'inclusion de la RPDC dans la liste des pays formant un « axe du Mal » n'a pas seulement fait remonter la tension dans la péninsule : elle a aussi divisé profondément l'opinion au Sud, comme en ont témoigné les manifestations sporadiques d'étudiants et des mouvements civiques ou religieux opposés à la politique de Washington. Au Parlement, les débats ont été bloqués après la controverse provoquée par un député du parti gouvernemental, le Parti démocrate du millénaire, qui a traité George Bush

d'« incarnation du diable » cherchant à perpétuer la division de la péninsule.

C'est à la suite de l'élection de Kim Dae-jung, en 1998, qu'avait commencé à se dessiner une détente entre les deux Corées, dont le point d'orgue fut la visite du président Kim Dae-jung à Pyongyang en juin 2000. Mais, en ne répondant guère ensuite aux ouvertures de Séoul, le régime de Pyongyang a commis l'erreur de ne pas saisir cette chance. Alors que le mandat de Kim Dae-jung touche à sa fin et que l'élection présidentielle de 2003 pourrait amener au pouvoir un gouvernement de droite, Pyongyang risquerait d'avoir à Séoul et à Washington des interlocuteurs beaucoup moins bien disposés à son égard que l'actuel président.

Philippe Pons

## « Que ce chemin de fer unisse un jour les Coréens »

### SÉOUL

de notre envoyé spécial

D'un côté, une flèche indique « Pyongyang, 205 kilomètres ». Une autre, dans la direction opposée, « Séoul, 56 kilomètres ». A 700 mètres de la ligne de démarcation, qui divise la péninsule coréenne à hauteur du 38<sup>e</sup> parallèle, la petite gare de Dorasan – autrefois, un modeste édifice de briques laissé à l'abandon – a été refaite en acier et en verre. Inaugurée en janvier, elle symbolise l'espoir qu'un jour, la ligne de chemin de fer qui reliait Séoul à Pyongyang jusqu'en juin 1950, lorsqu'éclata la guerre de Corée, sera à nouveau ouverte.

Au-delà de la gare, vers le Nord, l'herbe a poussé sur le ballast. Les trains ne vont pas plus loin. Après la visite du président Kim Dae-jung à Pyongyang, en juin 2000, le Sud a investi 50 millions de dollars (55,5 millions d'euros) dans la remise en état de la voie située de son côté de la ligne de démarcation. Au Nord, les travaux n'ont jamais vraiment commencé : la « route de la Soie par le rail », qui pourrait relier un jour le sud de la péninsule à la Chine, à la Russie et à l'Europe, reste inachevée.

C'est de cette gare, aux marches de la Corée du Nord, que George W. Bush a lancé, mercredi 20 février, un appel au dialogue à l'adresse de Pyongyang. « Le jour où les habitants du Nord emprunteront cette voie ferrée pour se rendre au Sud, ils ne verront pas une menace, mais un miracle de développement pacifique, a-t-il déclaré. Aucune nation ne doit être une prison pour son peuple. » La veille, un caporal nord-coréen avait fait défection au Sud, précisément dans la région de Dorasan.

### TON GRAVE

« Une photographie de nuit de la péninsule coréenne montre que le Nord est dans les ténèbres alors qu'au Sud brillent les lumières », a poursuivi M. Bush. « Nous voulons simplement que tous les Coréens puissent voir la lumière » a-t-il ajouté, applaudi par les personnalités qui avaient accompagné le président Kim Dae-jung. « Il n'y a de notre part aucune menace contre le Nord. Simple incitation à vivre dignement, sans violence ni famine. »

Le ton grave du discours était en harmonie avec le lieu. Avec ses miradors, ses bunkers,

ses murs de béton, ses barbelés et ses champs de mines qui se succèdent sur près de 300 kilomètres, la zone démilitarisée sépare les deux Corées sur une profondeur de 4 kilomètres, au milieu de laquelle passe la ligne de démarcation. De part et d'autre, 2 millions d'hommes, dont 37 000 soldats américains, se font face depuis près de cinquante ans.

L'hiver ajoute à la désolation du paysage : plat, triste, silencieux. De ses miradors, chaque côté observe l'autre. Des hauteurs du côté sud, on distingue dans le lointain la ville nord-coréenne de Kaesong et, plus avant, le faux village-modèle surmonté de son immense drapeau. A la jumelle, on aperçoit une gigantesque statue de Kim Il-sung, père fondateur de la République populaire démocratique de Corée. En contrebas, on voit le chemin de fer et l'autoroute à quatre voies qui s'arrêtent tout net. Sur l'une des traverses qui attendent d'être posées, le jour où la voie ferrée sera ouverte, George Bush a écrit : « Que ce chemin de fer unisse un jour les Coréens. »

Ph. P.

## L'« affaire Karen Fogg » jette un froid entre l'UE et la Turquie

Bruxelles s'indigne de la publication des e-mails de la représentante de la Commission à Ankara

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Considérée à l'origine comme un fait divers monté en épingle par un agitateur notoire, l'« affaire Karen Fogg », du nom de la représentante de la Commission européenne à Ankara, a pris l'allure d'une affaire d'Etat : elle pourrait bien altérer sérieusement les relations – déjà passablement délicates et complexes – entre la Turquie, candidate à l'entrée dans l'Union européenne, et la Commission.

Tout a débuté il y a huit jours, lorsque Dogu Perinçek, directeur de l'hebdomadaire *Aydinlik* (Clarté), a commencé à étaler sur la place publique le courrier électronique de Karen Fogg. Extraits soigneusement choisis, bien sûr, assortis de commentaires destinés à convaincre les lecteurs d'un « complot contre la Turquie » fomenté... à Bruxelles.

Ce piratage de courrier électronique serait presque insignifiant s'il était isolé, mais Dogu Perinçek a affirmé être en possession de quelque 7 000 e-mails de la même source. Fanfaronnade, a-t-on d'abord pensé à Ankara. Sauf que, à raison d'une conférence de presse quasi

quotidienne, et de la publication de nombreux extraits de ce courrier – interne et externe – de la représentation européenne en Turquie dans l'hebdomadaire de M. Perinçek, des dizaines de messages électroniques ont déjà été diffusés. Bref, l'« agitateur » ne semble pas être un mythomane. Son journal est l'organe d'expression (confidentiel) du Parti des travailleurs, un parti d'extrême gauche marginal et non représenté au Parlement.

Vieux militant maoïste longtemps proche du Sentier lumineux péruvien, anti-américain et tiers-mondiste, Dogu Perinçek s'est mué depuis une quinzaine d'années en militant ultranationaliste et anti-européen. Il s'affirme lui-même proche de ce qu'on appelle à Ankara l'« Etat profond », c'est-à-dire le tout-puissant lobby de l'armée et des services secrets, dont on sait qu'il n'est pas favorable au rapprochement avec l'UE. Mais, la source ayant beau être contestable, la presse turque sérieuse et la plupart des chaînes de télévision font leur miel des révélations de M. Perinçek.

De quoi s'agit-il ? Comme tout diplomate, assure-t-on à Bruxelles,

M<sup>me</sup> Fogg se livre à des commentaires et à des évaluations sur la politique turque et ses responsables. Il n'empêche : les dénonciations d'*Aydinlik*, qui cite le nom des diplomates européens, mais aussi ceux des employés turcs de la mission de l'Union européenne, ont des accents d'appel à la vindicte populaire. Mardi 19 février, 19 organisations non gouvernementales (ultranationalistes et kémalistes) ont demandé l'expulsion de Karen Fogg, et plusieurs avocats ont déposé plainte contre elle.

### TRIPLE DEMANDE

Le même jour, à Bruxelles, Günter Verheugen, commissaire européen chargé de l'élargissement, a convoqué l'ambassadeur de Turquie, Nihat Akyol, pour lui présenter une triple demande : l'arrêt de la publication, sous une forme ou sous une autre, des messages électroniques de la représentation européenne (par le biais d'un référent) ; des mesures pour assurer à l'avenir la sécurisation de sa correspondance électronique ; des mesures de protection pour Karen Fogg, les diplomates et le personnel de la mission de l'UE. On rappelle, de source

turque, que le gouvernement a déjà ordonné l'ouverture d'une enquête, et que l'affaire est entre les mains de la justice turque... laquelle n'est pas renommée pour sa célérité.

Comme l'« affaire Karen Fogg » est finalement loin d'être anecdotique – il ne serait pas surprenant que Dogu Perinçek soit manipulé par la « Grande Muette » turque, qui perdrait beaucoup de pouvoir si la Turquie rejoignait un jour l'Union européenne – le président de la Commission, Romano Prodi, devait téléphoner au premier ministre turc, Bülent Ecevit, mercredi 20 février, pour réitérer les demandes de M. Verheugen.

« Que peut faire le premier ministre ? Chez nous, la justice est indépendante », rappelle un diplomate turc, tout en constatant avec gourmandise qu'après s'être plainte des atteintes à la liberté de la presse en Turquie la Commission demande peu ou prou la fermeture d'un journal... Autant dire que, foi de Dogu Perinçek, dans les semaines à venir, le courrier de Karen Fogg continuera d'être lu par un grand nombre de lecteurs.

Laurent Zecchini

## Quatre présumés terroristes marocains arrêtés en Italie

ROME. Quatre Marocains en possession d'une « quantité considérable » d'un produit à base de cyanure, et d'un plan de Rome sur lequel était souligné l'emplacement de l'ambassade américaine, ont été arrêtés dans la capitale italienne, a indiqué, mercredi 20 février, la police italienne. Les quatre hommes, âgés de 30 à 40 ans, ont été appréhendés, mardi à l'aube, dans un appartement situé dans le sud de la ville. Au cours de la perquisition, la police a aussi trouvé un plan du réseau de distribution d'eau de Rome.

Les enquêteurs suivaient depuis plusieurs jours les quatre Marocains, dont deux immigrés clandestins, et l'arrestation a été ordonnée lorsque les forces de l'ordre ont eu la certitude de l'existence du cyanure. Cette opération est liée à l'interpellation, il y a quatre jours, de trois autres Marocains, dans le cadre d'une enquête dans les milieux des « formations islamistes extrémistes ». – (AFP.)

## Première plainte de familles de détenus à Guantanamo

WASHINGTON. Les familles d'un Australien et de deux Britanniques détenus sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, ont porté plainte, mardi 19 février, contre le département américain de la justice, devant un tribunal fédéral à Washington, a annoncé l'un de leurs avocats. « Nous avons porté plainte pour demander qu'ils soient libérés », a précisé Bill Goodman, du Centre des droits constitutionnels, basé à New York. Il s'agit de la première plainte déposée comme recours contre la détention au secret, à Guantanamo, de quelque 300 prisonniers d'Afghanistan.

David Hicks, 26 ans, originaire d'Adélaïde (Australie), Asif Ikbal, 20 ans, et Chafik Rasoul, 24 ans, originaires de Tipton (Grande-Bretagne), auraient été capturés sur des lieux de combats en Afghanistan. « Nous le supposons, mais nous n'avons pas accès à nos clients », a déclaré M. Goodman. Selon lui, s'ils se sont réellement battus contre des militaires américains, « ils doivent être considérés comme des prisonniers de guerre, avec certaines protections, notamment l'accès à un avocat ». – (AFP.)

## Le président vénézuélien réplique aux officiers contestataires

CARACAS. Le président Hugo Chavez, silencieux depuis sa mise en cause publique par trois officiers de l'armée vénézuélienne ayant appelé à sa démission, a contre-attaqué, mardi 19 janvier, en fustigeant « une minorité privilégiée » qui ne parviendrait pas à le « séquestrer ».



FERNANDO LLANO/AF

Au lendemain d'un nouvel appel à la démission, lancé par le contre-amiral Carlos Molina Tamayo, qui a suivi l'exemple du colonel Pedro Soto et du capitaine Pedro Flores, le chef de l'Etat, sans jamais invoquer explicitement sa contestation par les trois gradés sortis des rangs, a parlé d'un Venezuela engagé dans « une lutte entre la vie et la mort, entre le passé et le futur ». Selon lui, « la vie est en train de gagner ». Toutefois, Hugo Chavez, qui n'a pas annoncé de sanctions contre les officiers, a fait état d'une « absolue liberté d'expression » et de sa détermination à « ne pas tomber dans le fondamentalisme d'Etat ». – (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **HONGKONG** : le chef de l'exécutif de l'ex-colonie britannique rétrocédée, en 1997, à la Chine, Tung Chee-hwa, est assuré d'être reconduit dans ses fonctions. Fidèle serviteur de Pékin, il a été soutenu, mardi 19 février, par plus de 700 des 800 membres du « comité électoral » de Hongkong, composé pour l'essentiel de personnalités inféodées au régime de Pékin. La nomination de M. Tung, dont les sondages attestent la faible popularité, devrait être annoncée le 28 février. – (Corresp.)

■ **INDE** : une épidémie de peste pulmonaire a été identifiée dans l'Etat de l'Himachal Pradesh (nord du pays), où elle a fait quatre morts au cours des derniers jours, a annoncé, mardi 19 février, le ministère indien de la santé. Les autorités sanitaires, qui estiment que l'épidémie est endiguée, ont procédé à la distribution préventive de médicaments antibiotiques à près de 17 000 personnes. En octobre 1994, la peste avait fait 58 morts dans la région de Surat (nord de Bombay). – (AFP, Reuters.)

■ **MADAGASCAR** : les négociations entre les représentants du président Didier Ratsiraka et ceux de l'opposant Marc Ravalomanana, pour régler le contentieux électoral consécutif au scrutin présidentiel du 16 décembre, se sont achevées, mardi 19 février, sans accord global. Seul le report du second tour a été entériné. Ne voulant pas parler d'un échec, le médiateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a affirmé qu'il s'agissait d'un « premier round ». – (AFP, Reuters.)

■ **ÉGYPTE** : au moins 200 personnes ont été tuées, mercredi matin 20 février, dans l'incendie d'un train bondé près d'Al-Ayatt, à 70 kilomètres au sud du Caire. Le bilan risquait de s'alourdir, alors que les sauveteurs dégageaient de nouvelles victimes des wagons ravagés par les flammes. L'incendie n'a été maîtrisé qu'après plusieurs heures de lutte et les sauveteurs, pompiers et ambulanciers, continuaient à dégager de nouveaux corps calcinés, en milieu de matinée. – (AFP.)

## La France coordonne un exercice militaire en Afrique anglophone

TANGA (Tanzanie). Des forces de seize pays africains ont participé, durant cinq jours, à un exercice destiné, sous l'égide de la France et de la Tanzanie, à encadrer un afflux fictif de réfugiés à l'occasion d'une mission simulée de maintien de la paix. L'exercice, qui a eu lieu dans la région de Tanga, sur la côte de l'océan Indien, du 15 au 19 février, avait été précédé d'un séminaire politico-militaire en mai 2001 à Dar-es-Salaam, puis d'un exercice d'état-major en novembre. Cet entraînement sur le terrain, à quelque 350 kilomètres au nord de la capitale tanzanienne, est le premier du genre auquel la France contribue en Afrique orientale et australe, anglophone, éloignée de sa sphère traditionnelle d'influence sur le continent africain, dans le cadre de son concept Recamp (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) qui consiste à former et équiper des contingents locaux. – (AFP.)

# La violence domestique est un problème grave en Europe

Les Quinze s'attaquent à un tabou qui concerne une femme sur cinq

MADRID

de notre correspondante

Pousser au moins un cri d'alarme commun sur un problème qui met encore trop mal à l'aise nos sociétés, les violences domestiques dont sont victimes bien des femmes en Europe, tel était le but de la réunion des ministres des Quinze en charge du droit des femmes qui s'est tenue, lundi 18 et mardi 19 février, à Saint-Jacques-de-Compostelle, à l'initiative de la présidence espagnole de l'Union européenne.

Le dossier a été présenté avec toute son ampleur et ses tabous par la commissaire européenne au travail et aux affaires sociales, la Grecque Anna Diamantopoulou, pour qui « les hommes politiques et les opinions publiques - notamment les médias - rechignent à briser le silence ». A l'appui de son exposé, la commissaire a cité l'étude en profondeur réalisée dans l'Union européenne par l'université de Madrid. Il en ressort qu'une Européenne sur cinq subit au cours de sa vie des violences infligées par son mari ou son compagnon et qu'en général, sur le continent, les femmes âgées de 15 à 44 ans ont plus de probabilités d'être blessées et de mourir des suites des violences domestiques que, « tout pris ensemble, du cancer, de malaria, d'un accident de circulation ou d'une guerre ».



« Les hommes politiques et les opinions publiques rechignent à briser le silence »

ANNA DIAMANTOPOULOU

Les chiffres sont plus parlants au Royaume-Uni, où une femme meurt en raison de ce type de brutalité tous les trois jours ; ou en Autriche, où la moitié des divorces s'appuie sur des plaintes des épouses contre leur conjoint pour mauvais traitements. Ces pratiques se traduisent par un coût économique élevé en frais d'hospitalisation et arrêts de travail. Les Finlandais l'estiment chez eux à 50 millions d'euros par an et les Hollandais à trois fois plus. « Nous avons pris conscience de l'horreur que représente la violence à l'égard des enfants, nous devons à



présenter faire de même pour celle qui vise les femmes. La violence contre les femmes n'est pas quelque chose de privé ou seulement un problème social, c'est un problème politique », a conclu Anna Diamantopoulou.

Devant la complexité de ce problème qui, en dépit de campagnes efficaces comme celle de la « tolérance zéro à la violence » lancée avec succès en 1999 en Europe, repose sur une vision encore trop timorée, les Quinze ont opté dans leur communiqué final pour « mettre en œuvre une approche intégrale et multidisciplinaire ». Cette approche passe par une définition commune des violences, une mise à jour constante des statistiques sur cette question (aucun pays n'en tient de rigoureuses), et une coopération accrue entre organismes publics et privés, partenaires sociaux et ONG.

Comme l'a souhaité le ministre espagnol Juan Carlos Aparicio, une grosse partie de l'effort commun portera sur les campagnes de sensibilisation dans les centres scolaires. Car, faisait-il remarquer, « les enfants qui ont connu des violences dès leur plus jeune âge deviennent plus facilement des adultes agressifs ». Conscients qu'une des racines de ce mal « est la dépendance économique des femmes », les Quinze envisagent aussi de former les professeurs pour propager « des idées de respect mutuel et de non-violence favorisant l'égalité entre filles et gar-

çons dès l'école ». Quant aux agresseurs, « des mécanismes pour accélérer les procédures judiciaires seront mis en place », mais l'accent sera surtout mis sur l'aide aux victimes et leur sécurité, à travers des mesures légales et une assistance juridique globale.

Marie-Claude Decamps

# Contre la libéralisation de l'électricité Paris veut une directive services publics

La France prête à soutenir Berlin sur les aides au charbon qui arrivent à expiration en juillet 2002

BRUXELLES

de notre bureau européen

Lionel Jospin a été agacé par les déclarations de Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn demandant la privatisation partielle d'EDF. A un mois du sommet de Barcelone qui doit relancer la libéralisation de l'électricité, Matignon fait monter les enchères. Le dossier est décisif pour l'espagnol libéral José-Maria Aznar, président en exercice de l'Union et Tony Blair, qui veut montrer que les Quinze font des réformes, ce qui faciliterait l'entrée du Royaume Uni dans l'euro.

Matignon est d'accord pour libéraliser le marché de l'électricité des entreprises en 2003, mais veut obtenir des contreparties. Matignon ne veut « pas de positionnement idéologique ». C'est « niet » sur l'ouverture du marché aux particuliers et on ne veut pas entendre parler d'objectif à long terme. « Si on dit ouverture totale en 2010, cela n'a pas de sens, c'est de l'affichage ». Le gouvernement veut que chacun ouvre réellement ses portes. « On ne va pas se contenter de mots », explique-t-on, en citant les Allemands dont le marché est,

en dépit d'une rhétorique libérale, fermé aux étrangers. Troisièmement, « nous allons demander la signature de la directive sur la taxation de l'énergie que les Espagnols bloquent depuis longtemps ». Ces derniers ont déjà indiqué qu'ils étaient prêts à bouger.

SOCLE COMMUN D'ENGAGEMENTS

Quatrièmement, Matignon veut que la directive électricité prenne en compte le service « service publics » et que les Quinze adoptent un socle commun d'engagements, comme « la péréquation, l'interdiction de couper le courant des plus pauvres, l'égalité des prix sur le territoire ». « Il y a besoin d'un minimum de socle commun, sinon chacun fait comme il veut ».

Enfin, Matignon souhaite « une directive cadre sur les services publics ». Ces derniers sont définis par la jurisprudence. « La jurisprudence, c'est instable et puis cela n'est pas visible politiquement. On veut développer une Europe qui soit un modèle de société. La reconnaissance de normes de services publics marquerait un changement de nature de la construction européenne ».

Paris cherche le soutien des Alle-

mands. Les Français pourraient voler au secours de Gerhard Schröder sur le dossier des aides au charbon qui doivent cesser avec la fin du traité CECA en juillet.

La position française n'est pas arbitraire entre l'Élysée et Matignon, mais Jacques Chirac est décidé à « coller » sur les services publics. Toutefois, s'inquiète un haut fonctionnaire, « on a donné trop tôt le signal qu'on allait céder sur les tarifs industriels et maintenant, on dit qu'il faut le monnayer tout cela. Mais que se passera-t-il si la France n'obtient rien à Barcelone en pleine campagne électorale ? ».

A la Commission, on estime que les informations obtenues auprès de Matignon ne correspondent pas aux contacts positifs de ces dernières semaines et on estime que la directive sur l'électricité contient plus de garanties de service public que n'en obtiendraient les Français dans une directive générale qui serait « beaucoup plus fumeuse ».

Arnaud Leparmentier et Virginie Malinger

## Groupe DANONE :

### Objectif de bénéfice net par action atteint au second semestre (+ 10,4 %)

Croissance organique des ventes de 5,1 %  
Amélioration sensible de la marge opérationnelle de 10,8 % à 11,1 %  
Résultat net (hors provisions exceptionnelles) de 780 millions d'euros (+ 8,3 %)  
Provisions exceptionnelles : 648 millions d'euros (nettes d'impôts)

(en M€)	2000	% du CA	2001	% du CA
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14 267</b>		<b>14 470</b>	
Coût des produits vendus	(6 973)	48,8 %	(7 195)	49,7 %
Frais sur ventes	(4 453)	31,2 %	(4 331)	29,5 %
Autres	(1 311)	9,2 %	(1 334)	9,2 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 550</b>	<b>10,8 %</b>	<b>1 609</b>	<b>11,1 %</b>

(1) : à périmètre et taux de change constants, le Coût des produits vendus, exprimé en pourcentage des ventes, a enregistré une amélioration par rapport à 2000.

**Le résultat net (avant provisions exceptionnelles) progresse de 8,3 % à 780 M€**

Profitant de la dynamique favorable du résultat opérationnel, le bénéfice net (hors provisions exceptionnelles) a progressé de 8,3 % sur l'exercice. Les provisions exceptionnelles, en ligne avec les orientations initiales fournies par le Groupe, intègrent un montant de 236 M€ (avant impôts) pour la reorganisation du pôle Biscuits et 475 M€ relatifs à une provision sur le goodwill Galbani compte tenu des projets de cession étudiés. Après prise en compte des provisions exceptionnelles, le résultat net s'est élevé à 132 M€.

(en M€)	2000	2001
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 550</b>	<b>1 609</b>
Éléments exceptionnels	23	(737)
Frais financiers	(193)	(190)
Impôts	(362)	(416)
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>318</b>	<b>256</b>
Intérêts minoritaires	(130)	(163)
Sociétés mises en équivalence	33	39
<b>Bénéfice net</b>	<b>721</b>	<b>132</b>
Dont provisions exceptionnelles (nettes d'impôts)	1	(648) <sup>(1)</sup>
<b>Bénéfice net</b>	<b>720</b>	<b>780</b>

(1) : montant brut = (737) M€ ; effet impôts = 89 M€.

**Le bénéfice net par action progresse de plus de 10 % au second semestre conformément aux objectifs du Groupe**

Le Groupe a affiché au second semestre une progression du bénéfice net par action (hors provisions exceptionnelles) de 10,4 %, supérieure à son objectif de 10 %. Sur l'année 2001, le bénéfice net par action (hors provisions exceptionnelles) a progressé de 8,3 % après amortissement des goodwill et de 10,1 % avant amortissement des goodwill.

**Une structure financière solide et un free cash-flow en progression**

La structure financière du Groupe demeure solide avec un ratio d'endettement net/capitaux propres de 72 % et la capacité d'encaisser environ 2 Md€ dans le cadre de la finalisation du désengagement de la Bière en Europe. Le Groupe a enregistré une progression de plus de 30 % de son free cash-flow. Cette évolution traduit les premiers résultats des mesures engagées par le Groupe pour accélérer la progression de cet indicateur clé dans la mesure de sa performance. Les investissements industriels, dont le montant a diminué de 7,6 %, sont passés de 5,6 % des ventes en 2000 à 5,1 % en 2001.

(en M€)	2000	2001
Marge brute d'autofinancement	1 558	1 811
Investissements industriels	(798)	(737)
Évolution du BFR	(136)	(56) <sup>(1)</sup>
<b>Free cash-flow</b>	<b>824</b>	<b>118</b>
Dettes financières nettes	4 401	4 827
Capitaux propres (y.c. intérêts minoritaires)	8 019	6 727
Ratio d'endettement	55 %	72 %

(1) : hors réévaluation.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra le 25 avril 2002, de fixer le dividende à 2,06 euros par action au titre de l'exercice 2001, soit une croissance de 8,4 % par rapport au montant versé au titre de l'exercice 2000.

Pour l'exercice 2002, le Groupe DANONE confirme ses objectifs d'une croissance organique du chiffre d'affaires d'au moins 5 %, d'une progression de la marge opérationnelle d'au moins 20 points de base et d'une nouvelle amélioration du bénéfice net par action de 10 %.

# La « guerre des ménages » tue plus en Espagne que le terrorisme de l'ETA

MADRID

de notre correspondante

Que l'on se fie au bilan des 90 victimes mortes en 2001, signalées par les organisations féministes, ou que l'on s'en tienne aux 50 confirmées par le gouvernement, la constatation est accablante : la violence domestique exercée contre les femmes en Espagne tue plus que le terrorisme de l'ETA qui, en 2001, a fait 15 morts.

D'où l'accent mis sur ce problème par la présidence européenne espagnole. Car il s'agit d'une violence domestique « stable » dont les chiffres varient à peine d'une année sur l'autre. Les spécialistes estiment que seules 10 % de ces femmes battues surmontent leur peur pour aller porter plainte, ce qui permet de calculer qu'il y a 200 000 femmes maltraitées physiquement en Espagne. Et trois fois plus qui souffrent d'abus psychologiques ou de harcèlement au travail.

PUBLIER LES NOMS

Dire qu'aucun progrès n'a été enregistré serait injuste. Depuis plusieurs années, le gouvernement Aznar n'a pas été le dernier à chercher des solutions (il existe 300 centres d'accueil). Un élu socialiste a même proposé de publier dans les journaux les noms des maris brutaux, comme mesure dissuasive.

Certains cas extrêmes ont traumatisé l'opinion. Faut-il rappeler Ana Orantes, brûlée vive par son mari ? Clara Vallejo, dont le visage défiguré avait fait la « une » de l'hebdomadaire *Cambio 16* sous le titre « L'Espagne sauvage » ? Ou encore Ana Belen, cette jeune femme affolée venue dénoncer en direct à la

télévision son mari contre qui elle avait témoigné dix-sept fois déjà sans succès ? Peu après l'émission, ce dernier la poignardait à nouveau, lui perforant un poumon.

L'explication n'est pas facile. Tout d'abord dans une Espagne qui, en dépit d'une tradition « machiste », se veut moderne et libérale et n'a pas eu besoin, par exemple, de « quotas » imposés pour ouvrir ses listes politiques aux candidates féminines : elles représentent 28 % des parlementaires (le double de la France), et ce sont deux femmes, Luisa Fernanda Rudi et Esperanza Aguirre, qui président le Congrès des députés et le Sénat.

Alors, d'où vient le problème ? De ce que, comme dans d'autres pays, dans la vie courante, les discriminations, souvent économiques, subsistent. Le profil de l'Espagnole maltraitée, d'après les enquêtes, est celui d'une femme mariée, entre 45 et 64 ans, sans travail et qui vit dans une petite ville. De même, l'agresseur type est un homme qui ne s'estime pas, d'une jalousie pathologique et qui a souvent passé son enfance dans un milieu violent. 50 % d'entre eux sont alcooliques.

Pour faire bouger les choses, l'Espagne mise sur la fin de la complicité du silence. C'est le sens de la dernière campagne de sensibilisation télévisée qui montre une femme en pleurs au visage bleui par les coups, incapable de parler dans le téléphone qu'elle tient à la main. Une voix « off » explique : « Si tu restes sans voix, tu resteras sans rien. Ne supporte pas la violence, récupère ta vie : parle ! »

M.-C. D.

Calendrier 2002 :

• 23 avril 2002

Chiffre d'Affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2002

• 25 avril 2002 à Paris

Assemblée Générale

INFORMATION ACTIONNAIRES

N° VERT : 0600 320 323

www.groupedanone.fr

www.danonegroup.com

Structure du résultat opérationnel

La structure du résultat opérationnel a été sensiblement affectée par les mouvements de périmètre intervenus en 2001, et plus particulièrement la déconsolidation des activités brassicoles européennes qui affichaient une structure très sensiblement différente de la moyenne du Groupe.

PAR PÔLE (en M€)	Résultat opérationnel	Marge opérationnelle
	2000	2001
Produits Laitiers Frais	712	790
Boissons	513	432
Biscuits	282	316
Autres Activités		
Alimentaires	49	60
Frais centraux	(6)	11
<b>Groupe</b>	<b>1 550</b>	<b>1 609</b>

PAR PÔLE (en M€)	Résultat opérationnel	Marge opérationnelle
	2000	2001
France	526	462
Reste de l'Europe occidentale	541	584
Reste du Monde	489	552
Frais centraux	(6)	11
<b>Groupe</b>	<b>1 550</b>	<b>1 609</b>

PAR PÔLE (en M€)	Résultat opérationnel	Marge opérationnelle
	2000	2001
France	526	462
Reste de l'Europe occidentale	541	584
Reste du Monde	489	552
Frais centraux	(6)	11
<b>Groupe</b>	<b>1 550</b>	<b>1 609</b>

FRANCE  
PARLEMENT

Alors que la législature 1997-2002 doit officiellement **S'ACHEVER**, vendredi 22 février, le premier ministre préparait toujours, mardi, l'**ANNONCE OFFICIELLE** de sa candidature à l'élection présidentielle. Chef de la

« majorité plurielle » née de la dissolution manquée de Jacques Chirac, Lionel Jospin aura utilisé, jusqu'au bout, la **SCÈNE PARLEMENTAIRE** pour accomplir et promouvoir sa politique et répliquer aux attaques de

l'opposition. Au total, **220 LOIS** auront été adoptées, qui devraient alimenter le bilan du candidat socialiste. Les **COMMISSIONS D'ENQUÊTE** parlementaires se sont multipliées. Plusieurs jeunes députés de la « géné-

ration Jospin », se sont illustrés, dont Bruno Le Roux et Arnaud Montebourg. **UNE DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES** examine, depuis 1999, l'impact des lois à voter sur la vie des femmes.

## Lionel Jospin utilise l'Assemblée comme tremplin vers l'Elysée

Alors que s'achève la législature, le premier ministre s'apprête à entrer officiellement en campagne présidentielle. A la tête d'une majorité composite depuis 1997, il aura fait du Palais-Bourbon, durant cinq ans, un des terrains privilégiés de son action et de son expression

**C'EST** sa dernière séance. Quoi qu'il arrive, mercredi 20 février à 15 heures, Lionel Jospin répondra pour l'ultime fois de la législature aux questions d'actualité des députés à l'Assemblée nationale. L'heure sera doublement solennelle. D'abord, parce que c'est, sans doute, la dernière fois de sa vie politique que Lionel Jospin, premier ministre, prendra le micro pour répondre aux députés. Mais aussi parce que c'est à partir de cet après-midi que le chef du gouvernement, selon le calendrier que ses proches lui ont fixé, peut enfin quitter ses habits de premier ministre pour devenir candidat.

Pour le premier ministre, la symbolique de ce dernier exercice est grande. Il souhaitait d'ailleurs, mercredi matin, se saisir d'une question d'un député pour « improviser » sur « cinq ans de confrontation démocratique ». Les

députés, mais surtout les ministres, qu'il désignait d'un doigt de maître d'école pour répondre à l'opposition – « une conception très léniniste de son rôle », s'amu-

**Mercredi 20 février, de 15 heures à 16 heures, c'est la fin de « cinq ans de confrontation démocratique »**

sait souvent le député de Paris Jean-Christophe Cambadélis dans les couloirs -, qu'il écoutait, qu'il jugeait ou remerciait d'un petit signe de tête, s'en souviennent.

Les députés de droite, qui appréhendaient souvent l'exercice, se rappellent aussi de Jean-Christophe lors du premier ministre bondissant de son banc, tordait le micro d'un geste rageur et répondait en épargnant personne. Jusqu'à faire pleurer, un jour, en pleine polémique sur le PCS, une autre candidate à l'élection présidentielle : Christine Boutin.

L'hémicycle a en effet été le terrain de joutes régulières avec la droite, voire avec Jacques Chirac. C'est ainsi que le 3 novembre 1999, interrogé sur l'implication du PS dans l'affaire de la MNEF par Patrick Ollier, Lionel Jospin répond : « S'vous cherchez un système organisé, ne regardez pas de mon côté ». Convaincu, après un article du *Monde*, que le président de la République dictait lui-même au président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Jean-Louis

Debré, ses questions au gouvernement, M. Jospin s'était lâché et avait répondu à Patrick Ollier : « je vais vous répondre avec d'autant plus d'intérêt qu'il paraît que vous êtes quelques-uns à faire lire vos questions avant de les prononcer ici, afin, j'imagine, de vous assurer de leur parfaite correction grammaticale... »

Durant ces cinq années de cohabitation, M. Jospin avait aussi fait de l'Assemblée le champ privilégié de ses réformes et de ses annonces. Il oppose la « parole octroyée » au « respect de la parole donnée ». Il décline la « République » sous tous les airs, et promet un « pacte » avec les Français sans « pause », ni « renoncement ».

Son bilan, qu'il vantera dans la seconde partie de son ouvrage, *Le temps de répondre*, c'est ici qu'il l'a construit. Trente-cinq heures, emplois-jeunes, couverture maladie universelle, lutte contre les exclusions, allocation pour les personnes âgées dépendantes, intercommunalité, réforme de l'ordonnance de 1959 sur le contrôle budgétaire par le Parlement, loi de modernisation sociale, code de la nationalité, entrée et séjour des étrangers, PACS, IVG à douze semaines et pilule du lendemain, quelques lois sur la famille (divorce, conjoint survivant, etc), parité, présomption d'innocence, Corse, etc, les mesures phares du gouvernement Jospin ont été débattues et adoptées dans l'hémicycle.

L'Assemblée nationale était enfin le lieu de tous les dangers pour sa majorité plurielle. « Mercredi, ce sera peut-être, d'ailleurs, son premier soulagement », confiait ainsi un proche du premier

ministre : « de ne plus s'inquiéter de savoir, chaque semaine, si les communistes ne vont pas voter contre tel texte, comment vont se comporter les Verts... ». Lionel Jospin s'est ainsi fait un titre de gloire de n'avoir jamais employé l'article 49-3 de la Constitution, qui permet de faire adopter un projet de loi sans vote, Y compris en mai 2001, lorsque, pour éviter une crise, il décide, après débat, de reporter de dix jours le vote du projet de loi de modernisation sociale, qui, en l'Etat, ne convient pas aux communistes.

drier, qui place les élections législatives après l'élection présidentielle — un mauvais coup pour les partenaires du PS. Mais qui, aussi, reste sans doute le texte le plus tactique et le plus politique du gouvernement. Avec ce « rétablissement du calendrier », Lionel Jospin a préparé sa propre candidature au suffrage de mai 2002. Symbole : son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, assistait au vote de ce texte, seul moment de présence hormis la déclaration de politique générale.

Mercredi 20 février, tout est

## La dernière séance du chef du gouvernement

L'entourage du premier ministre avait prévu que, pour cette « dernière séance », Lionel Jospin ne souhaitait pas que le groupe socialiste lui pose des questions « téléphonées ». Le patron des députés PS, Jean-Marc Ayrault, a donc distribué les interventions aux députés qui s'étaient peu ou pas exprimés durant les cinq ans de la législature, lors ce rendez-vous hebdomadaire très médiatique.

Ainsi, Jean-Yves Gateaud (Indre) devait interpeller le gouvernement sur les rapports entre les Etats-Unis et l'Europe, après les attentats du 11 septembre ; Monique Collange (Tarn) ou, à défaut, Catherine Génisson (Pas-de-Calais) s'interrogeront sur l'application de la loi de modernisation sociale ; Yves Rome (Oise) sur le bilan des emplois-jeunes. La dernière question devait revenir à Michel Tamaya : le député de la Réunion demandera au gouvernement quelle action de solidarité il entend mener après le cyclone Dina qui a frappé l'île.

Durant ces cinq années de cohabitation, M. Jospin avait en effet fait de l'Assemblée le champ privilégié de ses réformes et de ses annonces. Symbole : son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, était présent le jour du vote dans l'hémicycle, comme lorsque le premier ministre avait lu à la tribune sa déclaration de politique générale.

La majorité a tenu bon. Malgré, notamment, l'inversion du calen-

désormais en place pour l'ultime combat. A l'Elysée, Jacques Chirac est candidat. Dans l'hémicycle, la droite le sait. La gauche compte déjà quatre candidats au Palais-Bourbon : Jean-Pierre Chevènement, Robert Hue et Noël Mamère et Christiane Taubira. Les socialistes, eux, attendent le leur. C'est pour bientôt.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

## 220 lois adoptées et 186 réponses du premier ministre

● **Lois.** Au terme de la législature, 220 lois ont été adoptées par le Parlement, dont 35 % sont des propositions d'origine parlementaire. Si l'on tient compte des conventions internationales, 393 textes ont été définitivement votés. Les députés ont siégé près de 4 580 heures et 508 jours.

● **Révisions constitutionnelles.** Les députés et les sénateurs se sont réunis à quatre reprises en Congrès, à Versailles : le 18 janvier 1999, pour la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam ; 6 juillet 1998, pour le projet de loi constitutionnelle relative à la Nouvelle-Calédonie,

adoptée le 20 juillet ; le « double Congrès » du 28 juin 1999, durant lequel les parlementaires ont successivement approuvé la révision constitutionnelle sur la parité et la création de la Cour pénale internationale – les deux lois datent du 8 juillet 1999. Enfin, le 24 septembre 2000, les Français ont approuvé par référendum le quinquennat, ramenant la durée du mandat présidentiel à cinq ans (loi du 2 octobre 2000).

● **Commissions d'enquête et missions d'information.** 15 commissions d'enquête et 9 missions d'information ont été créées dont 14 ont reçu une traduction législative.

● **Réponses du gouvernement.** Le premier ministre, Lionel Jospin, a répondu à 186 questions devant les députés, lors des séances de questions d'actualité, les mardis et mercredis. Au total, le gouvernement a répondu à près de 3 340 questions.

● **L'opposition.** Entre 1995 et 2002, la droite a défendu deux motions de censure contre le gouvernement : la première a été défendue, le 29 avril 1998, une semaine après le vote sur la monnaie unique et la seconde, en mai 1999, pour s'opposer au projet de loi sur la Corse. Sur les 35 % de textes d'origine parlementaire, un tiers émane de l'opposition.

## LES RÉVÉLATIONS DE LA « GÉNÉRATION JOSPIN »



ERIC BESSON  
député de la Drôme



BRUNO LE ROUX  
député de Seine-Saint-Denis



ARNAUD MONTEBOURG  
député de Saône-et-Loire



ANDRÉ VALLINI  
député de l'Isère

**C'EST** un des rares députés socialistes à bien connaître le monde de l'entreprise. Entré tardivement au PS, en 1993, Eric Besson a appartenu à la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) de Martine Aubry – dont il était proche, avant de prendre ses distances. Maire de la petite commune de Donzère (Drôme) depuis 1995, il arrache deux ans plus tard un siège de député dans la 2<sup>e</sup> circonscription de ce département. M. Besson, âgé de 43 ans, semble s'être libéré de son « devoir de réserve » après le départ de M<sup>me</sup> Aubry pour la mairie de Lille. Membre du secrétariat national du PS et de la commission des finances de l'Assemblée, il a notamment réfléchi au renchérissement du coût des licenciements. Soucieux que le PS ne se coupe pas de l'électorat populaire, il a lancé un groupe informel de parlementaires, baptisé Ancre, qui a alimenté le volet « emploi » du projet du PS. En 1997, il avait créé le club « Rako », aujourd'hui disparu, composé de jeunes députés censés représenter la nouvelle génération.

**À L'ASSEMBLÉE NATIONALE**, Bruno Le Roux, 36 ans, aura été le « monsieur sécurité » du PS. Avant la victoire de la gauche, en 1997, le maire d'Épinay – battu aux municipales de 2001 – travaillait déjà aux côtés de Daniel Vaillant sur le projet sécurité du PS, qui sera validé lors du colloque de Villepinte, en octobre 1997. Au début de la législature, il a été chargé d'une réflexion sur les emplois-jeunes. C'est là qu'il a démarré ses ennuis avec le ministre de l'intérieur de l'époque : Jean-Pierre Chevènement n'a apprécié pas sa proposition de « réaffecter » 10 000 emplois de policiers. Quelques mois après la démission de M. Chevènement, M. Le Roux s'emploiera à « déboulonner » le mythe de l'Élu de Belfort dans *La Sécurité pour tous* (Balland, 2001). Il sera aussi le rapporteur du projet de loi sur la Corse. Auteur d'une loi sur la détention des armes à feu, rapporteur du texte sur la sécurité quotidienne, M. Le Roux est secrétaire national, chargé des élections, depuis le congrès du PS de Grenoble, en 2000.

**IL LUI** est parfois arrivé de raser les murs de l'Assemblée lorsque, par exemple, il a réclamé, en 1998, la démission de Roland Dumas (PS), alors président du Conseil constitutionnel, mis en cause dans l'affaire Elf. Les députés du PS étaient ulcérés ! Aujourd'hui, de nombreux collègues serrent la main d'Arnaud Montebourg dans l'hémicycle. Au fil des affaires visant Jacques Chirac, le député de Saône-et-Loire a tenté de réunir les 58 signatures de députés nécessaires pour faire comparaître le président devant la Haute-Cour de justice. S'il n'y est pas parvenu, l'auteur de *La Machine à tahir* (Denoël, 2000) a réussi à populariser l'idée d'une réforme du statut pénal du chef de l'Etat : une proposition de loi constitutionnelle a ainsi été votée en première lecture, en juin 2001. Hostile au cumul des mandats, M. Montebourg a fondé la Convention pour la VI<sup>e</sup> République, qui prévoit que le président serait élu par les députés et les sénateurs, et responsable devant le Parlement.

**IL A** « toujours voulu » être député et membre de la commission des lois de l'Assemblée nationale. André Vallini, 45 ans, a réalisé son « rêve » en juin 1997. Inlassable défenseur de Lionel Jospin – le « travailleur » contre le « roi fainéant » Jacques Chirac –, M. Vallini est vite devenu un habitué de la salle des Quatre-Columnes de l'Assemblée. Avocat de profession, le député de l'Isère a débuté sa carrière auprès de l'avocate et féministe Gisèle Halimi, élue députée en 1981, dont il fut l'assistant parlementaire. Maire de Tullins (Isère), de 1986 à 2001, conseiller général en 1992, M. Vallini est devenu président du conseil général de l'Isère en mars 2001. Rapporteur de la réforme du parquet, qui n'a pas abouti faute de la révision constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature, il s'est investi dans le projet de loi sur la Corse, puis sur le volet « institutions » du projet du PS. Il vient de se faire prendre en photo avec M. Jospin devant l'Assemblée. « Je la garde pour les législatives, s'il est élu président... »

## L'œil des femmes sur la plupart des grands projets

**QUAND** les femmes font la loi, pensent-elles plus souvent aux femmes ? Toujours est-il que la délégation parlementaire aux droits des femmes de l'Assemblée nationale – et son homologue au Sénat –, a pris le parti de réfléchir de manière quasi systématique, à l'occasion de la discussion d'un projet ou d'une proposition de loi, à son impact sur la vie des femmes. Trois ans après sa création, en 1999, cette délégation, présidée par Martine Lignières-Cassou (PS, Pyrénées-Atlantiques), a rendu quatorze rapports. Quand elle se saisit d'un texte, la délégation nomme un (ou une) rapporteur pour avis – la plupart du temps, il s'agit d'« une » –, qui rédige un rapport et défend des amendements en séance. Ainsi, Marie-Françoise Clergeau (PS, Loire-Atlantique) a travaillé sur la contraception d'urgence, Hélène Mignon (PS, Haute-Garonne) sur la modernisation sociale.

Dans d'autres cas, elles se sont penchées sur l'image de la femme dans la publicité ou la situa-

tion des femmes afghanes. Il y a des sujets qui s'imposent d'eux-mêmes pour la délégation, comme l'allongement du délai légal de dix à douze semaines pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électifs.

Sur cette réforme, la « délégation des femmes » avait tenté d'imposer, pour les élections au scrutin de liste, l'alternance stricte un homme, une femme, ou, à défaut, une parité par tranche de six élus pour éviter que les femmes ne soient reléguées en fin de liste. Elles se sont montrées vigilantes sur la réforme de la prestation compensatoire en cas de divorce, car, comme le disait Nicole Bricq (PS, Seine-et-Marne), « une injustice faite aux hommes ne rend pas justice aux femmes », ou encore sur le travail de nuit des femmes, introduit lors du vote de la loi sur l'égalité professionnelle.

Cl. F.

## Les députés se sont souvent mués en enquêteurs

De la Corse au Rwanda, quinze commissions d'enquête ont été créées

« **LEVEZ-VOUS** et enquêtez ! » Les parlementaires ont pris le conseil du gouvernement de Lionel Jospin à la lettre. Au total, 15 commissions d'enquête ont été constituées à l'Assemblée nationale et 10 au Sénat depuis le début de la législature en 1997 ; 14 rapports ont servi de trame à 10 projets ou propositions de loi. Pendant la même période, 9 missions d'information ont été constituées à l'Assemblée. Pas moins de 148 rapports d'information ont été déposés à l'Assemblée, soit deux fois plus que sous la précédente législature (1993-1997). La progression a été plus modeste au Sénat (+15 %) mais le bilan global permet au ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, de se féliciter de l'« accroissement des facultés d'expertise » des Assemblées et du « renforcement de leur capacité d'initiative législative ».

Ce constat vaut nuance. Au terme des deux commissions d'enquête sur la situation dans les prisons françaises, les rapports des députés et des sénateurs ont simplement abouti à un avant-projet de loi relatif au

service public pénitentiaire, malgré le constat alarmant dressé par les parlementaires. La commission d'enquête sur l'activité et le fonctionnement des tribunaux de commerce a, certes, suscité trois projets de loi mais, après leur examen en première lecture à l'Assemblée nationale et au Sénat, le gouvernement ne les a pas inscrits en nouvelle lecture pour une adoption définitive.

En revanche, les conclusions des trois commissions d'enquête sur la Corse ont été prises en compte dans la loi du 22 janvier sur le statut de l'île. Les propositions de la commission de l'Assemblée nationale sur les farines animales ont, quant à elles, été suivies de décisions réglementaires. La création de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale, par la loi du 9 mai 2001, a été inspirée, elle aussi, par une commission d'enquête.

Au-delà du sort réservé aux différents rapports, le fait marquant aura été l'investissement personnel de nombreux parlementaires. Les membres de la commission d'enquête sur les tribunaux de commerce, conduite tambour bat-

tant par les députés (PS) François Colcombet et Arnaud Montebourg, ont dû recourir à la force publique, le 11 juin 1998, pour procéder aux auditions prévues au tribunal de commerce de Mont-de-Marsan (Landes). Le même M. Montebourg, rapporteur de la mission d'information sur le blanchiment en Europe, et son président, Vincent Peillon (PS), se sont plusieurs fois accrochés avec le gouvernement, notamment en raison de leurs critiques sévères sur la principauté de Monaco.

La mission d'information sur les opérations militaires au Rwanda entre 1990 et 1994 a eu valeur de symbole. Pour la première fois, le Parlement a enquêté sur le « domaine réservé » de la présidence de la République. De mars à décembre 1998, la mission a entendu 88 personnes dont 20 responsables politiques. Son président, Paul Quilès (PS), a réclamé la levée du « secret défense » et organisé la publicité de certaines audiences au nom du « devoir de vérité ».

Elie Barth

## A Garges-lès-Gonesse, Jacques Chirac a aussi insisté sur les mesures de prévention de la délinquance

Après avoir appelé à l'« impunité zéro » et proposé la création d'un ministère de la « sécurité intérieure », mardi 19 février, le président-candidat a rencontré des responsables associatifs

**FRONT** soucieux, menton calé dans la main, hochements de la tête admiratifs, Jacques Chirac a retrouvé, mardi 19 février, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), les

### REPORTAGE

#### Au programme du déplacement : soutien scolaire et alphabétisation

mimiques du candidat de la présidentielle de 1995, pour laquelle il avait sillonné la France, des mois durant, à l'écoute des « vraies gens ». Cette fois, la campagne sera plus courte, mais elle est déjà chargée de sens. Le premier déplacement du candidat a été centré sur la sécurité, dans une « ville symbole du volontarisme des élus de terrain », en l'occurrence la sénatrice (RPR) Nelly Olin, qui avait délogé les communistes de la mairie de Garges en 1995.

Après son discours sur la sécurité (*Le Monde* du 20 février), le président-candidat s'est plié, par deux fois, à ce rituel de campagne, qui consiste à s'imprégner de la vie – et parfois des avis – des autres. A l'heure du déjeuner, à l'hôtel de ville, M. Chirac a rencontré, à huis clos, douze chefs d'entreprise, la plupart installés dans la zone franche urbaine créée sous le gouvernement d'Alain Juppé. Selon M<sup>me</sup> Olin, celle-ci a permis d'accueillir 200 entreprises et 1 800 emplois. Puis le président s'est enfermé, pendant une heure et demi, l'après-midi, dans une petite salle du centre de ressources des associations, avec dix responsables

associatifs, tous spécialisés dans le soutien scolaire, l'alphabétisation, l'aide psychologique aux parents et aux adolescents. Entre-temps, il a souhaité faire une rapide incursion au commissariat de la ville, qu'il avait promis à M<sup>me</sup> Olin en 1986, alors qu'il était premier ministre et qu'elle-même n'était encore que conseillère. Epoustouffé par « le maniement de la souris » par deux jeunes Français originaires du Sénégal, il a aussi souhaité que les deux enfants participent à la réunion.

« Trop longtemps, on aura discuté, opposant prévention et répression, comme s'il fallait choisir entre les deux », s'était étonné M. Chirac dans son discours de la matinée. Souvent avec de petits moyens, l'Entraide gargeoise, le centre éducatif Charles-Péguy, l'Association des parents africains ou encore le centre social des Doucettes participent à la prévention de la délinquance, à la préservation du lien familial, à l'intégration. Les services de la mairie ont recensé 68 nationalités différentes dans cette ville de 40 000 habitants. Pour « apprendre aux jeunes à être responsables », l'une de ces associa-

tions propose des cours de plongée sous-marine. « Ah ! Vous plongez dans la piscine ? », interroge le candidat. A l'approche de la fête de l'Aïd, prévue le 23 février, il s'enquiert aussi des conditions d'approvisionnement en viande de mouton. « J'en ai parlé au premier ministre », glisse-t-il. Ce sera la seule allusion de la journée à Lionel Jospin.

#### « GARDEZ VOS RACINES »

Au fil de la conversation, il s'intéresse au sort des adolescentes : « Vous ne recevez pas trop de jeunes filles boulimiques ou anorexiques ? » Aux Marocains qui, plus que d'autres, retournent régulièrement au pays : « Il faut garder ses racines. Moi, c'est la même chose pour la Corée ». A l'alphabétisation des femmes du Maghreb, qui apprennent le français après avoir appris à écrire l'arabe : « Des cours d'arabe pour apprendre le français ! Ça a l'air idiot, mais c'est une bonne idée. J'en avais déjà entendu parler à Marseille », affirme M. Chirac. Le président qui a signé la mort du franc avoue aussi ses limites en calcul mental : « Le forage d'un puits en Afrique, je dirais qu'en euros, ça fait

200 000 francs. » Il déclenche enfin les rires lorsque l'un de ses interlocuteurs lui parle d'un nouveau projet, « le G.U.P. ». « Comment vous dites ? », sursaute le président. « C'est comme ça qu'on l'appelle entre nous : G.U.P., comme gestion urbaine de proximité », lui répond-t-on.

De cette plongée dans la vie associative, le président-candidat ressort satisfait. Au préfet du Val-d'Oise, Jean-Michel Bérard, qui l'a accompagné tout au long de cette journée de campagne, il a asséné ce conseil : « Un préfet devrait exiger de ses directeurs d'administration qu'ils aillent passer un après-midi par semaine dans des associations. » Des grappes d'enfants l'attendent à la sortie du centre de ressources. « Je l'ai touché », s'émerveille l'un d'eux. Le candidat peut alors repartir, comme il était venu, à bord d'un monospace de location.

Prévu de longue date, ce premier déplacement de campagne a été avancé en raison de la déclaration de candidature d'Avignon. Pour cette raison, il a été organisé, selon les collaborateurs de M<sup>me</sup> Olin, par la présidence de la République et non pas le QG de campagne de la rue du Faubourg-Saint-Martin. Le maire de Garges a été prévenu, officieusement, jeudi 14 février. 1 200 invitations ont aussitôt été lancées pour venir entendre le discours sur la sécurité, dans la salle Lino-Ventura. Outre ses sympathisants personnels, M<sup>me</sup> Olin avait convié l'ensemble de ses collègues parlementaires du Val-d'Oise. Un seul a tenu à s'excuser de son absence : le député (PS) de la circonscription, Dominique Strauss-Kahn.

Jean-Louis Saux

## Les ministres de M. Jospin et M. Chevènement accusent le chef de l'Etat de « plagiat »

M. Madelin déplore l'« impunité » du président

**LES MINISTRES** de l'intérieur et de la justice, Daniel Vaillant et Marylise Lebranchu, ont accusé, mardi après-midi 19 février, Jacques Chirac de « copier » la politique du gouvernement dans ses propositions pour lutter contre l'insécurité. Réagissant aux annonces lancées par le chef de l'Etat, quelques heures plus tôt (*Le Monde* du 20 février), M. Vaillant a déclaré que celui-ci avait « utilisé la méthode du copié-collé » : « Les contrats locaux de sécurité, le conseil de sécurité intérieure, tout cela la gauche l'a fait », a-t-il indiqué, déplorant que le président « découvre à la veille des élections » les problèmes liés à la sécurité. La garde des sceaux a, pour sa part, dénoncé le « manque de loyauté du chef de l'Etat, qui n'a pas suivi ce que [le gouvernement] a fait, comme s'il n'avait rien écouté ».

Alors que les partisans de M. Chirac se félicitaient de son discours de Garges-lès-Gonesse, Jean-Pierre Chevènement a, lui aussi, critiqué le président-candidat, appréciant ses propos d'une formule : « Le choc des mots dissimule le vide des idées ». « C'est du plagiat, du sous-Chevènement », a même ironisé le candidat du MDC à l'élection présidentielle, assurant que le chef de l'Etat avait tantôt formulé des mesures « qui existent déjà » et tantôt « pillé une partie de [son] programme ». M. Chevènement a aussi rappelé que M. Chirac avait « supprimé la détention provisoire des mineurs, y compris pour les multirécidivistes en 1987 » – alors qu'il était le premier ministre de François Mitterrand. Dans *Le Parisien* de mercredi, le ministre délégué (PS) à la ville, Claude Bartolone, a accusé, lui, M. Chirac de faire « du sous-Jospin ».

François Bayrou (UDF) a, de son côté, rappelé que lui aussi propo-

sait « depuis des mois » l'instauration d'un ministère de la sécurité intérieure.

Autre angle d'attaque : le thème de l'« impunité zéro », préconisé par M. Chirac, a suscité plusieurs répliques ironiques, y compris à droite. M. Chevènement a estimé que « l'impunité zéro serait mieux assurée si elle s'appliquait à tous les niveaux », invoquant explicitement les « affaires » qui impliquent M. Chirac pour conclure : « Au sommet de l'Etat, il faut une impunité à

#### « L'impunité zéro serait mieux assurée si elle s'appliquait à tous les niveaux »

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

plusieurs zéros ». Le candidat (DL) Alain Madelin a, pour sa part, souscrit à l'ambition d'une « impunité zéro », mais en précisant que « pour être crédible, elle exige l'exception zéro ». Aussi propose-t-il « dans les affaires qui ont éclaboussé la politique et l'économie, de donner les moyens à l'institution judiciaire pour que justice soit rendue le plus rapidement possible ». Pourfendeur inlassable du président et de ses « affaires », le député (PS) Arnaud Montebourg a déclaré : « Cela va assez peu et assez mal [à M. Chirac] de parler d'impunité zéro, mais je n'ai pas besoin d'en rajouter, chacun de nos concitoyens est informé de la situation personnelle et judiciaire de totale impunité du président de la République ».

Elie Barth

CANALPLUS.FR

ET TELLEMENT + ENCORE

**+ BASKET AMERICAIN + DOCUMENTAIRES EXCLUSIFS +**

**CANAL+**

## François Bayrou : « Je savais que ce serait dur, que je prendrais des coups, mais pas à ce point-là »

Le candidat UDF continue d'assurer qu'il ira « jusqu'au bout » malgré les mauvais sondages. Il dénonce un « complot », mais affirme qu'il appellera à voter pour Jacques Chirac au second tour

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial  
Mauvais sondages et trahisons diverses n'y changeront rien : François Bayrou continue. Et comme pour mieux le signifier à ses détracteurs, c'est à Toulouse – la ville dont son partenaire de l'UDF Philippe Douste-Blazy, supporter quasi inconditionnel de Jacques Chirac, est maire – que le candidat du centre l'a martelé sans discontinuer, mardi 19 février.

Des ondes de Sud Radio à l'Institut d'études politiques où l'attendaient près de 400 étudiants, en passant par la chaîne de télévision locale TLT après un détour par l'usine AZF, François Bayrou l'a répété sur tous les tons : « Je ne renoncerais pas. J'irai jusqu'au bout, quoi qu'il m'en coûte. Il y a des millions de Français qui ne se reconnaissent pas dans la candidature de Jacques Chirac. Je souhaite défendre une autre voie, une autre vision de la politique et rien ne m'arrêtera », a-t-il répété, comme s'il voulait que ce message s'entende derrière la façade du Capitole.

François Bayrou le certifie, ni la lassitude, ni le doute, ni le découragement ne l'ont pour l'heure enva-

hi. « L'écrasante majorité des militants de l'UDF est derrière moi, affirme-t-il. De toute façon, cette situation décuple ma volonté et je ne vois pas pourquoi je devrais m'arrêter sur des sondages qui se trompent tout le temps depuis des années. »

En cas de déroute au soir du 21 avril, lui et son parti ne courent-ils pas le risque de sombrer corps et biens ? « L'UDF, certains veulent la supprimer de la carte pour faire le



« Je sais où est mon camp. Je suis un ferme partisan de la loyauté en politique »

FRANÇOIS BAYROU

parti d'un seul homme : Chirac. Si j'abandonne, c'est à coup sûr la mort de cette famille politique indispensable à la droite pour gagner contre la gauche », répond-il.

Et de stigmatiser l'Union en mouvement (UEM), cette association créée sous l'égide de l'Elysée afin de regrouper les élus de droite autour du président sortant, qui tiendra samedi 23 février sa première convention nationale, à Toulou-

se justement. Le président de l'UDF y voit « la mise en place des clubs de supporters de Chirac ». « On essaie de faire croire que dans l'opposition tout le monde pense la même chose ; eh bien, ce n'est pas vrai ! », s'empêche-t-il.

Soucieux de se démarquer de ses rivaux, François Bayrou dénonce « l'archaïsme du pouvoir en France. Pas seulement à cause de l'âge du capitaine, mais ça compte », pointe-t-il. De même, il se félicite qu'en matière de lutte contre la délinquance Jacques Chirac reprenne « les propositions qu'il développe depuis trois mois » en évoquant notamment la création d'un ministère de la sécurité intérieure. « A ceci près que, moi, je vais plus loin. Je suis pour confier au maire la responsabilité des polices de proximité », relève-t-il.

A priori blindé contre les attaques, François Bayrou poursuit donc sa campagne comme un coureur du Tour de France qui, malgré l'épuisement, s'accroche dans l'ascension d'un col. Pourtant, il le concède : « Je savais que ce serait dur, que je prendrais des coups, mais pas à ce point-là. » Sans jamais citer de noms, le député européen se dit

victime d'un complot qui, au-delà de sa personne, viserait le centre. Et pour illustrer cette analyse il avance la récente défection d'Her- vé de Charette, le président délégué de l'UDF, qui, selon lui, s'ins- crit « dans cette manœuvre ».

Orchestrée par qui ? Il refuse d'en dire plus. C'est l'Elysée qui serait à l'origine de cette campagne de déstabilisation du candidat centriste. Il n'empêche, au deuxième tour, il sera « dans le camp de Chirac ». « Même si je suis insatis- fait de la manière dont il fonctionne depuis vingt ans, je sais où est mon camp. Je suis un ferme partisan de la loyauté en politique ! », lance-t-il à l'adresse de ceux qui, au sein de son parti, ont déjà fait le choix de Jacques Chirac.

Là non plus, il ne désigne personne, mais il assène tout de même : « Lorsqu'on se fait élire dans un parti, qu'on brigue des responsabilités, on soutient le candidat que ce parti a démocratiquement choisi pour porter ses couleurs à la présidentielle. Cela me paraît être la moindre des choses. C'est mieux quand on reste fidèle à la parole qu'on donne. »

Yves Bordenave

## Daniel Gluckstein poursuit en justice une « atteinte à sa vie privée »

IL AURA FALLU un peu plus d'une heure, mardi 19 février, au tribunal de grande instance de Paris, statuant en référé, pour examiner les arguments de Daniel Gluckstein, candidat du Parti des travailleurs (PT) à l'élection présidentielle, tendant à la saisie du livre *Les Trotskistes*, du journaliste Christophe Nick (*Le Monde* du 20 février). L'un comme l'autre étaient présents à l'audience et ne se sont pas adressés la parole.

M. Gluckstein reproche à M. Nick de lui avoir attribué une biographie erronée, celle d'un autre militant trotskiste, Robi Morder, dont les parents ont connu le ghetto de Lodz en Pologne et dont la mère a été déportée à Bergen Belsen. Plaidant l'atteinte à la vie privée, son avocat, M<sup>e</sup> Hélène Rubinstein-Carrera, a souligné le caractère préjudiciable d'une telle confusion, à deux mois du scrutin.



« On va croire que Daniel Gluckstein est un mythomane qui s'auréole d'origines familiales glorieuses »

M<sup>e</sup> RUBINSTEIN-CARRERA

« On va croire que Daniel Gluckstein est un mythomane qui s'auréole d'origines familiales glorieuses », a-t-elle précisé, demandant la saisie du livre, ou à défaut la suppression des trois passages litigieux. M. Gluckstein s'est indigné à propos d'un autre passage du livre, où M. Nick fait état, sans pouvoir le valider, de « rumeurs » et de « confidences sordides » au sein des milieux trotskistes évoquant des « meurtres et viols collectifs chez les lambertistes ».

Défenseur de M. Nick, M<sup>e</sup> Henri Leclerc a reconnu l'erreur de son client et argué de sa bonne foi. Estimant que les phrases incriminées ne portaient pas gravement atteinte à la vie privée de M. Gluckstein, il s'est engagé à les retirer en cas d'édition ultérieure et a conclu au débouté de ses demandes, jugeant concrètement irréalisable l'expurgation des livres déjà parus. Le tribunal rendra son ordonnance le 26 février.

Lors d'un point presse, M. Gluckstein a estimé que la confusion de M. Nick était « d'une extrême gravité ». Le secrétaire national du PT compte rétablir « certaines vérités » sur le trotskisme à l'occasion de la parution, le 26 mars, d'un ouvrage corédigé avec Pierre Lambert et qui sera publié aux Editions du Rocher.

Benoist Hurel et Caroline Monnot

## La Cour des comptes souhaite une révision de la gestion du risque accidents du travail

Les magistrats en dressent un tableau critique

INSTRUMENTS de prévention « très peu utilisés », décalage « entre l'action contre les risques professionnels et le reste de la politique de santé et de sécurité », fonction de veille sanitaire « très limitée », connaissance épidémiologique « très lacunaire » et « système statistique partiel et fragmentaire ». Confiée depuis 1946 à la Sécurité sociale et financée par les cotisations patronales, la gestion du risque accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) a besoin d'« une profonde adaptation », estime la Cour des comptes dans un rapport particulier rendu public mercredi 20 février. Les magistrats de la Rue Cambon reconnaissent que les fondements de la législation dans ce domaine, établis par la loi de 1898, « conservent leur valeur, en particulier la présomption d'imputabilité de l'accident à l'employeur et l'indemnisation sous forme de rente des victimes qui conservent des séquelles de l'accident ou de la maladie ». Mais, au terme de deux années d'enquête, la Cour des comptes conclut qu'« une réforme d'ensemble de la gestion du risque accidents du travail et maladies professionnelles est donc aujourd'hui nécessaire ».

Les magistrats notent qu'il n'existe « aucune statistique d'ensemble des risques professionnels en France. Il n'y a pas non plus de dispositif permettant au moins une centralisation et une comparaison des données ». Les études épidémiologiques « sont particulièrement défectueuses pour ce qui concerne les maladies professionnelles », avec une double tendance à la sous-déclaration et à la sous-reconnaissance des maladies professionnelles par les caisses. « Ces insuffisances dans la connaissance affectent nécessairement l'ensemble de la gestion du risque AT-MP, esti-

me le rapport, aussi bien la conduite et l'efficacité des actions de prévention que le sens de la tarification des cotisations et la répartition des dépenses entre l'assurance-maladie et l'assurance AT-MP. » La Cour suggère d'« individualiser davantage les cotisations dans les secteurs de l'économie qui connaissent les risques les plus importants ». Elle s'est aussi intéressée à l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Cet organisme paritaire ne remplit pas « la fonction d'identification des risques nouveaux et des moyens à mettre en œuvre pour y faire face », un manquement flagrant vis-à-vis des risques liés à l'amiante.

### SOUS-ÉVALUATION

Le rapport préconise une révision de la réparation, en particulier en articulant mieux le système AT-MP avec le droit commun. Par ailleurs, les magistrats insistent sur le fait que « la situation excédentaire de la branche [AT-MP] ne traduit pas la situation réelle des coûts induits par les risques professionnels ». Cette sous-évaluation résulte de la prise en charge par la branche maladie des dépenses hospitalières qui incombent à la branche AT-MP.

Enfin, la Cour propose, entre autres, une modification « des modalités d'établissement des tableaux de maladies professionnelles, avec notamment la création d'une instance scientifique ». L'actuelle commission des maladies professionnelles, structure paritaire, souffre de retards et de blocages : « Le tableau sur les lombalgies est resté en chantier plus de huit ans avant d'être publié en février 1999 », note ainsi le rapport.

Paul Benkimoun

## ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Francetélévisions : le RPR vendeur.** L'ouverture du capital de francetélévisions figure parmi les principales propositions du RPR pour « remédier au sous-financement structurel de l'audiovisuel ». Le groupe de travail mené par le député Olivier de Chazeaux (RPR, Hauts-de-Seine) et le sénateur Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), a proposé, mardi 19 février, de vendre une part « minoritaire » du capital de francetélévisions. Une cession « réservée aux salariés du service public et aux petits porteurs ». « Aux télé-spectateurs », a précisé M. de Chazeaux. Selon le RPR, qui refuse la privatisation de France 2, l'État devra rester majoritaire pour « garantir des programmes de qualité ».

► **Pas de président candidat à l'UEM.** Contrairement aux rumeurs alimentées par certains de ses proches, Jacques Chirac n'a pas prévu de se rendre, samedi 23 février, à la convention de l'Union en mouvement organisée à Toulouse. Il est « le candidat de tous les Français », a affirmé le secrétaire de l'UEM, Hervé Gaymard.

► **Vade-mecum pour Robert Hue.** Les députés communistes ont affiché mardi 19 février leur mobilisation « unanime » en faveur de Robert Hue, candidat du PCF. « Ils vont partir sac au dos sillonner le pays pour rassembler le plus grand nombre de suffrages pour la candidature de Robert Hue », a indiqué le président du groupe communiste, Alain Bocquet, à l'issue d'une réunion d'explication entre les parlementaires et Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, à laquelle assistait M. Hue. « Vous avez créé un électrochoc », a confié le député du Rhône André Gérin à desjournalistes. En offrant un recueil à M. Hue, M. Bocquet s'est écrié : « Je te donne un vade-mecum de campagne. C'est du Aragon. Cela va te requinquer. »

### ILS ONT DIT

■ **Alain Bocquet** (président du groupe communiste à l'Assemblée) : « M. Chirac invente le fil à couper le beurre dans les propositions qu'il a formulées hier. » (*BFM*, le 20 février).

■ **Roselyne Bachelot** (députée RPR) : « Je comprends la déception de François [Bayrou] qui ne décolle pas dans les sondages. Mais il faut lui redire notre affection. » (*LCI*, le 20 février).

■ **Bruno Mégret** (candidat du MNR) : « Je le dis aux électeurs : ça ne sert à rien de voter Le Pen, il ne fera rien des voix qu'il recueillera, en dehors de faire voter pour Jospin, de rouler pour Jospin. » (*France-Inter*, le 20 février).

## Le Parlement met fin à la jurisprudence Perruche

LE PROJET DE LOI sur le droit des malades, intégrant le dispositif mettant fin à la jurisprudence Perruche, a été définitivement adopté mardi 19 février par le Parlement, à la suite du vote favorable du Sénat sur les conclusions de la commission mixte paritaire. Le Parlement a validé le compromis entre sénateurs et députés qui réduit les possibilités de réparation pour les parents d'un enfant victime d'un handicap congénital par rapport à la version adoptée par l'Assemblée nationale en janvier. Le texte final prévoit que « les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice », lequel « ne saurait inclure les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap ». « La compensation de ce dernier relève de la solidarité nationale », est-il précisé.

### DÉPÊCHE

■ **SONDAGE : Jacques Chirac et Lionel Jospin progressent**, avec respectivement 24 % et 23 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle, selon le sondage de BVA, réalisé du 14 au 16 février auprès de 1 034 personnes par *Paris Match* (daté 21 février). Jean-Marie Le Pen (11 %) devancerait Jean-Pierre Chevènement (10 %), Arlette Laguiller (7 %), Noël Mamère (6 %) et Robert Hue (5 %). Au second tour, MM. Chirac et Jospin sont crédités de 50 % chacun.

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -

## PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
Bureau de l'administration générale et des expropriations

### AVIS D'ENQUÊTES

sur le territoire des communes de Bouc-Bel-Air, Gardanne, Les-Pennes-Mirabeau, Marseille, Septèmes-les-Vallons et Simiane-Collongue, en vue de la réalisation, par la Société Nationale des Chemins de Fer et Réseau Ferré de France, des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille - Gardanne - Aix-en-Provence, incluant notamment le réaménagement des gares existantes de Sainte-Marthe, Septèmes-les-Vallons, Simiane-Collongue et Gardanne, la création des gares nouvelles de Picon-Busserine, Saint-Joseph-le-Castellas et Saint-Antoine sur le territoire de la commune de Marseille, ainsi que la suppression des passages à niveau n°123 et 124 sur la commune de Marseille et du passage à niveau n°116 sur la commune de Bouc-Bel-Air.

En application du Code de l'expropriation modifié par le décret n° 85.453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, et du Code de l'urbanisme.

En exécution de l'arrêté n° 2002-08 du 21 janvier 2002, il sera procédé sur le territoire des communes de Bouc-Bel-Air, Gardanne, Les-Pennes-Mirabeau, Marseille, Septèmes-les-Vallons et Simiane-Collongue et en mairies de celles-ci à l'ouverture conjointe :

- d'une enquête publique portant sur l'utilité publique du projet précité ;
- d'une enquête portant sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées en résultant.

Ont été désignés comme membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Marseille : M. Guy RAVIER, professeur de collège en retraite, en qualité de président ; M. Christian MAFFET, ingénieur IGP-ESSEC et ingénieur conseil, en qualité de titulaire ; M<sup>me</sup> Brigitte CHAROYAN, expert évaluateur immobilier et commercial et expert agricole et foncier, en qualité de titulaire ; M. Robert VERNAZ, ingénieur IPF européen (ER), expert agréé CEACE en retraite, en qualité de titulaire ; M. Paul ROUSTANT, directeur technique région aérienne Méditerranée, en qualité de titulaire ; M. André PALAYSI, ingénieur divisionnaire des Travaux ruraux en retraite en qualité de suppléant ; en cas d'absence ou d'empêchement de M. RAVIER, M. MAFFET assurera les fonctions de président de la commission ainsi composée.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commission d'enquête seront déposés en mairies de Bouc-Bel-Air, Gardanne, Les-Pennes-Mirabeau, Marseille, Septèmes-les-Vallons et Simiane-Collongue pendant **40 jours consécutifs du 18 février au 29 mars 2002 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance, du lundi au vendredi :

- Bouc-Bel-Air : de 8 h 30 à 16 h 30 ;
- Gardanne : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
- Les-Pennes-Mirabeau : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h ;
- Marseille : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- Communauté Urbaine de Marseille Métropole : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45 ;
- Septèmes-les-Vallons : de 8 h 30 à 16 h 30 ;
- Simiane-Collongue : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Et signer ses observations sur lesdits registres ou les adresser, par écrit, au président de la commission d'enquête en mairies des communes concernées ou au siège de la Communauté Urbaine de Marseille Métropole.

Il en sera de même pour les observations qui seraient présentées par la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la chambre de métiers des Bouches-du-Rhône et la chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence.

Les observations faites sur les opérations seront également reçues par les membres de la commission d'enquête qui se tiendront à cet effet, en mairies ou au siège de :

- Bouc-Bel-Air :
  - le 25 février de 8 h 30 à 11 h 30,
  - le 11 mars de 13 h 30 à 16 h 30,
  - le 26 mars de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- Gardanne :
  - le 22 février de 14 h à 17 h,
  - le 8 mars de 9 h à 12 h,
  - le 20 mars de 14 h à 17 h ;
- Les-Pennes-Mirabeau :
  - le 20 février de 9 h à 12 h,
  - le 7 mars de 15 h à 18 h,
  - le 19 mars de 9 h à 12 h ;
- Septèmes-les-Vallons :
  - le 27 février de 13 h 30 à 16 h 30,
  - le 13 mars de 9 h à 12 h,
  - le 27 mars de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- Simiane-Collongue :
  - le 4 mars de 14 h à 17 h,
  - le 15 mars de 9 h à 12 h,
  - le 28 mars de 9 h à 12 h ;
- Marseille :
  - le 18 février de 9 h à 12 h,
  - le 28 février de 13 h 30 à 16 h 30,
  - le 29 mars de 9 h à 12 h ;
- Communauté Urbaine Marseille Métropole :
  - le 18 février de 13 h 30 à 16 h 30,
  - le 28 février de 9 h à 12 h,
  - le 29 mars de 13 h 30 à 16 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête relatifs à l'utilité publique du projet et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées seront, à l'issue des enquêtes, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, en mairies de Bouc-Bel-Air, Gardanne, Les-Pennes-Mirabeau, Marseille, Septèmes-les-Vallons et Simiane-Collongue, ainsi qu'en préfecture des Bouches-du-Rhône pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes.

Pourront être également consultés à la préfecture, jusqu'à l'achèvement de la procédure, outre les conclusions de la commission d'enquête, les dossiers d'enquêtes, les documents ou observations déposés au cours des enquêtes et les réponses du maître d'ouvrage à ces observations.

Les adresses des services intéressés sont les suivantes :

- MAIRIE DE BOUC BEL AIR - Place de l'Hôtel-de-Ville - Service urbanisme - 13320 BOUC BEL AIR ;
- MAIRIE DE GARDANNE - Cours de la République - 13120 GARDANNE ;
- MAIRIE DES PENNES MIRABEAU - Rue Jean-Aicard - 13170 LES PENNES MIRABEAU ;
- MAIRIE DE MARSEILLE - Direction générale de l'urbanisme et de l'habitat - 2, rue François-Mireur - 13001 MARSEILLE ;
- COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE MÉTROPOLÉ - Les Docks Atrium 10.7 - 4<sup>e</sup> étage - Place de la Joliette - 13002 MARSEILLE ;
- MAIRIE DE SEPTÈMES LES VALLONS - Hôtel de Ville - Place Pierre-Tramoni - 13240 SEPTÈMES LES VALLONS ;
- SIMIANE COLLONGUE - Hôtel de ville - Château de Simiane - Place de la Mairie - 13109 SIMIANE ;
- PRÉFECTURE DES BOUCHES DU RHÔNE - Direction de l'administration générale - Bureau de l'administration générale et des expropriations - Bâtiment annexe - 11, rue Edmond-Rostand (4<sup>e</sup> étage, porte 410) - 13006 MARSEILLE - Adresse postale : Boulevard Paul-Peytral - 13282 MARSEILLE CEDEX 20

Marseille, le 21 janvier 2002

Pour copie conforme, par délégation l'adjoint au chef du bureau de l'administration générale et des expropriations  
Frédéric SALVATORI

Pour le préfet, le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône  
signé : Emmanuel BERTHIER

# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

Jack Lang devait officiellement présenter, mercredi 20 février, le contenu des **NOUVEAUX PROGRAMMES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE** qui entreront en application à partir de la rentrée 2002. Cette version, rema-

niée après consultation d'un groupe d'experts, a reçu l'aval du Conseil supérieur de l'éducation début janvier. Chose rare dans l'éducation nationale, la quasi-totalité des intervenants a salué **LA QUALITÉ DU**

**TEXTE.** Seul point critiqué par les syndicats d'enseignants et certains représentants des parents d'élèves, le **CALENDRIER DE GÉNÉRALISATION DES LANGUES VIVANTES** a finalement fait l'objet d'un éta-

ment. **LA MAÎTRISE DE LA LANGUE, L'EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE** constituent les objectifs prioritaires de ces nouveaux programmes, qui concerneront 6,5 millions d'écoliers en 2004.

## La maîtrise de la langue au cœur des nouveaux programmes scolaires

Jack Lang, ministre de l'éducation, devait présenter, mercredi 20 février, le contenu des enseignements de l'école primaire, qui entreront en application à partir de la rentrée 2002. Hormis le calendrier de généralisation des langues vivantes, qui suscite un débat, la réforme semble faire l'unanimité

**UNE FORTE PROPORTION** d'enseignants et d'élèves sont en vacances mais leur ministre pense à eux. Jack Lang devait officiellement présenter, mercredi 20 février, les nouveaux programmes de l'école primaire, qui entreront progressivement en application à partir de la rentrée 2002. Quelque 2,4 millions d'enfants (petite et grande sections de maternelle, et CE2) seront directement concernés en septembre. En 2004, les nouveaux textes toucheront l'ensemble des 6,5 millions d'écoliers, sauf pour les langues vivantes qui font l'objet d'un calendrier spécifique.

Fruit d'un an et demi de gestation et de consultations diverses, la mouture finale de ces textes ne prend personne par surprise. Conformément au nouveau mode d'élaboration des programmes mis en place par M. Lang (*Le Monde* du 30 novembre 2000), tous les enseignants du premier degré ont notamment pu donner leur avis sur le projet, lors d'une journée « banalisée » en début d'année scolaire (*Le Monde* du 3 octobre 2001). Le groupe d'experts, composé à la fois d'universitaires et de gens de terrain, a revu sa copie à la lumière de certaines remarques. C'est donc une version remaniée qui a reçu l'estampille du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), début janvier. Chose peu commune dans une éducation nationale souvent promptement aux critiques, la quasi-totalité des intervenants a salué la qualité du texte. Seul, le rythme d'application du programme en langues vivantes, jugé

### LES NOUVEAUX HORAIRES HEBDOMADAIRES

En cycle 2 (grande section de maternelle, CP, CE 1)		En cycle 3 (CE 2, CM 1, CM 2)	
Domaine	Fourchette horaire	Domaine	Fourchette horaire
Maîtrise du langage et de la langue française	9h à 10h	Littérature (dire, lire, écrire)	4h30 à 5h30
Vivre ensemble	0h30 (débat hebdomadaire)	Grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire	1h30 à 2h
Mathématiques	5h à 5h30	Langue étrangère ou régionale	1h30 à 2h
Découvrir le monde	3h à 3h30	Histoire et géographie	3h à 3h30
Langue étrangère ou régionale	1h à 2h	Vie collective	0h30
Éducation artistique	3h	Mathématiques	5h à 5h30
Éducation physique et sportive	3h	Sciences expérimentales et technologie	2h30 à 3h
<b>Lecture et écriture (rédaction ou copie)</b>	<b>2h30 minimum tous les jours</b>	Éducation artistique	3h
		Éducation physique et sportive	3h
(1) heures réparties dans toutes les disciplines dont 2h quotidiennes pour des activités de lecture et d'écriture		<b>Domaines transversaux</b>	
(2) 1 heure répartie dans toutes les disciplines et 0h30 pour le débat hebdomadaire		Maîtrise du langage et du français	13h (1)
		Éducation civique	1h30 (2)

Source : ministère de l'éducation nationale

irréaliste par les syndicats d'enseignants et certains représentants des parents d'élèves, a été ralenti (*Le Monde* du 12 janvier).

### « DIVERSITÉ DES INTELLIGENCES »

Cette réforme, la première que Jack Lang ait personnellement engagée après son arrivée Rue de Grenelle en mars 2000, vise, selon le ministre, deux objectifs : « Assurer un épanouissement harmonieux de l'enfant, en aiguillant la diversité de ses intelligences, rationnelle, sensible, pratique et civique » et « donner à chacun

une armature de savoirs de base assez solide pour affronter le futur ». Le ministre entend « redonner à l'école cette mission d'instruction qui lui avait été confiée par les programmes de la III<sup>e</sup> République, dont nous nous sentons les héritiers ».

Ambitieux et exigeants, les nouveaux programmes réaffirment donc tout à la fois les grands principes de l'école de Jules Ferry – lire, écrire, compter – sans transiger avec les savoirs anciens – la littérature, l'histoire, la géographie – ou nouveaux – les langues vivantes, l'infor-

matique avec le brevet d'informaticien et d'Internet dit « B2i » qui doit être délivré en fin de CM2, l'environnement –, ni les méthodes pédagogiques – enseignement des sciences par l'observation et l'expérimentation. Concrètement, la maîtrise de la langue demeure l'objectif numéro un. L'école maternelle, qui bénéficie pour la première fois d'un programme détaillé, est centrée sur l'expression orale. La place du jeu y est également réaffirmée.

L'école élémentaire – que Jack Lang préfère appeler la « grande

école » – voit aussi la langue française érigée en discipline-phare. Dans toutes les classes, pas moins de deux heures quotidiennes doivent être consacrées « à la lecture et à l'écriture, auxquelles s'ajoutent les activités orales ». Les vertus de la lecture à haute voix, par les enseignants, de contes ou de poèmes sont mises en avant, tout comme celles de la récitation. La méthode globale d'apprentissage de la lecture est clairement prohibée.

### « L'ÉCRITURE CURSIVE »

Une attention particulière doit être portée à l'écriture : « La graphie s'est relâchée avec les stylos à bille des années 1960, puis avec les marqueurs des années 1980, enfin avec l'usage sans doute excessif de la photocopie, qui dispensait les élèves d'écrire », note Jack Lang dans la préface – identique – des deux ouvrages de présentation au grand public de ces nouveaux programmes (maternelle et élémentaire), qui sortiront en librairie jeudi 21 février. Il faut réhabiliter pleinement l'écriture cursive et faire de la belle écriture une réelle obligation.

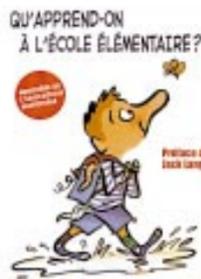
Figure en outre pour la première fois au cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) un « enseignement de la littérature ». Il est recommandé aux enseignants d'organiser en classe la lecture de dix ouvrages par an, choisis dans une liste de 150 livres établie par le ministre, mêlant des « classiques » – comme *La Petite Fille aux allumettes*, *Sindbad le marin* ou *Alice au pays des merveilles* –, des recueils de poèmes et des titres de la littérature

de jeunesse – comme *Histoire de la mouette et du chat qui lui apprend à voler*, de Luis Sepúlveda, *Verte*, de Marie Desplechin, ou *Les Derniers Géants*, de François Place. Pour aider les écoles à acquérir ces ouvrages, un fonds spécial de 20 millions d'euros a été budgété par le ministère pour 2003.

Plus largement, « les programmes sont conçus pour que toutes les disciplines concourent à l'apprentissage du français ». Cette approche « transversale » de la langue, grande innovation des programmes 2002, avait fait craindre à certains que ces nouveaux programmes ne sacrifient les outils plus traditionnels que sont la grammaire ou la conjugaison : un horaire spécifique pour ces apprentissages a finalement été introduit dans la version remaniée soumise au CSE. D'une façon plus générale, c'est la première fois qu'un programme du primaire précise un quota d'heures pour chaque discipline. Une marge de flexibilité existe toutefois pour que « le travail soit adapté aux besoins des élèves » mais aussi au projet pédagogique : un maître pourra choisir de faire beaucoup de sciences pendant une classe verte puis moins le reste de l'année.

« Les instructions de 2002 ne sont pas totalement nouvelles », note l'inspecteur général Jean Hébrard, qui a largement participé à la rédaction de ces programmes. Elles viennent formaliser un infléchissement des manières de travailler qui s'est dessiné ces dernières années. »

Marie-Laure Phélippeau



### Un succès de librairie

Mieux que Bernadette Chirac ! *Qu'apprend-on au collège ?*, premier volet d'une mini-série de trois ouvrages sur les programmes de la maternelle à la troisième, sorti le 21 janvier (*Le Monde* du 18 janvier), s'est davantage vendu, la semaine dernière, que la *Conversation* de Patrick de Carolis avec la première dame de France, selon le palmarès établi, avec Ipsos, par la revue professionnelle *Livres hebdo*. Dans la catégorie essais-documents, l'ouvrage piloté par le ministère de l'éducation nationale apparaît à la 1<sup>re</sup> place. Selon Ipsos, 7 630 exemplaires ont ainsi été écoulés depuis la parution, un score « au-dessus de la moyenne ». 400 000 exemplaires des *Qu'apprend-on* seront prochainement adressés aux instituteurs, aux directeurs d'école et aux professeurs principaux de 6<sup>e</sup>.

★ *Qu'apprend-on à l'école maternelle ?* CNDP et XO Editions, 159 pages, 4,90 €. *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?* CNDP et XO Editions, 287 pages, 9,90 €. Préface de Jack Lang. En librairie le 21 février.

## La généralisation des langues vivantes achevée en 2007

DANS les nouveaux programmes du primaire, les langues vivantes constituent le seul sujet d'achoppement entre le ministre et ses partenaires, syndicats d'enseignants et représentants des parents d'élèves. Non pas sur le fond, car tous s'accordent sur la nécessité de les enseigner dès l'école primaire, mais sur la méthode d'introduction de cette discipline. Si la généralisation promise à tous les élèves peut s'appliquer, comme convenu, au CE2 dès la rentrée prochaine, le reste du calendrier laisse apparaître des contradictions entre instructions officielles à destination des enseignants et communication ministérielle destinée au public.

Dès juin 2000, Jack Lang affichait un grand dessein : d'ici à 2005, l'apprentissage d'une langue vivante serait effectif de la grande section de maternelle au CM2 et tous les élèves entrant en sixième débuteraient une deuxième langue. Voilà pour le

cap (*Le Monde* du 21 juin 2000). Restait la mise en œuvre. A la rentrée 2000, l'enseignement d'une langue vivante a été introduit dans tous les CM2, dont un grand nombre bénéficiaient déjà d'expérimentations. En septembre 2001, la généralisation a touché les CM1. La situation s'est révélée plus complexe car les expérimentations en CM1 étaient moins nombreuses : la « marche » à franchir était plus haute.

### « DÉLAI MIS À PROFIT »

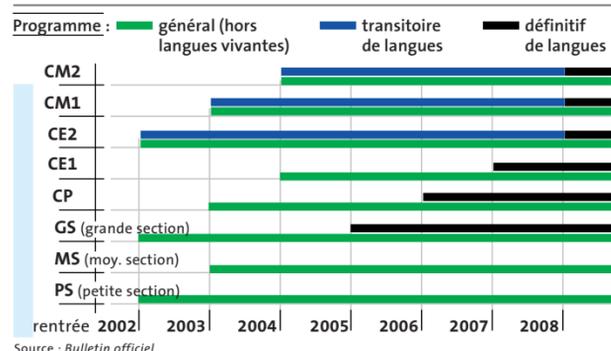
Lors de la consultation du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur les programmes du primaire, début janvier, la majorité des syndicats d'enseignants et certains représentants de parents d'élèves se sont inquiétés d'une généralisation trop rapide, sans qu'ait été dressé un bilan « quantitatif et qualitatif » des cours dispensés en CM1 et CM2. Déjà, sur le terrain, ils constatent d'importantes disparités, certaines

écoles ayant du mal à trouver un intervenant pour enseigner les langues. Le ministère a donc introduit une « pause » dans le calendrier : le programme de langues s'appliquera bien au CE2 à la rentrée 2002, mais ne deviendra obligatoire en grande section de maternelle qu'en 2005, puis en 2006 au CP et en 2007 en CE1. Ce calendrier a été validé dans deux arrêtés ministériels signés le 25 janvier. Le projet de circulaire (daté du 18 février) pour la préparation de la rentrée 2002, destiné aux recteurs et aux inspecteurs précise même que « ce délai sera mis à profit pour préparer et former tous les maîtres à l'enseignement de langues ». Pendant cette période transitoire, la montée en charge expérimentale et progressive de l'enseignement des langues en [grande section, CP et CE1] doit être encouragée partout où ce sera possible.

Pourtant, le ministère continue d'afficher publiquement un calendrier différent. Dans le dossier de presse présentant les nouveaux programmes, on peut lire : « La généralisation de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire se poursuit selon le calendrier annoncé en juin 2000 : rentrée 2002 (CE2), 2003 (CE1), 2004 (CP) et 2005 (grande section) ». Jack Lang devait enfoncer le clou dans son discours de présentation : « A la rentrée 2005, tous les élèves [de la grande section au CM2] bénéficieront, tout au long de leur scolarité, d'un enseignement en langue vivante. » Le cap est tenu. En cette période préélectorale, on ne revient pas sur les annonces.

M.-L. P.

### LE CALENDRIER D'APPLICATION DES PROGRAMMES



Source : Bulletin officiel

Laissez-vous bercer par le murmure des feuilles

Quand vous étiez enfant, aviez-vous une cabane perchée sur un arbre ? Oui, mais certainement pas avec un service de chambre, des meubles romantiques, et des feuilles qui vous murmurent « bonne nuit » en malayalam ? Pour ça, vous devez venir en Inde du Sud, vous laisser bercer par la douceur des tropiques. Et vous ferez de si beaux rêves que vous ne voudrez plus redescendre sur terre.

Come, awaken your senses

\* Un univers qui éveille vos sens

**India**

Office National Indien de Tourisme  
13, Boulevard Haussmann, 75009 Paris  
Tél. 01 45 23 30 45 • Fax 01 45 23 33 45  
E-mail: goitopar@aol.com  
http://www.india-tourism.com/fr

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Contactez-nous!

## Bernard Kouchner veut réduire les transmissions et améliorer le dépistage des hépatites B et C

Les malades réclament un meilleur accès aux soins

UNE SEMAINE avant la conférence de consensus qui doit réunir l'ensemble des spécialistes de l'hépatite C, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, devait présenter, mercredi 20 février, le deuxième « plan national hépatites ». Centré sur les hépatites B et C, ce programme quadriennal vise à « réduire les transmissions, améliorer le dépistage, renforcer l'accès aux soins et mieux évaluer la prévalence de ces deux affections virales » en favorisant notamment l'information du public – trop de malades s'ignorent – et des professionnels.

Selon des estimations officielles, quelque 600 000 personnes seraient atteintes de l'hépatite C, dont 125 000 auraient besoin d'un traitement. Pour l'heure, seule la moitié en bénéficie. Les experts estiment qu'il existe environ 10 000 nouveaux cas dépistés par an dont 6 000 seraient de nouvelles contaminations. Si la transmission par voie transfusionnelle est maîtrisée, les toxicomanes qui utilisent des drogues injectables restent la population la plus exposée au virus. Quant à la transmission nosocomiale, « elle est toujours associée à une insuffisance d'application des précautions d'hygiène », souligne le ministre.

Pour l'hépatite B, le nombre de nouvelles contaminations est mal connu, la vaccination de 25 millions de personnes dans les années 1990 ayant réduit sensiblement le risque. Au début des années 1990, on esti-

maît qu'environ 150 000 personnes étaient affectées chroniquement. Un rapport, qui vient d'être remis au ministre, préconise de maintenir la vaccination des nourrissons et d'« analyser les stratégies de rattrapage pour les adolescents », quatre ans après la suspension des campagnes scolaires de vaccination. En attendant, une campagne de dépistage des personnes susceptibles de contracter l'hépatite B (transmission sexuelle, tatouage, perçage) sera organisée en 2002-2003 et une enquête nationale de prévalence sera programmée pour les deux hépatites.

Afin de renforcer l'accès au traitement pour l'hépatite C, le plan entend « favoriser la participation des médecins libéraux » dans le dispositif de prise en charge des malades, ce qui permettrait de soulager l'activité des services hospitaliers. Parmi les autres mesures, le ministre a choisi – pour diminuer les risques chez les usagers de drogue par voie intraveineuse – de baisser à 1 euro le prix du kit d'injection. Enfin, la recherche clinique devrait être renforcée.

La présentation du plan ministériel intervient alors que des malades atteints d'hépatite C, réunis dans la Fédération nationale SOS Hépatites, viennent d'adresser une lettre aux experts de la prochaine conférence de consensus. Ils dénoncent les délais d'attente – deux mois – pour obtenir une consultation spécialisée.

Sandrine Blanchard

MARYLISE LEBRANCHU, la garde des sceaux, devait présenter, mercredi 20 février, au conseil des ministres, son projet de loi sur la réforme de l'aide juridictionnelle, un « texte équilibré », indique la ministre, alors que l'accès au droit est un enjeu fondamental dans nos sociétés de contrat ». Il s'agit surtout pour le gouvernement de poser des principes : la réforme de l'accès au droit des plus démunis, mise en chantier au lendemain des grèves des avocats à l'automne 2000, ne pourra être examinée avant les élections et les points les plus litigieux ont été renvoyés à des décrets, qui devront être pris par un prochain gouvernement. Aucun accord ne se profile sur le montant de l'aide juridictionnelle, qui reste le point de désaccord majeur. « J'aurais préféré », souligne Marylise Lebranchu, que les avocats discutent de leur plus du texte et un peu moins de leur rémunération. »

Le projet de la chancellerie s'inspire du rapport de la commission Paul Bouchet (*Le Monde* du 12 mai 2001), sans le suivre cependant dans ses propositions les plus radicales. La chancellerie augmente de 50 % le nombre des justiciables qui pourront bénéficier d'une aide de l'Etat : aujourd'hui, une personne seule qui gagne le SMIC ne peut prétendre à l'aide juridictionnelle, plafonnée à 90 % du salaire minimum. D'après le projet de loi, 40 % des foyers fiscaux pourront y accéder, contre 27 % en 2000. Une aide juridictionnelle par-

## Marylise Lebranchu présente son projet de loi réformant l'aide juridictionnelle

La garde des sceaux prévoit d'augmenter de 50 % le nombre de justiciables bénéficiant du système. Les avocats critiquent les propositions concernant leur rémunération

tielle, sur deux niveaux, est maintenue « pour éviter les effets de seuil ». Son montant devra être fixé par décret. La procédure sera en outre « radicalement simplifiée », la demande d'aide juridictionnelle se fera devant le greffier du tribunal sur la simple présentation de l'avis d'imposition. Les tortueux formulaires disparaissent, les bureaux d'aide juridictionnelle qui ouvraient le droit à l'aide et dont l'arbitraire a été souligné, sont supprimés.



« J'aurais préféré que les avocats discutent un peu plus du texte et un peu moins de leur rémunération »  
MARYLISE LEBRANCHU

Le projet insiste sur « l'exigence de qualité des prestations ». Les avocats devront signer avec leur client une convention, qui mentionne combien l'Etat les paie ; les bâtonniers devront tenir compte des compétences affichées des confrères qu'ils désignent, et si un avocat manque gravement à ses obligations professionnelles, il devra rembourser les sommes perçues à l'Etat. « Ces obligations de qualité ont été très mal vécues par la profession, qui y a vu un rappel à l'ordre », indique le bâtonnier Jean-René Farthouat, président du Conseil national des barreaux, par ailleurs franchement hostile à tout remboursement.

Le dernier volet consiste à généraliser les conseils départementaux d'accès au droit (CDAD), théoriquement obligatoires depuis 1998 et chargés de coordonner les initiatives. Ils seront coiffés par un Conseil national de l'accès au droit et à la justice, placé auprès du premier ministre. Une direction unique sera créée, Place Vendôme, pour regrouper des services éparpillés. La commission Bouchet allait plus loin en proposant un puissant comité de pilotage interministériel, juridiquement autonome, qui aurait échappé au ministre et nécessairement marché sur les plate-bandes des barreaux.

Reste, pour les avocats, l'essentiel : le financement. Le projet de loi pose le principe d'une rémunération des avocats, et non plus d'une indemnisation, et la chancellerie a fait valoir qu'un accord avait déjà permis d'augmenter de 25 % les sommes versées au titre de l'aide juridictionnelle. Les avocats réclament un taux horaire de 91 euros (600 francs) à 152 euros (1 000 francs), pour faire face à des charges effectivement lourdes, la chancellerie ne veut pas excéder 76 euros (500 francs) et propose d'adapter la rémunération en fonction des charges, via une « modulation régionale », et proportionnellement au pourcentage d'aide juridictionnelle dans l'activité. Le rapport Bouchet proposait d'aligner les rémunérations des avocats sur

celles des magistrats avec dix ans d'ancienneté ; « Ce n'est pas une base de travail », indique la chancellerie, qui souligne que le revenu médian des avocats est de 3 049 euros net mensuels, et qu'il faut « rester dans cette zone », sachant que moins de 5 % des avocats font plus de la moitié de leur activité avec l'aide juridictionnelle.

### « PAS TOUS D'ACCORD »

Les négociations se poursuivent chaque vendredi, et la chancellerie convient poliment que les avocats ne sont « pas tous d'accord » avec ses propositions. Sur l'ensemble du texte, Bruno Marcus, président du Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), note des « améliorations importantes ». Bernard Chambrel, président de la Conférence des bâtonniers (tous les barreaux sauf Paris), juge « satisfaisant » l'élargissement de l'accès au droit.

Le Conseil national des barreaux est plus réservé. Stéphane Lallement, président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (Fnuja, modéré), franchement hostile à « ce qui reste, au mieux, comme un système d'indemnisation qui repose sur le bénévolat des avocats ». La plupart des organisations protestent vigoureusement contre l'insuffisance des rémunérations et ne cachent guère attendre un nouveau gouvernement.

Franck Johannès

## La Commission nationale de déontologie de la sécurité appelle au respect des procédures de contrôle d'identité

UNE PREMIÈRE année d'activité qui s'est apparentée à une « période de rodage » : mise en place en janvier 2001, sous la présidence de Pierre Truche, ancien premier président de la Cour de cassation, la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) a rendu public, mercredi 20 février, son premier rapport annuel. Autorité administrative indépendante, la CNDS, encore méconnue du grand public, n'a pas pris totalement son essor. En 2001, elle n'a traité que 19 affaires mettant en cause des forces de l'ordre ou des surveillants pénitentiaires, un nombre qu'elle juge elle-même « modeste ». Cette première année de fonctionnement a cependant permis à la Commission de « dégager quelques orientations », notamment en matière de contrôles d'identité ou de surveillance accrue des sociétés de sécurité privées.

Créée par la loi du 6 juin 2000 pour « veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité », la CNDS a vocation à examiner les circonstances de chaque incident mettant en cause le comportement des fonctionnaires de police, de gendarmerie, des douanes, de la police municipale, de l'administration pénitentiaire ainsi que chaque personne travaillant pour des sociétés privées de surveillance ou de gardiennage. Elle peut être saisie, par l'intermédiaire d'un député ou d'un sénateur, par toute personne, française ou étrangère, qui a été victime ou témoin de faits qui pourraient constituer un manquement aux règles de déontologie. La CNDS n'a cependant aucun pouvoir de sanction : elle ne peut que formuler des recommandations aux pouvoirs publics et rendre publics ces avis.

En 2001, la CNDS a été saisie de trois affaires d'importance. D'abord, les incidents qui ont émaillé une manifestation de 400 pompiers, à Lille, le 25 janvier 2001, et au cours desquels un pompier a eu la main arrachée par une grenade tirée par des gendarmes mobiles : la Commission a recommandé de redéfinir les règles de sommation en cas d'usage d'armes (*Le Monde* du 3 mars 2001). La CNDS a ensuite été saisie du rapport des renseignements généraux, intitulé « Extrême

gauche 2000 », dans lequel 154 personnes et 257 organisations étaient citées (*Le Monde* du 24 décembre 2001) : elle a alors déploré la « tonalité polémique » de ce rapport, présenté comme un « document de routine » par la hiérarchie policière. Enfin, la Commission s'est penchée sur le meurtre d'un détenu par un autre, psychotique dangereux, et qui est survenu le 15 mars 2001 à la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan (*Le Monde* du 28 janvier). Dans cette affaire, l'instance a regretté le « cloisonnement entre les différents intervenants, gravement nuisible au traitement des détenus ».

### SURVEILLER LES SOCIÉTÉS PRIVÉES

La CNDS a été saisie d'une série d'incidents opposant des citoyens aux forces de l'ordre, lors d'interpellations ou de contrôles d'identité qui ont mal tourné. Elle tire la conclusion que « les procédures de contrôle d'identité [n'ont] pas été suffisamment enseignées et, dès lors, pleinement assimilées par des fonctionnaires de police ayant peu d'ancienneté et exerçant dans des conditions difficiles ». Ces incidents, qui dégénèrent souvent en procédures pour rébellion à agent, sont des « cas d'interprétation difficile » selon la Commission. La CNDS doit donc « renforcer sa réflexion afin de soumettre au gouvernement les mesures propres à améliorer la formation des personnels concernés ».

Enfin, la CNDS déplore n'avoir été saisie d'aucune affaire concernant les services privés de sécurité. Pourtant, rappelle-t-elle, ces emplois se sont multipliés depuis vingt ans, passant de 10 000, en 1980, à 100 000 aujourd'hui. « Le paradoxe serait que le public fût plus sévère à l'égard de corps de fonctionnaires déjà soumis à des obligations déontologiques et à un contrôle hiérarchique et disciplinaire qu'à celui des services privés qui ne présentent pas les mêmes garanties », souligne la CNDS, qui rappelle que la loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne a élargi les pouvoirs de ces sociétés à la fouille des bagages et aux palpations de sécurité.

Cécile Prieur

## Les députés européens s'opposent à la levée de l'immunité de MM. Pasqua et Marchiani

La décision sera rendue en séance plénière les 27 et 28 février

### BRUXELLES

de notre bureau européen  
La commission juridique du Parlement européen, réunie à huis clos, mardi 19 février, à Bruxelles, s'est prononcée à l'unanimité des présents – 26 personnes – contre la levée de l'immunité de Charles Pasqua, président du groupe Union de l'Europe des nations (souverainiste) et de Charles Marchiani, membre de ce groupe. Les deux députés européens font l'objet d'une demande de levée d'immunité dans le cadre de l'affaire Falcone, sur un trafic d'armes présumé vers l'Angola. M. Pasqua, candidat à l'élection présidentielle en France, fait l'objet d'une seconde demande, pour le financement présumé illégal de sa campagne européenne de 1999.

Le rapporteur, Vert régionaliste, Neil McCormick, avait proposé le rejet de la levée d'immunité. Il estime que « les demandes émanant des autorités judiciaires françaises sont trop imprécises ». « Il y a en plus un soupçon de fumes persequution (persécution politique), en raison de l'extrême médiatisation de l'affaire », a indiqué M. McCormick au *Monde*.

M. McCormick constate que si le procureur de la République « appuie la demande de contrôle judiciaire émanant des juges d'instruction, en soulignant la gravité et la nature des faits poursuivis », en revanche, « le procureur général estime qu'elle appelle des réserves », notamment parce qu'elle ne précise pas les pays dans lesquels les députés mis en examen se ver-

raient interdits de se rendre. Il note que la garde des sceaux « se borne à transmettre » la demande « sans commenter d'aucune manière » ces courriers contradictoires.

Une fois de plus, les Français, pourtant concernés par ce dossier, n'ont pas brillé par leur présence : seules Marie-France Garaud (non-inscrits), Nicole Fontaine (PPE, UDF) et Janelly Fourtoul (PPE, UDF) étaient présentes. A gauche, François Zimeray (PSE), Béatrice Patrie (PSE) et Alain Krivine (GUE) étaient absents. Alexandre Varaut (NI, ex-UEN) était absent. Le Parlement européen devrait se prononcer sur la question en séance plénière les 27 et 28 février à Bruxelles.

Rafaële Rivais

**R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E**

**PRÉFECTURE DES BOUCHES DU RHÔNE**  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
Bureau de l'administration générale et des expropriations

**PRÉFECTURE DU VAR**  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES  
Bureau de l'urbanisme et affaires foncières.

### AVIS D'ENQUÊTES

Menées, sur le territoire des communes de Marseille, La-Penne-sur-Huveaune, Aubagne et Saint-Cyr-sur-Mer, en vue de la réalisation, par la Société Nationale des Chemins de Fer et Réseau Ferré de France, des travaux d'augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire Marseille – Aubagne – Toulon, incluant notamment l'aménagement d'une troisième voie entre Marseille et Aubagne, la création d'un double évitement en gare de Saint-Cyr-sur-Mer, l'aménagement des gares existantes de la Pomme, Saint-Marcel, La-Penne-sur-Huveaune, Aubagne et Saint-Cyr-sur-Mer, la création de la gare nouvelle de la Barasse sur la commune de Marseille, ainsi que la suppression des passages à niveau n°1, 2 et 5 sur la commune de Marseille.

En application du Code de l'expropriation modifié par le décret n°85.453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n°83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, et du Code de l'urbanisme.

En exécution de l'arrêté n°2002-07 du 21 janvier 2002, il sera procédé sur le territoire des communes de Saint-Cyr-sur-Mer, Aubagne, La-Penne-sur-Huveaune et Marseille, en mairies de celles-ci et au siège de la Communauté Urbaine de Marseille Métropole à l'ouverture conjointe :  
– d'une enquête publique portant sur l'utilité publique du projet précité ;  
– d'une enquête portant sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées en résultant.

Ont été désignés comme membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Marseille : M. FAVILLA Georges, chef de section des Ponts et Chaussées en retraite, en qualité de président, M. BERTREUX Gérard, agent immobilier et aménageur foncier en qualité de titulaire, M. BRANELLEC Jacques, ingénieur atomique et ingénieur mécanicien de la marine en retraite, en qualité de titulaire, et Mme FERIAUD Elisabeth, conseiller technique et juridique DDE et DRTE en retraite, en qualité de suppléante.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commission d'enquête seront déposés en mairies de Saint-Cyr-sur-Mer, Aubagne, La-Penne-sur-Huveaune et Marseille, ainsi qu'au siège de la Communauté Urbaine de Marseille Métropole pendant 33 jours consécutifs du 18 février au 22 mars 2002 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance du lundi au vendredi :  
– ville de Marseille : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;  
– Communauté Urbaine Marseille Métropole : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45 ;  
– La-Penne-sur-Huveaune : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;  
– Aubagne : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;  
– Saint-Cyr-sur-Mer : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Et consigner ses observations sur les dits registres ou les adresser, par écrit, au président de la commission d'enquête en mairies des communes concernées et au siège de la Communauté Urbaine de Marseille Métropole.

Il en sera de même pour les observations qui seraient présentées par les chambres d'agriculture, chambres de métiers et chambres de commerce et d'industrie des Bouches-du-Rhône et du Var.

Les observations faites sur les opérations seront également reçues par les membres de la commission d'enquête qui se tiendront à cet effet, en mairie ou au siège de :  
– Marseille :  
• le 18 février de 13 h 30 à 16 h 30,  
• le 28 février de 9 h à 12 h,  
• le 22 mars de 13 h 30 à 16 h 30 ;  
– Communauté Urbaine Marseille Métropole :  
• le 18 février de 9 h à 12 h,  
• le 28 février de 13 h 30 à 16 h 30,  
• le 22 mars de 9 h à 12 h ;  
– La-Penne-sur-Huveaune :  
• le 20 février de 14 h à 17 h,  
• le 4 mars de 14 h à 17 h,  
• le 12 mars de 9 h à 12 h ;  
– Aubagne :  
• le 22 février de 14 h à 17 h,  
• le 6 mars de 9 h à 12 h,  
• le 15 mars de 14 h à 17 h ;  
– Saint-Cyr-sur-Mer :  
• le 25 février de 13 h 30 à 16 h 30,  
• le 8 mars de 9 h à 12 h,  
• le 18 mars de 13 h 30 à 16 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête relatifs à l'utilité publique du projet et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées seront, à l'issue des enquêtes, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, en mairies de Marseille, La-Penne-sur-Huveaune, Aubagne et Saint-Cyr-sur-Mer, au siège de la Communauté Urbaine de Marseille Métropole, ainsi qu'en préfecture des Bouches-du-Rhône et en préfecture du Var pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes.

Pourront être également consultés à la préfecture des Bouches-du-Rhône, jusqu'à l'achèvement de la procédure, outre les conclusions de la commission d'enquête, les dossiers d'enquête, les documents ou observations déposés au cours des enquêtes et les réponses du maître d'ouvrage à ces observations.

Les adresses des services intéressés sont les suivantes :  
– MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-MER – place Estienne-d'Orves 83270 SAINT CYR SUR MER ;  
– MAIRIE D'AUBAGNE – Service urbanisme – bd Marcel-Pagnol 13400 AUBAGNE ;  
– MAIRIE DE LA-PENNE-SUR-HUVEAUNE – 14, bd de la Gare 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE ;  
– MAIRIE DE MARSEILLE – Direction générale de l'urbanisme et de l'habitat  
2, rue François-Mireur 13001 MARSEILLE  
– COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE MÉTROPOLITAINNE – Les Docks Atrium 10.7 – 4<sup>e</sup> étage – 10, place de la Joliette 13002 MARSEILLE ;  
– PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE – Direction de l'administration générale – Bureau de l'administration générale et des expropriations – Bâtiment annexe – 11, rue Edmond-Rostand (4<sup>e</sup> étage, porte 410) – 13006 MARSEILLE, Adresse postale : boulevard Paul-Peytral 13282 MARSEILLE CEDEX 20 ;  
– PRÉFECTURE DU VAR – Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau de l'urbanisme et des affaires foncières – bd du 112<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie 83070 TOULON CEDEX.

Toulon le 21 janvier 2002  
pour le préfet et par délégation le secrétaire général  
Signé Jean-Luc NEVACHE

Marseille le 21 janvier 2002  
pour le préfet et par délégation le secrétaire général.  
Signé Emmanuel BERTHIER.

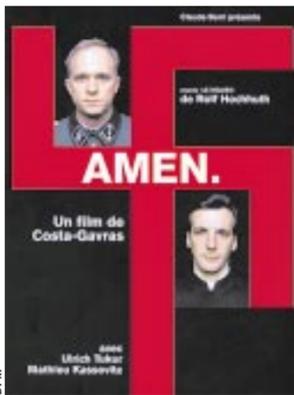
Pour copie conforme, par délégation l'adjoint au chef du bureau de l'administration générale et des expropriations.  
Frédéric SALVATORI.

## La justice examine la demande d'interdiction de l'affiche du film « Amen »

Des catholiques traditionalistes exigent le retrait de l'affiche du film de Costa-Gavras, qui fusionne la croix gammée et la croix chrétienne

**QUE FAUT-IL** voir dans l'affiche du dernier film de Costa-Gavras, *Amen*, en salles à partir du 27 février ? Un amalgame « insupportable et mercantile » entre la croix du Christ et la barbarie nazie ou une incitation à poursuivre le débat sur le silence de l'Église face aux crimes du III<sup>e</sup> Reich ? Dans l'hebdomadaire chrétien *La Vie* (du 23 février), 23 personnalités juives jugent « *malsain cet amalgame de l'emblème nazi avec un symbole religieux* ». En une semaine, la polémique soulevée par ces cinq lignes rouges sur fond noir s'est déplacée du Conseil permanent de l'épiscopat français, qui avait trouvé « odieuse » la superposition de la croix gammée sur la croix chrétienne, à la première chambre du tribunal de grande instance de Paris, où a été examinée en référé, mardi 19 février, la demande d'interdiction de l'affiche, formulée par une association de catholiques traditionalistes.

Créée et présidée par un membre du bureau politique du Front national, Bernard Anthony, l'Agrif (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française) se bat depuis quinze ans contre la pornographie et pour la défense des « valeurs menacées de notre civilisation ». C'est à ce dernier titre que M<sup>e</sup> Wallerand de Saint-Just a expliqué comment la « monstrueuse » affiche constituait une « diffamation à l'égard de tous les chrétiens » ainsi qu'une « offense gratuite et inutile aux sentiments religieux les plus respectables ». M<sup>e</sup> Jacques Trémollet de Villers enchaînait à son tour sur la « douleur injuste » de ces croyants, pour qui « la croix n'est pas seulement une image » : « ce que nous portons sur notre dos et prions à deux



genoux, matin et soir, vous venez l'insulter pour faire du fric », a-t-il lancé, hors de lui, à l'adresse du réalisateur et du concepteur de l'affiche, Oliviero Toscani, ancien publicitaire de Benetton.

Avec la même ardeur, les deux avocats de l'association se sont ensuite attaqués aux « accusations fausses et vigoureusement contestables » du film, qui met en cause le silence de la hiérarchie catholique lors de l'extermination des juifs : si le pape Pie XII s'est bien abstenu de « déclarations publiques extrêmement brutales », c'était pour éviter que « les persécutions contre les juifs ne redoublent dans toute l'Europe », détaille M<sup>e</sup> Wallerand de Saint-Just.

### UN DÉBAT HISTORIQUE

Aux yeux de M<sup>e</sup> Georges Kiejman, avocat du réalisateur et de sa société de production, la réalité historique « éclairée par des études récentes » est bien différente. « Le pape Pie XII a été très rapidement informé de l'étendue du désastre », assure-t-il, soulignant que certains

collaborateurs du pape ont préféré détruire leurs notes personnelles plutôt que de laisser connaître leur attitude à l'époque. La superposition des deux croix n'a, quant à elle, rien de nouveau : « Elle a existé de 1933 à 1945 sans que personne s'en émeuve », rappelle l'avocat. Avant d'être poursuivie en justice, l'affiche avait d'ailleurs reçu l'approbation de la ministre de la justice, Catherine Tasca.

Déplorant l'absence de représentants de la hiérarchie catholique à l'audience, le procureur de la République, Pascal Le Fur, a estimé pour sa part qu'il ne revenait pas au ministère public de trancher un débat historique. L'affiche ? « *Franchement, je ne me suis pas senti agressé* », confesse-t-il devant une salle bondée, avant de se prononcer contre son interdiction. « *A mon sens, poursuit-il, ceux qui devraient le plus se plaindre, ce sont les protestants, qui apparaissent d'une lâcheté absolue dans le film.* » Seul à n'avoir pas fait part de son sentiment, le président du tribunal, Jean-Claude Magendie, doit rendre son jugement jeudi 21 février.

Alexandre Garcia

## Patrice Alègre vacille devant la supplique de sa fille l'implorant de s'expliquer

Son ancienne compagne lui a transmis une lettre écrite par Anaïs, 12 ans



### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

C'est un petit carnet bleu que Cécile Chambert brandit en direction du box des accusés. En face, Patrice Alègre fixe, gêné, la mère de sa fille Anaïs. Au septième jour de son procès, mardi 19 février, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, l'accusé a dû, une nouvelle fois, écouter les suppliques de son ex-compagne qui lui sont reprochées. « *Je t'ai entendu l'autre jour dire que tu avais honte de ce que tu as fait*, dit-elle. *J'en suis contente, sinon, ça voudrait dire qu'il n'y a plus d'espoir. Maintenant, imagine que ta fille a grandi, elle est belle, elle a des hanches et tu apprends qu'elle a été tuée, qu'elle a subi des sévices, essaye de te l'imaginer et tu sauras ce que vivent les familles des victimes. Tu nous dit que tu ne te souviens pas, mais, si tu ne sais pas le dire, est-ce que tu peux l'écrire ?* »

La jeune femme montre à nouveau le carnet. « *C'est le père de Laure Mar-*

*tinet* - l'une des victimes présumées de Patrice Alègre - qui me l'a donné. *Pour ces gens malheureux et pour Anaïs qui pleure au téléphone, est-ce que tu peux le faire ?* » L'accusé interroge : « *Quand ?* » « *Ce soir, en entrant dans ta cellule. Si tu ne fais rien avant jeudi - jour du verdict -, je pense que ta fille ne voudra plus te revoir. Tu vas le faire ?* » Patrice Alègre promet : « *Je vais essayer.* » La greffière lui remet alors le carnet accompagné d'une lettre de sa fille Anaïs que Cécile Chambert a lue quelques minutes plus tôt.

### « FAIS-LE POUR MOI »

La lettre d'une fillette de 12 ans qui attend de son père, accusé des pires horreurs, qu'il s'explique enfin. « *Je regarde tous les jours les infos, on apprend de plus en plus de choses, écrit-elle. Bravo ! C'est de pire en pire, c'est horrible. De toutes façons, il ne te reste que moi. Tu dis que tu m'aimes, alors, je t'en prie, parle ! Fais-le pour moi et pour toutes les familles, ne les laisse pas souffrir comme ça. Malgré tout le mal que tu as fait, je ne sais pas pourquoi, mais je t'aime encore.* » Patrice Alègre se rassoit. Il paraît perdu dans ce vaste box où il est seul, hormis les deux CRS qui le sur-

veillent. Il semble se désintéresser pour un petit moment du cours de son procès. Il déplie la lettre et la lit attentivement.

En début d'audience déjà, il avait dû affronter les questions précises de M<sup>e</sup> Franck Aidan, avocat de la famille d'Isabelle Chicherie, la dernière de ses victimes présumées. La jeune femme, âgée de 31 ans, a été retrouvée morte, violée et victime d'abominables actes de torture, le 5 septembre 1997 dans son appartement incendié du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'avocat a décidé de ne pas brusquer l'accusé. Il s'approche du box pour tenter de recueillir ses confidences. Patrice Alègre consent quelques réponses succinctes. Pour le reste, et notamment pour les détails des faits, il répète qu'il ne se souvient pas. Alors, parviendra-t-il à coucher sur le papier les mots qu'il ne sait pas dire ? Alain Penin, l'un des psychologues qui l'a examiné, apporte un début de réponse. « *Quand je l'ai rencontré, il a eu le souci de s'exprimer sur sa vie, sa biographie et son caractère, mais il a eu beaucoup de mal à parler sur les faits. Je lui ai demandé de le faire par écrit. Sans davantage de résultat.* »

Acacio Pereira

## Prison ferme pour trois ex-élus du conseil général des Yvelines

LE TRIBUNAL correctionnel de Versailles a prononcé, mardi 19 février, des peines de 6 à 30 mois de prison ferme à l'encontre de trois anciens élus du Conseil général des Yvelines, impliqués dans un vaste réseau de corruption lié à la passation des marchés entre 1990 et 1995. L'ancien président du Conseil général Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD) a été condamné à 2 ans de prison, dont 18 mois avec sursis, et 50 000 euros d'amende. Jacques Lepout, président de la commission d'appel d'offres à l'époque, et Claude Dumond (UDF-FD), ancien vice-président du Conseil général et membre de cette commission, ont été condamnés à quatre ans de prison, dont 18 mois avec sursis, et 150 000 euros d'amende. Le tribunal a considéré qu'à cette époque, au sein du Conseil général, « les règles des marchés public n'avaient plus cours » et que « tous les échelons de décision étaient pervertis ».

## Unification du système d'évaluation des handicaps

ELISABETH GUIGOU, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, mardi 19 février, lors du colloque de l'Unesco sur l'accessibilité de la Ville aux handicapés, que le système d'évaluation des handicaps allait être unifié. Jusqu'à présent, les Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) fonctionnaient en deux sections : l'une, gérée par les Ddass (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), évaluait les handicaps et l'autre, confiée aux Directions départementales du travail et de l'emploi (DDTE), fixait les mesures compensatoires attribuées aux personnes handicapées. « *Unifier les Cotorep sous l'autorité du préfet, et en coordination avec les différents services concernés (Ddass, DDTE), permettra de simplifier le dispositif et de clarifier les compétences* », a précisé M<sup>me</sup> Guigou. Cette réforme était réclamée par les associations.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le tribunal de grande instance de Reims a condamné mardi 19 février deux organisateurs d'une rave-party à deux mois de prison avec sursis et à la confiscation de leur matériel de sonorisation pour « mise en danger d'autrui ». Gonzague Voituriez, 25 ans, et Jérôme Gosselet, 26 ans, avaient organisé une rave-party le 2 décembre 2001, dans une papeterie désaffectée de Courlandon (Marne), où s'étaient réunies 4000 personnes (*Le Monde* du 31 janvier 2002).

■ **L'académicien Jean-Marie Rouart, 58 ans, a été condamné** mardi 19 février à 9 000 euros d'amende par le tribunal correctionnel de Paris pour diffamation envers la famille de Ghislaine Marchal, pour un article paru dans *Le Figaro* du 26 juin 2001 et la préface de son livre dans lequel il défendait Omar Raddad (*Le Monde* du 10 janvier 2002).

■ **Le comédien Samy Naceri, poursuivi pour l'achat d'une dose d'héroïne, a été relaxé**, mardi 19 février, par la 14<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris. M. Naceri avait été condamné en 2001 pour injures et menaces envers une hôtesse de l'air.

■ **ACCIDENT** : quatre personnes sont mortes dans le crash d'un hélicoptère, en mission de secours, mardi 19 février, sur le domaine skiable de Flaine (Haute-Savoie). L'appareil s'est écrasé à quelques mètres d'un restaurant d'altitude.

■ **RELIGIONS** : le conseil permanent de la conférence des évêques de France appelle à ne pas réduire le débat politique « à une dénonciation des affaires, aux attaques sur les personnes, à la gestion de l'immédiat », dans une déclaration datée du 18 février. « *Même imparfaite, la démocratie est une chance offerte* », insistent les évêques qui demandent aux Français de participer au vote.

Elue Compagnie aérienne de l'année - Asie Centrale

Gagnez un voyage pour 2 personnes au Sri Lanka et aux Maldives !  
Pour participer : [www.srilankan.lk/amical](http://www.srilankan.lk/amical)

# Où pourriez-vous trouver une montagne les pieds dans l'eau ?



**Sri Lanka Maldives.** Lorsque vous aurez fini de contempler la vie sous-marine, essayez l'ascension des luxuriantes collines de théiers de Kandy. Le signe particulier de SriLankan Airlines ? Plusieurs séjours en un. Balades sur les plages de sable d'or des Maldives et Trekking à travers le Sri Lanka, une île aux multiples facettes... Des safaris dans la jungle, aux visites de vestiges archéologiques, en passant par la découverte de ses villes cosmopolites. Une vue impressionnante au-dessous et au-dessus du niveau de la mer.

Et si vous partiez pour des vacances inoubliables à bord du premier vol direct pour le Sri Lanka et les Maldives ?

Pour toute information, appelez SriLankan Airlines au 01 42 97 43 44 ou contactez votre agence de voyages.  
[www.srilankan.lk](http://www.srilankan.lk)  
[pardzul@srilankan.fr](mailto:pardzul@srilankan.fr)

Notre monde, c'est vous

**SriLankan Airlines**

\*Des gratuits sans obligation d'achat, valable du 01/02/02 au 30/04/02. Lots à gagner d'une valeur de 3 500 €. Tarifs : 2 billets d'avion A/R en classe affaires pour le Sri Lanka et les Maldives. Séjours de 7 ou 14 à 30 jours. Voyages soumis à conditions particulières. Pour plus d'informations consultez le règlement complet sur le site [www.srilankan.lk/amical](http://www.srilankan.lk/amical).

## DISPARITIONS

## José Ortega Spottorno

Le fondateur d'« El Pais »

JOSÉ ORTEGA SPOTTORNO est mort à Madrid, lundi 18 février, des suites d'un cancer à l'âge de 85 ans. Il avait été le fondateur, le 4 mai 1976, du quotidien *El Pais*, ce journal qui, à bien des égards, allait symboliser l'ouverture et le modernisme d'une jeune démocratie espagnole encore en devenir à l'époque.

Né le 13 novembre 1916 à Madrid, formé très tôt aux débats d'idées et au monde cosmopolite de la culture auquel son père, le grand philosophe espagnol José Ortega y Gasset, l'a initié, José Ortega Spottorno connaît durant la guerre civile une certaine forme d'exil en Suisse et à Paris. Ingénieur agronome de formation, il se lance, en 1963, en plein franquisme, dans l'aventure intellectuelle en relançant la revue *Revista de Occidente*, une revue de réflexion fondée justement par son père en 1923. Trois ans plus tard, José Ortega Spottorno s'engage avec succès dans son premier grand pari : créer dans l'Espagne de la censure et du non-dit une maison d'édition ouverte, intitulée Alianza Editorial, qui publiera aussi bien des livres interdits par le régime que des éditions de poche et d'accès facile pour tous publics.

## TENACE ET ENGAGÉ

Grâce à sa grande capacité à se mouvoir entre le monde des affaires et celui de la communication au sens large, son autre grand pari est, en 1972, avant la création propre-



GORKA LEJARRIGUI/EL PAIS

ment dite d'*El Pais* – le quotidien qu'il considérait comme son « quatrième enfant » –, celle du groupe fondateur qui appuiera le lancement du journal, la Promotora de Informaciones SA (Groupe Prisa), auquel il participe activement.

Editorialiste critique à succès, journaliste rigoureux – c'est lui qui rédigea les principes éthiques et idéologiques du journal – et même auteur d'essais et de romans, José Ortega Spottorno, homme réservé, tenace et engagé, avait participé à l'Assemblée constituante qui devait rétablir la démocratie dans son pays. Il s'était aussi beaucoup attaché à maintenir et revitaliser le souvenir de l'œuvre de son père et venait d'achever, quelques jours avant sa mort, une large saga familiale, *Los Ortega*, qui sera publiée prochainement.

Marie-Claude Decamps

## Ke Pauk

Dirigeant khmer rouge

KE VIN, DIT KE PAUK, l'un des chefs militaires et un des exécutants les plus brutaux de la politique de Pol Pot, est mort, vendredi 15 février, en Thaïlande, à l'âge de 68 ans, des suites d'un cancer du foie.

Originaire de Kompong Thom (centre du Cambodge), Ke Pauk figurait parmi la douzaine de dirigeants susceptibles d'être traduits en justice pour génocide et crimes contre l'humanité commis de 1975 à 1979, lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir. De 1970 à 1974, pendant la guerre contre le régime de Lon Nol appuyé par les Etats-Unis, il avait commandé l'insurrection dans le nord-est du pays. En

1974, il avait participé avec Ta Mok – autre chef de guerre accusé de massacres et emprisonné à Phnom Penh depuis 1999 –, à la prise d'Oudong, au nord de la capitale, au cours de laquelle des milliers de paysans avaient été tués.

Deux ans après la victoire khmère rouge de 1975, il avait été nommé chef militaire de la région centrale et chargé de purges, qui auraient fait plus de 100 000 victimes à partir de mai 1978 dans la zone Est. Lors de l'intervention militaire vietnamienne de 1978-1979, il s'était replié, aux côtés de Ta Mok, à Anlong Veng, dans l'extrême nord du pays, jusqu'à sa défection en 1998. Il avait alors été intégré au sein de forces armées royales parmi lesquelles il avait, lors de sa mort, le rang de général de division. Il passait le plus clair de son temps à Anlong Veng, où son corps sera incinéré. Youk Chhang, directeur du Centre de documentation du Cambodge, lequel a amassé des millions de documents sur les exactions des Khmers rouges, a estimé que Ke Pauk aurait été l'une des « figures les plus importantes » d'un éventuel procès de la direction khmère rouge.

Jean-Claude Pomonti

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Muriel et Vincent WARNERY, Julien et Raphaël, ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Cyril,

le 19 février 2002, à Düsseldorf (Allemagne).

Le docteur Adrien SIROS et madame, née Anne BEAUGRAND, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, le 11 février 2002.

## Anniversaires de naissance

– Dennevy. Saint-Maur. Jouy-le-Moutier. Brest.

20 février 2002.

Bienvenue dans la cour des grands !

Antoine, 20 février 1984.

Toute la famille te souhaite un bon anniversaire, bonheur et réussite, et t'embrasse.

– En ce jeudi 21 février 2002,

Angelina BENEYTON

fête ses quatre-vingts printemps.

Bon anniversaire de la part de tous ses enfants et petits-enfants : Dominique, Jacques et Julien BELLMANN, Micheline, Didier et Arnaud PAPEGUAY, Christian, Catherine, Thomas et Quentin BENEYTON, Catherine «Nénette» BENEYTON.

– Hallo,

Elsa,

aus Madrid, meine kleine Freundin.

Zu deinem Geburtstag sende ich dir meine besten Wünsche.

Viele Grüsse und Küsse.

Wolfgang.

– Souris, pour tes trente ans, tu es dans Le Monde ! Bon anniversaire,

Pascal.

Corinne et Lisa, qui t'aiment.

## Décès

– Suzanne Bonneton, Marc et Anne-Françoise Bonneton, Anaëlle, Domitille, Adeline, Marcelle Bonneton, ses enfants et petits-enfants, Jacqueline et Marcel Sagnard, leurs enfants et petits-enfants, Robert Plantier et sa famille, Armand Veron, ont le regret de faire part du décès de

Pierre BONNETON.

Un au-revoir lui sera dit le vendredi 22 février 2002, à 15 heures, au centre funéraire, 177, avenue Berthelot, à Lyon-7<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Rive-de-Gier, portail du haut, chemin de Benne, à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le conseil d'administration Et les membres du Comité des œuvres sociales de la Résistance (Cosor) font part, avec profonde émotion, de la disparition, le 14 février 2002, de

Mme Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ, membre du conseil d'administration du Cosor, résistante, déportée de la Résistance à Ravensbrück, grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance,

attachée à la Patrie, dévouée aux éprouvés de la précarité. (Le Monde du 16 février.)

– Françoise Gallais, son épouse, Christine, Eric, Marianne, ses enfants, Sa famille et ses amis, font part avec tristesse du décès de

Fernand GALLAIS, professeur honoraire de l'université Paul-Sabatier-Toulouse, membre de l'Institut,

survenu le 18 février 2002, à son domicile.

Ses obsèques auront lieu le 21 février, à 10 h 45, au temple, 51, chemin de Lafilaire, Toulouse.

Ni fleurs ni couronnes.

– Angers. Golbey (Vosges). Quimper.

M. Yves Golhen, son époux, Mme Jeanne Girard, sa mère, Marie, Anne, Elisabeth, ses filles, Antoine Chapon, Rémi Martin, ses petits-fils et leurs pères, Odile, sa sœur, Jean et François, ses frères, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse GOLHEN, née GIRARD,

survenu à l'âge de soixante-dix ans, le 15 février 2002.

La cérémonie religieuse, ainsi que l'inhumation, ont eu lieu dans l'intimité familiale.

30, rue de la Madeleine, 49000 Angers.

– Le Mémorial du Martyr juif inconnu, Le Centre de documentation juive contemporaine, M. Eric de Rothschild, son président, Le conseil d'administration, L'ensemble du personnel, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sara HALPERYN, bibliothécaire du CDJC depuis 1970.

Née en Allemagne, réfugiée en Palestine pendant la guerre, Mme Sara Halperyn s'est établie en France dans les années 1950. Elle intégrera le CDJC peu après, où elle a travaillé pendant plus de trente ans. Modeste, rigoureuse, disposant de connaissances incommensurables, elle a accueilli des générations de chercheurs, auprès desquels elle a toujours fait preuve de disponibilité, d'écoute et d'attention. Mme Halperyn a voué une partie de sa vie au CDJC, qu'elle a servi inlassablement et dont elle a marqué l'histoire.

Le Mémorial et le CDJC doivent beaucoup à Mme Halperyn et à la génération des fondateurs (Isaac Schneershon, Joseph Billig, Georges Wellers, Léon Poliakov), qui ont permis au CDJC d'exister en s'y engageant corps et âme, à une période où l'intérêt pour la Shoah était quasi inexistant.

Le CDJC lui rendra hommage le 21 mars 2002, à 18 h 30, dans ses locaux, 37, rue de Turenne, Paris-3<sup>e</sup>.

– Victoire Hamel, sa fille, Pierre et Charles Mazières, ses fils, Toute leur famille, ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Florence HAMEL, née BOLDIN,

le 17 février 2002, dans sa quarante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (Paris-16<sup>e</sup>), et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Pierre Mazières, 2, rue Boileau, 75016 Paris.

– Les obsèques de

Pierre JUDLIN,

décédé le 17 février 2002,

auront lieu le vendredi 22 février, à 14 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15<sup>e</sup>.

De la part des familles Brouillaud, Judlin, Loison, Reisser.

6, rue du Laos, 75015 Paris. 7, esplanade Follereau, 92130 Issy-les-Moulineaux.

– Dans toute sa vie militante, et en particulier en tant que président de la FNSEA,

Raymond LACOMBE

s'est battu pour valider la place et le rôle majeur du monde paysan dans la société française, mais aussi en Europe et dans le monde.

Cet homme de vraie conviction, qui disait si justement : « Pas de pays sans paysans », a été pendant près de dix ans président du conseil de l'INP-ENSAT (Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse). Il a tracé le chemin que l'Ecole suit avec enthousiasme, celui de former des ingénieurs humanistes qui aideront l'agriculture à occuper le territoire, à l'entretenir et à l'améliorer. (Le Monde du 19 février.)

– Retiers.

Mme Pierre-François Marlin, son épouse, M. Pierre-Bernard Marlin, son fils, Marie-Estelle et Christian Reynaud, Diane et Cyril Marlin, ses petits-enfants, Lucille, son arrière-petite-fille, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-François MARLIN, docteur en médecine, docteur en droit, chef de service honoraire au centre hospitalier de Laval,

survenu le 18 février 2002, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 février, à 15 heures, en l'église de Retiers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Sévinais, 35240 Retiers.

– Elle était sensible, délicate, forte et libre.

Jacqueline MARTIN, femme de théâtre,

nous a quittés, le dimanche 17 février 2002.

Elle a nourri nos vies.

– Le directeur, Les enseignants, Et les personnels de l'Ecole normale supérieure, lettres et sciences humaines (Lyon), ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marc NEGRIGNAT, maître de conférences à l'ENS lettres et sciences humaines, ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,

et s'associe à la douleur de sa famille.

– Dans l'espérance de la Résurrection,

Brigitte RIBADEAU DUMAS

a quitté les siens, le 18 février 2002, pour trouver la Paix.

De la part de François Ribadeau Dumas, son époux, Mme Marie-Louise Carré, sa mère, Nathalie et Francisque Gay, Georges Carreau, Manuela Carreau, Mathilde Ribadeau Dumas, ses enfants,

Camille et Julie, ses petits-enfants, M. et Mme César Carré, M. et Mme Jean-Pierre Carré, M. et Mme Roland Carré, M. et Mme Bruno Carré, ses frères et belles-sœurs, et leurs familles, Toute la famille, Et tous ceux qui l'ont entourée.

Ils se réuniront tous autour d'elle le jeudi 21 février, à 11 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20<sup>e</sup>, pour prier ensemble dans la certitude de l'au-revoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Brest.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. René PRIGENT, colonel (e.r.), chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques seront célébrées jeudi 21 février 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Brest.

De la part de ses enfants et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Francine Serman, son épouse, Pierre, Nadia et Romain, ses enfants, Benjamin et Clément, ses petits-fils, Blanche Thomot et Cécile Herzberg, ses sœurs, ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dixième année, de

Serge William SERMAN, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

La cérémonie funéraire aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, rue Rondeaux, Paris-20<sup>e</sup>, le jeudi 21 février 2002, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Elizabeth, Fabienne Vespérini et Dominique Bounioux-Vespérini, ses filles, Céline, Karine, Claire, Ingrid et Sarah, ses petites-filles, Jonathan, son arrière-petit-fils, Les familles Wollman et Marty, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Alice WOLLMAN,

survenu le 6 février 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

12, rue Olier, Paris-15<sup>e</sup>.

– Mme Roselyne Waldman-Zalc, sa fille, Et M. Simon Gitel, Mme Rose Kaplan, sa sœur, Martine et Serge Aouate, sa nièce et son neveu, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvie ZALC, née CZARNOBRODA,

survenu le 19 février 2002.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 février, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Anniversaires de décès

– Le 8 adar, il y a quinze ans,

Adolphe GOUGENHEIM.

Tous ceux qui t'ont connu, aimé, admiré, se souviennent.

– Il y a dix ans, le 21 février 1992, à Rouen, alors qu'il se rendait à son travail,

Marc THIERY, père d'un petit Thomas,

nous fut enlevé, à vingt-sept ans.

Tous les siens s'unissent pour évoquer la beauté de son regard et de son sourire, la force et la droiture de son amour.

Il est toujours près de nous.

## Soutenances de thèse

– Mme Elisabetta Limardo a soutenu avec succès, à Paris, le 18 février 2002, une thèse de doctorat intitulée : « Esther : motifs iconographiques chrétiens et juifs, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles », devant un jury composé de MM. Lepage (Ecole pratique des hautes études), président du jury, Nahon (EPHE), directeur de thèse, Guetta (Inalco), et de Mmes Parma (université de Gênes), Escamilla (Paris-X - Nanterre), Fellous (CNRS).

Elle a été déclarée digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAE

## Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde  
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT  
DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

\_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mn)

\*Le Monde\* (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Chantilly N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chantilly N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone : 01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

# En dix ans, plus de 20 000 emplois publics ont quitté Paris

La politique de déconcentration des grandes administrations engagée en 1991 par Edith Cresson s'est poursuivie depuis lors. Toutefois, dans le même temps, la capitale a accueilli autant de créations qu'il y a eu de délocalisations en province

DIX ANS auront suffi pour faire du vilain mot de « délocalisation » le symbole d'un changement profond des mentalités dans les rapports entre la capitale et le reste du pays. Alors qu'il avait fallu dix-sept ans pour que la direction et le personnel de Météo France acceptent de quitter Paris pour s'installer à Toulouse, rares sont maintenant les administrations et les entreprises publiques qui rechignent à s'éloigner des embarras parisiens pour une autre qualité de vie en région. Les déconcentrations d'emplois publics se poursuivent ainsi, bon an, mal an.

Pourtant, lorsque Edith Cresson, alors premier ministre de François Mitterrand, avait voulu, en 1991, mieux répartir sur le territoire les emplois des grandes administrations, jusque-là fortement concentrés dans les beaux quartiers parisiens des deux rives de la Seine, ce

fut un tollé. Ses mesures furent jugées alors « autoritaires ». Un Collectif contre les délocalisations, appuyé par la CGT, appelait à manifester dans Paris, en janvier 1992, pour dénoncer la « méthode annoncée » et le « manque de suivi et de concertation dans ce dossier ». Une polémique avait ainsi accompagné l'annonce du déménagement de l'Ecole nationale d'administration vers Strasbourg, si bien que l'ENA a fini par se partager entre Paris et la métropole alsacienne.

Ce volontarisme a cependant porté ses fruits : autant d'emplois ont été déconcentrés en dehors de Paris depuis 1991 que dans les trente années précédentes. Au 30 juin 2001, 22 214 postes avaient été effectivement transférés, et 5 750 étaient en cours de déménagement. L'objectif de 30 000 emplois publics fixé par le gouvernement

de M<sup>me</sup> Cresson a donc pratiquement été tenu. Les gouvernements suivants ont poursuivi cette politique, avec moins de remous, comme si l'idée de quitter la capitale n'était plus associée à celle d'aller vivre dans le désert. Ainsi, les comités interministériels d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), qui se réunissent chaque année, comportent-ils à chaque fois un volet « déconcentrations ».

Le dernier CIADT, à Limoges, en juillet 2001, présidé par Lionel Jospin, a lancé treize opérations nouvelles concernant environ 4 900 emplois. Elles se répartissent à parité entre Ile-de-France (Seine-Saint-Denis et ville nouvelle de Marne-la-Vallée) et les autres régions. Mais, le même jour, le gouvernement a dû rappeler avec fermeté l'engagement, pris en 1992, de transférer le Centre natio-

nal d'aménagement des structures et des exploitations agricoles (Cnasea) à Limoges. Cette décision, qui concerne 300 personnes, aujourd'hui installées à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), à proximité immédiate du 15<sup>e</sup> arrondissement parisien, avait été remise en question par le personnel et la direction de cet établissement, avec l'appui tacite du gouvernement d'Alain Juppé. Il faudra finalement attendre 2003 pour que le déménagement du Cnasea soit effectif.

## VOLONTÉ POLITIQUE

Le déblocage de ce transfert est également dû à l'engagement personnel d'Alain Rodet, maire (PS) de Limoges et rapporteur du budget du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement à l'Assemblée nationale : « C'est la preuve que le gouverne-

ment ne doit pas se contenter de faire respecter les engagements des équipes précédentes, mais qu'il doit aussi rappeler en permanence sa volonté de relancer cette politique de délocalisations », assure-t-il.

La décision, à ce même CIADT de Limoges, de rationaliser les organismes chargés de l'implantation des emplois publics a d'ailleurs montré, de façon certes peu spectaculaire, la volonté du gouvernement de poursuivre cette politique avec d'autres moyens. Un décret du 14 janvier et un arrêté du premier ministre en date du 6 février viennent de fusionner la Mission pour l'implantation territoriale des emplois publics, créée en 1991, et le Comité de décentralisation, mis en place dès 1955 pour toute implantation en Ile-de-France d'une surface de bureaux supérieure à 200 m<sup>2</sup>. Le nouveau Comité pour l'implantation territoriale des emplois publics (Citep), rattaché au ministère de l'aménagement du territoire et à celui de la réforme de l'Etat, se voit ainsi chargé d'une seule mission : celle de contrôler la création d'emplois publics, en incitant les administrations à quitter Paris, quitte à revenir sur certaines décisions, comme pour le projet abandonné de transfert de la Caisse des monuments historiques à Nevers.

Cette politique aura évité ce que Didier Petetin, président du Citep, qualifie de « développement monstrueux » de l'agglomération parisienne. Même si, au cours des dernières années, ont été créés à Paris autant d'emplois publics que le nombre de ceux qui ont été transférés en dehors de la capitale. L'administration centrale a gardé ses bonnes vieilles habitudes.

C. de C.

Christophe de Chenay

## Nouvelles critiques sur la gestion de l'eau en Bretagne

APRÈS deux années de travail, la Cour des comptes a rendu public, mercredi 20 février, un rapport sur la préservation de la ressource en eau face aux pollutions d'origine agricole en Bretagne. L'avant-projet avait été divulgué en décembre 2001 (*Le Monde* du 8 décembre 2001). Son contenu critique avait nourri le débat, début janvier, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi sur l'eau.

La Cour des comptes a analysé les programmes, pas moins de sept, mis en œuvre depuis 1993 et censés enrayer la dégradation des eaux dans la région. Ses conclusions sont sévères : le bilan de l'Etat est « très médiocre, voire catastrophique », selon Bernard Menasseyre, président de la 7<sup>e</sup> chambre, chargée de l'audit. Les 310 millions d'euros engagés dans les différents dispositifs, « qui ont été financés par les contribuables et les consommateurs et qui ont bénéficié en quasi-totalité aux agriculteurs », n'ont pas empêché l'aggravation de la pollution.

Les auditeurs se montrent circonspects sur l'efficacité des 473 millions d'euros supplémentaires qui devraient être dépensés dans la poursuite de ces programmes entre 2002 et 2006, sauf à infléchir considérablement la politique actuelle. Ils suggèrent d'appliquer le principe pollueur-payeur et de repenser le modèle de production agroalimentaire.

Sans réforme profonde, aux problèmes de la qualité de l'eau pourraient prochainement s'ajouter des risques de pénurie, des points de captage étant régulièrement fermés car déclarés impropres, la Cour des comptes estime que d'autres régions pourraient prochainement connaître les mêmes difficultés que la Bretagne.

## La double adresse de l'Ecole nationale des ponts et chaussées

POURQUOI a-t-il fallu quatorze ans à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC) pour transférer la quasi-totalité de ses activités de ses locaux historiques du cœur de Paris à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), située à seulement une demi-heure de RER du centre de la capitale ? C'est la question posée dans un des chapitres du dernier rapport annuel de la Cour des comptes (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> février). Les magistrats s'étonnent des coûteux atermoiements qui ont retardé, jusqu'en 1996, ce déménagement alors que l'ENPC était manifestement à l'étroit dans l'hôtel de Fleury, qu'elle occupe depuis un siècle rue des Saints-Pères, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. Et ils y voient l'illustration des « difficultés propres à la décentralisation des services administratifs de l'Etat ».

Aujourd'hui, dans les bâtiments ultramodernes de Champs-sur-Marne, qu'ils partagent avec les élèves de l'Ecole nationale des sciences

géographiques, aucun des mille étudiants de l'ENPC ne semble pourtant regretter ce transfert du Quartier latin vers la grande banlieue de l'Est parisien. Ils affirment au contraire avoir trouvé dans ces 35 000 m<sup>2</sup> de locaux lumineux, parcourus de coursives de verre et d'acier ouvertes sur un gigantesque patio intérieur, un espace et des équipements que les dirigeants de l'ENPC auraient été bien en peine de trouver dans le centre de Paris.

« Ce projet d'installation sur le pôle d'excellence de la cité Descartes de Marne-la-Vallée, qui regroupe de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avait été très bien accueilli par les dirigeants de notre établissement public », précise Pierre Veltz, directeur de l'ENPC, en réponse aux critiques de la Cour des comptes sur le « peu d'enthousiasme de l'ENPC à l'idée de devoir abandonner son implantation historique à Paris ».

Ce seraient en fait des problèmes budgétaires qui auraient retardé ce déménagement piloté par le ministère de l'équipement. Les déblocages tardifs des crédits nécessaires à ce transfert par le ministère de l'économie et des finances n'auraient jamais permis de respecter le calendrier et les budgets initiaux. Et le gouvernement a dû décider au dernier comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire, qui s'est tenu à Limoges en juillet 2001, de parachever ce transfert en installant, également à Champs-sur-Marne, le Laboratoire central des ponts et chaussées. Mais, contrairement au montage financier prévu au départ de l'opération par les pouvoirs publics, l'ENPC conserve l'hôtel de Fleury pour ses activités de formation continue... et ainsi une double adresse : l'une en Seine-et-Marne, et l'autre à Paris.

C. de C.

Christophe de Chenay



Organiser les Jeux Olympiques d'Hiver n'est pas un jeu. Ainsi, pour diffuser auprès des médias 12 millions de pages de résultats en temps réel et dans des délais records, les organisateurs font totalement confiance aux compétences de Xerox. Changez votre façon de voir.

WWW.XEROX.COM/PUB - 0800 10 11 12 - contact@fra.xerox.com

© 2002 XEROX CORPORATION. Tous droits réservés. Xerox et The Document Company sont des marques déposées de XEROX CORPORATION.

THE DOCUMENT COMPANY  
**XEROX**

## KESSEL,

**C**E fut comme un choc, une évidence. Lorsque, en 1956, il débarque pour la première fois à l'aéroport de Kaboul, après avoir survolé le pays dans un petit bimoteur, Kessel est bouleversé. L'heure pourtant n'est plus pour lui à l'attendrissement. Figure majeure de la presse française, le reporter baroudeur, qui approche de la soixantaine, en sait long sur la planète. Mais, de l'Afghanistan, il tombe amoureux, inexplicablement. « *L'emprise, le charme, l'envoûtement dont là-bas j'ai subi le pouvoir, tout de suite, entièrement et pour toujours, à quoi les attribuer ?* » Depuis longtemps déjà, l'imagination de « Jeff » Kessel galope sur ces contrées : « *Qui donc, dans son enfance, rêvant sur un atlas, n'a pas senti (...) le chant magique de noms que portent quelques villes, fleuves ou contrées ? Les noms-clés, les noms-songes. L'Afghanistan pour moi était l'un des plus exaltants.* »

Le petit garçon qu'il fut ne se contenta pas de compulsurer les livres dans la fièvre. De cette enfance, il garde le souvenir de caravanes afghanes bien réelles, même si surgies de la steppe ouzbeke comme d'un rêve, certains matins. D'origine lituanienne, ses parents avaient en effet décidé de quitter la région parisienne, où ils avaient immigré, pour rejoindre la famille maternelle installée sur les bords de l'Oural. 1905 à 1908 : avant un retour en France définitif, trois années de ravissement. A Orenbourg, où le grand-père Anton tient une sorte de supermarché pour nomades, le jeune Kessel observe, les yeux agrandis, les caravanes d'Asie centrale venues s'approvisionner. « *Cela s'inscrit dans les nerfs et dans l'inconscient* », confiera-t-il plus tard, brièvement.

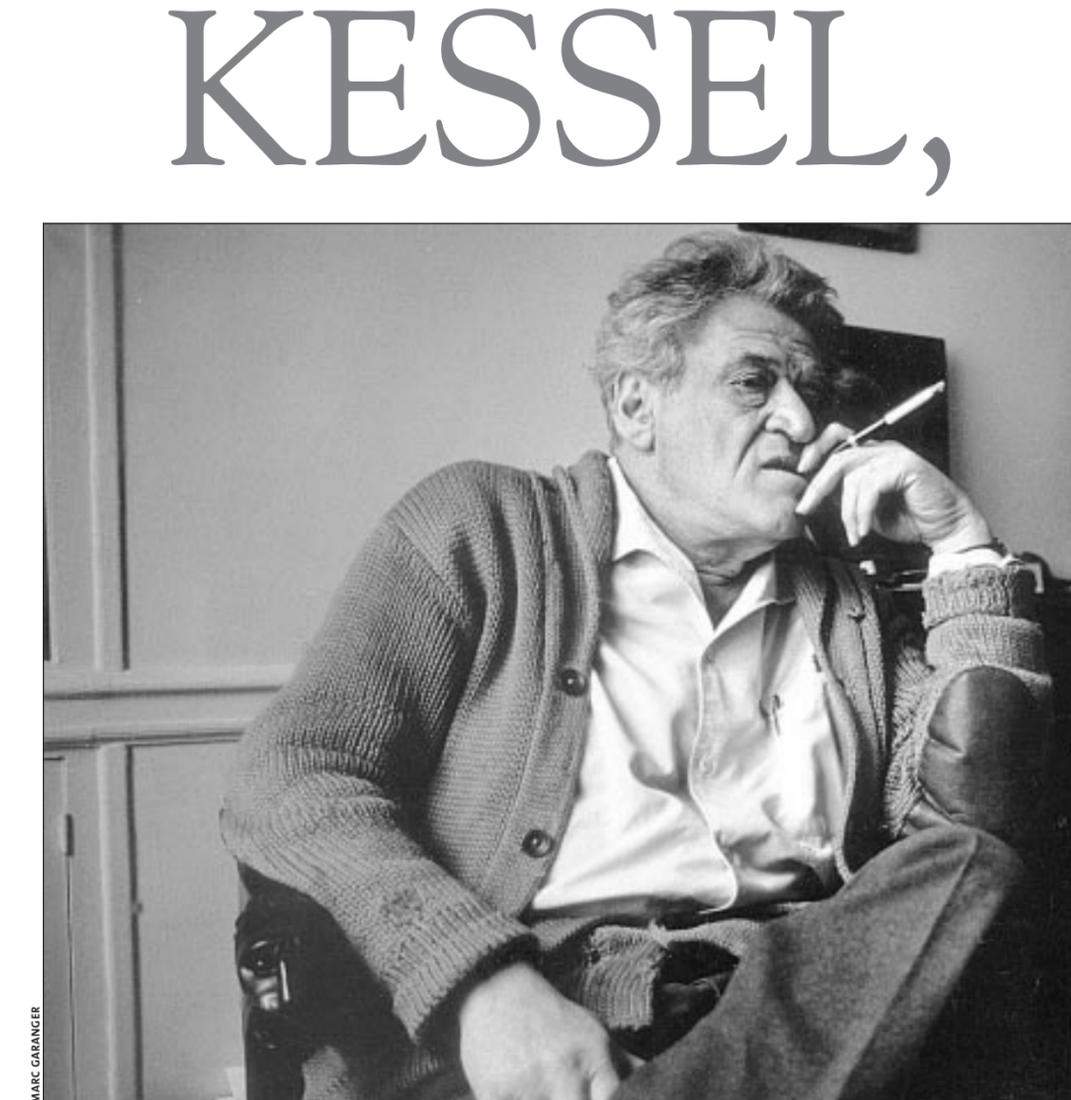
Le « Lion », comme on le surnomme, en gardera l'éternelle nostalgie. « *Il se mettait à pleurer et casser des verres sur la table dès qu'il entendait la moindre chanson russe* », se souvient son ami, l'écrivain Georges Walter. Or, voici qu'en 1956, comme un vent qui lui soufflerait au visage, cette ambiance lui revient inopinément en Afghanistan. La steppe de l'Amou-Daria, au nord du pays, n'est-elle pas toute semblable et contiguë à celle de l'Oural ?

A l'époque, l'âge d'or du grand reportage de presse écrite est révolu. La télévision l'a supplanté dans les foyers. Le temps est loin où, dans les années 1930, *Le Matin* donnait carte blanche en matière de notes de frais à son journaliste, lorsqu'il partait en reportage, assuré qu'en retour sa signature prestigieuse augmenterait le tirage. Cependant, le vieux « Lion » a gardé son appétit pour le monde. Son énergie est colossale. Pour entreprendre à nouveau une expédition qui le comble, Kessel se tourne pour la première fois vers le cinéma. « *Seul le documentaire permettait encore de courir des pays incertains* », note son biographe Yves Courrière dans *Joseph Kessel, ou sur la piste du Lion* (Plon).

Il consulte son carnet d'adresses et se tourne vers Georges de Beauregard pour la production, choisit le jeune cameraman au service cinématographique des armées Pierre Schoendoerffer comme réalisateur. La notoriété ne porte encore ni l'un ni l'autre (production d'*A bout de souffle* et du *Mépris* de Jean-Luc Godard pour le premier ; la réalisation, pour le second, de *La 317<sup>e</sup> Section* ou du *Crabe-Tambour*). Peu importe. Kessel parie sur eux. L'aventure est insensée – lui-même n'a aucune idée du scénario –, il ne l'en aime que davantage. Mais une chose est sûre : c'est en Afghanistan qu'ils iront. Combien, en Occident, en soupçonnent alors l'existence sur le globe ? « *Je le revois gambadant devant nous dans la steppe. Il avait grossi, s'était alourdi, se rappelle aujourd'hui Schoendoerffer, dont ce fut le premier film. Mais ses souvenirs lui remontaient comme des bouffées de joie. Il avait trouvé en Afghanistan sa pierre précieuse.* » Car c'est dans le nord du pays, dans la région de Maimana, proche de l'Ouzbékistan, que les mènent les besoins du tournage.

**A**Kaboul, où la petite équipe a atterri, Kessel a eu vent du retour d'un jeu équestre d'Asie centrale, le *bouzkachi*. « *Il n'y a pas très longtemps encore, il se jouait dans le Turkestan tout entier, qu'il fut russe, chinois ou afghan. Or, en Chine et en Russie, la tradition des joutes des steppes s'est éteinte* », écrit-il dans la série de reportages qu'il publie dans *France-Soir* en décembre 1957. Mais elle perdure dans le nord de l'Afghanistan, où les meilleurs cavaliers (les *tchopendoz*) montent les plus belles montures dressées à cet effet. Il s'agit, pour les équipes qui s'affrontent, d'arracher au sol la dépouille d'un bouc et, à force d'adresse, de rapidité et de ruse, de la déposer à l'autre bout du terrain. Il y va de l'orgueil et de la gloire : les coups les plus violents sont permis.

La ferveur que nourrissent les Afghans à son égard n'a guère d'équivalent. Le souverain Zaher Chah lui-même en raffole. Au point d'avoir décidé que désormais, le jour de son anniversaire, un *bouzkachi* royal aurait lieu à Kaboul. Kessel, qui entrevoit les cosaques d'Orenbourg derrière les cava-



MARC GARANGER

Joseph Kessel chez lui, à Paris, en 1966 (ci-dessus). Photo ci-dessous : l'écrivain au côté d'un cavalier joueur de « bouzkachi », dans un documentaire tourné par l'ORTF en 1967, « Voyage en Afghanistan ».

## UNE PASSION AFGHANE

**En 1956, l'auteur du « Lion » se rend en Afghanistan, où il tourne avec Pierre Schoendoerffer « La Passe du diable », un film qui annonce « Les Cavaliers », son dernier grand roman**



ORTF

liers afghans, tient son scénario. *La Passe du diable* (Canal+ Image international), premier film jamais réalisé en Afghanistan – à l'aide de deux Cameflex en location –, racontera donc la traversée du massif de l'Hindu Kuch par un enfant de Maimana, Rahim, décidé à rejoindre la capitale où son frère aîné doit courir le premier *bouzkachi* royal. Pour l'équipe, c'est l'occasion de multiplier cartes postales et vues panoramiques : tombeau d'Ali à Mazar-e-Charif, joueurs de luth, combats de boucs..., le film en est le dépliant touristique. Zaher Chah, ravi de l'entreprise des Français, se met en quatre pour leur faciliter la tâche. Il aide à trouver les figurants. Une seule requête le plonge dans l'embarras : « *Nous aimerions aussi des femmes pour égayer le film, juste une seconde...* » La réponse est sans appel : « *Là, je n'ai aucune autorité. Arrangez-vous vous-mêmes.* » *La Passe du diable* fera sans.

Curieux destin de ce film, qui, malgré l'enthousiasme qui l'a porté, passera inaperçu du public : sa sortie en salles, en mai 1958, fut occultée par la guerre d'Algérie. Et lorsque, dix ans plus tard, Kessel lui donnera une

seconde chance, c'est le cinéma parisien Le Publicis qui brûle le soir de sa projection ! *Les Cavaliers* (Gallimard) – dont *La Passe du diable* fut l'esquisse – connurent en revanche un succès immédiat. Publié en 1967, c'est le dernier grand roman de Joseph Kessel. Le

de Nice. *Lui qui écrivait ses romans en quelques semaines a apporté tous ses soins à celui-ci, tissé de descriptions foisonnantes, animé d'un souffle épique.* »

Assis à sa table de granit, dans la maison du Four à chaud, à Avernes, « Jeff » souffrit

« Je le revois gambadant devant nous dans la steppe. Il avait grossi, s'était alourdi, mais ses souvenirs lui remontaient comme des bouffées de joie. Il avait trouvé en Afghanistan sa pierre précieuse »

PIERRE SCHOENDOERFFER

seul, sur les quatre-vingt-cinq livres qu'il écrivit, auquel il consacra, d'avril 1961 à octobre 1966, cinq années de son existence. « *Ce qui est en soi assez extraordinaire, insiste Alain Tassel, spécialiste de l'œuvre et maître de conférences à l'université arts et sciences*

sur « le plus kessélien de ses romans ». Autour de lui, décrit Georges Walter, « de petits bouts d'Afghanistan, objets d'art populaire, couvertures, et, bien sûr, sa cravache de tchopendoz accrochée au mur » l'encourageaient. A défaut, le Cogitum (un accélé-

rateur des fonctions cérébrales) y suppléait. Au final, *Les Cavaliers* sera encore le seul de ses livres dont, « *lui qui n'avait que peu d'estime pour ce qu'il écrivait* », il sera vraiment fier. « *A travers Les Cavaliers, j'ai écrit mon testament* », glissera-t-il à l'oreille d'Yves Courrière. L'écrivain-journaliste s'y livrait à une synthèse de lui-même : il y était à la fois Ouzro et Toursène, les deux héros principaux, fils et père rivaux dans leur fierté de *tchopendoz* ; à la fois le jeune arrogant défiant constamment ses limites – qu'il avait été – et le vieillard se refusant à abdiquer – qu'il était devenu. C'est en Afghanistan, pays qui lui allait comme un gant, qu'il avait choisi d'inscrire le bilan de sa vie.

**L**ES *Cavaliers*, fresque grandiose de la veine du *Lion* ou de *Fortune carrée*, signent la maturation du style et de l'homme. L'œuvre devait devenir le bréviaire de tous ceux qui, pendant les années de l'invasion soviétique, se mobilisèrent pour l'Afghanistan. Dans leur sac, le roman était glissé à coup sûr. Cet été 1967 en tout cas, on se l'arrache à Paris. A Kaboul aussi, où Zaher Chah, sa cour et l'intelligentsia l'adoptent pour livre de chevet. « *Le roi était fou de joie du résultat, il en savait infiniment gré à Kessel* », se rappelle Michel Colomès, aujourd'hui directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Le Point*. Jeune journaliste à l'ORTF à l'époque, ce dernier avait, avec Igor Barrère, proposé au vieux « Lion » de les accompagner dans les contrées les plus rudes d'Afghanistan (le désert du Sud-Ouest et le pays pachtou), pour dresser de lui un portrait vivant. « *Alors ça ! Alors là ! J'arrange tout de suite un truc avec Zaher Chah !* », s'était écrié le récent académicien. A 69 ans, Jeff Kessel ressentait comme hier des fourmis dans les jambes à l'idée de retrouver « son Afghanistan ».

En mai 1967, il atterrit donc une seconde fois à Kaboul. Le grand reporter ne se doute pas qu'il vit sa dernière aventure. Il ne s'attend pas davantage à la fête que lui réserveront les Afghans, auprès desquels, témoigne Colomès, « *il est devenu extraordinairement populaire* ». Partout la foule se presse et l'acclame, les moudjahidins tirent des salves de leurs fusils, des danses sont improvisées, des parades organisées. On l'appelle « *le prophète de l'Afghanistan* ». « *Dites-leur que nous sommes enchantés !* », répète à son interprète Kessel, qui s'épuise en signes de gratitude. De cette équipée triomphale, il gardera le souvenir d'une « *espèce de chevauchée fantastique* », d'une « *grande fresque de rêve* ». Dans *Voyage en Afghanistan*, diffusé sur l'ORTF en novembre 1967, il s'émeut : « *Comment ne pas remercier le ciel quand il vous fait de pareils cadeaux ?* »

Élegant, portant pantalon de cotonnade blanche et chemisette de lin bleu, porte-cigarettes au coin des lèvres, le reporter retraité y est saisi dans son insatiable curiosité pour cette terre : Kessel assis à l'avant d'une Land Rover, avide du désert, des caravanes croisées ; Kessel sous la tente, une fois la nuit tombée, contant sans fin des histoires locales à la lueur d'une lampe-tempête ; Kessel pressant de questions un vieil Afghani, affalé à l'ombre d'une *tchaikhana* – bistrot local où l'on boit exclusivement du thé. Le penchant immodéré pour l'alcool du journaliste le contraignit ici à des ruses de Sioux. « *Nous nous demandions ce que pouvait bien contenir l'attaché-case qu'il trimbalait depuis Kaboul, se remémore Michel Colomès. Nous eûmes la réponse une nuit que nous dûmes passer dans le désert. Il l'ouvrit. Dedans, un stock de flasques de whisky et de boîtes de cigares.* »

*Voyage en Afghanistan* dévoile un vieil Harpagon, le visage gris de poussière, pris de mimiques de satisfaction devant son trésor. « *Nous n'avions plus qu'à trinquer sous le regard dédaigneux de nos guides...* » Ce sera bien le seul sujet qui fâche, avec les « *frères* » afghans : « *La noble sauvagerie de ces gens, leur passion de l'indépendance ; la fierté d'un peuple pauvre mais qui ne mendie pas, son courage, son hospitalité...*, autant de qualités proprement kesséliennes », égrène Alain Tassel. « *Mes deux divinités principales, confie le vieux « Lion » dans le reportage de l'ORTF, c'est la beauté de la Terre et c'est l'amitié des hommes. (...) Et, parmi eux, ceux que j'aime le mieux sont les gens simples (...), qui ont le sens de la vie. Parce qu'il y a en eux la violence, la passion, tous les éléments primitifs de l'homme dont nous nous éloignons de plus en plus, et qui, à moi, me manquent terriblement.* »

Journaliste toujours, Kessel a cherché à les faire connaître intimement, à travers le scénario de *La Passe du diable* comme l'écriture « ethnologique » des *Cavaliers*. « *Tout le contraire d'un romancier de cabinet, il se voulait le porte-parole d'un peuple, avait le souci de revaloriser un pays qu'ignorait l'Occident* », appuie Alain Tassel. Aussi n'en voyait-il que plus amèrement la pureté de son joyau s'altérer. « *Je mesure les changements énormes survenus entre chacun de mes voyages en quelques années. Le mouvement était fatal, inexorable. Le monde change, mais ici, on avait le sentiment d'une espèce de pérennité. Et je me penche sur ce pays avec une tendresse redoublée.* »

Lorraine Rossignol

## Deux ans après, Haider ou la stratégie de la tension

LES JUGES et procureurs d'un pays de l'Union européenne dénoncent les « attaques de démagogues irresponsables contre l'indépendance de la justice » et organisent - c'était lundi 18 février - un débat public sur les menaces qui guettent l'Etat de droit : nous ne sommes pas en Italie, où le bras de fer entre Silvio Berlusconi et la magistrature a défrayé la chronique, mais en Autriche, où la présidente de l'Association des juges redoute une « situation à l'italienne ».

Deux ans après la levée de boucliers qui avait accueilli, dans le reste de l'Union, l'entrée au gouvernement autrichien d'un parti populiste de droite, le FPÖ, héritier en ligne directe du nazisme, il n'est pas superflu d'observer ce qui se passe en Autriche, même si les dirigeants de Bruxelles sont beaucoup plus attentifs aux difficultés que peut créer une Italie dirigée par Silvio Berlusconi qu'aux foudres d'un Jörg Haider. Non sans raison : à la différence du chef de Forza Italia, l'homme fort du Parti libéral autrichien, s'il dispose d'une confortable fortune, n'est pas un multimilliardaire à la tête d'un empire médiatique.

Il n'exerce pas le pouvoir au niveau national, parce qu'il en a été empêché par le sursaut moral exprimé dans les sanctions européennes, mais aussi parce qu'il peut ainsi pratiquer à loisir une politique d'opposition contre le gouvernement où il a placé ses amis. Lundi encore, trois jours après avoir claironné son retrait « définitif », il a fait nommer au gouvernement l'un de ses intimes.

## VERDICT « CARNAVALESQUE »

Alors que, face à M. Berlusconi, ses pairs européens se retrouvent en première ligne, ils abandonnent volontiers au chancelier Wolfgang Schäussel - qui, après tout, l'a bien cherché - le soin de se collecter avec M. Haider. Or, deux ans plus tard, l'ex-« ennemi public numéro un » de l'Europe ne s'est toujours pas laissé neutraliser par ses alliés conservateurs de l'ÖVP, et met ses pulsions caractérielles au service d'une stratégie presque permanente de la tension. Sa récente rencontre avec le dictateur Saddam Hussein lui a permis d'adopter sa posture favorite : celle du rebelle qui ose défier les puissants, en l'occurrence rien de moins que les Etats-Unis. Il s'est attiré ainsi des sympathies dans le monde arabo-musulman, où ce coup d'éclat vaut un appel de fonds au profit des caisses du FPÖ.

Le soir même de son retour de Bagdad, il s'en prenait à nouveau à sa cible privilégiée depuis deux mois : le président de la Cour consti-

tutionnelle, Ludwig Adamovich, proche des conservateurs. « Quand on porte un nom pareil, a lancé Haider à son public, il ne faut pas s'étonner si on vous demande votre permis de séjour ! » Cette tirade couplant la xénophobie à la peur spécifique de l'influence slave (M. Adamovich est d'origine croate) n'était que le point d'orgue d'une série d'attaques déstabilisatrices. Gouverneur du Land de Carinthie, où il se flattait d'appliquer une politique favorable à la minorité slovène, M. Haider a pris comme un casus belli une décision de la Cour, en décembre, préconisant des panneaux de signalisation bilingues dans les agglomérations comptant 10 % de Slovènes, contre 25 % selon la réglementation en vigueur, déjà très mal appliquée, à cause des résistances de la majorité germanophone.

Annonçant qu'il n'appliquerait pas ce verdict « carnavalesque », qu'il veut soumettre à un référendum dans sa province, le tribun populiste a réclamé la démission de M. Adamovich, avant de mettre en doute l'intégrité des magistrats de

la Cour constitutionnelle, selon lui « politiquement corrompus », et « larves loin de la réalité, qui ignorent ce que pense mon peuple ». Dans la foulée, il a aussi demandé la démission du chef du groupe parlementaire de l'ÖVP, Andreas Khol, qui, il y a dix ans, avait suggéré aux militants slovènes de rouler trop vite dans les agglomérations dépourvues de panneaux bilingues, afin de porter le débat devant les tribunaux. Il est vrai qu'à l'époque M. Khol n'était pas encore l'un des principaux architectes de la coalition avec le FPÖ, et qualifiait l'idéologie de Haider de « préfasciste ».

Le rédacteur en chef du quotidien conservateur *Die Presse*, Andreas Unterberger, un ferme pilier, dès la première heure, de l'alliance avec les « bleus », en a été ébranlé : dans un article publié à la mi-janvier, il parlait carrément de « fascisme » et allait jusqu'à évoquer une mise hors la loi du FPÖ - de façon toute rhétorique puisque la loi autrichienne, à la différence de l'allemande, ne prévoit pas une telle procédure. « Il faut voir si Haider passera aux

actes, et refusera d'obéir à la décision de la Cour constitutionnelle », a ensuite déclaré au Monde M. Unterberger, de plus en plus inquiet, mais qui semble résigné, comme les dirigeants de l'ÖVP, à boire jusqu'à la lie l'amère potion haiderienne.

Jörg Haider a abandonné son projet trop voyant d'une « Troisième République » où la démocratie plébiscitaire se substituerait à la démocratie parlementaire, où le chancelier-président serait élu au suffrage universel : la Constitution autrichienne, expliquait-il dès 1995, « contient tous les moyens légaux qui rendent possible une révolution démocratique sans violence ». L'agression verbale, les coups de théâtre, la pression constante exercée sur ses alliés comme sur ses adversaires sont ses armes favorites, et il n'est bien sûr pas anodin de le voir s'attaquer aux gardiens de la Constitution.

Bruxelles peut se rassurer en constatant que M. Schäussel a su préserver jusqu'aujourd'hui l'essentiel : la construction de l'Europe. Le FPÖ a dû rengainer sa menace d'un veto à l'adhésion de la République tchèque à cause du différend sur la centrale nucléaire de Temelin. Mais cette fermeté a un prix. Deux exemples récents, l'un sur le terrain des droits de l'homme, l'autre sur celui de l'économie : l'ÖVP a dû accepter un projet d'« intégration » des immigrés à caractère répressif (il prévoit des sanctions contre les travailleurs étrangers qui refuseraient d'apprendre l'allemand) ; et l'axe « écolo-nationaliste » qui s'était mobilisé contre Temelin a fait capoter, contre la volonté de M. Schäussel, le mariage entre le géant allemand de l'énergie E.ON et la compagnie autrichienne d'électricité, au motif qu'E.ON, qui utilise aussi le nucléaire, allait s'approprier l'eau pure des Alpes autrichiennes. Dans les deux cas, l'ouverture libérale que professe l'ÖVP a été sacrifiée pour apaiser ses partenaires.

Ce travail d'usure restera-t-il sans conséquence sur le reste de l'Union ? Au lendemain du coup de force de M. Berlusconi, qui a imposé le post-fasciste Gianfranco Fini à la Convention européenne, le quotidien viennois *Standard* soulignait à quel point il serait nécessaire de « réfléchir à des règles claires d'intervention dans les affaires intérieures des pays membres », mais combien l'Union semble paralysée par le « traumatisme autrichien ». Pourtant, entre le coup de masse des sanctions et une indifférence qui confine au laisser-faire, on finira peut-être par trouver la juste mesure.

Joëlle Stolz

## Les gens PAR KERLEROUX



## Les maires contre les conseils de quartier

VINGT ANS après les lois Defferre-Mauroy, la décentralisation reste l'affaire des élus. Au lieu d'être un acteur de la vie locale, le citoyen n'est encore qu'un simple usager dans sa commune. Le débat parlementaire sur la loi dite de « démocratie de proximité », adoptée définitivement mercredi 13 février, a montré la farouche résistance des maires à l'idée d'une plus grande participation des habitants à la vie de leur cité.

Mais « Faites donc confiance aux maires ! », s'était crié, en plein examen de la loi, en janvier, Philippe Darniche, sénateur (non-inscrit) de Vendée, maire de Mouilleron-le-Captif (3 500 habitants) à l'adresse de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, auteur du texte. Cet appel de détresse allait bien au-delà d'un effet de manches. Tel un chouan contre un sans-culotte, le sénateur partait au combat, ce jour-là, contre la création « obligatoire » de conseils de quartier dans les villes de 20 000 habitants, disposition-phare du projet Vaillant, inspirée du rapport Mauroy sur la décentralisation.

Les sénateurs, parmi lesquels 131 sont maires et 198 conseillers municipaux, mais aussi bon nombre de députés ont couvert les conseils de quartier de tous les vices, parfois non sans raisons : caisses de résonance des intérêts catégoriels, désertés par les jeunes, phagocytés par les retraités et commerçants, cénacles dévoyés et noyés par des « minorités agissantes » quand ils ne sont pas des courroies de transmission du maire... Ce tableau apocalyptique de la démocratie locale se termi-

nait par une apologie du « suffrage universel comme seule source du pouvoir dans notre régime républicain ».

Face aux dangers de la « démocratie participative », les élus se sont donc faits les chantres de la « démocratie représentative ». En puissant lobby communal, l'Association des maires de France avait forgé la ligne qui consistait à défendre les élus, « seuls qualifiés pour apprécier l'intérêt général et prendre les mesures nécessaires pour les faire prévaloir ».

## « MICRO - PORTO ALEGRE »

L'abstention record aux dernières municipales aurait pourtant dû conduire les parlementaires à davantage de modestie. Car l'abstention qui délégitimise se double d'une nouvelle exigence citoyenne. La percée des listes associatives sur le modèle des Motivé-e-s à Toulouse ou à Rennes ont symbolisé le besoin d'expression des habitants, mais en marge des cadres classiques. Les micro-mobilisations qui se font jour, dans les villes, autour d'un projet urbain ou d'une enquête d'utilité publique montrent l'intérêt des habitants pour leur cadre de vie, leur destin collectif. Et ces « micro - Porto Alegre » locaux, selon l'expression d'un élu régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur échappent très souvent au contrôle des élus.

Certes, à Amiens, à La Roche-sur-Yon, à Marseille et dans bon nombre de grandes villes, la démocratie de quartier existe depuis longtemps. A Toulouse, Philippe Douste-Blazy, nouveau maire (UDF), a relancé les structures participatives. A Lille, Martine Aubry (PS) a rénové la for-

mule des conseils de quartier en créant des « forums citoyens ». Mais les édiles, autocrates, sont loin d'avoir disparu. Beaucoup, dans les petites communes, se considèrent encore comme propriétaires de la mairie.

La loi Vaillant, repêchée dans les cartons de Matignon au lendemain du mauvais score de la gauche aux municipales, devait faire sauter les verrous des fortresses communales. Le réflexe défensif a fait échouer le projet initial. La nouvelle loi, passée à la moulinette du Sénat et de l'Assemblée, a remonté à 80 000 habitants le seuil de création de conseils de quartier « obligatoires », soit une cinquantaine de villes pour un total de 10 millions d'habitants. Les autres sont libres de toutes contraintes.

L'acharnement du Parlement contre cette réforme n'est pas à mettre sur le compte du simple sursaut corporatiste. Il traduit une peur. Pour la première fois depuis que l'institution communale a été renforcée par les lois de décentralisation de 1982, les édiles pressentent, aujourd'hui, le danger qui les menace. La révolution intercommunale, en marche depuis 1999, les dépouille de prérogatives importantes. Développement économique, voirie, gestion des déchets, transports, urbanisme leur échappent en tout ou partie. Le poids qu'acquiert les intercommunalités et l'argent qu'elles brassent impliqueraient qu'elles soient soumises au contrôle des citoyens. Et donc élues au suffrage universel direct. Ce qui créerait à côté du maire une légitimité démo-

cratique nouvelle et concurrente. Le gouvernement a laissé passer dans la loi Vaillant un amendement du député socialiste du Nord, Bernard Roman, prévoyant une telle réforme à l'échéance de 2007. Entre les conseils de quartier et l'élection directe des intercommunalités, les parlementaires se sont alors sentis pris en tenaille. Ils ont eu raison de l'amendement Roman.

Mais les élus pourront-ils longtemps s'opposer à cette demande de démocratie urbaine ? En se retranchant derrière le fronton de la mairie comme unique garant de l'intérêt général, ils risquent au contraire d'aiguiser les frustrations de la population. En n'étant conviés qu'à élire le maire, les habitants réaliseront, un jour ou l'autre, que ce choix n'est plus à lui seul suffisant ni déterminant pour infléchir les grandes décisions qui concernent leur vie quotidienne, devenues entre-temps du ressort de l'agglomération. Ils s'abstiendront davantage encore. Tout en réclamant toujours plus de conseils de quartier intercommunaux.

Mercredi 20 février, un sondage devrait être dévoilé devant Lionel Jospin et Alain Juppé, lors de la II<sup>e</sup> Conférence des villes, organisée à Paris par différentes associations de maires. Réalisé par la Sofres du 8 au 9 février auprès de 1 000 personnes, il indique que 51 % de personnes interrogées sont favorables à l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires. Les élus se retrouvent en porte à faux.

Béatrice Jérôme

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Consensus sécuritaire

IL EST parfaitement légitime que la question de la sécurité soit au centre de la campagne électorale. Il serait certes regrettable qu'elle occupe la totalité du terrain et qu'elle masque les autres enjeux. Mais que le président de la République, devenu officiellement candidat au renouvellement de son mandat, mette l'accent, d'entrée de jeu, sur l'augmentation de la délinquance n'est pas seulement de bonne guerre dans la perspective de son duel avec Lionel Jospin, c'est aussi une manière de répondre aux inquiétudes des Français et de rappeler que « la sûreté » est l'un des « droits naturels et imprescriptibles de l'homme », selon les termes mêmes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Non, ce qui pose problème, c'est que ce thème ne donne pas lieu à un véritable débat, c'est-à-dire à un échange d'opinions contradictoires, de propositions alternatives, d'analyses divergentes. La réaction de la gauche aux déclarations de Jacques Chirac sur la sécurité, mardi 19 février à Garges-lès-Gonesse, montre en effet que rien, ou presque, n'oppose sur ce sujet les amis du président de la République à ceux du premier ministre, que les socialistes tiennent à peu près le même discours que les conservateurs, bref qu'entre la droite et la gauche il y a un quasi-consensus sur les réponses à apporter à la montée de l'insécurité.

Sans doute serait-il injuste de réduire la politique préconisée par Jacques Chirac au « tout-sécuritaire ». Le chef de l'Etat n'a pas manqué de rappeler que « nul ne peut espérer

venir à bout de l'insécurité sans prendre en compte le phénomène dans toutes ses dimensions économiques, sociales et éducatives » et que, « pour être efficace, une politique de sécurité doit s'inscrire dans un cadre global, garantir à tous l'égalité des chances et rechercher en permanence la justice ».

Il reste que les solutions avancées par le président de la République, une fois payé le tribut obligé au rôle de la famille, de la commune et de l'école, reviennent à accroître la répression, au nom de deux impératifs : « mobiliser l'ensemble des forces de sécurité » et « mettre fin à l'impunité ». Julien Dray, l'un de ceux qui, au PS, tentent de faire entendre une autre voix, n'a pas tort de dénoncer « une logique du tout-carcéral ».

De la gauche on pouvait attendre une approche différente de celle que défend Jacques Chirac. Mais, plutôt que d'opposer leur propre logique à celle de la droite, la plupart des dirigeants socialistes crient, comme Jean-Pierre Chevènement, au plagiat, reprochant au chef de l'Etat de reprendre leurs idées et de copier leurs discours, comme s'ils étaient incapables d'imaginer autre chose. Or, ce qui apparaît clairement, c'est que ces idées, ces discours, ont échoué et que ni la droite ni la gauche n'ont su venir à bout de la petite et moyenne délinquance, celle qui progresse fortement.

La lutte contre l'insécurité est une affaire difficile, qui ne souffre ni la démagogie ni les simplifications. Elle appelle une réflexion globale qui, pour le moment, semble en jachère, à droite comme à gauche.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombari  
Directoire : Jean-Marie Colombari ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

## Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

## Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

## Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

## Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

## www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombari. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIFS

JOURNAUX GRATUITS. René Gérard est directeur de la rédaction de *La Provence* et, à ce titre, responsable du gratuit *Marseille-Plus*, et non rédacteur en chef de ce dernier titre, comme nous l'avons écrit dans notre article sur les quotidiens gratuits d'information (*Le Monde* du 19 février). Par ailleurs, FO, et non la CGT, est largement majoritaire parmi les ouvriers du Livre de *La Provence*.

FERNAND BRAUDEL. Dans notre article « Gènes ou le festin de pierre » (*Le Monde* du 7 février), la citation de Fernand Braudel était erronée. Il fallait lire : « Cette extraordinaire aris-

tocratie financière dévorant le monde, c'est la plus grande aventure urbaine du XVI<sup>e</sup> siècle. Gènes semble alors la ville des miracles » (Armand Colin, 1982, tome 1, p. 314).

VALÉRY GISCARD D'ESTAING. Ce n'est pas Pascale Clark, comme nous l'écrivions, mais la journaliste Christine Masson qui a réalisé l'entretien avec Valéry Giscard d'Estaing dans le cadre du lancement du film de Raymond Depardon (1974, *une partie de campagne*), diffusé mercredi soir 20 février sur Arte (*Le Monde* du 20 février). Cet entretien doit être diffusé sur France Inter, mercredi matin, dans l'émission de Pascale Clark *Tam Tam* etc.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Courlet

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05

Tél. 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

## LE CANARD ENCHAÎNÉ

Erik Emptaz

L'impunité zéro, c'est cela. Ne rien laisser passer, pas la moindre infraction, « si légère soit-elle », pas même un autoradio volé ou un carreau de cassé. Une « *volonté politique sans faille* », allée à une « *autorité sans faiblesse* », voilà ce qu'il nous faut pour mener à bien cette mobilisation. En matière d'impunité, le président-candidat intouchable sait mieux que quiconque de quoi il parle. Et si la France est gagnée par la « peur », celui qui entend la présider à nouveau n'a peur de rien, surtout pas des mots !

## LIBÉRATION

Gérard Dupuy

Entendre la formule « *impunité zéro* » dans la bouche de l'ancien maire de Paris, protégé des curiosités de la justice par un arrêt sur mesure du Conseil constitutionnel et qui a toujours traité avec distance la moralisation de la vie politique, voilà qui est savoureux à l'extrême. En même temps, Chirac et ses amis savent qu'ils frappent le bilan des socialistes à un point sensible. Malgré un inflexible sensible de son discours depuis un an, le PS restera toujours un ton en dessous de ses adversaires. Chirac, au gré de ses revirements nombreux, a toujours su comment en faire trop quand il le fallait.

## LE FIGARO

Michel Schifres

La question est de savoir pourquoi autant de catégories sociales en appellent aujourd'hui si volontiers à la désobéissance. Policiers, gendarmes, médecins, tous ont cru pouvoir s'affranchir des réserves que leur imposait ou leur fonction, ou leur statut, ou leur mission. La révolte, plus prosaïque, des restaurateurs est du même ordre : ils refusent la loi commune pour décider eux-mêmes de leur sort. Rien ne serait plus simple que d'en appeler, encore une fois, à l'autorité de l'Etat. Ce serait sa faute si on ne le respectait pas. Dans ce procès, il y a du vrai et beaucoup de convenu. Après tout, l'Etat c'est aussi nous, et le civisme, puisqu'il s'agit de cela, est d'abord une attitude individuelle, une responsabilité personnelle.

## L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

Le président de la République a fait une incursion en banlieue, à Garges-lès-Gonesse. A en croire ses soutiens, Jacques Chirac y serait allé pour décréter la mobilisation générale contre l'insécurité. En réalité, c'est en général de campagne que le candidat de droite a fait le déplacement, une visite à l'esbroufe, comme il les aime. En 1995, au temps de la fracture sociale, il faisait mine de s'apitoyer sur le sort des pauvres en leur parlant chômage. Sept ans plus tard, le président s'adapte et choisit de spéculer auprès des mêmes sur le thème de l'insécurité. Mais la campagne terminée, le général regagnera ses quartiers, laissant les citoyens dans la tranchée.

## Sauver le monde par la « décroissance soutenable » !

Résistant à l'invasion de la société de consommation, la revue « Silence » propose de réduire la production des biens polluants au profit des relations humaines



constante de sa richesse matérielle, le système économique diminue le capital naturel de la planète. Celui-ci étant limité, la croissance conduit logiquement à la faillite par épuisement des ressources naturelles ou par l'accumulation de polluants à un niveau tel que la biosphère ne pourra plus les absorber. La réponse traditionnelle est que le progrès technologique permet de prévenir ces risques par une amélioration continue de l'efficacité de l'utilisation des matières premières et par une substitution de nouveaux matériaux aux anciens.

Ce mécanisme ne fonctionne pas, réplique François Schneider

en présentant « *l'effet rebond* », un concept apparu récemment dans les revues scientifiques (*Energy Policy, Ecological Economics*) mais encore mal connu du public français.

Cet effet exprime le constat que l'amélioration des procédés industriels en termes d'efficacité écologique se traduit, paradoxalement, par une augmentation de la consommation matérielle : en effet, la baisse du prix de revient permis par cette amélioration dégage un revenu supplémentaire disponible pour de nouvelles consommations « *qui se reportent sur d'autres produits ou services. Par exemple, les gains des économies d'énergie pourront être utilisés pour voyager plus* ».

## POUR UN « FUTUR ACCEPTABLE »

Ce phénomène a été en quelque sorte validé par un rapport de l'OCDE, publié en mai dernier, *Les Perspectives de l'environnement de l'OCDE* (Le Monde daté 27-28 mai

2001), qui constatait que la croissance des pays développés s'accompagnait d'une augmentation guère moins rapide de la pollution et de la consommation.

Quelle est donc la solution pour ceux qui placent l'avenir de la biosphère au premier plan de leurs préoccupations ? Pas le « *développement durable* », argumente Serge Latouche, pour qui ce terme très en vogue ne remet pas « *en question le développement réellement existant* ». En fait, « *pour sauver la planète et assurer un futur acceptable à nos enfants, il ne faut pas seulement modérer les tendances actuelles, il faut carrément sortir du développement et de l'économisme* ».

Il reste à préciser les conditions de cette décroissance, qui devra être « *soutenable* », c'est-à-dire ne générant pas de « *crise sociale remettant en question la démocratie et l'humanisme* », notent Bruno Cle-

mentin et Vincent Cheynet. L'économiste Mauro Bonaiuti explique en effet qu'« *une politique écologique fondée uniquement sur une forte réduction de la consommation créerait, vu la distribution actuelle des préférences, une forte réduction de la demande globale, et donc une augmentation importante du chômage et du malaise social* ».

La clé se trouve donc dans une distribution différente des préférences, afin que les consommateurs choisissent des biens matériels basés sur les relations humaines plutôt que sur les produits matériels dommageables pour l'environnement. « *La décroissance matérielle sera une croissance relationnelle sociale et spirituelle ou ne sera pas* ».

Hervé Kempf

★ Silence, n° 280, février 2002, 4 €, 9, rue Dumenge, 69004 Lyon.

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surlen](http://www.lemonde.fr/surlen)

■ Le grand pèlerinage à La Mecque – le hadj – doit commencer mercredi 20 février.

[www.beliefnet.com/religion/islam/hajj/](http://www.beliefnet.com/religion/islam/hajj/)

■ Il se tient du 7 au 13 du « mois du pèlerinage » (dhû al hijja). [www.solat.net/cgi-bin/hijrah/calendar.cgi](http://www.solat.net/cgi-bin/hijrah/calendar.cgi)

■ La détermination de l'heure des prières doit à une observation complexe du soleil. Le site [Oumma.com](http://Oumma.com) fournit cet éphéméride. <http://oumma.com/priere/>

■ Le pèlerin doit accomplir sept fois le tour de la Kaaba et embrasser la pierre noire. L'infographiste Abid Hussain a réalisé une visite animée en images de synthèse. [www.abidhussain.co.uk/videos.htm](http://www.abidhussain.co.uk/videos.htm)

■ Le ministère de la santé prodigue des « recommandations aux voyageurs » se rendant à La Mecque. [www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/voyageurs/3v.htm](http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/voyageurs/3v.htm)

■ Ummah.net propose un lexique multimedia du hadj. [www.ummah.net/hajj/glossary/](http://www.ummah.net/hajj/glossary/)

■ Youssef Sedik et Philippe Jouan proposent une version du Coran en bande dessinée. L'épisode du prophète Jonas et de la baleine est disponible en ligne. [www.multimania.com/nabijonas/](http://www.multimania.com/nabijonas/)

■ Le site Sacred-Text.com propose une chronologie comparée des religions (judaïsme, christianisme, islam, zoroastrisme, hindouisme, confucianisme, taoïsme, shinto...) renvoyant systématiquement au texte religieux. [www.sacred-texts.com/time/timeline.htm](http://www.sacred-texts.com/time/timeline.htm)

[vincent.truffay@lemonde.fr](mailto:vincent.truffay@lemonde.fr)

## La visite de M. Bush vue par la presse de Séoul

Les propos du président américain sur l'« axe du Mal » ont suscité une vive polémique

GEORGE W. BUSH est « *une incarnation du mal qui, en intégrant la Corée du Nord à l'axe du Mal* », complète pour que se perpétue la division de la péninsule coréenne ». Par ces propos, et à l'heure de la visite du président américain, Song Suk-Chan, député du Parti démocrate du millénaire (PDM) au pouvoir, a quelque peu volé la vedette au chef de la Maison Blanche dans les éditoriaux sud-coréens.

« *Quand un élu appartenant au parti dirigeant parle du chef d'un Etat allié à la veille de sa visite officielle, et le fait à la tribune du Parlement national en usant d'une terminologie réservée aux ennemis, cela relève d'un mépris complet de la diplomatie et ternit la réputation de l'Assemblée et du pays. Pis, il a utilisé la même phraséologie que celle qu'on trouve dans les médias nord-coréens* », s'indigne le Chosun Ilbo, premier quotidien du pays (libéral). Il est « *difficile de penser que ces paroles soient complètement étrangères aux préoccupations internes du PDM* », estime le journal, qui lui demande de « *restituer sa réputation au pays* ». Le parti « *devrait présenter ses excuses pour les propos de M. Song contre le président Bush* », insiste le Joong Ang Ilbo qui, dans un éditorial intitulé « *Stop à la calomnie* » rappelle que la multiplication de ce type d'incidents au Parlement nuit au « *respect* » du public « *envers l'Assemblée nationale* ».

Pour le Dong A-Ilbo, l'un des quotidiens les plus anciens de Corée, « *ce qui nous intéresse et nous concerne, c'est de savoir si le parti dirigeant, dont [Song Suk-*

Chan] fait partie, a une perception exacte de la situation actuelle dans la péninsule, notamment des relations américano-coréennes et des rapports entre les Corées du Nord et du Sud ».

Si la formule « *incarnation du mal* » n'a pas bonne presse en Corée du Sud, celle d'« *axe du Mal* » continue toutefois de soulever des inquiétudes. « *Après que Bush eut décrit Pyongyang comme*

un des membres de l'« *axe du Mal* » ou comme un Etat voyou, une appréhension croissante plane sur les relations intercoréennes qui pourraient faire surgir un sentiment anti-américain, un développement inquiétant qui ne présente d'intérêt pour personne », considère le Korea Times, qui poursuit : Américains et Sud-Coréens doivent « *faire attention à ne pas provoquer* » une Corée du Nord « *obsédée par son complexe d'infériorité et son amour-propre* ».

## L'INITIATIVE DE LA PAIX

Le Korea Herald, qui inscrit la visite du président Bush dans une atmosphère d'« *espoir mêlé d'exaspération* », s'interroge sur les « *véritables raisons de l'assimilation de Pyongyang à "l'axe du Mal"* » : une volonté de justifier « *l'augmentation des crédits militaires pour étendre et intensifier la lutte contre le terrorisme* », de « *promouvoir le programme de défense antimissile* », de « *détourner l'attention des Américains de l'imbroglie Enron* », de « *démontrer que le monde musulman n'est pas la seule cible des Etats-Unis* » ?

Et le quotidien rappelle que « *la Chine était une puissance du mal jusqu'à la visite à Pékin de Nixon [qui débuta, en 1972, la normalisation des relations sino-américaines]. Il est temps que Washington prenne l'initiative de la paix et que Pyongyang y réponde* », conclut le Korea Herald, pour lequel Séoul pourrait être l'« *arbitre* » de ces nouvelles relations.

[lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) pour *Le Monde*

## NEBELSPALTER (SUISSE)



Déconfiture. Leo Kirch, le magnat allemand des médias, fait face à la plus grave crise financière de sa carrière. Dessin d'Oliver.

(« *Courrier international* » pour « *Le Monde* »)

## AU COURRIER DES LECTEURS

## LA NATION OU L'EUROPE

Daniel Cohn-Bendit s'est félicité de la nomination de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la dernière en date des conventions européennes ad hoc (*Le Monde* du 8 février). Quelle nouvelle !

Trente-quatre ans après mai 1968, c'est la réconciliation de la rue et de l'Establishment, (...) le pacs entre l'ordre établi et le grand bazar. VGE et DCB unis dans un même combat, (...) l'anticonformisme snob et l'anticonformisme provocateur se mêlant, sous nos yeux incrédules, pour ne plus être que le même et unique conformisme. (...) Le premier moment de jubilation passé, cela laisse cependant un sentiment de désespérante tristesse. Qu'est-ce qui peut les unir, ces deux-là, aux passés et aux opinions si opposés, sinon une commune dévotion ?

Leur commune dévotion, on la connaît, c'est l'Europe, la construction de l'Europe : solution à tous nos maux, refuge contre les dangers du monde, clef de l'avenir, alpha et oméga de toute pensée, de toute politique, de toute action... Leur commune victime, on la connaît aussi, c'est la nation, la nation en général et la France en

particulier, trop petite, trop faible, démodée, dépassée, chargée de tous les péchés de l'Histoire, ceux de nos pères et les nôtres, et qu'il faut donc éliminer. (...)

En condamnant la nation pour justifier la construction d'une hypothétique super-nation, ils se croient, et ils nous croient, doués d'un pouvoir que nous n'avons pas, ils oublient que nous sommes des hommes, que nous ne sommes pas l'Histoire, ni le destin, que nous ne sommes pas des dieux.

Denis Monod-Broca

Paris

## LA RUE RICHEPANCE A DISPARU

M. Delanoë a inauguré la rue du Chevalier-de-Saint-Georges (Joseph de Boulogne-Tavernier, dit le...). Je me réjouis que les mérites de cet officier français mulâtre, fils d'un riche planteur et d'une esclave et dont la musique était l'occupation principale, soient reconnus, mais je déplore que la rue Richepance ait été débaptisée au prétexte que Richepance était responsable du rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe.

La décision du Conseil de Paris révèle une absence totale de culture historique de la part de nos élus, car des voix en nombre suffisant auraient dû s'élever, sans esprit de parti, contre cette insulte

faite à la mémoire d'un jeune héros qui, après qu'il se fut illustré dans toutes les guerres des premières et deuxième coalitions, est mort en service, de la fièvre jaune, à trente-deux ans. Ceux qui ont pris cette décision auraient dû, en bonne logique, débaptiser, par exemple, la rue Bonaparte ou la rue Cambacérés. N'y ont-ils pas pensé ou n'ont-ils pas osé le faire ? Ils ont jugé prudent de ne prendre, comme bouc émissaire, qu'un homme peu connu des Français mais qui n'est nullement responsable du rétablissement de l'esclavage. En 1802, Richepance n'a fait qu'exécuter les ordres du gouvernement de la République, Bonaparte étant premier consul. (...)

Paul Combaut

Caen (Calvados)

## LE TGV EST-EUROPÉEN

Je souhaiterais apporter quelques précisions quant au montant du projet et aux financements apportés par la SNCF (*Le Monde* du 29 janvier). Le 7 novembre 2000, la convention de réalisation et de financement de la première phase du TGV est-européen avait évalué le montant des investissements en installations fixes à 3,125 milliards d'euros. Depuis, l'affinement des études a permis de réévaluer cette estimation à 3,193 milliards

d'euros, comme le précise le dossier d'approbation ministérielle du projet. Cette somme recouvre les investissements en installations fixes réalisés sous maîtrise d'ouvrage SNCF et RFF. Elle ne comprend pas le financement du matériel roulant que la SNCF assure sur ses fonds propres à hauteur de 796 millions d'euros. Cette somme permettra d'acquérir 38 rames duplex et de procéder aux opérations d'adaptation nécessaires. (...)

Concernant l'international, la SNCF et la DB (Deutsche Bahn) ont fait le choix de mettre en commun leur matériel (TGV réseau et ICE) après l'avoir adapté aux spécifications techniques nécessaires. Par ailleurs (...), la SNCF engage, dès 2002, un large programme de rénovation des gares desservies par le TGV est-européen. La gare de l'Est à Paris et celle de Strasbourg sont d'ores et déjà concernées. Un diagnostic des fonctionnalités des autres gares desservies est en cours. L'enveloppe destinée à ces opérations s'élève à 200 millions d'euros.

Ainsi, en assurant plus du quart du financement, la SNCF se révèle être, après l'Etat, le principal financeur du projet TGV est-européen.

Alain Le Guellec,

directeur du projet TGV est-européen

Le Monde

Documentalistes et professeurs

● Pour mieux comprendre la presse

● Pour animer une séance

du 18 au 23 mars 2002

Le Monde vous propose sa

MALLETTE PÉDAGOGIQUE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
coursolle@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 34 82

# Il n'est plus temps d'attendre

par Bernard Kouchner

**L**A traversée des campagnes électorales impose de bien choisir son équipement. Quels compagnons, quels bagages ? Durée déterminée, météo inconnue : affrontera-t-on le gros temps ? Je le crains. Fera-t-il beau ? Arrivera-t-on à destination ? Rien n'est moins sûr. Twin Towers, New York, Porto Alegre : le temps de l'innocence est révolu.

Cette élection française ne sera pas seulement nationale, elle devra répondre aux urgences du monde. Nous sommes attendus dans la poudrière. Qui cherche des grandes idées, des pensées novatrices, des programmes bouleversants, un idéal pour les années qui restent, risque la déception dans la campagne qui se présente. Pour l'heure, qu'ils soient portés vers la nostalgie ou vers le serment éternel, les témoins apparus sur la scène chantent faux.

Si la France est riche, certains Français sont pauvres. On leur promettra dans les semaines qui suivent d'améliorer leur situation. Des engagements qu'il faudra tenir. Ce pays est chanceux, il ne veut pas l'admettre. S'agira-t-il seulement de gérer les crises sociales dont nous sommes coutumiers ? Chômage, retraites, insécurité : les chantiers sont vastes, la solidarité nationale est à ce prix. Mon pays me passionne. Je suis prêt à me battre, jusqu'au bout de mon souffle, contre les inégalités qui demeurent. Mais ce défi ne doit pas être le seul. Réduire le temps du travail ne suffira pas à satisfaire un peuple assoiffé d'histoire, qui veut jouer un rôle à sa mesure.

La France n'a pas besoin de formules technocratiques supplémentaires, ni de slogans de bureau. Notre peuple est en mal d'exaltation, il a besoin d'amour et de vérité à la fois, il veut de l'ambition et de l'engagement. Nous avons à nous mesurer aux enjeux et aux dangers du monde. Ne nous croyons pas à l'abri sous le prétexte que nous ne

sommes pas Américains ; le terrorisme n'est pas vaincu et la planète des pauvres se réveille. La France ne s'ennuie pas, elle s'angoisse. Nous n'avons pas entendu le cri de notre jeunesse. Elle a besoin d'air et d'idéal. Sa chance, son engagement, sa vraie dimension, c'est la globalisation. Voilà notre affaire.

Les jeunes Français ont besoin d'un apprentissage, d'une autre formation que la mise en spectacle télévisée de la violence et de l'argent. Ce ne sera accompli qu'en changeant la donne, en offrant du travail certes, et une éducation solide, mais aussi une aventure à nos jeunes mêlées. Aventure et formation, ici ou là-bas, chez soi ou très loin, un service civique ou humanitaire obligatoirement proposé ; un projet à la carte, avec retour et métier garantis. Le monde est immense et

aux 50 % de cancers dont on meurt encore. Si nous proposons aux quinze pays de l'Union une recherche et une santé commune, la bête ne résistera pas plus de dix ans ! Imposons l'Europe de la santé.

Allons aussi résolument vers les pays en développement qui se meuvent des maladies déjà traitées victorieusement chez nous. Soignons les habitants des pays du tiers-monde, nous nous hausserons nous-mêmes. Malades sans frontières sera le début du refus des exclusions. France, Europe, monde global, il faut nous faire à ces tendances, ne pas tenter de nous confiner dans le passé. On ne se fournit pas en rêve dans le grenier, on ne cherche pas un modèle en arrière de soi, cela n'a jamais marché. On ne propose pas une République d'hier, on s'adapte, s'en fabrique une autre

quand il le faut, de défendre des valeurs, de partager nos solidarités. Certains foyers de conflit réclament une présence permanente de la France et encore de l'Europe, par une politique volontariste qui ne se construit ni à distance ni dans la distribution des bons et des mauvais points, mais dans la prise à bras-le-

**BERNARD KOUCHNER EST MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA SANTÉ.**

cœur, à bras-le-corps, tous les jours, des peines et des espoirs. Cela s'appelle construire la paix : nos soldats, nos volontaires civils y aspirent.

Engageons-nous dans des missions de protection des minorités. Nous étions une génération de militants, nos enfants peuvent encore le devenir. Militants du monde, militants d'une globalisation ambiguë, celle de la démocratie et des droits de l'homme. L'Afrique ne nous appartient pas, mais il nous appartient d'y être, plus que les autres des partenaires fraternels que nous ne sommes plus. Lançons notre jeunesse à l'assaut des misères et des oppressions. De nombreuses missions de paix les réclament. Si nous ne prenons pas la tête de cette mondialisation-là, nous serons submergés par le terrorisme et le militarisme et il sera trop tard. Il n'y a plus de politique « étrangère ». La politique intérieure se renforce de la politique internationale. Elles revêtent une seule et même espérance. Nous avançons vers un combat commun contre les racismes et les extrémismes renforcés.

Certains vont tenter de réduire les élections qui s'annoncent à un maigre débat, de petites rancœurs, des projets limités. Je veux croire qu'il n'en sera rien et que la France va parler haut. Nous n'avons plus beaucoup de temps devant nous. Faire plus de la France, c'est faire plus pour la France. C'est une belle occasion pour nous de tutoyer le monde. On nous entend, on nous attend. Lionel Jospin doit incarner ces projets, cette ambition. A lui de faire rêver le pays, de faire rayonner notre France.

# Mort d'un intellectuel médiatique

par Florian Testut

**P**IERRE BOURDIEU est mort le 23 janvier. Les médias d'information ont depuis largement eu l'oc-

casión de rappeler le rôle qu'il joua dans le monde des idées. La déférente commémorative est passée, et il est désormais de nouveau possible de poser sur le sociologue un regard réflexif et dépassionné.

Qu'on ne se méprenne pas : il ne sera pas question ici de juger de l'apport de Bourdieu à la sociologie, pas plus qu'il ne s'agira de juger l'homme. Ni de louer son œuvre ou de la décrier, ni même de l'analyser. Je ne m'attacherai qu'à une seule chose : montrer qu'en dépit de ce que l'on pourrait croire, Pierre Bourdieu fut l'exemple même de l'« intellectuel médiatique ».

Si l'acception courante d'intellectuel médiatique est péjorative, renvoyant à une image de l'intellectuel prêt à tout – et à n'importe quoi – pour briller quelques secondes sous les projecteurs de l'actualité, ladite locution sera utilisée ici de façon neutre, à seule fin de montrer ce qui est. Elle définira ces représentants du monde intellectuel qui adoptent de manière réfléchie une démarche spécifique et systématique vis-à-vis des médias, devenant médiatiques de par leur présence répétée, leur visibilité au sein de ces derniers. C'est en ce sens que Bourdieu fut l'un des représentants majeurs de cette minorité omniprésente.

Depuis 1995, s'il était peu passé à la télévision, on recense tout de même dans *Libération*, *Le Monde* et *Le Monde diplomatique*, trente-deux interventions signées de sa plume. A la radio, on peut dénom-

brer, sur les seules ondes publiques, dix passages à l'antenne du sociologue dans des émissions au grand nombre d'auditeurs.

A ceux qui trouveraient encore cette fréquentation des médias relativement faible, comme pour la minimiser, je rappellerai deux choses. D'une part, la période

**FLORIAN TESTUT EST CHERCHEUR EN SCIENCES DE L'INFORMATION À L'INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE (PARIS).**

1995-2002 ne témoigne que d'une infime partie de la vie publique de Pierre Bourdieu. Aussi loin que la mémoire radiophonique permet de remonter, il apparaît que le jeune Bourdieu était présent dès 1961 sur les ondes publiques. On l'y retrouvera près d'une cinquantaine de fois jusqu'à son décès.

D'autre part, ce n'est pas sur la seule fréquentation des médias que repose le caractère médiatique d'une personne : bien plus importante est la manière dont ceux-ci sont utilisés. Or – c'est cela qui fait la différence – Pierre Bourdieu s'est appliqué à mettre en œuvre des stratégies d'instrumentalisation des médias qui lui permirent de répercuter dans l'espace public ses idées et son œuvre. Car l'intellectuel savait que cette sphère publique de l'espace public qu'est la sphère médiatique était une « caisse de résonance », pour reprendre l'expression de Jürgen Habermas dans *Droit et démocratie*, particulièrement apte à répercuter les problèmes sociaux dont il se faisait le porte-parole. Il s'empara donc, par la dramatisation de ses interventions, à inscrire son action dans l'agenda médiatique, plate-forme la plus efficace pour faire entendre son message au plus grand nombre.

Toutefois, le simple fait d'avoir tenté d'établir des stratégies de communication ne conféra pas d'emblée à Bourdieu sa qualité d'intellectuel médiatique. Pour mériter ce titre, il fallait que ces stratégies de communication soient méthodiques et qu'elles aboutissent. Ce qui fut le cas.

Pierre Bourdieu s'est appliqué à mettre en œuvre des stratégies d'instrumentalisation des médias qui lui permirent de répercuter dans l'espace public ses idées et son œuvre

Bourdieu, en effet, adopta une démarche méthodique, en s'investissant régulièrement dans les colonnes des journaux, en passant de façon répétée à l'antenne. En bref, en acceptant de façon tout à fait consciente de se prêter au jeu médiatique.

Il dénonçait les contraintes de la télévision mais souscrivait à celles de la presse et de la radio. Et sa démarche fut généralement couronnée de succès, si l'on en croit le nombre de fois où il apparut dans les pages les plus lues des journaux ou répondit positivement aux sollicitations d'émissions au taux d'audience non négligeable.

On pourra rétorquer que, en comparaison d'autres, Bourdieu n'était que peu médiatique. Sans doute, mais il l'était, et c'est cela qui compte.

**Robert Badinter**

La France n'a pas besoin de formules technocratiques supplémentaires, ni de slogans de bureau.

Notre peuple est en mal d'exaltation

il a besoin de nos forces. Il ne suffit pas de psalmodier la République, l'intégration à la française, lorsque l'égalité des sexes et des chances est inconnue de millions de nos concitoyens. Il faut refonder ces valeurs en aidant les autres, chez nous et ailleurs.

Pas un seul problème, une seule des solutions proposées dans la campagne ne devront être pensés isolément dans notre pré carré, c'est à l'échelle de l'Europe qu'il faut projeter la France. Ainsi notre système de soins : il faut l'arrimer à la première place qui est déjà la sienne en ouvrant sa gestion aux professionnels et aux usagers, seule manière de rétablir en France une maîtrise médicalisée et choisie par ceux qui paient. Une fois parachevé, il faudra exporter notre modèle. Vers l'Europe d'abord, qui l'envie et déjà l'utilise. Déclarons donc la guerre

qui vise à l'universel, une République du monde. La France n'est grande que lorsqu'elle parle pour les autres. Le monde attend que la voix de la France se fasse entendre. Le salut passe donc par un élan français donné encore à l'Europe.

La France a inventé le droit d'ingérence. L'ONU l'appelle maintenant « la responsabilité de protéger ». N'acceptons plus les massacres des populations les plus faibles. C'est à la France d'élever la voix la première et de maintenir la vigilance, du Moyen-Orient à la Tchétchénie, sans relâche, sans compromission. L'hégémonie américaine est lourde de menaces, il faut proposer une autre voie : celle du combat pour un monde meilleur aux plus pauvres, avec les Américains, avant eux s'il le faut. Et cette voie ne peut être qu'euro-péenne. Une Europe devenue majeure capable d'élever le ton

principes constitutionnels imposent que toute peine soit proportionnée à l'infraction.

Le gouvernement avait proposé une peine de cinq ans d'emprisonnement pour toute relation sexuelle avec un mineur prostitué de 15 à 18 ans, portée à dix ans si les relations étaient habituelles ou le mineur âgé de moins de 15 ans. L'Assemblée nationale avait ramené, dans ce cas, la peine à sept ans d'emprisonnement.

Punir de cinq ans de prison une relation sexuelle, voire la sollicitation d'une telle relation avec un adolescent prostitué, apparaît disproportionnée avec la gravité de l'infraction, s'agissant d'un comportement autorisé jusqu'à ce jour. Il faut rappeler qu'une telle peine de cinq ans est prévue dans notre code pénal contre le proxénète ordinaire. Comment placer à un même niveau de

dénoncé par un tiers, il sera traduit devant le tribunal correctionnel en audience publique, et condamné. Pareille comparaison, pareille condamnation pour de tels motifs, même à une peine avec sursis, relatée, le cas échéant, par la presse locale, entraînera pour lui un désastre familial, professionnel, social.

« Il n'avait qu'à y penser plus tôt et maîtriser son désir d'un instant », disent les bien-pensants. Mais c'est méconnaître les pulsions, les forces obscures qui gouvernent la sexualité. Mieux vaut aborder ce domaine complexe de l'être humain avec le regard de Freud qu'avec celui de Mgr Dupanloup. L'attitude des magistrats du parquet peut jouer un rôle décisif de prévention judiciaire. Lorsque leur sera déferé le client occasionnel, ils pourront lui donner l'avertissement nécessaire et lui rappeler l'exigence de la loi et le respect

Comment placer à un même niveau de répression celui qui exploite la prostituée et le client de passage ?

répression celui qui exploite la prostituée et le client de passage ?

En revanche, s'agissant d'un mineur de moins de 15 ans avec lequel la relation sexuelle confine à la pédophilie, la peine encourue doit être plus sévère. Ainsi proposai-je une échelle des peines mieux équilibrée et approuvée par la commission des lois du Sénat : deux ans d'emprisonnement dans le cas d'adolescents de 15 à 18 ans, cinq ans pour les relations habituelles, sept ans s'agissant de mineurs de moins de 15 ans. A la demande de la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, Ségolène Royal, la peine initiale fut portée à trois ans.

Que va-t-il advenir dans la réalité ? Un homme aura eu une relation occasionnelle avec une ou un jeune prostitué, âgé de 16 ans par exemple. Arrêté en flagrant délit, ou

## Prostitution et pénalisation

Suite de la première page

Il faut lui opposer une police et une justice européennes intégrées. Nous sommes loin de les avoir réalisées. De même, sur le territoire national, la lutte contre le proxénétisme organisé doit être reconnue comme une priorité. Or que constate-t-on ? De 1987 à 1999, c'est-à-dire pendant la période où l'effondrement des régimes communistes à l'est de l'Europe et la guerre dans l'ex-Yougoslavie suscitaient une explosion de la prostitution juvénile, en Europe, notamment en France, le nombre des condamnations pour proxénétisme aggravé, loin d'augmenter, a sensiblement baissé : de 182 condamnations en 1987, il est tombé à 105 en 1999. Et les effectifs de la police consacrés à cette lutte contre la prostitution des mineurs demeurent dérisoires.

Contre ce proxénétisme maffieux, j'ai déposé un amendement demandant que les proxénètes qui livrent à la prostitution des mineurs de moins de 15 ans soient désormais traités en criminels et jugés par la cour d'assises, et non plus en correctionnelle. Quand quelques-uns auront été condamnés par le jury à de lourdes peines de réclusion criminelle, les autres mesureront le châtiment qu'ils encourrent en France.

S'agissant des filles et garçons prostitués de 15 à 18 ans, ils sont des victimes. Si l'on peut parler d'adolescents en péril, c'est bien dans leur cas. Perdus sur une terre étrangère, ne parlant pas, ou à peine, notre langue, sans parents souvent, sans papiers, ils sont esclaves des proxénètes. Il est donc indispensable que les adolescents prostitués soient placés sous le contrôle du juge des mineurs pour qu'il prenne, à leur égard, des mesures d'assistance éducative. Jusque-là, cette disposition n'était que facultative, et trop peu de mineurs y étaient soumis. L'amendement que j'ai déposé la rendra obligatoire et assurera leur protection judiciaire.

Reste la question difficile du sort fait aux clients : le gouvernement a choisi, à leur égard, la voie de la pénalisation. Il s'agit là d'une rupture avec l'état du droit antérieur. En effet, toute personne, à la condition de ne pas y être contrainte par autrui, peut exercer la prostitution. Et, depuis la suppression, en 1982, du délit d'homosexualité, la majorité sexuelle – c'est-à-dire le droit de disposer librement de son corps – est fixée à 15 ans.

Il n'en ira plus ainsi, dorénavant. Les relations sexuelles avec des adolescents prostitués seront punies de peines d'emprisonnement et de lourdes amendes. Le gouvernement entend ainsi combattre la prostitution des adolescents et réduire le proxénétisme. On ne peut que l'espérer, sans optimisme excessif à cet égard, au regard des leçons de l'histoire. La prohibition de la prostitution a entraîné plutôt sa clandestinité que sa disparition. Il n'y avait pas de société plus répressive, en Europe, que l'Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle, et aucune capitale, en Europe, ne comptait autant de filles ou garçons prostitués que Londres.

Quoi qu'il en soit, la décision étant prise de frapper, dorénavant, de peines correctionnelles les clients des adolescent(e)s prostitué(e)s, il convient, dans ce domaine aussi, de privilégier la prévention sur la répression.

Prévenir, c'est d'abord faire savoir que les lois ont changé. L'interdit nouveau doit être clairement énoncé pour que nul ne s'y trompe. C'est pourquoi j'ai déposé un amendement afin que soit inscrit dans la loi : « La prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République. » Il faut souhaiter que cette interdiction soit largement diffusée dans le public et commentée dans tous les établissements scolaires.

Restait à déterminer le niveau des peines encourues. Toute disposition nouvelle dans le code pénal s'inscrit dans un ensemble qui doit conserver sa cohérence répressive. Et les

Les entreprises européennes hésitent de moins en moins à critiquer ouvertement leurs anciens dirigeants, en particulier les rémunérations qu'ils se sont accordées. **ABB** constitue le cas le plus spectaculaire.

Percy Barnevik qui a quitté la présidence du conseil de surveillance en novembre 2001 devrait, selon ses successeurs, rembourser une partie de ses **INDEMNITÉS**. A la banque suisse **UBS**, le président du conseil

d'administration a été attaqué par le directeur général pour avoir outrepassé ses fonctions en aidant Swissair. Chez **ALCATEL**, la situation est inverse. C'est Pierre Suard, l'ancien PDG, qui dénonce la stratégie de son

successeur. Celui-ci, Serge Tchuruk, a dû lui répondre dans une lettre adressée aux salariés pour enrayer la chute de l'action. Les « **GOLDEN PARACHUTES** » sont critiqués par les actionnaires.

## Les règlements de comptes entre dirigeants se multiplient

ABB, Alcatel, UBS... les patrons hésitent de moins en moins à exposer les différends qui les opposent à leurs successeurs ou prédécesseurs. Le scandale d'Enron, la baisse des résultats et la crainte d'actions en justice expliquent ce changement d'attitude

**LA DÉMARCHÉ** est inhabituelle. Pour faire face à des pertes historiques (près de 790 millions d'euros), le conseil d'administration d'ABB a décidé d'associer tout le monde : les actionnaires, les salariés mais aussi les anciens dirigeants. Rompant avec tous les usages, les dirigeants du groupe d'équipements électriques ont décidé de réclamer la restitution d'une partie des sommes très importantes versées, au moment de leur départ, à Percy Barnevik, ancien PDG d'ABB puis président du conseil de surveillance jusqu'en novembre 2001 et à Göran Lindhal, président du directoire jusqu'en 2000. La révélation de telles compensations a fait scandale. « C'était un système d'indemnités américain dans un environnement européen », a déclaré M. Barnevik pour se justifier. Dans la foulée, l'ancien président d'ABB a dû abandonner la présidence du conseil d'administration d'Investor, la holding financière de la puissante famille suédoise Wallenberg. Et il s'est engagé à rembourser en partie son indemnité.

Si les patrons ne sont jamais privés de critiquer la gestion de leur prédécesseur, ils y mettaient, jusqu'à présent, une certaine forme. A leur arrivée, ils passaient d'importantes provisions, avant de bien



*Durant les années 1990, Percy Barnevik, patron du groupe helvético-suédois ABB, était l'un des dirigeants européens les plus en vue et l'un des hommes les plus puissants et respectés de Suède. Il a été contraint de quitter la présidence du conseil de surveillance d'ABB en novembre 2001. Ses successeurs critiquent publiquement, depuis quelques jours, le montant de ses indemnités.*

marquer la rupture avec la direction passée mais réservaient leur commentaires acides à de petits comités. Ces prévenances ne semblent plus avoir cours. C'est publi-

quement que les patrons demandent des comptes à leur prédécesseur ou à leur successeur.

Mis en cause par d'anciens dirigeants, Marcel Ospel, président du

conseil d'administration d'UBS, la première banque suisse, a dû s'expliquer sur ses interventions pour soutenir la compagnie aérienne Swissair, en faillite. Le soutien a coûté 700 millions de francs suisses à la banque. L'affaire, initiée par le directeur général d'UBS qui a entre-temps quitté ses fonctions, est remontée jusqu'aux autorités de tutelle des banques suisses. « Nous estimons que M. Ospel n'a pas outrepassé ses pouvoirs, en accordant des millions de francs suisses pour le sauvetage de Swissair, sans avoir informé la direction générale », a tranché cette dernière, mardi 19 février, sans éteindre la polémique.

### DÉPÔTE DE PLAINTES

Pierre Suard, ancien PDG d'Alcatel, s'en est pris publiquement dans un livre à son successeur, Serge Tchuruk, l'accusant d'avoir provisionné de façon « injustifiée » 25 milliards de francs lors de son arrivée et d'« avoir compromis la stratégie du groupe ». Alcatel a été obligé de publier un démenti.

Ces critiques des patrons sont d'autant plus écoutées qu'elles sont faites à un moment de fragilité pour les entreprises. La conjoncture est mauvaise, les résultats baissent et les cours de Bourse s'effon-

drent. Depuis la révélation du scandale Enron, le malaise s'est encore accru. Le soupçon sur les pratiques comptables et managériales des entreprises pèse sur tous les groupes. Inquiets du mécontentement des actionnaires et des actions en justice qui se multiplient, les dirigeants et leurs conseils essaient de

tes que le mode de fonctionnement des directions leur paraît opaque.

En dépit des règles sur le gouvernement d'entreprise, de nombreux dirigeants semblent avoir pris des décisions parfois très lourdes pour l'entreprise, sans rencontrer beaucoup d'obstacles ou même de

### Transparence en France et Grande-Bretagne

Le patronat ne voulait pas de la mesure, mais le gouvernement français a tenu bon. Selon les dispositions de la loi sur les régulations économiques, tous les mandataires sociaux des entreprises devront désormais rendre public le montant des rémunérations, indemnités et plans de stock-options qu'ils ont obtenus dans l'exercice de leur fonction. Cette règle, réclamée par les actionnaires, marque une rupture. Jusqu'à présent, les groupes ne donnaient que le montant global des dix premières rémunérations dans l'entreprise et étaient très peu explicites sur leur plan de stock-options.

Le gouvernement britannique a décidé d'aller encore plus loin sur le sujet. Selon un projet de loi déposé à l'automne 2001, les groupes anglais devront, à l'avenir, soumettre les rémunérations de leurs dirigeants au vote de leurs actionnaires. « Trop souvent, les dirigeants sont récompensés de manière royale pour des performances ternes, voire mauvaises », avait expliqué, Patricia Hewitt, ministre du commerce et de l'industrie en présentant le texte.

devancer les critiques, d'expliquer les situations, de prendre leur distance avec les gestions passées et de bien délimiter les responsabilités de chacun.

Avec la réapparition des pertes dans les groupes, les patrons savent qu'ils n'échapperont pas à des demandes d'éclaircissements, voire plus. Au nom de la défense des actionnaires, un avocat zurichois, Hans-Jacob Heitz, n'a pas hésité à engager une action pour exiger que Mario Corti, ancien PDG de Swissair, rembourse le pactole de 6 millions d'euros qu'il avait obtenu avant même de prendre la direction de la compagnie aérienne, alors en état de quasi-faillite. Ce même avocat vient de porter plainte contre les deux anciens dirigeants d'ABB au nom des actionnaires.

Sans être aussi spectaculaires, des actions similaires pourraient se multiplier dans les prochains mois. Les actionnaires – aussi bien les gérants de fonds que les petits porteurs – et les salariés sont d'autant plus tentés de demander des comp-

demandes d'explication au sein de leur conseil. Tout-puissants, ils se sont fait accorder, en comité restreint, des rémunérations toujours plus élevées. Alors qu'en 1993, le revenu moyen des patrons des grandes firmes cotées américaines représentait environ 150 fois le salaire ouvrier, les rémunérations patronales en 2000 aux Etats-Unis se sont élevées à 531 fois le salaire de base, selon une estimation de *Business Week*. Les dirigeants européens les ont imités.

Mais ces augmentations impressionnantes, constatent les actionnaires, ne sont pas allées de pair avec un accroissement des responsabilités. Ainsi, les actionnaires de Railtrack, la société britannique chargée de la gestion des infrastructures des chemins de fer, ont tout perdu, en octobre 2001, après la faillite de la société. Dans le même temps, l'ancien directeur, qui avait démissionné après un nouvel accident mortel, s'était vu octroyer 2,3 millions d'euros d'indemnités.

Martine Orange

### TROIS QUESTIONS À... PIERRE-HENRI LEROY

**1 Vous dirigez Proxinvest, société de conseil aux actionnaires. Comment les conseils d'administration contrôlent-ils la rémunération des dirigeants ?**

Cette rémunération est une variable ordinaire qu'il faut désaccréditer. Il revient à un groupe d'administrateurs, le comité des rémunérations, distinct du comité de sélection des dirigeants, de fixer les émoluments des principaux dirigeants. Il doit être composé d'administrateurs indépendants. En France, les sociétés du CAC 40, à l'exception de Lagardère, Michelin, Dassault Systèmes et EADS, et 59 % des entreprises de l'indice SBF

120 avaient, fin 2000, un comité de rémunération. Au Royaume-Uni, certains abus ont conduit le législateur à imposer en plus un contrôle de l'assemblée générale des actionnaires sur les plans de rémunération.

**2 Quels critères appliquer à la fixation des rémunérations ?**

Leur montant fixe doit correspondre aux responsabilités et aux compétences du dirigeant, les parts variable et/ou optionnelle permettant de rémunérer a posteriori un succès supérieur aux attentes. Les conditions applicables à ces parts variables doivent être

publiques et favoriser le critère de croissance de la valeur totale pour l'actionnaire sur plusieurs années. Elles ne devraient pas, en principe, ouvrir un droit à faire fortune s'agissant de dirigeants salariés et non de créateurs d'entreprise.

**3 Les « golden parachutes » se justifient-ils ?**

Cette pratique venue des Etats-Unis est assez malsaine. Lors de son recrutement, le dirigeant est en position de force pour obtenir ces garanties paradoxales en cas de départ forcé. La contrepartie espérée est l'absence de contentieux. Toutefois, lorsque le mon-

tant négocié est astronomique, l'accepter est un acte de faiblesse de la part des administrateurs, contraire aux intérêts de l'entreprise... Les administrateurs doivent s'efforcer de contrôler cette dépense en maintenant une concurrence pour les postes de dirigeants. Le comité de nomination doit prévoir une chaîne de succession interne.

Reste que les administrateurs, souvent invités par le président au conseil, se disent peu informés du sujet et ne semblent pas pressés de le traiter.

Propos recueillis par Sophie Fay

## L'ancien et le nouveau PDG d'Alcatel polémiqument

Dans une lettre aux salariés, M. Tchuruk répond au livre de M. Suard

**SERGE TCHURUK**, PDG d'Alcatel depuis 1995, a été contraint d'adresser un message à tous les salariés de son groupe, lundi 18 février, après la publication du livre de son prédécesseur, Pierre Suard (*L'Envol saboté d'Alcatel Alsthom*, éditions France-Empire, 316 pages, février 2002). L'action Alcatel, malmenée depuis plusieurs mois (le titre vaut moins de 20 euros, contre 93,75 au plus haut en mars 2001), a donné de nouveaux signes de faiblesse depuis les accusations de M. Suard (15,35 euros, mardi 19 février). « Sur la forme, le moins que l'on puisse dire est qu'il est inhabituel qu'un ancien président, six ans après son départ, cherche à déstabiliser une entreprise qu'il a dirigée, pour s'auto-justifier (...). Ce n'est pas très digne alors que le groupe et le secteur des télécoms sont confrontés à de réelles difficultés », estime M. Tchuruk.

Les deux hommes se livrent une bataille de chiffres. M. Suard accuse son successeur d'avoir constitué des provisions infondées au début

de son mandat (entre 20 et 24 milliards de francs) et d'avoir ensuite démantelé le groupe. Il explique notamment que la dépréciation accélérée de certaines acquisitions lui a permis de gonfler, les années suivantes, les résultats du groupe par le jeu des reprises de provisions et des plus-values de cessions des différentes activités (Cegelec, Framatome, Alstom, câbles sous-marins de Nexans) préalablement dépréciées. Il conteste aussi la stratégie de recentrage de son successeur sur les télécommunications et l'acquisition à prix élevés d'entreprises américaines (DSC, Ylan, Packet Engines) qui ont conduit le groupe à enregistrer un déficit record de près de 5 milliards d'euros en 2001.

Dans sa lettre aux salariés, M. Tchuruk affirme que les provisions de 1995 couvraient bel et bien des coûts de restructuration et de réduction d'effectifs. Il remarque qu'« elles ont été intégralement utilisées, bien qu'il s'agisse d'un sujet douloureux ». Pour les provisions qui couvraient des amortissements

exceptionnels d'acquisitions antérieures, il constate que de « nouvelles dépréciations d'un même ordre de grandeur ont dû être passées en 2001 lors de la mise en Bourse de Nexans ». Il justifie enfin ses choix stratégiques de recentrage sur les télécommunications, malgré la forte crise que traverse le secteur.

### UNE « MACHINATION »

Les attaques de M. Suard sur la stratégie de son successeur ne constituent qu'une partie du livre, principalement consacré à sa carrière au sein du groupe, depuis son arrivée à la Compagnie générale d'électricité et le mariage avec l'américain ITT, jusqu'à la privatisation de l'entreprise et son « apogée ». M. Suard dénonce aussi la « machination » orchestrée selon lui par Ambroise Roux, son propre prédécesseur, qui a conduit à sa démission à la suite de l'interdiction, prononcée par le juge d'instruction, de poursuivre son activité, dans le cadre de l'affaire des surfacturations à France Télécom.

Celle-ci n'a pas encore été jugée mais, en revanche, M. Suard a été définitivement condamné par la cour d'appel de Paris, en mars 1999, à une peine de prison avec sursis et une amende de 2 millions de francs pour avoir fait réaliser des travaux à son domicile « qui concernaient également des équipements qui n'avaient aucune fonction sécuritaire mais aussi des éléments mobiliers et immobiliers ». Sur la « machination » dont il a été victime, M. Suard promet des révélations posthumes en laissant peut-être à « mes héritiers un addenda à ce récit ».

Christophe Jakubyszyn

## Le groupe ABB éprouve des difficultés à assumer l'héritage de Percy Barnevik

**LE GROUPE ABB** traverse la crise la plus sérieuse de ses treize ans d'existence, depuis que le suédois Asea AB et le suisse BBC Brown Boveri décidèrent de réunir leurs activités pour donner naissance à un géant mondial de l'électrotechnique. Aujourd'hui, les deux figures dirigeantes historiques du groupe, Percy Barnevik et Göran Lindahl, se retrouvent sur la sellette pour avoir touché des indemnités indues – des prestations de retraite notamment – d'un montant de 148 millions de francs suisses (99 millions d'euros) pour M. Barnevik et de 85 millions (56,95 millions d'euros) pour M. Lindahl.

Ces montants – dont la restitution est partiellement exigée – choquent d'autant plus l'opinion, tant en Suisse qu'en Suède, qu'ils sont mesurés à l'aune de la performance et de la rentabilité, bien piètres, d'ABB depuis trois ans.

Ce n'est en effet pas un hasard si le scandale a éclaté en même temps que l'annonce par le groupe de la première perte nette (787 millions d'euros) annuelle de son histoire. Ce résultat décevant provient d'un exercice 2001 alourdi par les charges des restructurations et par les provisions constituées pour faire face à une vague de plaintes aux Etats-Unis en raison de l'utilisation, jusque dans les années 1970, d'amiante comme matériau d'isolation par une société américaine rachetée par ABB en 1990. L'amiantisme fait donc encore peser des incertitudes sur ABB. Sans que le reste soit rose pour autant, notamment au niveau de l'endettement, même si les mesures prises en 2001 doivent permettre au géant de profiter

d'un redémarrage de l'économie. Face à la chute de la rentabilité du groupe, Jörgen Centermann, qui a succédé à M. Lindahl en tant que responsable opérationnel d'ABB en 2001, a annoncé en juillet un plan de restructuration prévoyant la suppression de 12 000 emplois, soit près de 7 % des effectifs (plus de 160 000 personnes).

Après avoir assumé la direction opérationnelle du groupe de 1988 à 1996, Percy Barnevik est devenu président du conseil de surveillance

### Parti en novembre 2001, il avait dû céder à des pressions hostiles, notamment du financier zurichois Martin Elber

jusqu'à son départ contraint en novembre 2001. Il a alors dû céder aux pressions hostiles, notamment celles du financier zurichois Martin Elber, membre du conseil de surveillance depuis deux ans et actionnaire principal. Par le biais du groupe BZ et de ses sociétés d'investissement, M. Elber contrôle en effet plus de 10 % des droits de vote d'ABB.

Investisseur actif mais qui sait attendre pour valoriser ses placements, Martin Elber est un chasseur de la valeur actionnariaire bien connu en Suisse et en Suède. Le financier, qui a joué un rôle souvent sti-

mulant ces dernières années en tant qu'actionnaire important de plusieurs grandes valeurs de la cote helvétique, devrait faire tout son possible pour que le nouveau conseil de surveillance d'ABB joue désormais un rôle plus actif, dans le sens d'une gouvernance d'entreprise plus équilibrée. Un remaniement devient urgent, car depuis le pic du milieu de l'année 2000 l'action ABB a perdu les trois quarts de sa valeur.

Une telle chute pourrait donner des idées à un éventuel repreneur. Si M. Elber n'a eu de cesse, ces derniers mois, de fustiger l'inaptitude de M. Barnevik et Lindahl à valoriser ABB, il a aussi contribué à déloger le premier de la présidence d'Investor, la société d'investissement suédoise contrôlée par la dynastie Wallenberg, et dont le groupe BZ de M. Elber est devenu le deuxième actionnaire.

Le contraste avec les débuts est saisissant. En 1988, c'était à M. Barnevik, soit au patron de l'ancienne Asea – la plus rentable des deux sociétés – qu'a été confiée la responsabilité opérationnelle du nouveau groupe helvético-suédois. Récitant les fruits des premiers succès, M. Barnevik a personnifié des années durant une culture d'entreprise à la fois mondiale et décentralisée, à même de préserver l'ancrage local des filiales nationales d'un grand groupe. Si cette culture d'entreprise a permis au groupe d'absorber en six ans plus de 150 sociétés dans le monde, elle ne l'a pas affranchi des lourdeurs inhérentes à tout conglomérat.

Piotr Kaczor (« Le Temps »)

## La justice enquête sur des soupçons de trafic d'influence à la COB

L'inspecteur mis en cause nie les faits qui lui sont reprochés

L'ANCIEN policier Pierre Maurin, détaché au service de l'inspection de la Commission des opérations de Bourse (COB), de 1992 à 1998, aurait-il sciemment dissimulé des éléments afin de protéger l'un des protagonistes d'une affaire de transactions suspectes sur le marché obligataire ? Après l'avoir mis en examen et écroué, le 1<sup>er</sup> février, pour « subornation de témoins », les juges Isabelle Prévost-Desprez et Valérie Salmeron, en charge de ce dossier, semblent enquêter désormais, sur la base de nouveaux témoignages, sur la nature des interventions de M. Maurin dans le cadre de ses fonctions à la COB et sur l'éventuelle contrepartie qu'il aurait pu en tirer. Son avocat, Jérôme Boursican devait plaider, mercredi 20 février, devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, la remise en liberté de son client.

M. Maurin avait effectué une enquête, pour la COB, sur des soupçons d'escroquerie sur le marché obligataire et avait transmis son rapport final à la justice pénale. Connu pour être l'un des policiers les plus pointus en matière financière, M. Maurin s'était fait connaître, au sein de son administration, lorsqu'il travaillait au service des affaires économiques et financières de la direction centrale de la police judiciaire sur des dossier médiatique tels que le Carrefour du développement ou encore dans le cadre des poursuites engagées contre l'ancien maire de Nice, Jacques Médécine. Remarqué par le juge d'instruction Jean-Pierre Michaud, il fut recruté, en 1992, par ce même magistrat devenu chef de l'inspection de la COB.

Les enquêteurs s'intéressent aux raisons qui ont conduit M. Maurin à écarter de ses propres investigations, à la COB, les éléments à charge concernant Elie Dahan, marchand de biens mis en examen, le 1<sup>er</sup> février, pour « complicité de su-

bornation de témoins » et bénéficiaire supposé des fonds détournés sur le marché obligataire. Alors que plusieurs éléments semblent attester le lien direct entre la société Kura et M. Dahan, l'existence de ces doutes n'apparaissent ni dans le rapport de synthèse rédigé par M. Maurin ni dans le document transmis à la justice par l'instance de régulation des marchés boursiers.

### TÉMOIGNAGES

Les policiers disposent, de plus, de témoignages de courtiers mis en examen pour avoir participé à l'escroquerie, qui révèlent que M. Maurin aurait fait pression sur eux pour dédouaner M. Dahan. « Ma deuxième déclaration à la COB en date du 28 mars 1998, s'est déroulée dans la société Haussmania en la présence de MM. Dahan et Maurin, a indiqué, le 29 janvier, l'un de ces courtiers, Olivier Moulines. (...) L'objectif de cette déclaration mensongère était de faire stopper l'enquête COB et de masquer l'existence d'un compte en Suisse appartenant à M. Dahan. »

Marc Bognon, également mis en examen, interrogé, le 15 février par les juges, a assuré que M. Maurin l'avait rencontré fin avril 1997 pour lui indiquer les termes de la déclaration qu'il devrait livrer, le 13 mai suivant, devant la COB. Selon M. Bognon, l'ancien policier lui aurait demandé de ne pas révéler que M. Dahan était le réel ayant-droit économique de la société Kura. Il aurait ajouté que « l'affaire serait classée ». M. Bognon a, enfin, fait état, devant les juges, de menaces de mort proférées à son encontre par M. Dahan. Les investigations ont démontré que M. Maurin et M. Dahan disposaient de compte dans un même établissement bancaire à Monaco et se seraient connus, en 1995, lors d'une précédente inspection menée pour la compte de la COB par M. Maurin. Les policiers ont égale-

ment découvert lors de la perquisition au domicile de M. Maurin une télécopie transmise, le 23 avril 1998, par la secrétaire de M. Dahan à M. Maurin portant sur les transactions de Kurafinances.

Sollicité mardi, l'avocat de M. Maurin, M<sup>e</sup> Boursican, a estimé que la proximité des comptes bancaires de son client et de celui de M. Dahan, relevait du « pur hasard ». Par ailleurs, il a déclaré que « la détention devait être une exception et que son usage, dans cette affaire, n'était pas conforme aux termes du code de procédure pénale ». « La mise en cause de mon client a été faite sur la base d'affirmations tardives et suspectes de co-mis en examen dans un dossier ouvert voilà plus de trois ans », a-t-il précisé. Enfin, selon lui, « M. Maurin paye l'utilisation de méthode de policier appliquées à la matière financière ». Interrogé le 1<sup>er</sup> février, M. Maurin a indiqué qu'il n'avait pas fait pression sur le courtier, M. Moulines. « Je n'ai fait que mon travail, même si je l'ai fait maladroitement. Je m'inscris totalement en faux sur les pressions que j'aurais exercées. »

Jacques Follorou

## La Cour de justice juge « incompatibles » les activités de contrôle et le conseil

Saisie par deux avocats néerlandais, une sentence de la juridiction européenne prend un relief particulier en pleine affaire Enron

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Il existe une « incompatibilité » entre l'activité de conseil, exercée par l'avocat, et celle de contrôle, exercée par l'expert-comptable, a affirmé la Cour de justice des Communautés européennes, mardi 19 février, en jugeant que le barreau néerlandais avait eu raison d'interdire l'exercice conjoint de ces deux professions.

Cette sentence de la plus haute cour européenne prend un relief particulier après la faillite du courtier en énergie américain Enron, qui met en cause le cumul des fonctions de conseil et de contrôle, au sein du cabinet d'audit Andersen. Le Conseil des barreaux de l'Union européenne, qui représente 500 000 avocats, et qui, depuis des années, met en garde contre les problèmes engendrés par les associations multidisciplinaires, a d'ailleurs aussitôt applaudi l'arrêt des juges de Luxembourg.

### RÈGLES DE LA CONCURRENCE

La Cour de justice avait été saisie, en 1999, par deux avocats néerlandais qui protestaient contre l'interdiction qui leur avait été faite,

par leur ordre professionnel, de s'associer avec les cabinets d'experts-comptables Andersen et Price Waterhouse. Pour justifier ce refus, l'ordre s'appuyait sur une réglementation nationale de 1993 qui interdisait l'association avec les agences d'experts-comptables en raison, notamment, de leur gigantisme.

Les défenseurs néerlandais et les cabinets concernés ont tenté de faire valoir que cette réglementation nationale était contraire aux règles de la concurrence prévues par le traité instituant la Communauté européenne.

La Cour a largement suivi leurs conclusions, comme le souligne le cabinet d'avocats Andersen Legal, dans un communiqué : elle admet ainsi que l'ordre des avocats néerlandais doit être considéré comme une « association d'entreprises », soumise aux règles de la concurrence, et non comme une « autorité publique » qui échapperait à ces règles.

La Cour admet en outre que la fourniture d'un service intégré, qui engloberait aussi bien les aspects juridiques que financiers, fiscaux et comptables d'un dossier, per-

mettrait de « satisfaire les besoins suscités par l'interpénétration croissante des marchés nationaux ». Elle engendrerait aussi des « économies d'échelle » qui auraient « des incidences positives sur le coût des prestations ». La Cour concède donc que la réglementation imposée par l'ordre des avocats « restreint la concurrence ».

### OBLIGATIONS DÉONTOLOGIQUES

Toutefois, les juges ne concluent pas que la réglementation néerlandaise viole le traité. Au contraire, ils estiment qu'elle ne l'« enfreint pas », dans la mesure où elle s'avère « nécessaire pour garantir le bon exercice de la profession d'avocat ». Si le défenseur appartenait à une structure qui a également pour mission de rendre compte des résultats financiers des opérations pour lesquelles il est intervenu en tant que conseil, il « pourrait ne plus être en mesure » d'assumer les trois obligations déontologiques qui lui incombent : défendre le client en toute indépendance, éviter tout risque de conflit d'intérêts, respecter le secret professionnel.

Rafaële Rivais

(Publicité)

### REPUBLIQUE D'AUTRICHE

## FONDS GENERAL D'INDEMNISATION POUR LES VICTIMES DU NATIONAL-SOCIALISME

Allgemeiner Entschädigungsfonds für Opfer des Nationalsozialismus

La République d'Autriche a créé un Fonds Général d'Indemnisation doté de 210 millions de dollars américains et géré par le Fonds National de la République d'Autriche. L'objectif de ce fonds est de reconnaître, au moyen de paiements bénévoles, la responsabilité morale pour les pertes et dommages causés par, ou en rapport avec, le régime nazi, infligés aux citoyens et citoyennes Juifs et aux autres victimes du nazisme.

**Ayants-droits:** peuvent faire une demande les personnes et organisations qui ont été persécutées par le régime nazi ou qui ont quitté le pays afin d'échapper à de telles persécutions et qui, à cause de, ou en relation avec des événements qui se sont produits sur le territoire de l'actuelle République d'Autriche pendant la période nazie, ont subi des pertes ou des dommages. Sont également considérés comme ayants-droits les **héritiers** desdites personnes et les successeurs aux droits d'organisations dissoutes.

## AVEZ-VOUS ETE VICTIME DU NAZISME ?

**CATEGORIES DE BIENS :** les demandes en indemnisation pour pertes et dommages peuvent être présentées dans les catégories de biens suivantes:

- Entreprises liquidées, y compris licences et autres avoirs;
- Avoirs immobiliers;
- Comptes bancaires, actions, obligations, hypothèques;
- Biens mobiliers, dans la mesure où ils n'ont pas été inclus dans la compensation pour droits de bail, pour mobilier et pour objets précieux;
- Polices d'assurances;
- Pertes dans la carrière professionnelle et dans la formation;

- Tout autre type de demande pour pertes et dommages dans la mesure où celle-ci n'a pas encore été couverte par le Fonds de Réconciliation Autrichien pour anciens esclaves et travailleurs forcés, ou par une restitution « in rem ».

**RESTITUTION « IN REM » :** Peuvent être adressées à un comité d'arbitrage, institué auprès du Fonds, des demandes en restitution « in rem » pour terrains et bâtiments (dans le cas d'organisations Israélites également pour biens meubles) qui, le 17 janvier 2001 faisaient partie des propriétés de la Fédération Autrichienne ou de la Ville de Vienne.

**Date limite** pour l'envoi des demandes: vous pouvez présenter une demande écrite **jusqu'au 27 mai 2003** au plus tard.

Pour plus d'information et pour obtenir un formulaire de demandes, veuillez vous adresser à :

**ALLGEMEINER ENTSCHÄDIGUNGSFONDS FÜR OPFER DES NATIONALSOZIALISMUS**

Parlament – 1017 Vienne, Autriche

**Téléphone : +43/1/ 408 12 63**

**www.nationalfonds.org**

**Fax : +43/1/ 310 00 88**

**ALLOCATIONS SOCIALES:** Avec l'établissement de sécurité juridique (le rejet de tout recours collectif aux Etats-Unis contre l'Autriche et/ou des entreprises autrichiennes concernant la période nazie), le versement de « Pflegegeld » (allocations de soins) sera amélioré et les pré-conditions pour le rachat facilité de périodes donnant droit à une pension, ainsi que pour une rente à caractère indemnitaire (« Opferrente ») seront moins strictes. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

### PENSIONS / « PFLEGE GELD » :

Pensionsversicherungsanstalt der Angestellten, Friedrich-Hillegeist-Straße 1, A-1021 Wien

ou Pensionsversicherungsanstalt der Arbeiter, Roßauer Lände 3, A-1090 Wien

ou Sozialversicherungsanstalt der gewerblichen Wirtschaft, Wiedner Hauptstraße 84-86, A-1053 Wien

### « OPFERRENTEN » :

Amt der Wiener Landesregierung, MA12 – Referat Opferfürsorge, Schottenring 24, A-1010 Wien

## La Fnac des Champs-Élysées, à Paris, est paralysée par une grève sur les salaires

EN CHEUR, ils ont repris la chanson des « Motivés » du groupe Zebda avant de scander un retentissant « Tous ensemble, tous ensemble ». Mardi 19 février dans l'après-midi, des délégations de SUD et de la CGT-Sycopa des enseignes parisiennes de la Fnac sont venues apporter leur soutien aux grévistes du magasin de l'avenue des Champs-Élysées, à Paris, dont les accès sont bloqués au public depuis le 15 février dans l'après-midi. Deux heures plus tôt, 28 des 50 salariés en grève – sur un effectif d'environ 200 personnes – avaient reçu une assignation à comparaître, jeudi, devant le tribunal des référés saisi par la direction pour « entrave à la liberté de circulation ».

La grille de rémunérations serait la plus basse pratiquée par la chaîne, selon la CGT

Le conflit a démarré une semaine plus tôt au rayon des musiques du monde. En l'absence de responsable durant près de deux ans, les employés avaient demandé une prime exceptionnelle de 380 euros en raison des bons résultats de vente. Face au refus de la direction, cette revendication limitée s'est transformée en exigence d'une augmentation uniforme, pour l'ensemble du personnel, de 304 euros par mois. Elle est justifiée, selon la CGT, par le statut dérogatoire de cette enseigne classée en « site touristique », ouverte, depuis décembre 1997, sept jours sur sept de 10 heures à minuit.

« Avec de tels horaires, la vie de

famille est impossible. Il serait normal que nous soyons au moins payés comme les autres salariés du groupe », indique une jeune vendeuse qui, en cumulant les primes de dimanche, parvient à un salaire mensuel net de 1 097 euros. Derrière la « vitrine » prestigieuse du groupe Pinault sur les Champs-Élysées, la grille de rémunérations serait la plus basse pratiquée par la chaîne, affirme la CGT. A côté de ses huit magasins historiques regroupés dans la Fnac SA, le groupe a créé des entités juridiques séparées pour les établissements créés depuis, soit en banlieue, soit spécialisés en « monoproduits ».

« A chaque nouvelle ouverture, le groupe en profite pour rogner sur les acquis », affirme Jean-Marie Kei, délégué (CGT) du personnel. Pour justifier ces différences, la direction avance la « jeunesse » du personnel du magasin, en âge et en ancienneté, renforcée par l'apport, pour 20 % des effectifs, d'intérimaires et de CDD.

Seul syndicat représenté, la CGT stigmatise également les entraves aux « règles élémentaires du droit syndical », concernant le fonctionnement du comité d'entreprise. Une raison supplémentaire avancée pour rapprocher ce mouvement de celui des grévistes de McDonald's dans la dénonciation des nouvelles formes de « précarité ».

En même temps qu'elle assignait les grévistes devant le tribunal, la direction se dit prête à avancer les négociations annuelles sur les salaires. Les discussions devaient débuter mercredi. Prévue initialement pour le mois de mars, elles concernent l'ensemble du réseau. Et les syndicats des autres établissements entendent bien se servir de « l'exemple » des Champs-Élysées comme moyen de pression.

Michel Delberghe

## Les chemins de fer des Etats-Unis sont menacés de démantèlement

Le Congrès dispose de six mois pour prendre une décision à la suite des recommandations du conseil de réforme d'Amtrak, la SNCF américaine, qui a annoncé des pertes records en 2001

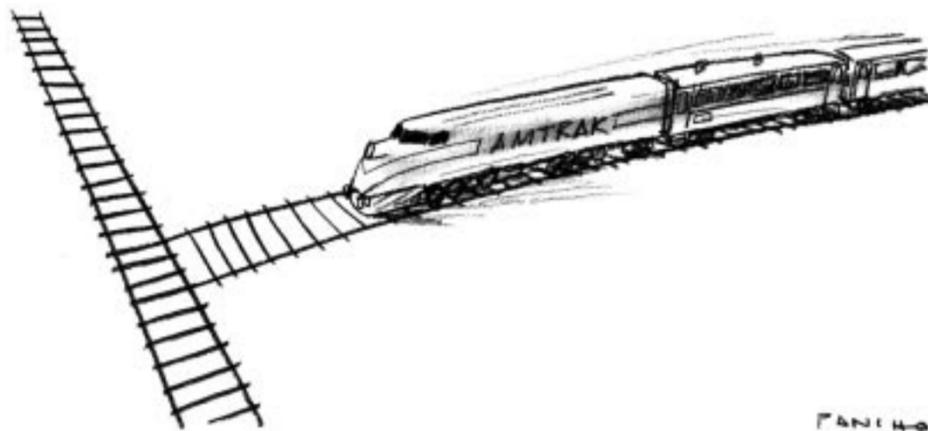
NEW YORK

de notre correspondant

Les chemins de fer américains ont-ils un avenir ? Le débat n'a jamais cessé depuis la création, en 1971, d'Amtrak, une sorte de SNCF limitée au transport de passagers. Le Congrès avait alors nationalisé une activité sur le point de disparaître. Trente ans et 22 milliards de dollars de subventions plus tard, la survie d'Amtrak reste en question. Selon la loi, l'entreprise doit se passer de toute aide gouvernementale à la fin de 2002.

En 1997, à l'issue d'une âpre bataille parlementaire, l'administration Clinton avait obtenu cinq ans de sursis. La loi assurait pendant ce temps un soutien financier à Amtrak à condition que l'entreprise devienne compétitive, rentable et soucieuse des besoins de ses clients. Un conseil de la réforme d'Amtrak (« Amtrak Reform Council ») avait été créé. Il a averti le Congrès et la Maison Blanche que la société ne pourra pas se passer de financement public en 2003. Amtrak a annoncé des pertes records de 1,1 milliard de dollars (1,26 milliard d'euros) en 2001 et plus de 1 000 licenciements. L'entreprise dit qu'elle a accumulé un retard de 5,8 milliards de dollars de dépenses pour l'entretien et la sécurité du réseau et du matériel. Son président, George Warrington, a annoncé la fermeture avant la fin de l'année de 18 lignes importantes s'il ne reçoit pas 1,2 milliard de dollars. Des trains prestigieux, *The California Zephyr*, entre Chicago et Oakland, et *The Coast Starlight*, entre Los Angeles et Seattle, seraient condamnés. Le gouvernement Bush se refuse pour l'instant à apporter plus de 521 millions.

Dans un rapport remis au début de février à la Chambre des repré-



sentants, le conseil de la réforme d'Amtrak préconise le démantèlement d'un monopole « trop coûteux, trop mal géré et n'offrant pas le service attendu ». Son président, Gilbert Carmichael, explique que « le système n'a jamais fonctionné », ajoutant : « Pour maintenir un réseau de transport de passagers entre les grandes villes, dépenser de l'argent public sera encore nécessaire pendant longtemps. Mais Amtrak a été incapable depuis trente ans d'utiliser correctement les fonds qui lui ont été donnés. Il vaut mieux faire table rase. »

Le conseil préconise de séparer Amtrak en trois entités : une petite société, détenue par l'Etat fédéral, dont la mission serait de planifier le développement et le financement. Une filiale détiendrait et développerait les lignes rentables de la Côte est, entre Washington et Boston ; une autre gèrerait le reste du réseau pendant trois à cinq ans avant de le céder par morceaux au secteur privé. « Tout ce que nous avons réussi à faire avec les subventions, c'est financer des coûts excessifs », résume

Wendell Cox, membre du Conseil de réforme, proche des républicains. « Il n'y aura plus de nouveaux financements tant qu'Amtrak ne se comportera pas comme une véritable entreprise avec une comptabilité digne de ce nom, des programmes commerciaux et de marketing », ajoute S. Lee King, autre membre du conseil, nommé par Richard Gephardt, le leader démocrate de la Chambre des représentants.

### « UNE SOLUTION DE FACILITÉ »

Tous les parlementaires reconnaissent la nécessité d'améliorer le transport ferroviaire et d'offrir une alternative à la route, encombrée, et à l'avion. Les attentats du 11 septembre ont offert une opportunité au rail. L'avion fait peur, nécessite des mesures de sécurité contraignantes et connaît des retards fréquents. Mais la vétusté du service n'a pas permis de satisfaire les nombreux Américains qui ont évoqué fin 2001 l'envie de voyager en train. Le salut passerait par la création de lignes à grande vitesse, notamment

en Californie et sur la Côte est, mais personne n'est décidé à apporter les 12 milliards de dollars nécessaires.

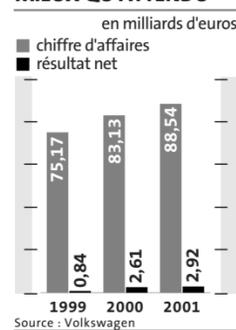
Les républicains sont favorables au démantèlement. Les démocrates y sont en général opposés. « Le rail a un avenir aux Etats-Unis, mais je ne crois pas dans l'Amtrak actuel », déclare le représentant républicain Rob Simmons. L'Agence fédérale des autoroutes « va recevoir 32 milliards de dollars cette année. Je n'ai entendu personne déclarer que les autoroutes conduisent le pays à la ruine », rappelle le démocrate Jerrold Nadler. « Amtrak n'a jamais eu les moyens de réussir. Nous payons des années de désinvestissement », explique le représentant démocrate Bob Clement. Pour le sénateur Charles Schumer, du même bord, « le conseil de la réforme d'Amtrak a choisi une solution de facilité, se débarrasser du problème, mais le démantèlement serait une catastrophe pour le pays ». Le Congrès a six mois pour prendre une décision.

Eric Leser

## Volkswagen affiche de solides bénéfices en 2001

LE PREMIER constructeur automobile européen a enregistré en 2001 une hausse de 12% de son bénéfice net, qui se monte à 2,926 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 88,54 milliards (+6%). Les livraisons de véhicules en revanche ont stagné (+0,4%) à 5,084 millions, précise le constructeur. Volkswagen précisait, mardi 19 février, qu'il proposera au titre de 2001 un dividende de 1,30 euro par action, soit 8,3% de plus qu'en 2000. Nombre d'analystes perçoivent des pressions politiques derrière cette nouvelle hausse du dividende (qui avait bondi de 71% en 2000) alors que les finances du Land de Basse-Saxe, détenteur d'environ un cinquième du capital du groupe, sont au plus bas. Volkswagen s'est refusé à toute prévision sur une année 2002 qui s'annonce périlleuse pour le secteur automobile... alors que Bernd Pischetsrieder, ancien président du directoire de BMW, succèdera en avril à Ferdinand Piech à la tête du groupe.

### MIEUX QU'ATTENDU



## Sagem s'allie au japonais Fujitsu dans les terminaux mobiles

LES GROUPES d'électronique français Sagem et japonais Fujitsu ont annoncé mercredi 20 février leur alliance dans la téléphonie, pour la conception de téléphones mobiles de troisième génération (UMTS), qui devraient être disponibles au deuxième semestre 2003. Le groupe français, qui souhaite rester sur ce marché, accède ainsi à la technologie UMTS, car Fujitsu est un des trois industriels japonais qui travaillent étroitement avec l'opérateur nippon NTT DoCoMo, seul au monde à avoir ouvert un réseau commercial UMTS. A l'inverse, Fujitsu accède à la technologie européenne de téléphonie mobile (GPRS). Une acquisition clé, alors que l'industriel nippon souhaite vendre ses téléphones mobiles hors de ses frontières et que NTT DoCoMo envisage d'exporter en Europe son service d'Internet mobile i-mode. Cette alliance vient allonger la liste des accords nippo-européens qui se sont multipliés dans le secteur de la téléphonie mobile. Fujitsu est déjà allié à Alcatel sur le marché des infrastructures UMTS.

## Les résultats de Wal-Mart tirés par l'international

LE GROUPE de distribution américain Wal-Mart a annoncé mardi un bénéfice net de 6,67 milliards de dollars pour 2001, en progression de 6%. Le chiffre d'affaires a grimpé de 13,8% à 217,8 milliards de dollars, ce qui fait de Wal-Mart le leader mondial en terme de ventes. Wal-Mart a peu souffert de la récession de 2001 et a de nouveau gagné des parts de marché aux Etats-Unis, mais aussi hors de ses frontières, le chiffre d'affaires à l'étranger augmentant de 10,5% et le profit d'exploitation de 31%. Le groupe a ouvert 107 magasins dont 2 au Brésil, 22 au Canada, 8 en Chine, 2 en Allemagne, 3 en Corée, 59 au Mexique, 2 à Porto-Rico et 9 au Royaume-Uni.

### BONNE PROGRESSION

Action Wal-Mart, en dollars à New York



### INDUSTRIE

■ **LVMH : le groupe de Bernard Arnault a cédé** mercredi l'essentiel de sa participation dans Phillips, troisième maison mondiale de vente aux enchères, à Simon de Prury et Daniella Luxembourg, dirigeants de cette filiale. LVMH conservera 27,5% de l'ensemble. Le groupe devrait enregistrer une moins-value par rapport aux 90 millions d'euros payés lors de son achat de Phillips en novembre 2000, mais va désolidariser Phillips (déficiente) de ses comptes.

■ **AVENTIS : le laboratoire pharmaceutique franco-allemand a annoncé** mercredi la création d'une société commune avec le groupe chimique allemand Bayer (qui détient une participation majoritaire) regroupant leurs activités dans les plasmas sanguins.

■ **ARCELOR : la direction de Sollac Atlantique, filiale d'Arcelor, a décidé** de porter plainte pour « coups et blessures » après les incidents survenus lundi 18 février lors de la réunion du comité central d'entreprise consacrée au projet de fermeture de l'unité de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Plusieurs centaines de manifestants avaient envahi la salle et aspergé de peinture rouge le directeur du site.

### SERVICES

■ **KIRCH : le groupe allemand de médias aurait mis en vente ses parts dans la Formule 1**, affirme mercredi le quotidien financier *Financial Times*. Par ailleurs, selon le *Süddeutsche Zeitung*, le magnat austro-américain Rupert Murdoch est venu à Berlin pour négocier avec les banques de Kirch. Il se verrait offrir des parts dans KirchMedia afin de rembourser la dette du groupe Kirch à son égard. Mais il aurait refusé de prendre en main la filiale de Kirch, Premiere, dont il détient 22,6%.

■ **WANADOO : la filiale Internet de France Télécom a annoncé** mercredi qu'elle avait accusé en 2001 une perte nette consolidée en hausse de 89%, à 193 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires en progression de 41% à 1,563 milliard.

■ **GOODJET : la compagnie aérienne à bas prix suédoise va lancer** des liaisons directes entre Göteborg (Suède) et les aéroports de Beauvais (Oise), situé à environ 75 kilomètres de Paris, et Nice. Goodjet proposera des vols entre la Suède et la France à partir de 116 euros aller-retour.

### FINANCES

■ **AXA : l'assureur s'est défendu mardi face aux accusations portées** contre son ex-filiale PanEuroLife, soupçonnée de blanchiment via le Luxembourg. Suite au recours de l'anglais Nationwide, acquéreur de PanEuroLife en 1998, AXA a indiqué que « les activités de PanEuroLife étaient intrinsèquement légales mais la libre prestation de service pouvait favoriser les évasions fiscales, ce à quoi la direction d'AXA a réagi dès qu'elle a eu connaissance des risques de dérive, en février 1998 ».

■ **COMMERZBANK : le fonds d'investissement allemand WCM a annoncé** mardi qu'elle détenait 5,5% de la quatrième banque privée allemande, achetés auprès de son principal actionnaire, Karl Ehlerding.

■ **DELOITTE & TOUCHE : le cabinet d'audit américain « a la certitude** d'avoir agi conformément à la réglementation en vigueur » dans l'affaire de la faillite frauduleuse de la société financière espagnole Gescartera et a donc annoncé mardi de faire appel de la pénalité de 540 000 euros infligée par le ministère de l'économie espagnol.

## Microsoft lance une nouvelle offensive sur le marché de la téléphonie mobile

CANNES

de notre envoyée spéciale

Le leader mondial du logiciel, l'américain Microsoft, brûle de s'imposer sur le marché de la téléphonie mobile. Mardi 19 février, la société dirigée par Bill Gates a annoncé un partenariat avec le géant des composants électroniques Intel, afin de proposer aux fabricants de téléphones mobiles un kit pour le développement de leurs futurs produits.

Microsoft a tenté plusieurs fois d'entrer sur le marché de la téléphonie mobile. Le duo Microsoft-Intel, baptisé Wintel, signe de symbiose entre le logiciel Windows et le microprocesseur d'Intel, s'est déjà imposé de façon quasi hégémonique en micro-informatique. Face à la stagnation du marché de l'informatique, les deux géants cherchent des relais de croissance.

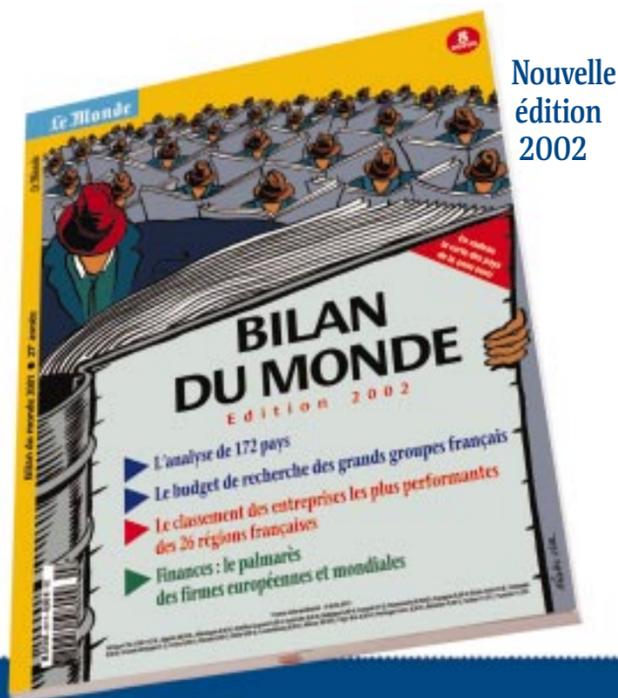
### APPAREILS HYBRIDES

Ils souhaitent profiter du tournant vécu par l'industrie de la téléphonie mobile qui, avec l'arrivée du GPRS, puis celle du futur UMTS, fait une place de plus en plus grande au transfert de données. Ils visent pour l'instant le segment de marché des appareils hybrides, à la fois ordinateurs de poche (PDA) et téléphones mobiles. « L'industrie de la téléphonie mobile doit créer un standard pour faciliter le développement d'applications par des sociétés tiers. Pour l'instant, la course est ouverte. Dans deux ou trois ans, la sélection sera faite. Nous surveillons les différentes solutions et choisirons celle qui s'imposera », déclare Peter Zaps, directeur de l'activité de téléphonie mobile de Siemens. « L'alliance Microsoft-Intel est une menace, mais un téléphone mobile n'est pas un simple système d'exploitation et un écran » déclare François Davy, directeur général de Motorola France. Le finlandais Nokia a, lui, annoncé une alliance avec le fabricant de composants Texas Instrument.

Laurence Girard

# Le Monde

A quand remonte votre dernier bilan ?



Nouvelle édition 2002

Une radiographie complète de l'état économique du monde après les événements du 11 septembre

172 pays passés au crible par les journalistes du Monde, un zoom sur l'économie française et ses 26 régions, avec le classement des entreprises les plus performantes, un éclairage approfondi sur l'Europe et l'euro, la revue des entreprises et des marchés financiers, et pour la première fois, le palmarès des entreprises européennes et françaises selon des critères de responsabilité sociale.

En cadeau : la carte grand format des pays de l'Union économique et monétaire

Bilan du monde, 220 pages ■ 8 €

En vente chez votre marchand de journaux.

# La concurrence des gratuits fragilise les quotidiens populaires en Europe

L'émergence d'une presse d'information offerte au lecteur peut précipiter la chute de la diffusion de certains titres payants déjà en difficulté. Les marchés européens sont très différents : les gratuits n'ont pas pu s'implanter outre-Rhin mais sont florissants en Italie ou en Grande-Bretagne

LES JOURNAUX gratuits d'information concurrentiels de manière frontale les quotidiens payants ? Cette question, devenue d'actualité depuis les lancements lundi 18 février, de *Metro* à Paris et à Marseille et, dans cette dernière ville, de *Marseilleplus*, n'appelle pas une réponse tranchée. « L'effet sur la presse payante n'est pas généralisé, il est souvent immédiat en année 1 et se concentre sur les quotidiens en difficulté et les journaux populaires », souligne Luciano Bosio, directeur général adjoint de Carat Expert. Auteur d'une étude sur la presse gratuite d'information en Europe, il évalue quand même entre 5 % et 7 % la baisse de diffusion des quotidiens payants dans les villes où ont été lancés ces gratuits. Ce qui n'est pas à mettre au seul compte des nouveaux venus : la tendance baissière de la diffusion des quotidiens en Europe

n'est pas à écarter, ni l'émergence, surtout chez un jeune public, de la lecture des quotidiens sur Internet.

► **En Italie** : la presse gratuite semble avoir trouvé son public. Trois titres se partagent le marché. Après Rome en juillet 2000, *Metro* s'est lancé à Milan, et revendique plus de 400 000 exemplaires diffusés dans ces deux villes. Le groupe de presse Caltagirone (qui publie les quotidiens régionaux *Il Messaggero* à Rome et *Il Mattino* à Naples) a lancé une contre-offensive avec *Leggo* (« Je lis ») en mars 2001 à Rome puis à Milan, Turin, Naples, Florence et Bologne. Ce qui lui permet de revendiquer une diffusion record de 715 000 exemplaires. Ayant remporté l'appel d'offres lancé par la société du métro milanais, Rizzoli-Corriere della Sera a créé *City* en septembre 2001. Ce titre est diffusé à 400 000 exemplaires à Milan, puis à Florence et Bologne.

Selon le quotidien italien spécialisé, *com*, *Metro* a réalisé en 2001 11,36 millions d'euros de recettes publicitaires, tandis que *Leggo* et *City* auraient récolté respectivement 7 et 2 millions d'euros. Selon Carat Expert, ni *Le Corriere della Sera* ni *la Repubblica* n'ont souffert à Milan tandis qu'*Il Giornale*, déjà en grande difficulté, aurait perdu près de 20 % de ses ventes.

► **En Belgique** : en novembre 2001, le groupe Roularta et la Compagnie nationale à portefeuille (CNP) du financier Albert Frère décidaient de se retirer du capital du seul quotidien gratuit belge, un *Metro* qui n'a rien à voir avec ses homologues d'autres pays. Cédant gratuitement leurs parts au groupe de presse régionale flamande RUG, les deux sociétés faisaient une croix sur l'investissement de 2 millions d'euros que chacune d'elles avait consenti.

Elles démontraient ainsi la fragilité du projet. Tiré à 366 000 exemplaires, en néerlandais et en français, le journal connaît un certain succès auprès des lecteurs mais les publicitaires continuent à le boudier.

La diffusion de la presse belge, et singulièrement francophone, baisse (-1,95 % en 2001) mais, paradoxalement, le journal qui semblait le plus menacé a connu une forte augmentation : *La Dernière Heure*, rénovée et dotée d'une édition dominicale, a grimpé de 6,74 %. Pour Margaret Boribon, secrétaire générale de l'Association des éditeurs (ABE), on ne peut donc parler d'une influence directe de *Metro* sur la crise de la diffusion.

► **En Allemagne** : la guerre des gratuits a fait long feu en Allemagne. Lancé en 1999 à Cologne, *20 Minuten Köln*, du norvégien Schibsted, a été arrêté moins de deux ans plus tard. Les groupes de

presse allemands, Springer (qui voulait protéger la diffusion de son fleuron, le très populaire *Bild*) et le groupe local DuMont Schauberg, ont tout fait pour étouffer cette concurrence. Ils ont respectivement créé deux gratuits, *Köln Extra* et *Köln Morgen*. « Outre le risque de cannibalisation du lectorat, il s'agissait de ne pas laisser le champ libre à un nouveau compétiteur sur le marché publicitaire. Lorsque 20 Minuten a disparu, les deux autres ont d'ailleurs quitté la scène en l'espace d'une semaine », indique Hasso comte de Bülow, porte-parole de DuMont Schauberg. « Il n'y a pas d'argent à gagner sur ce créneau », note un spécialiste. Certains experts considèrent néanmoins qu'un gratuit pourrait avoir des chances, à condition d'être présent dans six ou sept grandes villes du pays. Mais, tandis que le marché publicitaire est à la peine, plus personne n'ose s'aventurer sur ce terrain.

► **En Suisse** : faute d'un marché publicitaire suffisant, *Metro* a arrêté le 13 février son édition à Zurich.

► **En Espagne** : les données sur l'impact des gratuits sur la presse payante en Espagne sont très paradoxales. Pour le suédois *Metro*, l'Espagne est toutefois, avec l'Italie, le pays européen où s'effectuent les plus forts tirages (414 000 exemplaires).

► **En Suède** : lors de son lancement en 1995 à Stockholm, *Metro* a profité du fait que beaucoup de foyers n'étaient pas abonnés à un journal payant, contrairement à ceux du reste de la Suède. Il a aussi contribué à la perte de lecteurs des quotidiens payants. En particulier du *Dagens Nyheter*, un journal « sérieux », qui a vu son tirage dans la capitale tomber de 301 000 exemplaires par jour en 1994 à

267 000 en 1997, avant de remonter à 280 000 en 2000. Les tabloïds ont réagi différemment : *Expressen* a poursuivi sa chute, alors qu'*Aftonbladet* a gagné des lecteurs. De manière générale, la situation s'est

## La CGT menace de bloquer la presse lundi

Le Syndicat du livre CGT s'est dit, mardi 19 février, déterminé à poursuivre son action contre les quotidiens gratuits, menaçant de bloquer lundi 25 février la parution des journaux s'il n'obtenait pas de réunion avec la ministre de la culture et de la communication. Jean-François Ropert, secrétaire de presse du Comité inter (CILP-CGT), a indiqué qu'un tel blocage ne viserait pas à « pénaliser la presse payante, mais [à] montrer ce que serait une presse avec uniquement des gratuits ». M. Ropert souhaite « que les acteurs se réunissent autour d'une table, pour étudier un cadre conventionnel ». Le ministre n'avait reçu aucune demande de rendez-vous mardi mais était « tout à fait prêt » à une rencontre. Ces attaques du Livre visent clairement *Metro*, le quotidien gratuit du groupe suédois Metro international, qui, par ailleurs, a été assigné mardi par la société de distribution Metro France devant le tribunal de grande instance de Paris, pour « contrefaçon ».

désormais stabilisée dans la presse suédoise. La fermeture d'un quotidien social-démocrate à Malmö, *Arbetet*, n'est pas directement liée à l'arrivée de *Metro* dans cette ville, selon la professeur d'économie des médias Ingela Wadbring.

Antoine Jacob et Nicole Vulser avec nos correspondants

## A Londres, le « Metro » britannique connaît un succès grandissant

LONDRES

de notre correspondant

On le trouve dès l'aube - vers 6 h 30 - dans les couloirs de chacune des 275 stations, mais les lève-tard, qui ne s'engouffrent dans le métro londonien qu'autour de 9 heures, se retrouvent souvent face à des présentoirs vides : cette pénurie matinale est le meilleur signe de l'immense succès remporté par *Metro*, le quotidien gratuit le plus diffusé au monde. De format tabloïd, *Metro* a été lancé en septembre 1999 par le groupe de presse britannique Associated Newspapers, qui édite déjà deux quotidiens populaires, le *Daily Mail* (conservateur) et le journal du soir londonien, *l'Evening Standard*. Le tirage de *Metro*, en progrès constant, atteint 820 000 exemplaires, ce qui en fait le sixième titre de la presse quotidienne britannique, après le *Sun*, le *Daily Mail*, le *Mirror*, le *Daily Telegraph* et *l'Express*.

Financé par la publicité, qui occupe 40 % de sa

pagination, *Metro* est diffusé dans une dizaine de grandes villes d'Angleterre et d'Écosse. Il est conçu par une équipe d'une centaine de personnes, situées à Londres, Manchester et Glasgow. La moitié de ses exemplaires sont distribués dans le métro londonien en vertu d'un accord conclu pour dix ans entre le journal et la London Transport Authority. A Newcastle, *Metro* s'est imposé en évinçant son concurrent suédois, Modern Times Group (MTG).

RUPERT MURDOCH INTÉRESSÉ

Le *Metro* britannique est un journal d'informations générales conçu pour être lu en une vingtaine de minutes. Varié et attractif, il est abondamment illustré de photos et d'infographies, et offre beaucoup de sujets pratiques. L'actualité internationale se résume à des dépêches d'agence. Les journalistes, issus de la génération Internet, recueillent l'essentiel de leurs informations

par téléphone et en surfant sur le Web. Appartenant à une catégorie sociale fort prisée des publicitaires, les lecteurs sont jeunes - 60 % ont moins de 34 ans -, citadins, actifs, amateurs de cinéma et de séries télévisées. Ils ont le goût des voyages, de la musique et ne s'intéressent pas à la vie de la famille royale.

Ce gratuit menace-t-il ses concurrents payants ? Pour beaucoup de professionnels, *Metro* est trop différent pour constituer un vrai danger. Son succès témoigne du dynamisme des gratuits dans un pays qui compte déjà une centaine de titres. Ce filon intéresse le magnat australo-américain Rupert Murdoch. Il tente de lancer un gratuit dans les gares et aurait offert à la compagnie ferroviaire Railtrack une somme trois fois supérieure au contrat qui la lie à Associated Newspapers et qui expire fin mars.

Jean-Pierre Langellier

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde

## LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

### Montants moyens des appartements anciens par taille en 2001

	Studio	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et plus
<b>Paris</b>	69 634 € 456 769 F	116 318 € 762 999 F	200 017 € 1 312 028 F	320 799 € 2 104 304 F	633 742 € 4 157 078 F
<b>Hauts-de-Seine</b>	56 598 € 371 261 F	91 757 € 601 889 F	148 760 € 975 805 F	214 641 € 1 407 954 F	347 073 € 2 276 647 F
<b>Seine-Saint-Denis</b>	35 543 € 233 144 F	52 718 € 345 806 F	75 914 € 497 960 F	89 341 € 586 041 F	111 556 € 731 757 F
<b>Val-de-Marne</b>	47 219 € 309 737 F	71 813 € 471 060 F	106 683 € 699 795 F	133 079 € 872 943 F	186 859 € 1 225 717 F

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

### Montants moyens des maisons anciennes par taille en 2001

	2 pièces et moins	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
<b>Paris (*)</b>	205 739 € 1 349 557 F	307 800 € 2 019 034 F	474 864 € 3 114 902 F	460 369 € 3 019 825 F	1 177 183 € 7 721 812 F
<b>Hauts-de-Seine</b>	143 628 € 942 135 F	195 802 € 1 284 379 F	253 277 € 1 661 390 F	336 693 € 2 208 561 F	516 560 € 3 388 413 F
<b>Seine-Saint-Denis</b>	90 740 € 595 214 F	114 169 € 748 900 F	140 669 € 922 731 F	161 444 € 1 059 001 F	199 531 € 1 308 836 F
<b>Val-de-Marne</b>	101 837 € 668 006 F	149 671 € 981 779 F	186 826 € 1 225 496 F	220 719 € 1 447 823 F	304 967 € 2 000 452 F

(\*) Les volumes sont très faibles, les montants moyens n'ont donc qu'une valeur relative.

www.paris.notaires.fr

## VENTES

### Paris 5e

Splendide 4-5 P., plein sud, 5e ét., tr. b. vue, Val-de-Grâce, neuf, balc. s/jard., tr. calme, particulier, possibilité parking. Px : 1 260 000 € Tél. : 06-81-00-20-17.

### Paris 7e

BAC-SAINT-GERMAIN. Rare, 4e, asc., 190 m<sup>2</sup>, 3 chbres. 1 448 266 €. 01-42-79-06-30.

### BAC-VARENNE

CALME, BEL IMMEUBLE, 79 m<sup>2</sup>, charme. 534 000 €. SERGE KAYSER 01-43-26-43-43.

### Paris 8e

MADELEINE, 172 M<sup>2</sup>. 4 P., superbes volumes, 3,40 m HSP, 2e, asc., pierre de taille, balcon, park. poss. 854 000 €. 06-62-02-04-40.

### Paris 13e

M<sup>o</sup> CORVISART Quartier Butte-aux-Cailles. Récent, 3 P., 60 m<sup>2</sup>, 4e ét., s./jardin, cave, park., s/sol, refait, peinture, moquette. 259 160 €. GERER 01-42-65-03-03 ou 06-07-74-89-62.

### Paris 14e

Alésia, penthouse, 120 m<sup>2</sup> + 60 m<sup>2</sup> terrasse. 693 644 €. 01-43-59-12-96/06-07-34-08-56.

Montparnasse, neuf, livraison 2003. 1 maison, 165 m<sup>2</sup>, jard., gar., 3 chbres + studio, 1 020 000 €. 1 apt, 100 m<sup>2</sup>, 525 000 €. QUANTUS 01-40-46-05-06.

### Paris 16e

Part. vd 2 P., Paris-16e, résidence-serv., balcon, étage élevé, park., cave. Tél. : 01-45-74-19-65.

Limite 7e, Village suisse, lumineux duplex, ét. élevé, séj. + 2 fenêtres, 1 chbre + bureau, 2 s. de bns. Px : 380 000 €. 06-63-48-37-66.

## PROPRIÉTÉS

### Province

17 Saint-Jean-d'Angély, centre-ville, jolie mais. pierres, sur 266 m<sup>2</sup> clos, hab. 130 m<sup>2</sup>, jard. d'agrém. et jard. au nord avec serv. Entrée, coul., 1 chbre, s. à m., baie avec dble. vitr., cuis., sdb, wc, cave, s/sol. Etage : 2 chbres dont 1 avec ct. Prix : 800 000 F. 05-46-32-59-55, particulier.

100 m lac Annecy, côté ensoleillé, villa 250 m<sup>2</sup>. Terrain 1 650 m<sup>2</sup>. Louée 2 287 €/mois jusqu'en 2004. Px : 632 663 €. Tél. : 01-56-62-13-00 hb.

En Picardie, Ribécourt, 15 km de Compiègne, sur 1 590 m<sup>2</sup> de terrain, gds arbres, propriété constituée de 3 maisons séparées : 82 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup> de terrasse, 78 m<sup>2</sup> + 12 m<sup>2</sup>. Tt conf. pour les 3, compren. 2 gds livings (35 m<sup>2</sup> + 28 m<sup>2</sup>), 4 chbres, pour lit 2 pers., 1 mezzanine pour 2 lits (1 pers.), 2 sdb, 2 cab./toil. 5 w-c. 1 cheminée. Précisions complément. envoyées si réel intérêt. Visite recommandée. Px : 228 673 €. Tél. : 03-44-76-86-39.

## MAISONS

### Etranger

Maroc, villa au bord de la mer de Skhirat, 790 m<sup>2</sup> jard., pisc., 300 m<sup>2</sup> surf. d'habit., 4 chbres à coucher, 3 s. de bns + mais. domest. Prix : 150 000 €. Tél. : 0049932123928. e-mail : klosulz@aol.com.

## ACHATS

### APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m<sup>2</sup>, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e. 01-48-73-23-55, même soir.

### VIAGERS

LEGASSE VIAGER 47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18. Liste de nos viagers sur : WWW.VIAGER.FR

## LOCATIONS

### DEMANDES VIDES

### Paris

2 frères, l'un salarié CDI (caution entreprise), l'autre enseignant-chercheur, cherchent appart. 3 P. Paris, maxi 5 500 F/mois. Tél. : 06-88-39-43-22.



43, avenue Marceau, 75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER

Locations-ventes, gérance, spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS hôtels particuliers, appts et villas VIDES et MEUBLÉS 01-47-20-40-03 www.embassy-service.fr

## OFFRES VIDES

### Paris

### M<sup>o</sup> ODÉON SAINT-MICHEL

3 P., 100 m<sup>2</sup>, salon avec gde chem. & poutres, chbre, bur. avec canapé-lit, cuis. équipée, s. d'eau & bns, 2 wc, parquet, charme. Belles parties communes, chf & eau chaude individuels, gaz. 2 744,09 €, ch. compr. FONCIA 01-49-54-77-78.

## OFFRES MEUBLÉES

### Province

Belle propriété au cœur du pays d'Auge, 12 km des plages de Deauville, 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts, 6 chbres, 12 couchages. A partir du 7/01/02 au week-end, semaine, ou mois. Contacter : MHa8439783@aol.com.

## Etranger

Vacances printemps Rabat, t. belle maison, vue except., tt cft, serv. domest. inclus. Rens. : 002121148963. Em : jvassort@iam.net.ma.

Venise, 100 m pl. Saint-Marc Appt 4-6 P. clair, stand. Calme, vue, charme De 602 à 1 136 €/sem. Tél. : 04-93-84-84-72.

## AGENDA DIVERS

Collectionneur rech. œuvres de Pierre Soulage. Discretion assurée. Tél. : 06-03-03-56-50.

Part. ch. à acquérir murs de magasins libres ou loués (immeubles bien situés), villes indifférentes. Tél. : 06-03-03-56-50. Fax : 03-27-78-04-40.

## Fébrilité sur les places européennes et américaine

LES VALEURS européennes ont fortement reculé, mardi 19 février, suivant la tendance négative de Wall Street. Composé des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a perdu 2,50 %, à 3 448,98 points. A Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 2,09 %, à 4 256,36 points. Les valeurs bancaires et financières ont été les plus touchées, notamment le titre du bancassureur belgo-néerlandais Fortis (-7,67 %, à 24,8 euros, après avoir lancé un avertissement sur ses résultats), la Deutsche Bank (-5,67 %, à 64 euros) et la Société générale (-5,19 %, à 61,15 euros).

Les valeurs financières européennes ont suivi leurs consœurs américaines, emportées par le recul de JP Morgan (-3,39 %, à 29,03 dollars). Se fondant sur les informations de

la presse américaine, l'Agence France-Presse rapporte qu'Enron aurait « utilisé des transactions sur le gaz naturel avec des entreprises à l'étranger liées à la banque d'affaires [JP Morgan] pour effacer des centaines de millions de dollars de prêts de ses livres comptables ».

Touchés par une nouvelle vague d'« enronite », les marchés américains ont nettement reculé, mardi. L'indice Dow Jones s'est replié de 1,59 %, à 9 745,14 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a plongé de 3,02 %, à 1 750,61 points. L'action IBM a perdu 3,26 %, à 99,54 dollars, continuant à pâtir de la publication, vendredi, d'un article du *New York Times* faisant état d'astuces comptables pour améliorer ses résultats. Pour faire face à ces critiques, le groupe informatique s'est engagé à donner plus de détails sur ses comptes. L'action de l'équipementier de réseaux Cisco - mis en cause par le *New York Post* de mardi pour des transactions réalisées avec la firme Sequoia Capital, qui ressembleraient à celles d'Enron - a cédé 1,64 %, à 16,81 dollars.

A Tokyo, l'indice Nikkei s'est déprécié de 0,13 %, mercredi 20 février, à 9 834,13 points, au lendemain de la visite du président américain George W. Bush. Les investisseurs attendent toujours des mesures franches de soutien au secteur bancaire.

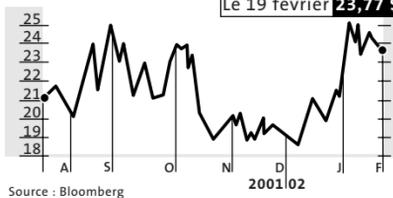
A. de T.

## La crise accélère les fusions dans le secteur des matières premières

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### L'ACTION NEWMONT MINING

en dollars à New York



Source : Bloomberg

LES REGROUPEMENTS défensifs continuent entre les grands groupes de matières premières. Le sous-investissement dans ce secteur a limité ses capacités de production, ce qui devrait lui permettre de mieux résister à la baisse de la demande, estiment certains analystes.

#### NEWMONT DÉTRÔNE ANGOLOGOLD

Depuis deux semaines, le cours de l'or flirte avec le seuil psychologique des 300 dollars l'once. La hausse de la demande de métal jaune, qui provient notamment du Japon, explique le rebond de ce placement refuge. Mais la bataille boursière qui a opposé le groupe américain Newmont Mining au sud-africain AngloGold pour le contrôle du premier producteur d'or australien, Normandy Mining, a aussi ravivé l'intérêt des opérateurs pour le métal précieux. Vendredi 15 février, Newmont Mining a annoncé le succès de son offre sur Normandy Mining, approuvée par plus des deux tiers des actionnaires. La même semaine, le groupe américain a également pris le contrôle de son concurrent canadien Franco-Nevada. Ces deux investissements, qui totalisent 6 milliards de dollars (6,84 milliards d'euros), lui permettent de détrôner AngloGold de la première place du podium mondial. Mais le sud-africain a indiqué qu'il comptait poursuivre sa politique d'acquisitions.

#### REGROUPEMENTS EN CHAÎNE

Le mouvement de concentration des sociétés de matières premières se poursuit. Les entreprises de pétrole se sont aussi regroupées, formant des groupes comme TotalFinalElf, BP Amoco ou Royal Dutch Shell. Dans le secteur du papier, la société française La Rochette fait actuellement l'objet d'une âpre bataille boursière opposant le britannique Mondi, filiale du groupe Anglo

American, au papetier espagnol Saica. Le suédois SCA vient de racheter l'italien Cartoinvest. Le mouvement simultané de concentration et de réduction de l'offre a permis au groupe finlandais Stora Enso de prendre la première place mondiale à l'américain International Paper (IP), selon la société d'études Paperinfo. En 2000, IP avait racheté son concurrent Champion International, consolidant sa première place devant Stora Enso, qui mettait la main sur son concurrent américain Consolidated Paper. Mais IP a, depuis, plus fortement réduit sa production pour s'ajuster à la chute de la demande. En 2001, le finlandais UPM-Kymmene a aussi racheté l'allemand Haindl.

#### L'EFFET ENRON

L'affaire Enron a rendu les analystes plus sceptiques. Mads Aspren et Petter Johnsen, analystes de Merrill Lynch, ont publié une note acide sur les comptes de certains groupes : « Nous ne partageons pas l'opinion de Stora Enso selon laquelle leur participation dans [le groupe papetier suédois] Billerud est un actif liquide qui peut

être mis en compensation contre de la dette nette », peut-on lire. Ou encore : « UPM-Kymmene n'a pas publié les engagements sur les retraites [du groupe allemand] Haindl quand l'opération [DE RACHAT] a été rendue publique. Cela représentait moins de 5 % du coût, mais tout de même... » Parmi les papetiers, le groupe SCA aurait « la comptabilité la plus difficile à comprendre de l'industrie papetière européenne ». « SCA est en train de construire une machine à papier de 2,5 milliards de couronnes suédoises (270 millions d'euros), entièrement hors bilan. Ceci est peut-être compatible avec les règles comptables mais ne donne pas aux investisseurs une image claire des opérations de la société », dit cette note, qui cite des opérations similaires en 2000.

#### REVANCHE SUR LA NOUVELLE ÉCONOMIE

« A partir des années 1980, les industries de la nouvelle économie ont commencé à absorber une part disproportionnée de l'investissement en capital, en raison des retours sur investissements potentiellement plus élevés qu'ils offraient. Cet écart s'est accéléré dans les années 1990, ralentissant significativement la croissance de la capacité dans les industries de matières premières traditionnelles », estime Steve Strongin, analyste de Goldman Sachs. Pour avoir été longtemps négligée, la « vieille économie » des matières premières prendrait aujourd'hui sa revanche. Goldman Sachs prévoit un rendement des matières premières de 8 % au cours des douze prochains mois : « La pénurie de capacités est telle que même une reprise modeste est susceptible de créer des tensions de capacités dans un certain nombre d'industries de matières premières, comme l'aluminium, le pétrole et le gaz naturel. »

Adrien de Tricornot

## LES BOURSES DANS LE MONDE 20/2, 10h02

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
ALLEMAGNE	DAX Index	4773,76	20/2	0,20	5352,16	4/1	4730,70	7/2	22,50
	Euro Neu Markt Price IX	953,22	20/2	-0,05	1212,43	4/1	956,24	19/2	
AUTRICHE	Austria traded	1229,91	20/2	-0,34	1229,48	14/2	1109,88	9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2699,86	20/2	-0,20	2815,19	28/1	2609,61	15/1	12,70
DANEMARK	Horsens Bnex	263,44	20/2	0,00	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7746,90	20/2	0,50	8608,50	4/1	7645,60	7/2	16,90
FINLANDE	Hex General	8006,57	19/2	-3,22	9224,39	4/1	7831,04	23/1	19,90
FRANCE	CAC 40	4260,45	20/2	0,10	4720,04	4/1	4228,38	7/2	19,50
	Mid CAC	2005,32	19/2	-0,63	2057,36	1/2	1929,16	2/1	14,00
	SBF 120	2957,40	20/2	0,07	3248,59	4/1	2940,80	7/2	19,60
	SBF 250	2794,27	19/2	-1,88	3035,25	4/1	2792,59	7/2	19,30
	Indice second marché	2378,51	19/2	-0,38	2392,26	19/2	2287,73	2/1	13,60
	Indice nouveau marché	1017,44	20/2	0,54	1175,41	7/1	1007,49	19/2	
GRÈCE	ASE General	2418,11	19/2	-1,74	2655,07	3/1	2459,37	18/2	14,50
IRLANDE	Irish Overall	4811,65	19/2	-0,46	6085,03	18/1	4636,97	6/2	11,90
ITALIE	Milan Mib 30	29813,00	20/2	-0,33	32791,00	4/1	30133,00	13/2	18,20
LUXEMBOURG	Lux Index	1132,51	19/2	-0,88	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	483,16	20/2	0,10	510,04	28/1	477,55	7/2	16,50
PORTUGAL	PSI 20	7290,96	19/2	-1,84	7998,50	4/1	7377,44	18/2	16,70

## EUROPE Mercredi 20 février 10h02

INDICES	Indice	% var.
<b>SECTEURS EURO STOXX</b>		
AUTOMOBILE		
BANQUES		
PRODUIT DE BASE		
CHIMIE		
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
CONSTRUCTION		
CONSOMMATION CYCLIQUE		
PHARMACIE		
ÉNERGIE		
SERVICES FINANCIERS		
ALIMENTATION ET BOISSON		
BIENS D'ÉQUIPEMENT		
ASSURANCES		
MÉDIAS		
BIENS DE CONSOMMATION		
COMMERCE ET DISTRIBUTION		
HAUTE TECHNOLOGIE		
SERVICES COLLECTIFS		

DANONE	.....FR	.....0,00
DEUTSCHE BANK AG	.....AL	.....
DEUTSCHE TELEKOM	.....AL	.....
E.ON	.....AL	.....
ENDESA	.....ES	.....27,27
ENEL	.....IT	.....
ENI SPA	.....IT	.....12,70
FORTIS	.....BE	.....1,61
FRANCE TELECOM	.....FR	.....0,71
GENERALI ASS.	.....IT	.....
ING GROEP CVA	.....NL	.....0,56
KONINKLIJKE AHOLD	.....NL	.....0,71
L'OREAL	.....FR	.....0,46
LVMH	.....FR	.....0,65
MUENCHENER RUECKV	.....AL	.....
NOKIA OYJ	.....FI	.....23,85
PINAULT PRINTemps	.....FR	.....0,09
REPSOL YPF	.....ES	.....
ROY.PHILIPS ELECTR.	.....NL	.....1,03
ROYAL DUTCH PETROL	.....NL	.....0,35
RWE	.....AL	.....
SAINT GOBAIN	.....FR	.....1,19
SANOFI-SYNTHELABO	.....FR	.....0,82
SANPAOLO IMI	.....IT	.....
SIEMENS	.....AL	.....
SOCIETE GENERALE A	.....FR	.....4,01
SUEZ	.....FR	.....0,06
TELECOM ITALIA	.....IT	.....
TELEFONICA	.....ES	.....
TIF	.....IT	.....
TOTAL FINA ELF	.....FR	.....0,92
UNICREDITO ITALIAN	.....IT	.....
MUENCHENER RUECKV	.....NL	.....0,53
VIVENDI UNIVERSAL	.....FR	.....0,05
VOLKSWAGEN	.....AL	.....
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

## LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	.....NL	.....-0,73
AEGON NV	.....NL	.....-0,24
AIR LIQUIDE	.....FR	.....-0,67
ALCATEL A	.....FR	.....-0,65
ALLIANZ N	.....AL	.....
AVENTIS	.....FR	.....-1,04
AXA	.....FR	.....0,00
BASF AG	.....AL	.....
BAYER	.....AL	.....
BAYR.HYP.U.VERBK	.....AL	.....
BBVA	.....ES	.....
BNP PARIBAS	.....FR	.....98,34
BSCH	.....ES	.....
CARREFOUR	.....FR	.....3,21
DAIMLERCHRYSLER N	.....AL	.....

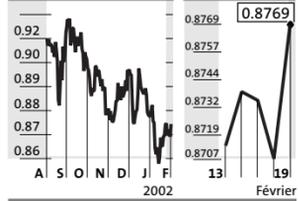
## MARCHÉ DES CHANGES 20/2, 10h02

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
<b>NEW YORK</b> (\$)		0,75030	<b>0,87685</b>	1,43150	0,59290
<b>TOKYO</b> (¥)	133,30000		<b>116,89000</b>	190,79035	79,02760
<b>PARIS</b> (€)	1,14045	0,85565		1,63255	0,67620
<b>LONDRES</b> (£)	0,69855	0,52415	<b>0,61250</b>		0,41420
<b>ZURICH</b> (FR. S.)	1,68640	1,26520	<b>1,47875</b>	2,41440	

## COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	.....7,4301	.....7,4311
COURONNE NORVÉGE	.....7,7742	.....7,7752
COURONNE SUÉDOISE	.....9,2090	.....9,2190
COURONNE TCHÉQUE	.....31,9249	.....32,0308
DOLLAR AUSTRALIEN	.....1,6899	.....1,6932
DOLLAR CANADIEN	.....1,3929	.....1,3944
DOLLAR HONGKONG	.....6,8379	.....6,8413
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	.....2,0797	.....2,0839
FORINT HONGROIS	.....242,9585	.....243,7549
LEU ROUMAIN	.....27892,0000	.....27948,0000
ROUBLE	.....27,0700	.....27,1200

## EURO à 6 mois



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>ROYAUME UNI</b>									
	FTSE 100 index	5077,70	20/2	-0,29	5362,30	4/1	5038,30	7/2	17,00
	FTSE techMark 100 index	1230,90	20/2	-0,58	1569,62	4/1	1262,02	18/2	122,40
<b>SUÈDE</b>	OMX	747,94	19/2	-1,54	878,88	4/1	749,76	19/2	23,80
<b>EUROPE</b>									
<b>HONGRIE</b>	Bux	7902,86	19/2	-0,69	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
<b>ISLANDE</b>	ICEX 15	1284,09	19/2	0,25	1298,29	15/2	1142,62	7/1	
<b>POLOGNE</b>	WSE Wig	1345,52	19/2	-0,76	1486,23	28/1	1200,32	2/1	15,90
<b>TCHÉQUIE</b>	Exchange PX 50	404,70	19/2	1,23	425,80	1/2	384,60	2/1	
<b>RUSSIE</b>	RTS	288,86	19/2	-0,73	301,45	22/1	267,70	3/1	
<b>SUISSE</b>	Swiss market	6235,90	19/2	-2,24	6460,10	7/1	6059,10	6/2	17,10
<b>TURQUIE</b>	National 100	11517,28	19/2	2,19	15071,84	8/1	10775,20	8/2	11,20
<b>AMÉRIQUES</b>									
<b>ARGENTINE</b>	Merval	395,49	19/2	1,27	471,34	6/2	323,69	2/1	
<b>BRÉSIL</b>	Bovespa	12991,50	19/2	-0,99	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,40
<b>CANADA</b>	TSE 300	7470,98	19/2	-1,16	7875,65	7/1	7468,94	30/1	19,50
<b>CHILI</b>	Ipsa	95,80	19/2	-1,04	102,37	4/1	94,81	12/2	
<b>ÉTATS-UNIS</b>	Dow Jones ind.	9745,14	19/2	-1,59	10300,15	7/1	9529,46	30/1	21,50
	Nasdaq composite	1750,61	19/2	-3,02	2098,88	9/1	1772,15	8/2	47,30
	Nasdaq 100	1387,27	19/2	-3,44	1710,23	9/1	1405,79	8/2	44,70
	Wilshire 5000	10119,10	20/2	-1,90	10973,46	7/1	10077,51	7/2	
	Standards & Poors 500	1083,34	19/2	-1,89	1176,97	7/1	1081,66	30/1	20,60
<b>MEXIQUE</b>	IPC	6609,30	19/2	-1,05	7011,03	1/2	6365,72	14/1	12,10

## FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
LOBSTER NETWORK	.....0,35	.....29,63
INFOMATEC	.....0,14	.....27,27
EJAY	.....0,10	.....25,00
EDEL MUSIC	.....0,71	.....12,70
NETLIFE AG	.....3,80	.....11,76
BINTEC COM.	.....1,35	.....11,57
HELKON MEDIA	.....2,38	.....9,68
<b>Plus mauvaises performances</b>		
KABEL NEW MEDIA AG	.....0,01	.....-66,67
LIPRO	.....0,07	.....-53,33
MUSICMUSICMUSIC	.....0,12	.....-40,00
ACHTERBAHN AG	.....8,20	.....-30,80
SER SYSTEMS	.....0,37	.....-22,92
KNORR CAPITAL PART	.....1,75	.....-20,45
BROKAT TECHNOLOGIE	.....0,04	.....-20,00

</

## MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

## VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 20 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	39,12	39,05	0,18	-4,18	42,90	38,03	1,00	12040
AFFINE	38,80	38,80	n/d	5,14	39,40	30,34	1,20	3610
AGF	52,60	53,30	-1,31	-2,41	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,00	18,15	-0,83	9,48	18,40	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	155,50	155,60	-0,06	-1,20	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	15,35	15,35	n/d	20,05	21,62	15,26	0,48	13000
ALCATEL O	5,85	5,85	n/d	24,22	9,62	5,85	1,00	13015
ALSTOM	12,61	12,70	-0,71	0,96	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	53,50	53,60	-0,19	5,41	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,50	5,60	-1,79	77,41	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	177,20	177,60	-0,23	11,09	189,50	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	81,15	82,00	-1,04	10,33	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	82,30	82,10	0,24	3,19	84,75	74,10	0,50	13046
AXA	20,40	20,50	-0,49	-13,08	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	102,80	104,00	-1,15	16,81	109,40	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	n/d	134,50	n/d	11,06	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	131,00	n/d	1,70	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	42,30	43,20	-2,08	3,67	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	38,35	38,56	-0,54	-0,02	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	50,50	51,30	-1,56	0,49	54,89	49,77	2,25	13110
BOLLORE	n/d	240,00	n/d	-0,08	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,10	52,55	-0,86	1,46	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAND	44,37	44,34	0,07	-1,40	45,50	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	31,06	30,90	0,52	-15,59	38,80	30,64	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	39,80	40,00	-0,50	-0,62	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	116	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULLM	0,83	0,84	-1,19	-32,52	1,27	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	58,25	58,15	0,17	17,36	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	43,58	44,50	-2,07	16,05	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,74	3,74	n/d	4,46	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	77,20	78,50	-1,66	-4,80	90,70	72,70	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	32,10	32,20	-0,31	7,00	32,40	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	51,70	51,35	0,68	-11,47	58,80	51,30	0,50	12017
CASINO GUICHARD	77,00	77,20	-0,26	-11,13	87,30	75,50	1,33	12558
CASORAMA DUB.(L)	56,50	56,00	0,89	-2,33	61,00	54,25	0,85	12420
CEGED (LY)	77,10	78,00	-1,15	-1,59	90,50	75,65	2,00	12470
CEREL	28,03	28,44	-1,44	-1,47	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,45	32,48	-0,09	5,35	32,70	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	n/d	43,18	n/d	7,95	45,20	38,50	1,30	3905
CGIP OPR	37,15	37,25	-0,27	n/d	41,00	35,50	n/d	18179
CHARGEURS	72,90	74,00	-1,49	-2,73	75,80	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	35,43	35,27	0,45	2,78	37,80	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	121,50	119,80	1,42	-0,82	125,00	118,70	-2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	48,80	48,60	0,41	1,66	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	64,85	65,05	-0,31	2,28	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	47,80	48,00	-0,42	16,58	50,30	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,35	35,35	n/d	-0,98	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE	50,75	52,00	-2,40	7,06	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	150,50	n/d	-5,34	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	66,50	66,30	0,30	4,97	68,50	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	n/d	43,90	n/d	-1,78	45,90	41,50	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	n/d	15,00	n/d	3,16	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	37,04	37,22	-0,48	-1,22	38,48	36,52	0,65	18420
CSC COM ET SYSTEMES	8,52	8,94	-4,70	2,65	9,90	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE	18,59	18,50	0,49	4,49	19,18	17,58	n/d	4507
DAMART	85,00	85,00	n/d	5,45	85,10	79,50	3,80	12049
DANONE	130,90	130,50	0,31	-4,45	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	291,10	291,20	-0,03	-8,17	325,00	291,10	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	48,40	48,31	0,19	-10,37	58,10	47,80	0,31	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,65	14,30	2,45	1,73	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	67,05	66,90	0,22	-16,70	75,00	66,90	4,20	6100
DMC (DOLLFUS MI)	7,10	7,20	-1,39	-5,20	8,48	7,00	0,61	12133
DYNACTION	28,30	28,32	-0,07	5,20	29,80	25,41	0,50	13035
EFFAGE	80,00	80,80	-0,99	16,95	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	23,59	23,70	-0,46	4,84	24,90	22,40	0,47	3571
ELIOR	8,20	8,20	n/d	1,73	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(LEX CDE)	n/d	27,90	n/d	10,05	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,30	38,10	0,52	10,69	38,50	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	36,50	37,00	-1,35	7,51	38,30	31,20	3,90	12166
ESSO	86,80	87,20	-0,46	8,22	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	42,50	43,60	-2,52	n/d	47,40	41,01	1,40	12130
EURAZEO	57,65	59,00	-2,29	-9,85	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY	1,00	1,00	n/d	13,63	1,21	0,89	n/d	12587

## NOUVEAU MARCHÉ

19/2 : 20 millions d'euros échangés

Valeur Cours de clôture % var.

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
GENUITY INC A	0,83	6,41
WAVECOM #	36,40	5,97
TITUS INTERACTIVE#	2,62	4,80
COM 6	2,00	4,71
IDP	1,50	4,17
PHONE SYS.NETW. #	2,00	4,17
GAMELOFT COM	0,81	3,85
ORCHESTRA KAZIBAO	1,09	3,81
GAUDIOT #	36,02	3,80
BOURSE DIRECT #	1,86	3,33
GL TRADE #	42,80	3,13
CAST	2,15	2,87
RISC TECHNOLOGY	6,99	2,79
INFOTEL #	26,70	2,69
<b>Plus mauvaises performances</b>		
TELECOM CITY #	0,90	-16,67
REGINA RUBENS #	0,40	-14,89
CHEMUNEX	0,42	-14,29
HIMALAYA	1,11	-13,95
OXIS INTL RGPT	0,21	-12,50
DIREKT ANLAGE BK	10,60	-12,03
HIGHWAVE OPTICAL	1,88	-11,32

## SICAV ET FCP

## SÉLECTION

Dernier cours connu le 20/2 à 9h

Valeur Cours date % var. 01 40 08 93 00

Valeur	Cours	date	% var.
<b>AGIPI</b>			
AGIPI ACTIONS	25,87	19/2	-0,99
AGIPI AMBITION	25,18	19/2	-0,74
<b>3615 BNP</b>			
BNP PARIBAS	08 36 68 17 17		(0,34 €/min)
ANTIN OBLI M.T.C	154,48	18/2	-0,04
ANTIN OBLI M.T.D	138,94	18/2	-2,05
ANTIN OBLI SPREADS	187,63	18/2	0,26
BNP MONE C.TERME	2518,91	18/2	0,43
BNP MONE PLACEM.C	13803,64	18/2	0,40
BNP MONE PLACEM.D	11605,89	18/2	-3,31
BNP MONE TRESORE	78745,36	18/2	0,45
BNP OBLI C.TERME	166,71	18/2	-0,01
BNP OBLI L.TERME	34,46	18/2	0,14
KLEBER EURO SOUV.	1977,10	18/2	0,13
<b>Fonds communs de placements</b>			
BNP MONE ASSOCIAT.	1844,31	18/2	0,37
<b>CAISSE D'EPARGNE</b>			
ECUR.1,2,3...FUTUR	49,86	18/2	-0,76
ECUR.ACT.EUROPE.C	17,04	18/2	-1,37
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	61,04	18/2	-3,11
ECUR.PACIF.C	44,26	18/2	-0,06
ECUR.DYNAMIQUE +	41,10	18/2	-2,51
ECUR.ENERGIE	42,30	18/2	-2,31
ECUR.EXPANSION C	14903,74	18/2	0,47
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,56	14/2	0,40

HOLOGRAM INDUST.	3,03	-10,88
SOI TEC BS 00	9,00	-9,91
GENSET	6,01	-9,49
CRYO #	2,60	-8,45
ACCESS COMMERCE #	2,56	-8,24
FI SYSTEM #	1,26	-8,03
GUYANOR ACTION B	0,25	-7,41
<b>Plus forts volumes d'échange</b>		
A NOVO #	16,02	-0,13
AVENIR TELECOM #	1,07	-6,14
BRIME TECHNO. #	32,15	-1,02
CEREP	18,70	-1,06
EUROFINS SCIENTIF.	16,00	-1,72
GAUDIOT #	36,02	-3,80
GENESYS #	8,40	-4,33
GENSET	6,01	-9,49
GUILLEMOT #	15,04	-1,64
HIGH CO.#	118,60	-1,25
HIGHWAVE OPTICAL	1,88	-11,32
ILOG #	14,95	-1,64
INFO VISTA	3,50	-3,05
IPSON #	64,60	-1,37
LINEDATA SERVICES#	23,80	-0,83
MEDIDEP #	27,50	-0,90
SOI TEC SILICON #	21,85	-6,04
UMALTEC #	3,22	-2,72
VALTECH	1,79	-0,00
WAVECOM #	36,40	5,97

ECUR.INVEST.D/PEA	50,39	18/2	-2,60
ECUR.MONETAIRE C	225,39	18/2	0,35
ECUR.MONETAIRE D	187,74	18/2	0,35
ECUR.OBLIG.INTER.	178,69	18/2	1,08
ECUR.TECHNOLOGIESC	36,20	18/2	-4,96
ECUR.TRIMESTR.D	270,62	18/2	0,07
EPARCOURT-SICAV D	28,54	18/2	0,07
GEOPTIM C	2351,20	18/2	0,49
<b>Fonds communs de placements</b>			
ECUR.EQUILIBRE C	37,22	18/2	-0,71
ECUR.PRUDENCE C	34,66	18/2	0,02
ECUR.VITALITE	39,74	18/2	-1,42
<b>CDC IXIS</b>			
www.cdcixis-am.fr			
<b>Multi-promoteurs</b>			
LIV.BOURSE INT.D	174,61	18/2	-2,73
NORD SUD DEVELOP.C	522,68	18/2	0,77
NORD SUD DEVELOP.D	403,37	18/2	0,78
<b>CREDIT AGRICOLE</b>			
08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	348,75	18/2	1,93
ATOUT EUROPE	492,22	18/2	-4,43
ATOUT FCE ASIE	72,90	18/2	-5,61
ATOUT FRANCE C	185,15	18/2	-5,98
ATOUT FRANCE D	164,65	18/2	-5,97
ATOUT FRANCE EUR.D	167,65	18/2	-5,80
ATOUT FRANCOMONDE	42,61	18/2	-5,20
ATOUT MONDE	50,59	18/2	-4,65
ATOUT SELECTION	97,84	18/2	-6,66
CAPITOP EUROBLIG C	101,51	18/2	0,08
CAPITOP EUROBLIG D	83,75	18/2	0,08
CAPITOP MONDOBLIG	45,69	18/2	1,26
CAPITOP REVENUS	171,26	18/2	-1,19
DIEZE C	425,51	18/2	-3,56
INDICIA EUROLAND	106,04	15/2	-6,20
INDICIA FRANCE	350,91	15/2	-6,06
INDOCAM AMERIQUE	40,17	18/2	-2,85
INDOCAM ASIE	17,39	18/2	-1,80
INDOCAM FRANCE C	319,05	18/2	-5,29
INDOCAM FRANCE D	262,26	18/2	-5,29
INDOCAM MULTIOBLIG	192,60	18/2	2,62
<b>Fonds communs de placements</b>			
ATOUT VALEUR	74,14	15/2	-5,16
CAPITOP MONETAIREC	193,47	20/2	0,35
CAPITOP MONETAIRED	183,42	20/2	0,35
INDO.FONCIER	95,68	18/2	2,72
INDO.VALRES.	256,79	15/2	-3,65
MASER ACTIONS	40,17	14/2	-2,47
MASTER DUO	14,04	14/2	-1,05
MASTER OBLIG.	30,79	14/2	-0,19
MASTER PEA	12,05	14/2	-3,05
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,10	15/2	-2,74



**Documentalistes et professeurs d'histoire**

# AUJOURD'HUI

## JEUX OLYMPIQUES

L'épreuve olympique de **SLALOM GÉANT** devait se courir, jeudi 21 février, sur le site de Park City, à Salt Lake City (Etats-Unis). Le Français **FRÉDÉRIC COVILI**, 26 ans, médaille de bronze des championnats du

monde 2001, pourrait apporter à la France une autre **MÉDAILLE**. La dernière victoire olympique française dans cette discipline a été remportée, en 1968, par **JEAN-CLAUDE KILLY**. « *Je suis un **OUTSIDER**, comme*

*d'habitude, mais je crois en mes chances* », confie le skieur. Les « géantistes » français, conduits, depuis six ans, par le **TECHNICIEN ITALIEN** Severino Bottero, accumulent les bons résultats. Sur la piste de

Park City, longue de 1 220 m avec un dénivélé de 380 m (**58 % DE PENTE** maximum), l'Autrichien **STEPHAN EBERHARTER** et le Suisse Michael von Gruningen vivront leur dernière chance de titre olympique.

## Les succès de Frédéric Covili stimulent les géantistes français

**Ski alpin** • En lice pour une place sur le podium du géant, jeudi 21 février, à Park City, l'actuel leader de la Coupe du monde dans cette discipline (deux victoires cette saison) est le fer de lance d'un groupe très homogène, conduit depuis trois années par un technicien italien

### SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

C'est un monsieur très discret, un entraîneur qui occupe rarement le devant de la scène. On l'aperçoit à peine dans les raquettes d'arrivée, où il se tient plus près de ses protégés, les skieurs français, que des micros. L'Italien Severino Bottero, 45 ans, a rejoint l'équipe de France de ski alpin voilà six ans et personne n'a eu l'idée de s'en plaindre. Ni le groupe des géantistes femmes, dont il s'est occupé dans un premier temps. Ni le groupe des géantistes hommes, dont il a désormais la responsabilité, avec Jean-Pierre Mollié.

Depuis le début de saison 2001-2002, Joël Chenal, Vincent Millet et, surtout, Frédéric Covili enchaînent les bons résultats, donnant raison à Gilles Brenier, qui se félicitait en octobre d'avoir trouvé « un groupe de géantistes homogène, avec un excellent niveau ». Le géant de Park City, jeudi 21 février, dira si l'entraîneur de l'équipe de France masculine avait vu juste en avouant « beaucoup compter sur eux » pour ramener en France la première médaille en slalom géant depuis celle de Jean-Claude Killy, en 1968.

En moins de trois ans, Severino Bottero et Jean-Pierre Mollié ont accompli un tel travail que Raphaël Burtin a eu du mal à suivre le rythme lorsqu'il est revenu de blessure, en début de saison : « *J'ai eu l'impression de retrouver un groupe balèze, qui avait beaucoup progressé. Tous les jours, on fait des chronos et il y en a toujours un qui va plus vite que les autres. Dans un groupe comme ça, si un élément s'endort un peu, ça se voit tout de suite.* » « *C'est un groupe dans lequel on sent que tout le monde avance ensemble*, ajoute Vincent Millet. *Les bons résultats de Frédéric Covili ou de Joël Chenal rejoignent sur la confiance que l'on peut avoir envers nos entraîneurs.* »

Joël Chenal avait été le premier à profiter des leçons du professeur venu d'Italie. En 2000, il avait gagné le géant d'Alta Badia (Italie), avant de monter deux fois sur le podium, à Kranska Gora (Slové-



HARALD SCHNEIDER/AFP

Actuel leader de la Coupe du monde de géant, Frédéric Covili s'est révélé aux championnats du monde de Sankt Anton (Autriche) en février 2001, où il a décroché la médaille de bronze (photo). Depuis, il a pris confiance et pourrait, à Park City, jeudi 21 février, être le premier Français depuis Jean-Claude Killy en 1968, à remporter le géant aux Jeux olympiques.

Pierre Mollié. L'intéressé, un jeune homme turbulent, qui a souvent du mal à aligner deux bonnes manches, ne se démonte pas : « *Je suis un outsider, comme d'habitude, mais je crois en mes chances pour les Jeux olympiques.* »

Depuis son coup d'éclat des championnats du monde de Sankt Anton, Frédéric Covili, 26 ans, s'est imposé deux fois, à Sölden (Autriche) et à Alta Badia. A une course de la fin de la saison, le skieur des Ménuires (Savoie) occupe la tête de la Coupe du monde de sa spécialité. Ses deux coéquipiers, Vincent Millet et Joël Chen-

### L'épreuve en détails

#### ● La piste de Park City

Altitude de départ : 2 500 m  
Altitude d'arrivée : 2 120 m  
Dénivellation : 380 m  
Longueur de piste : 1 220 m  
Pente maximale : 58 %

#### ● Les précédents vainqueurs

1952 : Stein Eriksen (Nor)  
1956 : Toni Sailer (Aut)  
1960 : Roger Staub (Sui)  
1964 : François Bonlieu (Fra)  
1968 : Jean-Claude Killy (Fra)  
1972 : Gustavo Thoeni (Ita)  
1976 : Heini Hemmi (Sui)  
1980 : Ingemar Stenmark (Suè)  
1984 : Max Julen (Sui)  
1988 : Alberto Tomba (Ita)  
1992 : Alberto Tomba (Ita)  
1994 : Markus Wasmeier (All)  
1998 : Hermann Maier (Aut)

nie) et à Yong Pong (Corée du sud). Pour son camarade de chambre, Frédéric Covili, champion du monde junior de slalom en 1994, la maturation a été beaucoup plus lente, l'éclosion plus tardive.

En février 2001, il s'est adjugé la médaille de bronze du géant des championnats du monde de Sankt

Anton (Autriche), avec 1 centième de seconde d'avance sur l'Autrichien Hermann Maier, superfavori devant son public. « *C'est à ce moment que tout a basculé pour lui, assure Severino Bottero. Il a visé une médaille et il l'a obtenue. Ce jour-là, il s'est arraché à fond, il m'a fait voir qu'il était vraiment fort, phy-*

*siquement, techniquement et surtout mentalement.* »

« *Depuis sa médaille des championnats du monde, Frédéric est sur une autre planète*, confirme Vincent Millet. *Il ne fait plus de fautes en course. Il a confiance en lui, il sait qu'en skiant comme il sait faire, sans en rajouter, ça va passer. A l'entraînement, on ne peut pas dire qu'il nous domine comme Luc Alphand pouvait le faire à son époque. Il n'écrase personne. Chacun arrive à tirer son épingle du jeu.* »

### MEILLEURE ÉCOUTE

A ses élèves français, Severino Bottero a apporté de nouvelles méthodes de travail : « *Un système d'apprentissage un peu différent et une technique différente.* » Ses protégés tracent désormais de nouvelles courbes. Frédéric Covili, par exemple, a appris à « profiter de l'élasticité de ses jambes pour réduire ses trajectoires et tailler des cour-

bes avec moins d'espace », selon le technicien italien, qui précise : « *Il amène son ski le plus près possible de la demi-pente, pour réduire la première partie de la courbe. Il ne franchit pas les portes avec la conduite, mais en "volant". L'idée est de tourner en freinant le moins possible, en gardant sa vitesse.* »

Jusque-là, Frédéric Covili a incontestablement fait preuve de la meilleure écoute. « *Il a la concentration, il arrive à rester calme et à reproduire ce qu'il fait à l'entraînement*, admire son entraîneur. *Pourtant, il y a trois ans, rien ne permettait de dire qu'il serait celui qui allait obtenir les meilleurs résultats de ce groupe. Je comptais sur lui comme je comptais sur Joël Chenal.* »

Pour Vincent Millet, en revanche, tout reste encore à faire. « *Avec les moyens dont il dispose, il n'a pas encore réussi ce qu'on pouvait attendre de lui* », regrette Jean-

### L'ultime chance de Stephan Eberharter

Le géant messieurs, jeudi 21 février, à Park City, est l'ultime chance pour l'Autrichien Stephan Eberharter et le Suisse Michael von Gruningen de remporter un titre olympique. Grand spécialiste de la discipline, le Bernois, champion du monde 1997 et 2001, mène probablement son dernier combat : « *Von Gru* » prendra sa retraite à la fin de la saison 2001-2002 ou, au plus tard, après les championnats du monde 2003. Les statistiques semblent indiquer que la pente de Park City convient au skieur de Schoenried, deux fois victorieux ici (1995 et 2000).

Mais cette piste a également été le cadre d'un succès de Stefan Eberharter en 1998. Le Tyrolien, qui a écrasé la Coupe du monde 2002, sait que son âge (33 ans, le 24 mars) ne lui permet pas de patienter davantage pour étoffer un palmarès déjà plus qu'honorable : double champion du monde en 1991, trois fois médaillé aux JO, dont deux fois à Salt Lake City (bronze en descente et argent en super-G).

### TROIS QUESTIONS À... JEAN-PIERRE BURDET

**1 Pourquoi l'équipe de France de ski de fond, dont vous êtes le directeur, a-t-elle fait l'impasse sur les dernières épreuves olympiques (sprint, relais et 30 km féminins, sprint et 50 km masculins) et quel bilan tirez-vous de ces Jeux dont vous repartez sans médaille, comme à Nagano, au Japon, en 1998 ?**

Nagano avait été une catastrophe. Nos équipes s'étaient fait aligner partout. Pour Salt Lake City, nous avions ciblé nos objectifs. Sur certaines courses, nous n'étions pas armés pour entrer dans les vingt premiers. Ce n'était pas la peine de concourir. Nous n'avons pas fait de podium, mais nous sommes en progression. Nous venons chercher des places entre la neuvième et la douzième et non plus aux alentours de la trente-cinquième.

En relais masculin, nous voulions figurer dans les huit premiers, un niveau pouvant montrer que le fond français remonte. Et nous sommes huitièmes. Nous ne crions pas cocorico. Cela ne veut pas dire que nous sommes devenus bons.

Mais un collectif se dessine, l'avenir apparaît un peu plus souriant. De toute façon, passer en quatre ans du bas au haut de l'échelle, je n'ai jamais vu ça. Ou alors, il y a suspicion.

**2 Comment expliquez-vous l'écart qui subsiste encore pour venir jouer les premières places, et quels vont être vos axes de travail ?**

Depuis un an, les valeurs sont en train de bouger. Des gens ont peut-être pris peur avec le travail de l'Agence mondiale antido-

page. Ici, quand on finit neuvième, comme Karine Philippot [sur 15 km], ou onzième comme Emmanuel Jonnier [sur 30 km], c'est que nous avons joué à peu près dans la même catégorie que les grands.

Depuis quatre ans, et l'arrivée de Roberto Gal, nous avons travaillé sur les aspects matériels, les problèmes de fartage, qui avaient été l'un des points faibles à Nagano. Nous allons devoir travailler l'aspect psychologique.

Il va également nous falloir étoffer l'encadrement, car la saison prochaine nous partirons avec six garçons et quatre ou cinq filles sur les épreuves de Coupe du monde et non plus les seuls Vincent Vittoz et Karine Philippot, comme il y a quatre ans.

Là où les Norvégiens disposent de dix-neuf techniciens, nous n'en avons que trois. Il faut s'organiser plus professionnellement. Cela devient de la Formule 1 et nous, nous en sommes encore au niveau rallyes.

**3 Allez-vous demander une révision à la hausse de vos moyens financiers ?**

En 1998, après Nagano, on m'a dit : « *Moins 30 % sur votre budget et on reverra ça dans quatre ans.* » Nous fonctionnons aujourd'hui avec 450 000 euros de budget, dont 150 000 euros pour les stages et les compétitions. Nous allons reposer le problème. Il nous faudra de nouveaux moyens. Cela va être le sujet chaud du printemps.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

## L'Amérique n'a d'yeux que pour Michelle Kwan

**Patinage artistique** • La Californienne, âgée de 21 ans, est en tête à l'issue du programme court

### SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Les Américains adorent le patinage artistique. Les Américains adorent Michelle Kwan. Si cette dernière décroche le titre olympique, jeudi 21 février, l'Amérique tiendra son héroïne et les Jeux de Salt Lake City leur vedette. Mardi, au terme d'un programme court gracieux et impeccablement patiné, la Californienne d'origine chinoise s'est installée dans la position idéale : la première, juste devant sa principale rivale, la Russe Irina Slutskaja, dont les sauts sont pourtant d'une qualité supérieure aux siens.

En découvrant ses notes techniques, Michelle Kwan avait d'ailleurs laissé passer une moue sur son joli minois. Mais les neuf juges lui attribuaient une note artistique de 5,9 qui faisait la différence. La jeune femme pouvait sauter dans les bras de son père, Danny, qui joue les accompagnateurs depuis qu'elle a décidé de se séparer de son entraîneur, Frank Carroll, en octobre. Cette décision avait surpris. On avait pris l'habitude de voir, aux côtés de cette patineuse aux expressions si américaines et juvéniles, la silhouette très britannique et les cheveux blancs de Frank Carroll.

Michelle Kwan n'a pas estimé utile de s'étendre sur les raisons de leur séparation, mais sans doute, à 21 ans, se sent-elle assez mûre pour se passer d'un entraîneur attiré. « *L'important est de croire en soi et de contrôler ce qui se passe sur la glace*, dit-elle. *Je pense*

*que j'en suis capable.* » Elle l'a démontré mardi, mais aussi en affichant une belle sérénité depuis son arrivée à Salt Lake City. La jeune femme a tenu à participer à la cérémonie d'ouverture, ce qu'elle n'avait pas fait quatre années plus tôt à Nagano où certains lui avaient reproché de se comporter en star, et à rester dans l'Utah, alors qu'elle avait dans un premier

olympique lui fait encore défaut. Elle était pourtant déjà présente aux Jeux de Lillehammer, en 1994 : âgée de treize ans et remplaçante, elle avait assisté au grand cirque médiatique autour de l'affaire Harding-Kerrigan (le compagnon de la patineuse américaine Tonya Harding avait agressé une autre Américaine, Nancy Kerrigan, quelques semaines avant les Jeux), se

### Didier Gailhaguet rapidement auditionné

La commission chargée, au sein de la Fédération internationale de patinage (ISU), d'enquêter sur les pressions exercées sur la juge française Marie-Reine Le Gougne en marge de l'épreuve de couples, a entendu, mardi 19 février, un juge américain, Jon Jackson, qui dit avoir assisté à une scène au cours de laquelle la Française aurait affirmé avoir voté pour le couple russe afin de favoriser la victoire de ses compatriotes, Marina Anissina et Gwendal Peizerat, dans celle de danse sur glace. « *C'est un accord avec les Russes, première place contre première place* », aurait-elle déclaré.

Par ailleurs, le Japonais Katsuchiro Hisanaga, vice-président de l'ISU, a affirmé selon le quotidien *USA Today*, que le président de la Fédération française des sports de glace (FFSG), Didier Gailhaguet, avait déjà exercé des pressions sur des juges par le passé et qu'il devrait être exclu de l'ISU s'il se confirmait qu'il a récidivé à Salt Lake City. Didier Gailhaguet a indiqué qu'il espérait être entendu mercredi 20 février par la commission. Par ailleurs, la Fédération lituanienne de patinage a annoncé qu'elle avait déposé une réclamation auprès de l'ISU concernant la cinquième place de Margarita Dobrizko et Povilas Vanagas en danse sur glace.

temps prévu de retourner s'entraîner en Californie pendant la première semaine des Jeux.

### « ROCK STAR »

Pourtant, Michelle Kwan joue gros à Salt Lake City. Alors que son palmarès s'enorgueillit de six titres de championne des Etats-Unis et de quatre titres mondiaux (1996, 1999, 2000 et 2001), l'or

tenant prête à patiner au cas où Tonya Harding serait exclue de l'équipe américaine, ce qui n'était pas arrivé. En 1998, elle s'était présentée en favorite à Nagano, mais Tara Lipinski, une puce de quinze ans, avait sorti une combinaison de deux triples sauts lors du programme libre et lui avait ravi le titre.

A Salt Lake City, en plus d'Irina

Slutskaja, la menace pourrait venir d'une autre teen-ager américaine, Sasha Cohen, 17 ans, qui a terminé à la troisième place du programme court de mardi. « *Jeudi, tout peut arriver* », a déclaré la jeune fille, deuxième de son championnat national, comme Tara Lipinski quatre années plus tôt. « *Le contexte n'est pas le même* », a répliqué Michelle Kwan dans un sourire.

Malgré son échec de Nagano, la championne du monde est devenue l'une des figures les plus populaires du sport américain. Ses revenus annuels sont estimés à 2 millions de dollars, ce qui fait d'elle l'égale des meilleures joueuses de tennis du monde. Elle se trouve notamment sous contrat avec la firme automobile Chevrolet et avec Disney. « *Elle est l'équivalent d'une rock star* », affirme Frank Carroll. Michelle Kwan, qui a mis entre parenthèses ses études de droit à UCLA pour mieux préparer les Jeux, n'exclut pas de prolonger sa carrière jusqu'aux Jeux de Turin, en 2006. Une façon, probablement, de dédramatiser l'enjeu de sa prestation à Salt Lake City.

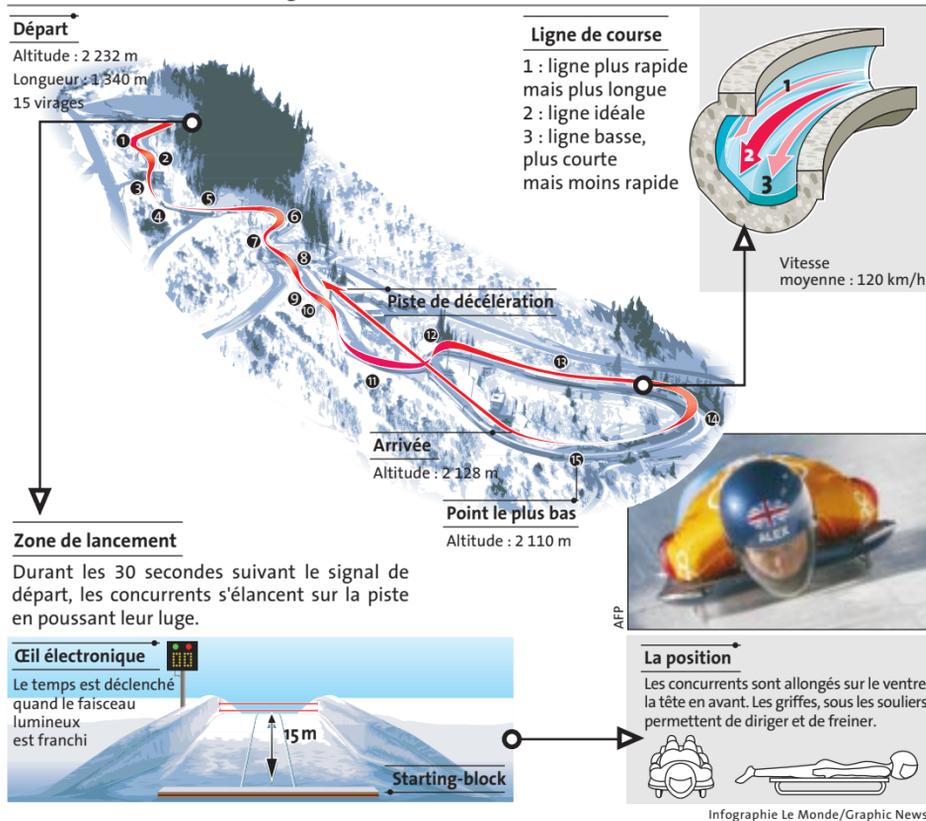
« *Il y a des choses qui comptent plus dans la vie qu'une médaille*, dit-elle. *J'aimerais pouvoir dire que gagner ici ferait de moi la femme la plus heureuse de la terre. Mais comment se fait-il que les gens les plus riches et les plus célèbres ne sont pas forcément les plus heureux ?* »

En entendant de telles paroles, l'Amérique a dû fondre encore davantage.

Eric Collier

Gilles van Kote

120 km/h à 1 centimètre de la glace



## Grands débuts olympiques d'une discipline reniée par ses initiateurs

**Skeleton** • Les membres du club de cresta run de Saint-Moritz réfutent toute parenté entre leur sport et la nouvelle discipline des JO

**SAINT-MORITZ (Suisse)**  
de notre envoyé spécial

Les méditants sont partout. En ville et à la campagne, à la mer et à la montagne. A Salt Lake City, ils voudraient faire croire aux foules peu averties des subtilités des sports d'hiver que le skeleton retrouve sa place aux Jeux olympiques d'hiver, 54 ans après sa dernière apparition, en 1948, à Saint-Moritz.

C'est tout simplement faux. Le skeleton n'a jamais été un sport olympique. L'Américain Jennison Heaton, médaillé d'or en 1928, et l'Italien Nino Bibbia, vainqueur en 1948, sont champions olympiques de cresta run, soit un sport qui consiste à dévaler une piste glacée, allongé tête en avant sur un engin peu rassurant : une luge réduite à sa plus simple expression, un « squelette » débarrassé de toutes fioritures. A première vue, cela a le goût (du risque) et la couleur (brillantine) du skeleton. Mais il faut se méfier des a priori comme des contrefaçons.

« Le skeleton n'a rien à voir avec le cresta run, en aucune façon, s'insurge le lieutenant-colonel Digby Willoughby, secrétaire du club de Saint-Moritz. Notre piste est plus dangereuse que celles du bobsleigh ou de la luge. Les virages sont plus ouverts et il arrive que les concurrents connaissent des sorties de piste. C'est un sport qui demande beaucoup de discipline. Il faut piloter sans cesse, freiner, accélérer. Sur une piste de bob, les pilotes de skeletons ne bougent plus après le départ. C'est totalement différent. Et puis nous sommes un sport amateur. Il n'y a ni argent, ni sponsors, ni rien du tout. Il est hors de question pour nous d'aller aux Jeux olym-

piques, où il n'y a plus que des sportifs professionnels. »

Digby Willoughby, le secrétaire du club de Saint-Moritz, est un retraité de l'armée des Indes. Il grille la cigarette sur cigarette et il ne faut pas se fier à ses façons de rire sous cape. Il ne plaisante pas du tout lorsqu'il affirme : « Les gens du skeleton ne peuvent pas prétendre qu'il existe une filiation avec le cresta run. » Il n'est pas sectaire : lui-même a pratiqué le bobsleigh pendant six ans.

**PARI ENTRE QUATRE ANGLAIS**

Digby Willoughby tient le rôle de garant d'une tradition née en 1885, à la suite d'un pari de quatre Anglais venus soigner leur petite forme dans le massif de l'Engadine. Après la première descente du major W. H. Bulpetts, les adeptes ont peu à peu déossé la traditionnelle *schlitten* suisse. Le tracé d'origine a été conservé à l'identique. Le club de Saint-Moritz acquitte chaque année un droit de passage sur les terres traversées par le long toboggan glacé. La station de sports d'hiver participe aux frais d'entretien de cette piste qui contribue à sa bonne réputation.

Digby Willoughby reçoit comme chez lui dans les locaux du Saint-Moritz Cresta Run : « Un club privé britannique qui accueille aussi des membres internationaux. » Ce petit bâtiment blanc a la forme d'une aérogare, avec une tour de contrôle pour abriter les chronométrateurs. Juste au-dessous, une grande salle avec une baie vitrée et un bar accueille les membres de la confrérie – au nombre de 1 200, parmi lesquels le milliardaire autrichien Gunther Sachs et son ancienne épouse, Brigitte Bardot, ou encore Giovan-

ni Agnelli, patron italien de la dynastie propriétaire de la FIAT. « Pour obtenir sa carte de membre, il faut d'abord descendre une partie de la piste en skeleton, explique Digby Willoughby. Ensuite, il faut le soutien de deux parrains pour présenter un dossier de candidature. Ce n'est pas l'origine sociale qui compte, mais plutôt la manière de s'entendre avec les gens. »

Derrière les vitres du club-house, Digby Willoughby et ses amis suivent les passages des compétiteurs lancés dans l'une des trente-trois épreuves organisées chaque année. Il n'y a pas de concurrents. « C'est un club privé où le politiquement correct n'a pas sa place », sourit-il.

Les partants sont moulés dans des combinaisons très colorées. Ils portent des chaussures de football, avec des crampons en acier et un embout de métal supposé favoriser le guidage de l'engin au pied.

Le franchissement du *shuttlecock*, un virage en épingle à cheveu, soulève les commentaires les plus engagés. C'est ici que se gagnent les grandes courses, et aussi les couleurs du club, une cravate club, jaune d'or et bordeaux. « Le plus grand honneur », selon Digby Willoughby.

Le lieutenant-colonel n'a jamais reçu la cravate de son club. Clifton Wrottesley, lui, a eu droit aux « couleurs » du club, grâce à sa victoire dans le Grand National. Cette distinction ne devait pas empêcher ce lord, qui siège la chambre des pairs de la couronne britannique, de défendre les couleurs de l'Irlande pour l'épreuve de skeleton des JO de Salt Lake City, mercredi 20 février.

E. C.

## La tragédie hivernale de Jean Racine

**Bobsleigh** • Le deuxième équipage américain, Jill Bakken-Vonetta Flowers, s'est imposé

**SALT LAKE CITY**  
de notre envoyé spécial

Elle s'est extirpée de l'arrière du bobsleigh et a ôté son casque. Elle a agité la main droite pour saluer les spectateurs massés le long de l'aire d'arrivée, parmi lesquels les Américains, venus en nombre, se sont mis à scander son prénom. « C'était si amusant ! Cela a été une grande descente », a-t-elle assuré, quelques minutes plus tard, sans se départir d'un large sourire. Une grande descente peut-être. Une descente pour rien sûrement.

Car, mardi 19 février, comme les jours précédents pour les épreuves masculines, la bobeuse américaine Jen Davidson a dû se contenter d'ouvrir la piste pour l'épreuve de bob à deux féminin dont c'était la première apparition aux Jeux olympiques. Et c'est en retrait qu'elle a assisté au sacre de ses compatriotes Jill Bakken et Vonetta Flowers, première athlète noire à emporter une médaille d'or aux JO d'hiver. Ces dernières, référencées comme le deuxième équipage américain au départ de l'épreuve, ont devancé les Allemandes Sandra Prokoff-Ulrike Holzner de 30/100<sup>e</sup> de seconde et Susi Erdmann-Nicole Herschmann de 53/100<sup>e</sup>.

L'équipage américain numéro un, associant Jean Racine et Gea Johnson, n'a pris que la sixième place. Une petite consolation sans doute pour Jen Davidson. Même si elle a répété, mardi, se « sentir bien » et être satisfaite de sa présence à Salt Lake City, ce n'est pas de cette manière qu'elle avait compté vivre ces JO. Elle les avait rêvés embarquée au sein de l'un des deux bobs américains : celui de Jean Racine, la pilote avec laquelle elle faisait équipe en tant que pousseuse. Le rêve s'est écroulé le 12 décembre 2001 : une semaine avant les sélections olympiques, Jean Racine s'est séparée d'elle pour recruter Gea Johnson.

**« DALLAS » SUR GLACE**

Aux Etats-Unis, l'affaire a pris les proportions d'un « Dallas » sur glace. Les deux filles étaient les meilleures amies depuis des années. Ensemble, elles avaient gagné deux Coupes du monde (1999-2000 et 2000-2001) et deux médailles d'argent aux championnats du monde 2000 et 2001. Leurs visages étaient devenus familiers

aux Américains : encadrées par un agent qui avait négocié pour elles des contrats estimés à 5 millions de dollars, elles étaient apparues dans des magazines, mais aussi dans des spots publicitaires à la télévision, ou sur des paquets de céréales. L'histoire de Jean Racine (23 ans) avait également fait pleurer dans les chaumières : au cours de l'année écoulée, sa grand-mère et sa mère sont décédées, son père étant, par ailleurs, accusé de harcèlement sexuel.

Mais, avec le début de la saison 2001-2002, la situation s'est dégradée. Les deux bobeuses sont restées un certain temps éloignées des podiums de Coupe du monde, alors que leurs rivales allemandes ont accumulé les bonnes performances : à elles deux, Sandra Prokoff et Susi Erdmann ont gagné toutes les courses de Coupe du monde. Jean Racine a alors songé à changer de pousseuse.

« Depuis septembre, elle disait que la meilleure pousseuse serait avec elle aux Jeux, les signaux étaient là, Jen [Davidson] a choisi de les ignorer », a déclaré John Anderson, l'avocat de Jean Racine, en réponse aux accusations de malhonnêteté lancées par Jen Davidson. Cette dernière, qui avait fait appel auprès des instances fédérales pour tenter d'obtenir sa réintégration, n'a pas eu gain de cause.

L'affaire a cependant connu un nouveau rebondissement quand, le 17 février, Gea Johnson s'est blessée à la cuisse à l'entraînement. Les spéculations sont alors allées bon train sur un possible retour de Jen Davidson. L'hypothèse a vite été écartée par la Fédération américaine. Mardi, Gea Johnson a tenu sa place.

La petite histoire retiendra que cette ancienne heptathlète (34 ans), suspendue quatre ans après un contrôle positif aux anabolisants en 1994, n'a pas été en mesure d'apporter ce pour quoi Jean Racine l'avait recrutée : une pousseuse supposée supérieure à celle de Jen Davidson au démarrage. Sur les 15 équipages au départ, seuls deux ont réalisé un moins bon temps à la poussée que la paire Racine-Johnson. « Nous n'avons pas gagné mais les Etats-Unis sont sur le podium et c'était l'objectif », a assuré Jean Racine.

P. L. C.

**DÉPÊCHES**

■ **DOPAGE.** La mission biélorusse à Salt Lake City plaide non coupable dans l'affaire de sa patineuse de vitesse Julia Pavlovich, suspendue pour s'être soustraite à un test antidopage. Le chef de la mission biélorusse, Yaroslav Barichko, a été exclu des Jeux par le CIO. Il est soupçonné d'avoir prévenu l'athlète après un premier test positif à la nandrolone (stéroïde anabolisant), invalidé pour vice de procédure.

■ **SÉCURITÉ.** Une partie de la rue principale de Park City, un des sites olympiques, a été bouclée pendant près d'une heure, mardi 19 février, afin d'inspecter deux colis suspects qui se sont révélés être inoffensifs.

■ **SHORT-TRACK.** Le Japon a demandé, mardi 19 février, à la Fédération internationale de patinage (ISU) de sanctionner le juge australien qui avait rejeté l'appel déposé après la disqualification d'un patineur japonais dans la demi-finale du 1 000 m messieurs. Le Japonais Satoru Terao a été à l'origine d'une chute collective dans le dernier tour de la course remportée par l'Australien Steven Bradbury, futur champion olympique à la faveur d'un nouveau carambolage en finale.

■ **SKI DE FOND.** Les résultats des épreuves dames et messieurs du sprint 1,5 km de ski de fond ont été un moment contestés, mardi 20 février, avant que le jury ne rejette ces protestations. Après les deux courses, l'équipe allemande s'est plainte de changements de couleur qui auraient lésé deux de ses athlètes.

G. v. K.

**LE TABLEAU DES MÉDAILLES**

Norvège, 17	(9 or ; 6 argent ; 2 bronze)
Allemagne, 28	(8 or ; 13 argent ; 7 bronze)
Etats-Unis, 21	(6 or ; 8 argent ; 7 bronze)
Russie, 13	(5 or ; 5 argent ; 3 bronze)
France, 7	(3 or ; 3 argent ; 1 bronze)
Italie, 9	(3 or ; 2 argent ; 4 bronze)
Finlande, 6	(3 or ; 2 argent ; 1 bronze)
Suisse, 6	(3 or ; 1 argent ; 2 bronze)
Pays-Bas, 5	(2 or ; 3 argent)
Canada, 7	(2 or ; 1 argent ; 4 bronze)
Australie, 2	(2 or)
Espagne, 2	(2 or)
Autriche, 13	(1 or ; 3 argent ; 9 bronze)
Corée du Sud, 2	(1 or ; 1 argent)
Croatie, 2	(1 or ; 1 argent)
Chine, 3	(1 or ; 2 bronze)
République tchèque, 2	(1 or ; 1 bronze)
Estonie, 2	(1 or ; 1 bronze)

## RÉSULTATS

**BOBSLEIGH**

**DAMES**

**BOB À DEUX**

1. Jill Bakken-Vonetta Flowers (Usa), 1 min 37 s 76
2. Sandra Prokoff-Ulrike Holzner (All), 1 min 38 s 06
3. Susi-Lisa Erdmann-Nicole Herschmann (All), 1 min 38 s 29
4. Burdet-Sutter (Sui), 1 min 38 s 34 ;
5. Racine-Johnson (Usa), 1 min 38 s 73 ;
6. Jung-Kiemel (Pbs), 1 min 39 s 18 ;
7. Weissensteiner-Bellutti (Ita), 1 min 39 s 21 ;
8. Tokovaia-Bader (Rus), 1 min 39 s 27

**SKI ACROBATIQUE**

**MESSIEURS**

**SAUT**

1. Ales Valenta (Tch), 257,02 pts
2. Joe Pack (Usa), 251,64
3. Alexei Grichin (Blr), 251,19
4. Bean (Can), 250,97 ; 5. Kravchuk (Ukr), 246,30 ; 6. Curritt (Usa), 245,19 ; 7. Dashinski (Blr), 244,29 ; 8. Capicik (Can), 243,78

**SKI DE FOND**

**MESSIEURS**

- 1,5 km Tor Arne Hetland (Nor), 2 min 56 s 09
  2. Peter Schlickrieder (All), à 1/10<sup>e</sup>
  3. Cristian Zorzi (Ita), à 3/10<sup>e</sup>
  4. Lind (Sue), à 1 s 2
- DAMES**
- 1,5 km Julia Tchepalova (Rus), 3 min 10 s 6
  2. Evi Sachenbacher (All), à 1 s 6

3. Anita Moen (Nor), à 2 s 1
4. Kuenzel (All), à 2 s 7

**PATINAGE DE VITESSE**

**MESSIEURS**

**1 500 M**

1. Derek Parra (Usa), 1 min 43 s 95 (rec. du monde)
2. Jochem Uytendaele (Pbs), 1 min 44 s 57
3. Aadne Soendral (Nor), 1 min 45 s 26
4. Cheek (Usa), 1 min 45 s 34 ; 5. Postma (Pbs), 1 min 45 s 41 ; 6. Pearson (Usa), 1 min 45 s 51 ; 7. Bos (Pbs), 1 min 45 s 63 ; 8. Kyu-hyuk (Cds), 1 min 45 s 82 ; ...29. Kuentz (Fra), 1 min 48 s 20

**CURLING**

**DAMES**

- Barrage :** Grande-Bretagne - Suède 6-4 ; Grande-Bretagne - Allemagne 9-5
- Classement à l'issue du barrage :** 1. Canada ; 2. Suisse ; 3. Etats-Unis ; 4. Grande-Bretagne ; 5. Allemagne ; 6. Suède ; 7. Norvège ; 8. Japon, Danemark ; 10. Russie.

**HOCKEY SUR GLACE**

**DAMES**

- Demi-finales :** Canada-Finlande 7-3 ; Etats-Unis - Suède 4-0 ; 5<sup>e</sup> place : Russie-Allemagne 5-0 ; 7<sup>e</sup> place : Chine-Kazakhstan 2-1 (a.p.)

**PATINAGE ARTISTIQUE**

**DAMES**

- Programme court :** 1. Kwan (Usa), 0,5 pt ; 2. Slutskaja (Rus), 1,0 ; 3. Cohen (Usa), 1,5 ; 4. Hughes (Usa), 2,0 ; 5. Boutirskaja (Rus), 2,5 ; 6. Besteben (Hon), 3,0 ; 7. Suguri (Jap), 3,5 ; 8. Robinson (Can), 4,0 ; ...10. Gusmeroli (Fra), 5,0 ; 14. Hubert (Fra), 7,0.

## PROGRAMME

**MERCREDI 20 FÉVRIER**

**Ski alpin :** slalom dames (18 heures et 21 heures, heure française).

**Biathlon :** relais 4 x 7,5 km messieurs (19 heures).

**Skeleton :** épreuves messieurs et dames (17 heures).

**Hockey sur glace :** quarts de finale messieurs (Suède-Bielorussie (19 heures) ; Russie-République tchèque (21 h 30) ; Etats-Unis - Allemagne (minuit) ; Finlande-Canada (4 h 15).

**Short-track :** finale 1 500 m messieurs et relais dames, qualifications 1 000 m dames (2 heures).

**Patinage de vitesse :** 1 500 m dames (21 heures).

**Curling :** demi-finales dames (Suisse - Etats-Unis et Grande-Bretagne - Canada, 17 heures) et messieurs (Canada-Suède et Norvège-Suisse, 22 heures).

**JEUDI 21 FÉVRIER**

**Ski alpin :** géant messieurs (18 heures et 21 heures).

**Ski de fond :** relais dames 4 x 5 km (20 h 30).

**Combiné nordique :** saut à skis tremplin 120 m (18 h 30).

**Hockey sur glace :** match pour la médaille de bronze (20 heures) et finale féminine (1 heure).

**Patinage artistique :** programme libre dames (2 h 45).

**Curling :** match pour la médaille de bronze (Finlande-Suède, à 17 heures) et finale féminine (Etats-Unis - Canada, à 22 heures).

# Feuilles d'automne

de Robert Aldrich

Suivi d'un débat avec François Ozon

animé par Jean-Michel Frodon (Le Monde)

5,50€

JEUDI 21 FÉVRIER 20 H 30

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS



## Les Neufs Dragons du Mékong

De Saïgon à Phnom Penh et Angkor, à travers le delta du Mékong, grenier du Vietnam, sur cette voie d'eau mythique, par la frontière fluviale récemment ouverte aux étrangers

### CHAU DOC

de notre envoyée spéciale

A peine tombée la nuit noire, poisseuse, lourde d'odeurs, la fièvre du samedi soir s'emballa. Sur le macadam encore chaud, la ville roule à califourchon. Electrifiée par sa course à la consommation, Saïgon rayonnante s'amuse en exhibant les fruits de son succès : 3 millions de deux-roues pour 7 millions d'habitants. La nouvelle

soirée), on se serre autour des tables en fer-blanc. Les garçons descendent des Saigon Beer, les filles boivent du Coca. A la carte : serpent, souris des champs, porc-épic, écureuil, moineau, ou mulet grillé. Le brasero est posé entre les assiettes. Chacun surveille la cuisson de ses grillades avec des baguettes.

L'application collective à l'amusement comme au travail semble

prenez de la peine / C'est le fonds qui manque le moins... / Creusez, fouillez, bêchez / Ne laissez nulle place / Où la main ne passe et ne passe. »

### UN PARCOURS DE 4 200 KM

Tête de pont du delta du Mékong, le grenier du pays, Saïgon fait fructifier la richesse du Sud. Le long de ses quais, les *SD Triumph*, *Yuan Hang*, *Sea Queen* immatriculés à Kingstown et autre *Lucky Star*, attendent leurs chargements. Importateur de riz en 1987, le Vietnam s'est hissé en 2001 au deuxième rang des exportations mondiales, derrière la Thaïlande. Les rizières du delta, avec un rendement de 4 à 6 tonnes l'hectare, produisent de 80 % à 85 % des exportations de riz du pays. Sans compter la pêche et la pisciculture dont la production de « crevettes-tigres » et de poissons-chats est en pleine croissance.

Déboulant de l'Himalaya, le Mékong féconde son delta avant de se jeter en mer de Chine, au terme d'un parcours de 4 200 km et après avoir arrosé le Tibet, le Yunnan, la Birmanie, le Laos, la Thaïlande et le Cambodge. Il charrie chaque année quelque 800 millions de mètres cubes d'alluvions et fertilise une des régions les plus

### Boom hôtelier à Angkor

Les inaugurations d'hôtels et les chantiers en cours ne se comptent plus à Siem Reap, petite ville qui jouxte le site archéologique des temples-mausolées de l'empire khmer dispersés dans la forêt sur 400 km<sup>2</sup>. Malgré la crise du tourisme liée aux attentats du 11 septembre, le Cambodge annonce une progression de 28 % des visiteurs à Angkor, avec 239 091 entrées. Selon *Cambodge nouveau* du 16 janvier 2002, ces entrées payantes dans le parc archéologique auraient augmenté de 35 % en décembre 2001 par rapport à 2000 (30 619 contre 22 526).

Les hôteliers avaient anticipé ce boom. Onze établissements ont ouvert ces douze derniers mois (dont l'Angkor Century et le City Angkor de 200 chambres chacun, qui font suite au Sofitel, 240 unités inaugurées l'an passé), et neuf projets sont en cours. Avec 46 hôtels, 112 guest-houses et plus de 3 600 chambres, l'infrastructure municipale ne suit pas, et le problème du traitement des eaux usées devient crucial. L'Autorité pour la protection du site et de l'aménagement de la région d'Angkor (Apsara), qui lutte contre un développement sauvage, a de plus en plus de difficultés à se faire entendre.

moto chinoise Hongda s'acquiert pour 400 €, quatre mois de salaire d'un employé ou 120 kg de riz. « Seuls les gens du Nord disent encore Ho Chi Minh-Ville, se moque le jeune Dung, nous on préfère Saïgon. »

Sur Cach Mang Thang Tam, qui mène de la gare au marché central, les mobylettes déferlent à flux continu. Trois, quatre, jusqu'à cinq passagers par véhicule. Parents et enfants, les équipages paradent. Pas un coup de frein, pas un coup de gueule. Juste le plaisir de rouler. Le flot s'égaïlle dans les rues du centre qu'il illumine et assourdit. Pour franchir ce torrent, il faut se jeter entre deux véhicules comme on plongerait en travers du courant, pour gagner d'un seul élan l'autre rive, le trottoir d'en face. Sous les lampions rouges du Lang Nuong, « le Barbecue du village » (1 500 repas par

obéir à la « surdétermination » dont parle Louis Althusser à propos de la résistance du peuple vietnamien à ses agresseurs. Cette surdétermination est entière dans ce buffle de Truong Dinh Hao, peint à la manière du Minotaure de Picasso, et dont le corps est un visage humain qui fonce droit devant. « C'est l'endurance, l'énergie et la souffrance », commente M<sup>me</sup> Phuong qui expose l'artiste vietnamien dans sa galerie de la rue Dong Khoi. « Aujourd'hui, les gens ne veulent plus regarder en arrière. »

Confucius règne dans chaque foyer. « Par la quête du savoir, par la volonté d'étudier, de carpe, on devient dragon, résume Dung. Il faut renforcer la famille, puis la société et le pays. » Et le jeune interprète de déclamer les vers du *Laboureur et ses enfants* de La Fontaine qu'il a fait siens : « Travaillez



A Chau Doc, le marché flottant de l'aube (photo en haut), les embarcations s'enchevêtrent et les 28 variétés de fruits de la région changent de bord. Les grossistes signalent leurs produits à la ronde en les accrochant à la tonnelle. La toilette du soir (ci-dessus), en plein centre-ville. Page de droite : manège incessant des barges chargées de riz – le delta produit plus de 80 % des exportations de riz vietnamien ; autour de Can Tho, une résille d'arroyos irrigue les vergers.

productives de la planète, irriguée par une résille de 5 000 km de canaux, arroyos et affluents. La prospérité de l'ancien Fou-nan, indianisé aux premiers siècles de l'ère chrétienne, fut à l'origine de celle de l'empire khmer. « Pendant près d'un millénaire, rappelle l'historien Jacques Népoté, le delta fut le Kampuchéa Krom (le Cambodge d'aval). »

### LE VERT CLAQUANT DES RIZIÈRES

Disputé par les deux pays à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la conquête française de la Cochinchine, en 1859, il fut rattaché au Vietnam avec la décolonisation, après 1954. Le Mékong, « Mère des eaux » des Cambodgiens, où vit le naga, le serpent mythique gardien des richesses, devient Cuu Long, « Neuf Dragons », au Vietnam.

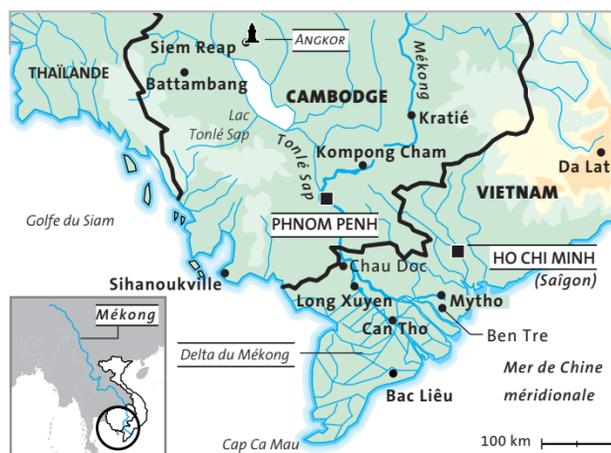
A peine quitté Saïgon par les chaussées-digues, hors d'eau à marée haute et en période de crues, ces « Neuf Dragons » (les neuf bras du delta) sont omniprésents. Ciel plombé. Vert claquant, des rizières à perte de vue. Les chapeaux coniques des femmes flottent comme des bouées à la surface d'une mer immobile. Frères maisons de bambou sur pilotis. Pontons de fortune où reposent les jarres d'eau potable. Antennes de télévision ficelées à des gaules démesurées. Sampan de bois nu sur le fleuve laiteux. Clapotement rythmé. Debout, la batelière actionne les deux godilles latérales

comme si elle pédalait avec les bras. Le paysan est un pêcheur et vice versa. Quand une fille se marie, on dit qu'« elle traverse la rivière ».

Deux fois par jour, à marée montante, l'indomptable Pacifique de Marguerite Duras gonfle les eaux du delta, avec une amplitude de 2 à 3 mètres, sur une centaine de kilomètres à l'intérieur des terres. Lutte incessante de l'Océan et « des eaux en marche » du Mékong qui « a ramassé tout ce qu'il a rencontré depuis le Tonlé Sap, la forêt cambodgienne », écrit-elle, dans *L'Amant*. « Le fleuve coule sourdement, il ne fait aucun bruit, le sang dans le corps. » Il donne la vie.

A l'embarcadère de Cai be, le ballet est incessant : pirogues à longues queues, barges noires aux deux yeux rouges, peints sur l'étrave pour chasser les démons, péniches disparaissant sous des pontons de riz et de l'eau. Des vergers qui se découvrent en barque sous des voûtes de verdure. Des tapis de jacinthes d'eau, à la dérive sur les canaux.

Le bourg de Thanh Duc se signale par les fours en ogives de ses





briqueteries. Les foyers sont alimentés avec de la paille de riz. Rien ne se perd. Le Vietnamien, qui a gagné la bataille de Dien Bien Phu avec des vélos, est aussi ingénieux que laborieux. Et les villages du delta sont un modèle du genre. Jarres en terre cuite rose façonnées à l'italienne, expédiées au pays de Dante, carreaux de céramique faits main, fromage de soja aux piments. Dans chaque maison une initiative, un succès.

Dernière étape avant le Cambodge, la ville de Chau Doc, bâtie entre le canal Vinh Te marquant la frontière, canal de tous les trafics, et le Bassac, bras du Mékong, porte le système D à son paroxysme. En travers du courant, quelque 2 000 maisons-bateaux dérobent dans leurs fonds des nasses métalliques de mille mètres cubes où sont nourris pendant huit mois les poissons-chats, jusqu'à ce qu'ils pèsent deux à cinq kilos. Chaussée de bottes

noires, M<sup>me</sup> Nhi dit qu'elle n'a pas ménagé sa peine. Chandeliers électriques et chaîne hifi trônent sur le buffet. Elle a sept enfants et une vingtaine de maisons-viviers en activité.

Cette course au progrès, cette frénésie s'évanouit d'un coup à la frontière. Le fleuve s'élargit. De rares villages, sans antennes de télévision. Quelques rizières et des vergers. La nature reprend ses droits. Sur les 170 km séparant Chau Doc de Phnom Penh, on compte une demi-douzaine de pagodes bouddhistes clinquantes, aux toits recourbés flambant neufs. Signe d'espoir. Le Cambodge, brisé par vingt-cinq ans de guerre fratricide, a bien du mal à se relever. Il semblerait que seule la petite ville de Siem Reap profite de la manne touristique. Les voyageurs, 239 091 en 2001, ne se lassent pas de venir admirer les sourires d'éternité sculptés dans le grès de la forêt d'Angkor.

Florence Evin

## Week-end « musher » à Névache

Jouer à Jack London dans les Alpes du Sud, à la frontière italienne

**UNE SECOUSSE** au moment du départ et vous voilà prévenu : il va falloir vous cramponner. Entre les mélèzes et les pins cembrolois ployant sous la neige, les chiens se faufilent à vive allure. La couche de glace qui recouvre la Clarée, une paisible rivière qui sillonne la vallée de Névache (Hautes-Alpes), parvient à peine à ralentir leur course. Toutes griffes dehors, ils cherchent et trouvent des prises.

Le traîneau dérape puis se redresse. Chargés de guider l'attelage, les « mushers » n'ont guère le temps de reprendre leur souffle ; une brève pause et déjà les chiens malamutes s'impatientent. Leurs aboiements le confirment : ils ont du loup dans le sang. « Bien entraînés, les chiens malamutes sont capables de courir dix heures par jour, soit une distance de 60 à 100 kilomètres ! » précise Gérard Gentil, « musher » depuis dix-sept ans à Névache. « Certains sont capables de comprendre une trentaine de mots », ajoute celui qui a découvert cet univers fascinant à la lecture des récits de Paul-Emile Victor.

Pour constituer l'attelage, il faut, certes, tenir compte de l'expérience et de la vitesse de chaque chien (les plus rapides étant logiquement placés à l'avant) mais également de certaines inimitiés existant entre eux. Un coup de croc acéré aurait vite fait de remettre en cause une hiérarchie pourtant stricte.

Dans chaque meute, il existe un chien dominant (chargé notamment de régler les conflits internes) et des chiens de tête (appelés « wheel-dogs ») qui, après trois années d'apprentissage, démontreront à la fois des qualités de puissance et d'endurance. « Mais le vrai chef, c'est moi ! affirme Gérard Gentil, et je dois parfois leur mordre l'oreille afin qu'ils ne l'oublient pas : c'est en effet le moyen le plus efficace pour leur rappeler qui est le patron. »

Au cœur de la vallée de Névache, après le village et ses six hameaux, la route s'arrête. Là, à 1 600 m d'altitude, on n'entend plus que les cloches des églises, les aboiements des malamutes et les cris des chamois.



Cette « vallée du silence » est également réputée pour ses cadrons solaires qui décorent les façades de certaines maisons. Le fait qu'il faille ajouter 35 minutes à l'heure qu'ils indiquent (1 heure 35 minutes en été) n'empêche nullement de méditer sur les maximes qui accrochent le regard du promeneur. Par exemple : « *Rappelez-vous de votre dernière heure et vous ne pêcherez jamais.* » Ou encore : « *Prie pour qu'il ne te manque pas une heure.* » A Plampinet, la chapelle Notre-Dame-des-Grâces abrite des fresques murales qui associent les sept pêchés capitaux à autant de châtiments d'une extrême cruauté. De quoi, là aussi, inviter à la réflexion...

A l'heure où la vallée s'assoupit, randonneurs et « mushers » se rassemblent pour chanter et... se détendre. Depuis deux ans, la relaxation par le chant est enseignée ici. Et c'est ainsi qu'en fin de journée des vocalises apaisantes troublent parfois le silence du lieu avant de se perdre dans les cimes.

de notre envoyé spécial, Pierre Lepidi

Accès en train (Briançon puis navette en car, Respal, tél. : 04-92-20-47-50, ou via Oulx, en Italie) ou par la route (Briançon puis Montgenèvre). Pour se loger, le Chalet d'En Hô (tél. : 04-92-20-12-29), très confortable avec jacuzzi et sauna : chambres de 48 € à 108 €. Au menu, cours de relaxation par la voix et stages : « Le corps et la voix » (du 30 mars au 6 avril) et « Chant lyrique » (du 6 au 13 avril). L'hôtel L'Echillon (tél. : 04-92-21-37-30) propose, dans une ambiance familiale, différents stages multi-activités : raquettes, ski de fond et chiens de traîneau (de 2 heures à plusieurs jours avec nuits en refuge). A lire : *Une soupe aux herbes sauvages*, d'Emilie Carles, Robert Laffont, 336 p., 18,14 €. Office de tourisme de la vallée de la Clarée (04-92-20-02-20 et 04-92-21-38-19) et visites guidées du patrimoine (04-92-22-30-18).

## Amsterdam célèbre Van Gogh et Gauguin

**LES PAYS-BAS** associent, dans une même exposition, au Van Gogh Museum d'Amsterdam, jusqu'au 2 juin, Van Gogh et Gauguin. Le peintre maudit et celui des tropiques ont en effet entretenu une relation étroite et difficile. Organisée avec le concours de l'Art Institute de Chicago, elle réunit quelque 120 œuvres et montre l'influence qu'ils exercèrent l'un sur l'autre, en particulier durant leur brève et tumultueuse collaboration, à la Maison jaune, à Arles.

En raison de l'affluence attendue la réservation préalable, par tranches horaires, est obligatoire. Mais si l'heure d'entrée est imposée, le visiteur peut rester aussi longtemps qu'il le souhaite. Renseignements auprès de la Fnac (tél. : 0892-684-694 et www.fnac.com). Parmi les forfaits proposés par les voyagistes, celui de Tourisme chez l'habitant (TCH, tél. : 01-34-25-44-72 et www.tch-voyages.fr) est l'un des plus économiques avec le train Thalys, l'hébergement et l'entrée à l'exposition pour 127 €. La compagnie

KLM (tél. : 0810-556-556 et www.klm.fr) propose quant à elle nuit en hôtel « 3 étoiles » et billet d'entrée pour 250 € au départ de Paris et 350 € de Lyon, Nice et Toulouse. Consulter également Arts & Vie (tél. : 01-40-43-20-21), qui associe Amsterdam et Bruges, Europauli (tél. : 0826-803-803), Fnac Voyages (tél. : 0825-09-06-06), Kuoni (agences de voyages), Koré Voyages (tél. : 01-53-42-12-24) et pour quatre jours en version grand luxe incluant un opéra (*Don Giovanni*) et deux concerts, La Fugue (01-43-59-10-14).

Tous les jours de 9 à 21 heures, le lundi et le jeudi jusqu'à 18 heures. Entrée : enfants jusqu'à 12 ans : gratuit ; de 13 à 17 ans : 8 € ; adultes, 13 €. Catalogue (29,50 €) version française chez Gallimard. La collection permanente reste visible pendant la durée de l'exposition. Informations : Office néerlandais du tourisme tél. : 01-43-12-34-20 et www.holland.com.

D. T.

## A TOUS PRIX

476 € : WEEK-END PASCAL À MADRID, du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril, avec Mundi Color qui met à la disposition des visiteurs un « pass Musées » permettant d'accéder aux trois « must » culturels de la capitale espagnole : le Centre d'art de la reine Sofia, le Musée Thyssen-Bornemisza et celui du Prado. Prix par personne, avec l'avion (plus 30 € en partant de la province), 3 nuits en chambre double et petits déjeuners. Renseignements dans les agences.

1 065 € : UNE DÉCOUVERTE DU SRI LANKA, des grands sites bouddhistes aux plantations de thé du centre de l'île, en 8 jours dont 3 de farniente au bord de la mer, au sud de Colombo. De mars à avril. Prix par personne avec l'avion de Paris (via Dubaï), une voiture avec guide chauffeur, l'hébergement en chambre double. Non compris, les repas et les taxes d'aéroport. Renseignements auprès de Voyageurs en Inde (tél. : 01-42-86-17-33 et 16-93).

## VADE-MECUM

**REPÈRES.** La frontière fluviale Vietnam-Cambodge, récemment ouverte aux étrangers, permet de prolonger la navigation dans le delta par la remontée du Mékong, puis du Tonle Sap, jusqu'aux temples d'Angkor. Se prémunir des deux visas avant le départ de France.

**ACCÈS.** Singapore Airlines autorise avec un même billet une arrivée à Ho Chi Minh au Vietnam (6 vols par semaine de Paris) et un retour par Siem Reap au Cambodge (3 vols par semaine) : à partir de 958 €, jusqu'au 31 octobre 2002.

Le temps de correspondance à Singapour, immédiat à l'aller, plusieurs heures au retour, donne le temps d'une virée en ville. On peut bénéficier, jusqu'au mois de juin, d'une nuit à Singapour (hôtel 3 étoiles minimum) pour un supplément de 1 dollar, à réserver avec le billet d'avion (tél. : 01-53-65-79-01 de Paris ou Internet : www.singaporeair.fr).

**NAVIGATION.** Le groupe hôtelier Victoria Hotels and Resorts, tout juste implanté dans le delta du Mékong, assure, pour ses clients, une liaison fluviale, en vedette rapide, jusqu'à Phnom Penh. Compter quatre heures de Chau Doc à Phnom Penh pour 60 \$ (sur réservation, avec les chambres), avec passage accéléré des formalités de police.

A Chau Doc, des agences locales proposent des transferts sur de petits bateaux avec correspondances, puis en bus jusqu'à Phnom Penh (neuf heures de voyage minimum, 15 \$ par personne). Service régulier de navettes sur le Tonle Sap pour Angkor.

**HÔTELS.** Les deux Victoria, de style néocolonial, sur les berges du Mékong, avec piscine, offrent le grand confort. Calme dans la verdure, à Cantho (à partir de 113 \$ la chambre double). En promontoir sur le fleuve à Chau

Doc (à partir de 95 \$ la chambre, réservations au 01-53-83-95-82 et www.victoriahotels-asia.com). Au Cambodge, à Siem Reap, sur la rivière, le Pansea Angkor, en latérite rose, brique et bois, à la manière des temples khmers. Ses meubles en teck massif, ses bas-reliefs angkoriens, comme les céramiques de sa longue piscine façon « baray », sont réalisés par les artisans des chantiers-écoles de Siem Reap (200 \$, la chambre, tél. : 00855/63-963-390, angkor@pansea.com). Plus simple, au milieu des jardins avec mini-piscine, le Borann (36-48 \$ la chambre, tél. : 63-964-740).

**FORFAITS.** Le périple suggéré regroupe plusieurs modules : l'« avion/hôtel » Paris-Singapour-Ho Chi Minh-Siem Reap-Paris (avec 2 nuits à l'arrivée au Sofitel Plaza Saigon : 1 184 €) ; la balade « Au cœur du delta », en voiture particulière avec chauffeur et guide, et demi-pension chez l'habitant, à deux (5 jours : 561 €) ; l'« Embarquement pour Phnom Penh » avec nuits à Can Tho et Chau Doc dans les hôtels Victoria (3 jours, 526 €) ; le vol Phnom Penh Siem-Reap (142 €) ; « Angkor à la folie » (4 jours au Pansea, 852 €). Réservation Asia, tél. : 01-44-41-50-10 et dans les agences.

**LECTURES.** Vietnam, nouveau dragon ou vieux tigre de papier, d'Agostoni-Phan (Oliizane). L'Amant et Un barrage contre le Pacifique, de Marguerite Duras (Folio). En anglais, The Mekong, de Milton Osborne (Allen and Unwin). Côté guides, les Vietnam et Cambodge ainsi que le mini-atlas régional (Lonely Planet). Angkor, résidence des dieux, texte de l'épigraphiste Claude Jacques et photos de Michael Freeman : le plus récent et le plus complet des albums dévoilant les temples des anciennes cités khmères (Oliizane).

**EVASION**  
Publicités

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
**ILE MAURICE**  
Début Mars au superbe Hilton Mauritius\*\*\*\*\*  
10 jours/7 nuits 1600 € TTC  
Vol direct de Paris + 7 nuits demi-pension et sports nautiques inclus.  
www.directours.com  
3615 Directours (034 €) et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**PROMO**  
L'Afrique, c'est magique !  
à 4 680 F (714) / 8 j. au Mali, c'est incroyable !  
**NOMADE**  
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com  
c'est aussi 250 autres voyages d'aventure à travers le monde.

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte  
**cit evasion**  
**ROME**  
4 jours/3 nuits  
**368,50 €**  
OFFRE SPECIALE  
3 NUITS AU PRIX DE 2  
départs les jeudis  
du 24 janvier au 7 mars\*  
Prix par personne comprenant : vol spécial Paris/Rome/Paris, transferts aéroport/centre ville/aéroport, 3 nuits sur la base d'une chambre double en hôtel\*\*\* et petit déjeuner, l'excursion Rome Antique ou Rome Monumentale (selon disponibilité), les taxes aériennes, l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.  
\* Dernier départ. Séjour en jeudi/dimanche uniquement.  
Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**  
ou dans toutes les agences de voyages  
www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com

**ISLANDE ILES FÉROË**  
Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line  
Agent général :  
**TOURISME voyages gallia**  
12, rue Auber  
75009 Paris  
Tél. 01 53 43 36 36 - Fax 01 47 42 84 07  
www.voyages-gallia.fr  
Brochure FERRY SMYRIL LINE  
Nom / Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
L 02/99 0008

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63**

# AUJOURD'HUI

## Vents forts en Méditerranée

**JEUDI 21 FÉVRIER**  
 Lever du soleil à Paris : 7 h 50  
 Coucher du soleil à Paris : 18 h 19

Une dépression assez creuse, qui s'est formée et positionnée sur le Piémont italien, engendre des vents forts sur le littoral méditerranéen ainsi que sur l'ouest de la Corse. Les températures sont en baisse.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel est variable, avec des éclaircies. Dans l'après-midi, des nuages d'altitude envahissent le ciel, annonçant l'arrivée de petites pluies pour la soirée. Le thermomètre affiche de 9 à 12 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel est nuageux en matinée avec quelques averses possibles; peu à peu les éclaircies finissent par s'imposer. Les températures s'étagent de 6 à 9 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel reste chargé sur le Nord-Est avec des averses de neige à basse altitude. Les températures sont en baisse avec seulement 3 à 5 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le ciel est variable sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine. Les nuages sont plus nombreux du Pays basque à l'Aveyron. Le Piémont et le relief pyrénéen sont chargés d'averses de neige. Le thermomètre atteint dans l'après-midi 10 à 12 degrés près des côtes et 7 à 10 ailleurs.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le ciel est très nuageux en matinée avec des averses de neige au-dessus de 600 mètres sur le Massif Central; il neige plus abondamment sur les Alpes. Des éclaircies gagnent le Limousin puis l'Auvergne l'après-midi. Le vent est sensible avec des pointes à 70 km/h, voire 90 km/h dans la vallée du Rhône.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le ciel est nuageux le matin; l'après-midi, les apparitions du soleil se font plus belles. Le vent soufflé fort avec des rafales qui peuvent atteindre 100 à 120 km/h. Les températures sont comprises entre 10 et 13 degrés.

**21 FÉV. 2002 PRÉVISIONS**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	8/12 N	Milan	2/13 S
Biarritz	9/12 N	Moscou	-5/3 C
Bordeaux	6/9 N	Munich	-3/6 *
Bourges	2/5 N	Naples	8/12 P
Brest	6/10 N	Oslo	-11/-3 S
Caen	4/9 N	Palma de M.	8/15 S
Cherbourg	4/10 N	Prague	-4/5 N
Clermont-F.	2/4 N	Rome	6/13 P
Dijon	1/4 N	Séville	5/18 S
Grenoble	-2/7 N	Sofia	-3/10 S
Lille	3/7 N	St-Petersb.	-15/-7 S
Limoges	1/4 N	Stockholm	-7/-4 S
Lyon	2/5 N	Ténérife	16/21 S
Marseille	4/10 N	Varsovie	-5/5 P
Nancy	1/3 N	Venise	4/10 P
Nantes	4/9 N	Vienne	-1/8 N
Nice	9/14 N		
Paris	3/7 N		
Pau	3/8 N		
Perpignan	7/11 N		
Rennes	5/11 N		
St-Etienne	0/3 N		
Strasbourg	2/3 N		
Toulouse	5/9 N		
Tours	3/7 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia		20/28 P
Buenos Aires		17/25 P
Caracas		23/29 P
Chicago		-2/3 P
Lima		19/25 P
Los Angeles		13/25 S
Mexico		11/19 P
Montréal		0/3 P
New York		10/15 S
San Francisco		9/18 S
Santiago Ch.		13/28 S
Toronto		2/7 P
Washington DC		10/17 S

**FRANCE OUTRE-MER**

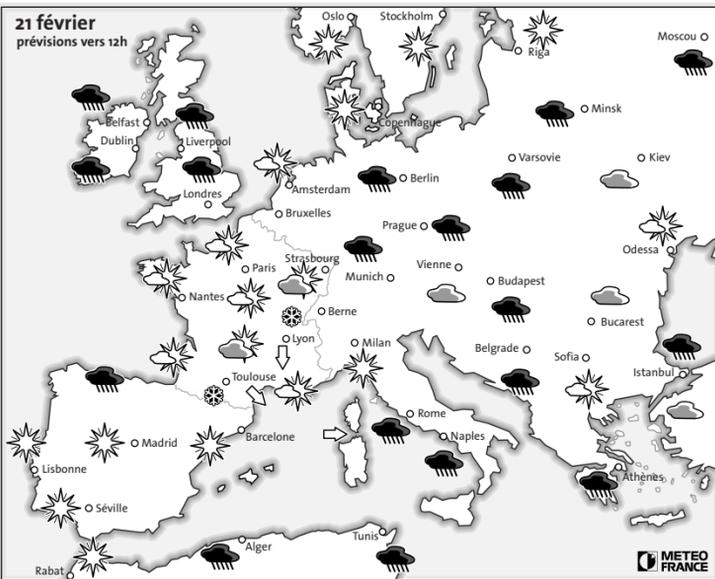
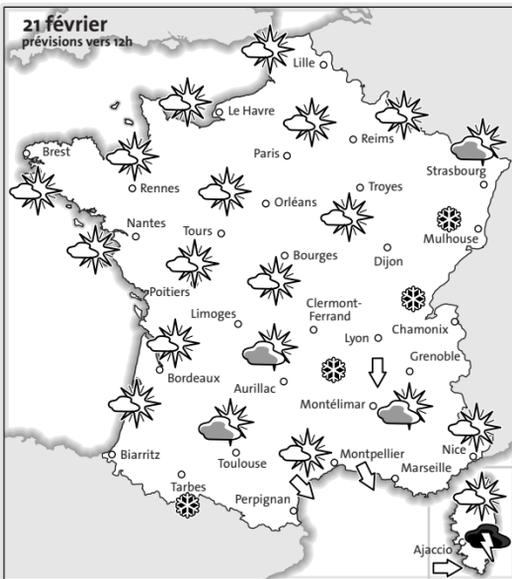
Cayenne	25/29 P	
Fort-de-Fr.	25/27 P	
Nouméa	24/28 P	
Papeete	26/30 P	
Pointe-à-P.	21/27 S	
St Denis Réu.	24/31 P	

**EUROPE**

Amsterdam	3/7 N	
Athènes	11/17 S	
Barcelone	6/13 S	
Belfast	2/11 P	
Belgrade	5/13 C	
Berlin	-4/4 *	
Berne	-5/3 *	
Bruxelles	2/7 N	
Bucarest	-3/14 S	
Budapest	3/8 P	
Copenhague	-4/0 N	
Dublin	1/10 C	
Francfort	-3/5 *	
Genève	-6/6 *	
Helsinki	-13/-4 S	
Istanbul	6/16 P	
Kiev	4/9 C	
Lisbonne	11/17 N	
Liverpool	-1/11 P	
Londres	1/9 S	
Luxembourg	-3/4 *	
Kinshasa	23/32 P	
Le Caire	9/25 S	
Nairobi	15/27 S	
Pretoria	17/24 P	
Rabat	9/18 S	
Tunis	9/15 S	

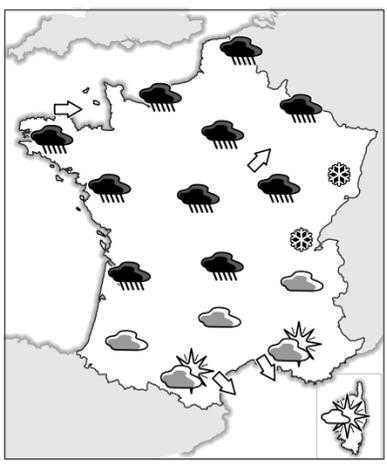
**ASIE-Océanie**

Bangkok	24/35 S
Beyrouth	13/21 S
Bombay	23/34 S
Djakarta	24/28 P
Dubaï	15/22 S
Hanoï	20/22 P
Hongkong	17/22 S
Jérusalem	-2/19 S
New Delhi	12/28 S
Pékin	1/15 S
Séoul	2/8 P
Singapour	24/30 P
Sydney	20/29 S
Tokyo	4/14 S



**21 février prévisions vers 12h**

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



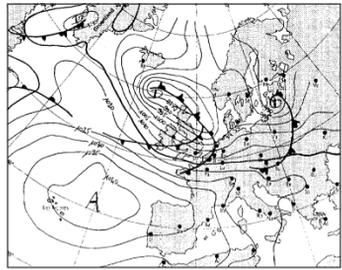
PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER

**1°, 2° et 3°... Adjugé.**  
**Partez au soleil avec airfrance.com**

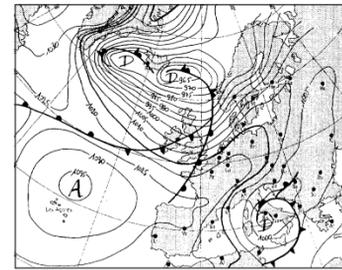
**Enchères** faire du ciel le plus bel endroit de la terre

**AIR FRANCE**

**Le 22 février**  
 Une nouvelle perturbation apporte pluie, nuages et vent sur la moitié nord de la France. Il neige sur les massifs de l'Est. Le ciel est nuageux sur le sud.



SITUATION LE 20 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 FÉVRIER À 0 HEURE TU

## Un petit guide pour connaître et soigner les arbres

**JARDINAGE**  
 Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

**LES JARDINIERS** débutants se demandent souvent comment arriver à juguler - mieux, à prévenir - certaines maladies et insectes nuisibles. Pierre Ebert a pensé à eux : *Comment soigner vos arbres et arbustes d'ornement* (La Maison rustique-Flammarion, 160 p., 12 €) passe en revue les affections et pestes qui provoquent, sinon toujours la mort, au moins toujours l'affaiblissement des plantes atteintes. Les jardiniers confirmés ne manqueront pas non plus de faire leur miel de ce livre qui passe en revue des affections rencontrées parfois si épisodiquement qu'ils ne savent pas toujours les reconnaître. Pierre Ebert explique dans le langage concis et clair qui est celui de ceux qui savent comment reconnaître maladies et insectes et comment en arriver ou pas à bout.

Dans des rubriques courtes, il discrimine insectes, maladies et carences (par exemple, la chlorose qui vient d'un manque d'assimilation du fer de certaines plantes installées en terre calcaire), maladies d'origine virale ou bactérienne, ravageurs (petits mammifères, insectes du sol, du bois, acariens). Il donne aussi les moyens de lutter passivement contre ces maux en choisissant des plantes adaptées au climat et au sol de chaque région, en les installant à la bonne exposition et en donnant quelques conseils d'hygiène particulièrement bienvenus. Celui qui consiste, par exemple, à « maintenir sécateurs et serpettes en bon état et toujours bien affûtés. Effectuez des coupes nettes et sans bavures, les plaies se cicatrisent alors plus facilement. Ces dernières sont en effet des portes ouvertes à l'introduction des maladies. S'il faut intervenir à l'aide d'une scie pour les coupes importantes, au-delà de 3 centimètres de diamètre, vous devez ensuite rafraîchir les plaies à la

serpette pour supprimer les minuscules hachures provoquées par les dents de l'outil avant de les enduire d'un mastic arboricole protecteur. » On ne saurait mieux dire, le jour même où l'on vient de voir, dans un jardin public parisien, de splendides Mahonia X « Charity » massacrés, alors même qu'ils étaient encore en fleurs, par des sécateurs ravageurs : coupes droites (sans doute pour que l'eau entre bien dedans), entre deux bourgeons (vraisemblablement pour que la partie qui se trouve au-dessus d'un œil dormant pourrisse bien) et l'on ne dira rien de ces tailles prétendant nécessaires au bon développement des arbres pratiquées sur des grands sujets qui provoquent irrémédiablement la mort lente des arbres qui y sont soumis partout en France par des entreprises spécialisées... Pierre Ebert donne aussi les moyens de lutte active, liste le matériel nécessaire au jardinier-médecin et insiste sur la nécessaire protection que ce dernier doit revê-

tir, après avoir donné les clefs qui permettent de comprendre la toxicité des produits vendus dans le commerce repérés par des lettres : « Xn » pour nocifs, « Xi » pour irritants, « Nc » pour non classés au tableau toxique. **LIVRE DE POCHE** Pour lutter contre la tendance de certains à doubler les doses, il précise à juste titre qu'il faut « respecter les doses préconisées par le fabricant. Ne les augmentez pas, c'est inutile et onéreux. Elles ont été étudiées pour une efficacité optimale. » On irait même recommander, ce que Pierre Ebert ne fait pas, dans le cas des produits anti-pucerons, de les diminuer d'un tiers... L'auteur conseille enfin de mettre ces produits hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Car il y va de leur vie. Tous les vétérinaires vous diront le nombre de chiens morts d'avoir dévoré des granulés anti-limaces. Aujourd'hui, ils contiennent un additif qui les rend imangeables, mais

enfin ils seront toujours mieux sous clef, à 2 mètres de hauteur que ces paquets posés par terre, oubliés dans une allée du jardin, ou sur le sol d'une remise. *Comment soigner vos arbres et arbustes d'ornement* continue par une liste des « Arbres et arbustes de A à Z », d'amélanchier à viorne, dont la lecture fait parfois froid dans le dos en ce qu'elle rappelle quelques mauvais souvenirs (rhopodendrons ayant succombé en quelques semaines du terrible *Phytophthora cinnamomi*; citronnier ayant mis lui, deux ans, à crever du même et terrible champignon) et fait craindre quelques déconvenues qu'une observation régulière des plantations et des exigences des arbustes peut éviter. Car il vaut toujours mieux prévenir que guérir ! Ce petit livre, au format si pratique qu'on peut le glisser dans sa poche, ce qui peut être souvent utile, s'achève par une liste des adresses indispensables, particulièrement celle des centres anti-

poison, « lesquels peuvent intervenir dans tous les cas d'intoxication (produits du jardin, plantes toxiques, produits ménagers) ». Un index permet de retrouver facilement ce que l'on cherche, alternant nom des plantes (en gras) et celui des maladies. Rappelons enfin, bien que l'auteur soit insistant sur le sujet, que les produits de traitement sont dangereux et qu'il faut impérativement se protéger quand on les utilise et plus encore sur l'obligation qu'il y a d'être protégé contre le tétanos quand on jardine. Cette maladie mortelle fait encore des victimes chaque année en France, particulièrement chez les femmes, quand une simple vaccination et un rappel tous les dix ans protègent à coup sûr. Sachez que ceux qui en sont atteints souffrent le martyr, leurs muscles se contractant jusqu'à ce que leur respiration devienne impossible. Une simple piqûre de rosier...

Alain Lompech

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 045

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Si vous la sautez, vous n'allez rien comprendre. - II. Assure la ventilation. Pour se mettre à l'abri. - III. Point de rencontre. Sorti des urnes. - IV. Petit problème. Sherry chez les Anglais. - V. Titres. Descend des Alpes pour rejoindre l'Adriatique. - VI. Y aller nous entraîne au travail. Homme de traits. - VII. Coupe court. Une aide précieuse à la presse. - VIII. Met les bandes à

l'abri. Dans la gamme. Montré sous la menace. - IX. Précipitations et rapidité. Appréciation moyenne. Personnel. - X. Rejetées en bloc. Marquée par l'injustice.

### VERTICALEMENT

1. Ne se discute pas, surtout s'il faut payer. - 2. Au cœur des temples égyptiens et grecs. Voué au mépris public. - 3. Pour faire son choix. Attention de ne pas tom-

ber dans cette soupe. - 4. Démodé et ridicule. Au bout de la jetée. - 5. D'un auxiliaire. Venus du Sahara pour s'installer en Europe. - 6. Apprécié des écologistes s'il n'a pas de moteur. - 7. Font le nettoyage à l'intérieur. - 8. Assez élevée. Maintient l'écartement. - 9. Possessif. Point de départ. Maintient le Japonais dans la tradition. - 10. Jaunes et odorantes. Difficile à plaquer. - 11. Descend dans les fosses. Laissez sur place. - 12. Porté sur le système.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 044

#### Horizontalement

I. Déliration. - II. Imaginatif. - III. Aminci. Ré. AM. - IV. Gâté. Gredine. - V. Ni. Soma. Emir. - VI. Ola. Uélé. Iso. - VII. Slips. En. Têt. - VIII. Tomate. Noé. - IX. Item. Paul. AG. - X. Cérémonieuse.

#### Verticalement

1. Diagnostic. - 2. Emmailloté. - 3. Lait. Aimer. - 4. Ignés. Pâmé. - 5. Bic. Oust. - 6. Enigme. EPO. - 7. Râ. Râle. An. - 8. Atre. Ennui. - 9. Tiède. Olé. - 10. If. Imite. - 11. Anisé. As. - 12. Numérotage.

## BRIDGE

N° 1984

### UNE RUSE EXCEPTIONNELLE

Cette donne, qui a reçu l'Oscar du « flanc le mieux joué de l'année », a été distribuée en partie libre dans un club de Milan.

♠ V 4	♥ 10 9 7 3 2	♦ 9 3	♣ RD 9 3
♠ 10 6 3	♥ D 8 4	♦ AR 7 5 2	♣ V 10
♠ D 9 5	♥ 6	♦ V 10 6 4	♣ A 7 6 4 2
♠ AR 8 7 2	♥ AR 5	♦ D 8	♣ 8 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	3 ♠	1 SA	3 ♠
2 ♠	4 ♠	3 ♠	3 ♠
4 ♠	4 ♠	3 ♠	3 ♠

Ouest a entamé le Roi de Trèfle et a continué Trèfle. Est a mis l'As puis a joué le 6 de Cœur pour l'As de Cœur (sur lequel Ouest a fourni le 2).

Regardez les quatre jeux et trouvez ce qui est arrivé pour que Sud chute son contrat de QUATRE PIQUES qui était théoriquement sur table ?

### Réponse

Il suffit à Sud de tirer l'As et le Roi de Pique pour gagner. Comment Est peut-il l'en dissuader quand la chute ne peut provenir que d'une levée d'atout et d'une coupe à Cœur en plus des deux Trèfles perdants ?

Quand Sud a tiré l'As de Pique, Est a froidement jeté la Dame, un sacrifice sans importance si Ouest a le Roi (puisqu'il prendra au tour suivant et jouera Cœur), mais dévastateur si le déclarant suppose que cette Dame est sèche !

Convaincu qu'il fallait se protéger contre V 9 5 4 à Pique en Ouest, le déclarant joua le 2 de Pique afin d'être certain de ne pas perdre deux atouts. Le seul inconvénient était de donner le Valet de Pique si Est avait Dame Valet secs, mais Sud ne pouvait guère imaginer qu'Est avait la Dame troisième ! On devine sa stupeur lorsque Ouest, après avoir fait le Valet de Pique, joua Cœur coupé par le dernier atout d'Est.

### PAS DU TOUT DÉSESPÉRÉ

Dans un championnat par paires mixtes, Nicolas Fior et son épouse sont peut-être montés sur le podium grâce à cette donne. Cachez les mains d'Est-Ouest et prenez la place de Nicolas en Sud.

♠ 9 7 6 4 3	♥ 10 6 2	♦ D 10 8	♣ 4 3
♠ D	♥ AR V 9 7 4	♦ V 6 3	♣ D 10 5
♠ RV	♥ D 5 3	♦ R 9 7 5 2	♣ RV 6
♠ A 10 8 5 2	♥ 8	♦ A 4	♣ A 9 8 7 2

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	3 ♠	1 ♠	1 ♠
3 ♠	4 ♠	4 ♠	4 ♠
4 ♠	4 ♠	4 ♠	4 ♠

Ouest entama l'As de Cœur suivi du 4 pour la Dame d'Est. Comment Nicolas Fior a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

### Note sur les enchères

L'ouverture (« 1 Carreau ») était limitée à 15 points, et le saut à « 3 Cœurs » ne garantissait pas une main très forte mais une belle couleur à Cœur. Quant à Nord, il n'a décidé de se manifester que lorsque les adversaires sont parvenus au contrat de « 4 Cœurs ».

Philippe Brugnion

# CULTURE

## THÉÂTRE

Dix ans après le « scandale » provoqué par les représentations du « Bal masqué », de Lermontov, la Comédie-Française scelle ses retrouvailles avec le metteur en scène russe Anatoli Vassiliev qui présente « Amphitryon », de Molière, l'une des œuvres fétiches de cet artiste parmi les plus novateurs

# Prenez garde !, v'la la jeune garde et Vassiliev

EN ITALIE, on appelle « il monstro » le premier filage, c'est-à-dire la première fois où une pièce en répétition est jouée dans sa continuité. Belle définition, à la mesure de l'attente du travail : enfin apparaît la « chose », le « monstre » qui va être donné à voir. Pour *Amphitryon*, de Molière, que met en scène Anatoli Vassiliev à la Comédie-Française, aucun filage n'avait eu lieu à quelques jours de la première. Cela n'était pas dû à la grève des machinistes qui a retardé la première et contraint à répéter sans décor, mais à la méthode du metteur en scène russe, pour qui les « monstres » n'ont pas d'importance. Seul le processus de création l'intéresse, processus sans fin, sinon la fin des représentations d'une pièce.

Ayant appris qu'il devait répéter sans décor, Anatoli Vassiliev a dit aux acteurs : « Ce n'est pas grave. De toute façon, vous devez jouer comme si le décor n'existait pas. » Quand on sait que le décor est une tour, sur laquelle les comédiens doivent évoluer comme des chats, en volant parfois, on mesure à quelle distance de l'ordinaire se joue le théâtre selon Vassiliev. L'homme a soixante ans, une queue de cheval, un regard noir, perçant, et le goût des tuniques à la moujik. Il est heureux de revenir à la Comédie-Française où il a été consacré autant qu'admire, en 1992, quand il a mis en scène *Bal masqué*, de Lermontov. Le scandale n'est pas de nature à lui faire pas peur. Il suit sa route – ouvrir des voies nouvelles – sans que rien, semble-t-il, ne puisse l'en détourner.

Voilà dix ans bientôt qu'Anatoli Vassiliev a commencé à travailler *Amphitryon*. En 1992, puis en 1997, il a présenté des ateliers issus des recherches de laboratoire qu'il a menées en s'intéressant avant tout à la structure des dialogues de la pièce. « *Amphitryon est une parabole sur la foi et la raison, à travers le mythe revisité de Sosie. Les vers de Molière sont dans cette pièce d'une très grande beauté archaïque, qu'il convient de retrouver.* » A charge pour les comédiens-français de relever le défi.

Pour *Amphitryon*, Anatoli Vassiliev a choisi sept acteurs et deux actrices : Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Eric Ruf (rôle-titre),

Eric Génovèse, Florence Viala, Alexandre Pavloff, Jérôme Pouly, Céline Samie et Jacques Poix-Terrier. Tous font partie de la jeune garde de la troupe. Jérôme Jouly, le benjamin, a 29 ans et quatre ans de Comédie-Française ; Thierry Hancisse, l'ainé, a 39 ans et quinze ans de Maison. Ils se sont presque tous croisés au Conservatoire. On les sent soudés, par l'âge, une gaieté qui ne s'en laisse pas compter, et pas mal d'humour. « *Je n'ai jamais vu mes petits camarades et moi aussi soumis, constate Thierry Hancisse. Parfois, cela étonnait Vassiliev. Il nous disait : "Même quand vous êtes en colère, vous restez polis, les Français."* »

« *Oh oui, j'ai été parfois très en colère, raconte en souriant Florence Viala, la belle Alcène. Je m'étais préparée à un travail difficile. Je me disais : on va être retourné comme des chaussettes. On l'a été, mais pas de la façon que j'imaginai. Je pensais qu'Anatoli Vassiliev allait retourner l'humain, donc l'acteur. Il a fait l'inverse. Quand il est arrivé, il nous tout de suite prévenus : "Vous êtes des acteurs d'expérience, mais votre expérience ne m'intéresse pas."* » Thierry Hancisse (Sosie) confirme : « *Vassiliev avait raison. Avec lui, on ne peut pas se raccrocher à un savoir-faire, ou au confort d'un metteur en scène qui emmène l'acteur là où il veut. Lui sait très bien où il veut aller. Mais il demande à chacun de trouver le chemin.* »

### PROFIL LE LABORANTIN DE LA RUE VOROVSKI

Voilà quarante ans que, tous les jours, Anatoli Vassiliev s'occupe de théâtre, unique objet d'une recherche qui l'habite avec la ferveur d'un mystique. Il a commencé quand il est arrivé à Moscou, après une jeunesse voyageuse aux confins de l'Oural, où il est né, en mai 1942. Une mère professeur de mathématiques, un père, qu'il a à peine connu, technicien. Pour sa part, Anatoli Vassiliev apprendra la chimie. Il lui en reste quelque chose : pendant les répétitions d'*Amphitryon*, à la Comédie-Française, il couvrait un tableau de schémas et de formules, pour expliquer aux acteurs les interactions du jeu. La légende dit qu'il a aussi été marin. Il est en tout cas solitaire, exigeant, impressionnant.

Après des études de théâtre au Gitis, le conservatoire russe, Anatoli Vassiliev a travaillé dans divers théâtres de Moscou. Il a signé sa première mise en scène au Théâtre d'art, en 1973, *Solo pour horloge avec carillon*, d'Oswald Zagradnik. Mais, dès qu'il l'a



Ayant appris qu'il devait répéter sans décor, Anatoli Vassiliev, le metteur en scène russe d'*Amphitryon*, a dit aux acteurs : « Ce n'est pas grave. De toute façon, vous devez jouer comme si le décor n'existait pas. »

Ce chemin passe par un travail intensif, qui ne se limite pas aux répétitions – un mot que Vassiliev récuse, parce qu'il demande aux comédiens de ne jamais répéter ce qu'ils ont fait. Depuis qu'*Amphitryon* a été mis en chantier, à

la mi-novembre 2001, les acteurs ont dû jongler avec le rythme des représentations et celui des « répétitions ».

Ils commençaient par un cours d'art martial taoïste dispensé par le Chinois Liu Kuang-Chi, alias Fran-

çois, qui leur apprenait à se détendre, en attendant de savoir, comme lui, sauter sur une table avec la légèreté aérienne des acteurs du film *Tigres et dragons*. Puis ils rejoignaient Valérie Dréville, qui les initiait au « *training verbal* » cher à Anatoli Vassiliev. C'était enfin le tour du maître, pour de longues séances dont l'ordre du jour n'était jamais défini à l'avance.

Les acteurs ont passé les deux premiers mois à explorer la pièce de Molière, assis sur des chaises, en cercle. « *Vassiliev nous avait demandé de ne pas apprendre notre texte, dit Céline Samie, qui joue Cléanthis. A force de le travailler, face à face, on s'est rendu compte un jour qu'on le savait, sans savoir pourquoi.* » Quand les comédiens sont passés sur le plateau, Vassiliev leur a demandé de mettre des kimonos. « *Il y tenait, dit Alexandre Pavloff (Naukratès). Pour lui, comme pour Antoine Vitez, il n'est pas question que le comédien répète en costume de ville. Le lieu de la répétition est sacré. On est hors du temps, entre nous.* »

B. Sa.

« *Je m'étais préparée à un travail difficile. Je me disais : on va être retourné comme des chaussettes. On l'a été, mais pas de la façon que j'imaginai* »

Florence Viala  
(Alcène)

« *Vassiliev pose des questions philosophiques, il propose d'incarner des concepts, explique Eric Génovèse, qui joue La Nuit. Evidemment, cela suscite beaucoup de questions. Au Conservatoire, quand un comédien disait à Michel Bouquet : "Je ne comprends pas ce que tu veux ; tu demandes une chose et son contraire", il répondait : "Additionne".* »

Pour Eric Ruf (*Amphitryon*), « *Vassiliev travaille par fragments. C'est très déstabilisant mais c'est une bonne méthode. Il nous a contraints à casser nos habitudes, en particulier celle du jeu sur l'alexandrin, qui est très ancrée au Français.* » Une chose est sûre : tous les comédiens, quelles qu'aient été leurs difficultés à entrer dans le processus de travail d'*Amphitryon*, reconnaissent en Anatoli Vassiliev un grand pédagogue et metteur en scène. Ne serait-ce que parce qu'il remet en cause tout ce qu'ils ont acquis pendant leurs années d'apprentissage et de pratique de la scène. « *Cela fait du bien, surtout à la Comédie-Française, où on travaille tellement qu'on n'a pas le temps du recul. Mais c'est plus tard que nous mesurerons vraiment ce qu'il nous a apporté* », conclut Jérôme Pouly, au nom de tous.

B. Sa.

Valérie Dréville, comédienne, en charge du « training » vocal des acteurs d'*Amphitryon*

## « C'est passionnant d'ouvrir des portes que nous avons fermées »

TOUT AU LONG des répétitions d'*Amphitryon*, Valérie Dréville a familiarisé les acteurs du Français avec le « *training verbal* » mis au point par Anatoli Vassiliev. Elle a retrouvé la Comédie-Française, où elle était entrée en 1989, à la demande d'Antoine Vitez, son professeur et metteur en scène, qui la tenait pour une des toutes premières actrices de sa génération. Vitez est mort en 1991, un an avant qu'Anatoli Vassiliev ne signe sa première mise en scène à la Comédie-Française, *Bal masqué*, de Lermontov, avec, dans les rôles principaux, Jean-Luc Boutté et Valérie Dréville. La rencontre fut déterminante. « *J'avais trente ans, je me posais beaucoup de questions. Grâce à lui, j'ai compris qu'il fallait partir, que les années d'études n'étaient pas derrière, mais devant.* »

Sitôt finies les représentations de *Bal masqué*, Valérie Dréville est allée à Moscou suivre un stage de trois semaines chez Vassiliev. Depuis, elle n'a cessé d'y retourner. Elle y a passé toute l'année dernière. Elle connaît aujourd'hui

assez de russe pour se débrouiller. Et elle a assez pratiqué la méthode de travail du maître pour commencer à la transmettre. Un matin, à quelques jours de la première, elle en a parlé, avec un calme inaltérable. Puis elle est repartie pour Moscou, où elle joue *Matériau-Médée*, de Heiner Müller, en français, sous la direction de Vassiliev. Une Médée que l'on devrait voir au Festival d'Avignon.

Qu'est-ce qui vous passionne autant dans la démarche d'Anatoli Vassiliev ?

Comme tous les metteurs en scène de sa génération, il a été formé par la grande école russe. Son professeur était Maria Knebel, qui avait connu Stanislavski. Vassiliev a non seulement reçu cet héritage, mais il l'a prolongé. A un certain moment, il a commencé à s'éloigner du territoire de la culture psychologique. Il s'est intéressé à des œuvres dont le contenu ne serait pas lié à la vie de l'âme, des sentiments, mais à la vie des idées, comme Antoine Vitez l'a fait, à sa manière. Dans les structures psychologiques, le passé du rôle est

très important : les circonstances poussent l'acteur à aller vers quelque chose qui va se révéler à lui. Dans les structures du jeu, qui sont à rapprocher des théories chères à Platon, comme la réminiscence, il n'y a pas de passé du rôle : la vie des concepts se trouve devant soi. Cela demande aux acteurs de s'engager sur une voie radicalement différente de celle du jeu psychologique.

Comment aborder cette voie ?

En s'occupant du langage, sans lequel on n'arrive pas à transmettre le contenu. Selon Vassiliev, le théâtre occidental repose sur deux intonations, l'exclamative, liée au genre noble et à la tragédie, et la narrative, liée au récit. Quand on apprend une langue, on assimile sa musique propre, qui contient

des intonations façonnées par l'histoire et les sentiments d'un peuple. Dans les structures de jeu, on doit faire passer la métaphysique, la philosophie ou la spiritualité. Si on utilise la musique de la langue, qui transmet un contenu affectif, on n'y arrive pas. Il faut essayer de trouver un autre souffle, auquel notre appareil vocal n'est pas habitué.

Quels moyens le « training verbal » offre-t-il ?

D'abord, on pratique un training physique avec un professeur d'arts martiaux. On cherche une détente maximale. Puis on s'assied sur des chaises et on construit une ligne verticale, du coccyx au sommet de la tête. Ensuite, on construit une ligne horizontale, qui traverse la salle jusqu'au point d'horizon. On arrive ainsi à un espace géométrique, abstrait, dont on est le point d'intersection. Alors on effectue un travail de conscience par rapport au son, que Vassiliev demande de considérer en tant que son pur. On essaye de le penser en dehors de soi, de se représenter concrètement sa chaleur, sa

vitesse d'expression. On travaille les intonations. Chacune doit voler sur la ligne horizontale, tout en suivant un chemin propre. On s'exerce d'abord sur les voyelles, puis les consonnes, les sons doubles ou triples.

Cela nous entraîne loin de la formation des Comédiens-Français, non ?

C'est loin pour tout le monde. Ça l'était pour moi. J'ai commencé à m'y intéresser vraiment quand j'ai senti ce que cela transformait en moi. Cet exercice délie l'appareil vocal, que nous avons atrophié, avec la tradition du jeu, le mode de vie urbain. C'est passionnant d'ouvrir des portes que nous avons fermées. Mais c'est long. Les Comédiens-Français se sont entraînés pendant trois mois. Il est évident que cette durée ne permet pas de lier le travail avec le résultat. Mais je crois que, malgré tout, cela modifie quelque chose dans le rapport au langage. C'est une expérience, comme tout avec Vassiliev.

Propos recueillis par  
Brigitte Salino



« *Le "training verbal" délie l'appareil vocal, atrophie par la tradition du jeu et le mode de vie urbain* »  
VALÉRIE DRÉVILLE

AMPHITRYON, de Molière. Mise en scène : Anatoli Vassiliev. Avec Thierry Hancisse, Jean-Pierre Michaël, Eric Ruf, Eric Génovèse, Florence Viala, Alexandre Pavloff. COMÉDIE-FRANÇAISE (en alternance), 2, rue de Richelieu, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. De 10,67 € à 30,49 €. Prochaine représentation : jeudi 21 février, à 20 h 30.

## La famille Bourdieu poursuit « Le Nouvel Observateur »

APRÈS la polémique déclenchée par la publication sans autorisation d'un inédit de Pierre Bourdieu dans *Le Nouvel Observateur* (Le Monde du 9 février), la famille Bourdieu a assigné l'hebdomadaire pour « atteinte au droit de divulgation » et « contrefaçon ». Elle condamne « l'agitation, les commentaires mensongers et les rumeurs souvent calomnieuses qui accompagnent la parution frauduleuse d'un extrait de son manuscrit, isolé du contexte du livre dans son intégralité ».

La famille a donc publié un communiqué, lundi 18 février, pour préciser les objectifs du texte autobiographique du sociologue : « Depuis plusieurs années, Pierre Bourdieu avait engagé un travail de recherche concernant son propre itinéraire intellectuel dans le champ de la recherche en France. Il voulait s'appliquer à lui-même les instruments d'analyse qu'il avait développés dans le cadre d'une sociologie réflexive. (...) Il savait toutefois combien un livre d'apparence autobiographique risquait d'être mal compris, surtout en France, et détourné de ses objectifs proprement scientifiques. (...) Ce texte devait être publié dans quelques années par sa maison d'édition [Raisons d'agir] et nulle part ailleurs, dans une version à nouveau révisée qu'il était en train de rédiger. »

Dans son édition du 14 février, *Le Nouvel Observateur* explique la publication de cet extrait par « l'intention de faire comprendre (...) qui était vraiment Pierre Bourdieu », assurant qu'il « ne visait en aucune manière à porter atteinte à [son] image ». L'hebdomadaire justifie enfin les « articles vigoureusement critiques » sur le sociologue par la nécessité de rendre compte des polémiques qui l'ont entouré.

Depuis sa nomination en 2000 à la tête du Centre national des monuments historiques, Jacques Renard a entrepris une politique de « rajeunissement » contestée et s'est attiré les foudres de certains partenaires et personnels de l'institution

## La crise n'en finit pas de rebondir à Monum

LA CRISE du Centre national des monuments historiques (Monum) continue de rebondir. Le 13 février, Patricia Loué, la sous-directrice du développement culturel, et Henri Maurel, chargé de la communication et du mécénat, étaient brutalement remerciés (*Le Monde* du 15 février). Le 18 février un communiqué émanant du Centre annonçait le retour d'Henri Maurel, nommé conseiller de Jacques Renard, le président de Monum, qui l'avait débarqué. A l'hôtel de Sully, où le devoir de réserve est de rigueur, on fait un subtil distinguo entre « le constat d'une situation objective qui a conduit à demander à deux personnalités de quitter leurs fonctions et le fait que ces deux personnes n'ont pas démissionné et qu'elles peuvent ainsi retrouver une place, y compris au sein du Centre ».

A suivre cette casuistique digne d'un collège des jésuites de la grande époque, on peut seulement s'étonner que Patricia Loué n'ait pas été nommée à un autre poste au sein de la maison. Mais, pour comprendre la « situation objective », un rapide retour en arrière s'impose.

Le Centre national des Monuments historiques (ex-Caisse nationale des monuments historiques) est un établissement public chargé de gérer les quelque 115 monuments appartenant à l'Etat et ouverts à la visite. Parmi eux, le château de Chambord, l'abbaye de Thoronet, les alignements de Carnac, l'Arc de triomphe ou les remparts de Carcassonne. Il dispose d'un budget (2001) de 70,13 millions d'euros, alimenté essentiellement par ses ressources propres, c'est-à-dire par les entrées dans les monuments.

En 2000, Jacques Renard est placé à la tête de Monum. Cet énarque, ancien directeur du cabinet de Jack Lang, est un fou de théâtre. Administrateur civil, il est chargé au sein du Parti socialiste des questions culturelles. Le patrimoine n'est pas vraiment sa préoccupation principale, et il vise plutôt la direction du spectacle vivant. Hélas, la place est prise. Il se rabat sur les Monuments historiques. Catherine Trautmann fait traîner sa nomination en longueur, mais quand elle est remplacée par Catherine Tasca, sa désignation est, comme on dit, « dans les tuyaux ». Dès son arrivée, il veut réveiller la vieille maison : changement de nom, nouveau logo – « Monum, » – dont la virgule

intrigue, l'art contemporain doit dégraisser ces vieilles pierres, leur donner un nouveau public. Il charge Patricia Loué de l'action culturelle et Henri Maurel de la communication. Le virage est mené tambour battant : les premiers mois sont capitaux, expliquait Jacques Renard. C'est quand on vient d'arriver qu'il faut agir, frapper un grand coup, pour indiquer le nouveau tempo. Ensuite, on ajuste.

### LE MAL EST FAIT

Mais il faut aussi gérer. « Gérer un établissement, gérer des équipes, c'est un métier, constate un pilier des Monuments historiques. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ni Jacques Renard ni Patricia Loué ne sont des professionnels. Dès le dé-

### TROIS QUESTIONS À... HENRI MAUREL

**1 Comment avez-vous réagi quand Jacques Renard, président de Monum, vous a annoncé qu'il devait se séparer de vous comme directeur de la communication et du mécénat ?**

Je suis tombé des nues. J'étais la victime de tensions internes auxquelles je suis étranger. Je veux bien être viré mais qu'on me dise pourquoi. Jacques Renard a juste fait mon éloge lorsqu'il a annoncé mon départ ! J'ai donc refusé cette sanction, d'autant que mon équipe était traumatisée. Je veux bien être un soldat de la République mais pas être sali ni géré comme un pion.

**2 Vous avez été réintégré le 18 février, soit quelques jours à peine après avoir été renvoyé.**

J'ai fait l'objet d'un énorme mouvement de sympathie dans

l'établissement. J'ai sollicité l'arbitrage de Catherine Tasca pour en avoir le cœur net et j'ai reçu le soutien de son cabinet, notamment celui de Jacques Visel, qui m'a reçu le 14 février. J'ai fait une proposition à Jacques Renard qui a été retenue. Je suis devenu conseiller auprès du président. Je vis cette deuxième carrière à Monum comme une promotion. A ce titre, je développe, en juin, une opération sur le thème « La nature et le patrimoine ». Vous savez, je suis persuadé que le rapport d'inspection ne contient aucune critique sur la communication. Je suis fier de ces actions et d'avoir participé en une année l'équivalent de 4,57 millions d'euros de partenariat.

**3 Comment jugez-vous la promotion de l'art contemporain dans des monuments anciens ?**

part, ils ont accumulé toutes les fautes, et d'abord vis-à-vis des personnels. » Le premier accroc concerne les vacataires et les fournisseurs. L'Etat est un mauvais payeur, c'est connu, mais ici les retards de paiements vont dépasser les limites tolérables. La révolte éclate au Salon du livre de mars 2001, où une pétition est remise à Catherine Tasca. Jacques Renard essaye d'éteindre le feu ; la situation s'améliore – sans être réglée totalement. Mais certains prestataires – des transporteurs ou des imprimeurs – refusent désormais de travailler avec Monum. Le mal est fait.

D'autant qu'au même moment Jacques Renard décide de rénover l'hôtel de Sully, siège de Monum. Les travaux, qui se montent à

700 000 euros, sont contestés. On lui reproche notamment d'avoir fait appel à un artiste, Daniel Dezeuze, pour redécorer la grande salle de réunion, ainsi que son bureau – des espaces qui ne sont pas ouverts à la visite. Catherine Tasca aurait peu apprécié cette initiative. Comme elle aurait peu goûté la prestation de la chanteuse Björk à la Sainte-Chapelle, pourtant ouverte depuis longtemps à des musiques de notre temps.

Les mécontentements se multiplient au sein du Centre. Au cours de l'été 2001, Catherine Tasca charge deux inspecteurs de son administration d'une enquête sur Monum. Ces derniers lui remettent, début janvier, un rapport resté confidentiel. On sait seulement que ses conclusions sont sévères. Une enquête publiée dans *Le Figaro* du 2 février rajoute une pierre dans le jardin du malheureux Jacques Renard.

Le président trouve peu de défenseurs au sein de sa propre maison. Même ceux qui sont politiquement proches de lui portent des jugements sévères sur son action : « Nous ne sommes pas hostiles à l'art contemporain et nous n'avons pas attendu Jacques Renard et Patricia Loué pour nous y intéresser, indique un administrateur de Monum. Mais nous contestons leurs choix, souvent médiocres, et nous constatons que le patrimoine est le dernier de leurs soucis. Or celui-ci est une priorité. »

L'atmosphère reste pesante à Monum. « Scandalisés par l'évolution du Centre », les syndicats ont demandé à être reçus par Catherine Tasca. La réunion devait avoir lieu le 20 février.

Propos recueillis par Michel Guerrin

Emmanuel de Roux

La 21<sup>e</sup> Foire d'art contemporain de Madrid s'est achevée mardi 19 février

## Fin de parcours dans les galeries de l'Arco

MADRID de notre envoyé spécial

En quelques années, l'Arco, la Foire d'art contemporain de Madrid, est devenue le plus important événement artistique d'Espagne. La 21<sup>e</sup> édition, qui s'est achevée mardi 19 février, a confirmé ce statut dès son ouverture : le roi d'Espagne, Juan Carlos, entouré d'un aréopage de ministres, a inauguré la foire le 13 février par une visite de près de trois heures. Témoigne aussi de ce succès une fréquentation record, la plus importante du monde pour ce type de manifestation : depuis cinq ans, le nombre de visiteurs oscille entre 170 000 et 180 000 personnes, répartis sur une semaine.

C'est que l'Arco, contrairement à ses homologues suisse, allemand ou français que sont les foires d'art de Bâle, Cologne ou la Fiac de Paris, n'est pas exclusivement tournée vers le commerce : un délicat mélange y fait cohabiter galeries et institutions, collectionneurs riches et écoliers en goguette, vente de tableaux et conférences érudites.

Les 261 marchands présents se sont accommodés tant bien que mal de ce cocktail. Leurs griefs sont récurrents. Le premier concerne le nationalisme de la clientèle : les Espagnols aiment l'art espagnol. Pour pallier cet inconvénient, les organisateurs ont multiplié les initiatives : ils invitent ainsi chaque année un nouveau pays. L'édition 2002 a ainsi consacré l'Australie, après qu'eurent été célébrées la Grande-Bretagne, l'Italie et la France.

L'autre idée consiste à convier quelques-uns des plus gros collectionneurs du monde, les privés comme les institutionnels. On croise ainsi à Madrid le responsable de la collection de la City Bank, venu de New York, quelques conservateurs de grands musées étrangers, le directeur du Musée Reina Sofia.

Alléchés par ces chalandes, les marchands trouvent cependant un autre motif de grogne : la foule des curieux qui gênent les affaires. Les organisateurs avaient répondu cette année en augmentant le prix d'entrée et en ajoutant 3 000 m<sup>2</sup> essentiellement dévolus à la circulation.

L'humeur à Madrid était au beau fixe, la crise paraissait lointaine, et les marchands, dopés par les excellents résultats des récentes ventes publiques, étaient prudemment optimistes, d'aucuns présentant même habilement l'art comme une valeur refuge face à une Bourse qui joue au Yo-Yo. L'argument était probablement valable pour le *Souvenir de la tour Eiffel*, l'ultime sculpture de Miro, que la galerie Lelong montrait pour la première fois. Un bronze de 1977, attachant, surprenant et rare, pour 765 000 malheureux euros.

Pour qui s'intéressait à des artistes plus jeunes, pas toujours moins chers mais beaucoup plus spéculatifs, le choix devenait plus ardu.

### Une grande place accordée aux institutions

Très largement soutenue par les pouvoirs publics, l'Arco fait une grande place aux institutions. Vingt-deux stands servaient ainsi de vitrine à des collections aussi diverses que celle de l'université d'Alicante ou du très actif conseil régional de Valence qui, sous la houlette de Consuelo Ciscar, a pris une ampleur internationale. L'Espagne affirme ainsi haut et fort le lien entre institutions et marché en matière d'art contemporain. Le ministère de l'éducation et de la culture a un stand à l'Arco, tout comme la ville de Madrid. Les officiels de tout le pays avaient bien reçu le message, qui sont venus en masse au vernissage. Cet appui des politiques a été reçu clairement par les entreprises qui, dans ce pays de cocagne, collectionnent. Elles ont aussi leur stand et on rêve du jour où l'on pourra, comme ici, parler des œuvres de l'équivalent espagnol de France Télécom.

C'est qu'il n'y avait pas moins de 188 stands réservés à l'art contemporain. On n'y trouvait guère, toutefois, les ténors de la profession, américains, peu nombreux à avoir fait le voyage avec armes et bagages.

### MONUMENTALES ET HILARANTES

Ils ont manqué un pourcentage inhabituel d'œuvres monumentales. Certaines hilarantes et sportives, comme le stade de football baroque et coloré imaginé par le Brésilien Nelson Leirner, qui avait représenté son pays lors de la biennale de Venise de 1999 (galerie Brito Cimino), ou la vidéo de Marti Hanson montrant un penalty éternel. Il y avait aussi quelques délires poético-technologiques, comme la colonne d'eau et sa navette réagissant aux mouvements des specta-

teurs, imaginée par le Russe Alexandre Ponomarev qui prépare également pour le mois de mars une importante installation à La Villette (galerie Krokin), ou le monumental cœur battant en papier de lanterne japonaise façonné par Lola Petit (galerie Carmen de la Calle).

D'autres étaient plus graves, comme la *Rape room* de Jana Leo (galerie Javier Lopez), une chambrette tout ce qu'il a de plus cosy, si l'on fait abstraction du papier peint figurant, répété ad nauseam, une plaine ouverte ; ou comme la burqa bondissante de Joana Vasconcelos (galerie Mario Sequeira) qui entend dénoncer l'aliénation des Afghanes. C'est à une autre aliénation, occidentale celle-là, que

s'attaquait la Française Jeanne Susplugas avec une installation remarquée, une pièce au sol et aux murs recouverts de boîtes de médicaments (galerie Cueto).

D'autres encore jouaient courageusement la carte de l'exposition personnelle d'un jeune artiste, comme les Parisiennes Papillon-Fiat, qui montraient un ensemble très ludique de Frédéric Lecomte. Un effort inhabituel dans une foire, qui tient sans doute à l'espoir de voir un musée ou une fondation s'intéresser à l'œuvre. La Fondation Arco, par exemple, ou la Fondation Coca-Cola comme les grands musées espagnols et une dizaine de centres d'art régionaux réservent des budgets spécifiques pour la foire.

Harry Bellet

**OSCARS<sup>®</sup>**  
4 NOMINATIONS  
DONT  
MEILLEUR REALISATEUR  
RIDLEY SCOTT

"...un film coup de poing..."  
LE POINT - Sacha Peirs

"Magnifiquement mis en scène"  
TELE OBS - François Forestier

"Un film époustouflant"\*\*\*  
FIGARO MAGAZINE

"Ridley Scott visionnaire"  
FRANCE 3 - Christian Nalar

UNE PRODUCTION JERRY BRUCKHEIMER UN FILM DE RIDLEY SCOTT

**LA CHUTE DU FALCON NOIR**  
(BLACK HAWK DOWN)

REVOLUTION STUDIOS et JERRY BRUCKHEIMER FILMS PRESENTENT UN FILM DE RIDLEY SCOTT UNE PRODUCTION JERRY BRUCKHEIMER EN ASSOCIATION AVEC LE PRODUCTEUR SCOTT FREE AVEC JOSH HARTNETT  
"LA CHUTE DU FALCON NOIR" HILARY SWANK JAVIER BARDÉMI EVAN MCKENZIE TOM SELBYER ERIC SARA WILLIAM FRIEDNER EVAN RICHNER ET SAM SHEPARD CANTING BOWEN THOMAS HAN MATTIE HARRIS JAMES  
MONTAGE PIERRE SCALIA AVEC DESIRE ARIAN HANZ PRODUCTION DE LA POST-PRODUCTION S. JAWHAR OLGA PRODUCERS EXECUTIVE PRODUCERS SWAN WISE ANNE STORPER CAROL THOMAS ET FRANKO LUETIG YVES LE VIT ET ANNA HOFMANN  
SCENARIO DEN WOLAN PRODUIT PAR JERRY BRUCKHEIMER ET RIDLEY SCOTT MONTÉ PAR RIDLEY SCOTT

www.columbiatristar.fr

TPS msn ACTUELLEMENT cineinfo Europe

## Théâtre Pour l'amour d'Oum Kalsoum



**ORLÉANS** La vie d'Oum Kalsoum, diva égyptienne morte en 1975, a tout pour susciter des créations. Avec ses succès et ses mystères, elle n'en finit pas de nourrir l'imagination de ses admirateurs. Lotfi Achour, metteur en scène d'un spectacle tout en finesse consacré à la chanteuse, est de ceux-là. « *Lorsque j'étais jeune adolescent, j'écoutais Oum Kalsoum en cachette de mes amis. J'avais honte d'aimer sa musique. Elle était la mièvrerie, l'eau de rose des films égyptiens et "l'opium du peuple". Nous la détestions, d'un dégoût presque physique, mais elle nous fascinait en secret* », explique cet artiste tunisien installé en France. Délivré de sa « honte » par le beau roman de Sélim Nassib, *Oum* (éditions Balland), Lotfi Achour a choisi de monter ce texte, mêlant

plusieurs éléments scéniques en plus du jeu des acteurs – musique enregistrée, chant live, images de films. Adapté par le metteur en scène et auteur de théâtre Adel Hakim, le texte est un condensé assez fidèle du roman. Sur fond de fresque historique, Sélim Nassib, journaliste et romancier né à Beyrouth, invente une vision intimiste de la grande dame, vue à travers les yeux du poète Ahmad Rami, auteur de la moitié des 283 chansons qu'elle a interprétées. Ces Mémoires imaginaires de l'artiste bien réel, qui fut amoureux d'Oum Kalsoum tout au long de sa vie, écrits à la première personne, mêlent l'histoire et la fiction, les grandes dates politiques de l'Égypte et les conversations intimes. La première fois qu'Ahmad Rami voit Oum Kalsoum sur scène, en 1924, le poète rentre de Paris, où il a étudié le persan afin de traduire en arabe les très hédonistes *Roubaïates* d'Omar Khayyam. Oum est habillée en garçon. Fille d'un imam du delta du Nil, elle a obtenu de chanter en public grâce à sa voix d'or, travestie en homme, serrée de près par son frère. Elle chantera jusqu'à sa mort, à visage découvert, accompagnant les débuts de l'indépen-

dance égyptienne et de la radio, la révolution nassérienne et les ondes de La Voix des Arabes, qui diffusaient les espoirs des années 1960 et ses mélodies dans tout le monde arabe.

Lotfi Achour, qui met en scène du théâtre contemporain, et notamment les pièces de Nathalie de Pontcharra, trouve ici un ton juste pour évoquer pareille star, ainsi qu'un équilibre subtil entre texte et musique, avec l'aide du musicien Anouar Brahem. « *J'ai voulu raconter de la manière la plus simple, mêlant les citations musicales ou cinématographiques, poétiques ou kitsch, cette place singulière qu'une artiste a pu occuper dans la vie d'un peuple* », explique-t-il. Les comédiens, franco-maghrébins pour la plupart, incarnent Ahmad Rami (Rachid Benbouchta), le grand musicien Mohammed Abdel El Wahab (Karim Qayouh), Oum en jeune fille (Malika Bireche) ou en femme mûre (Aïcha Sif) avec la délicatesse et la distance nécessaires pour échapper aux clichés orientaux. La chanteuse égyptienne Afaf Reda, qui interprète quelques airs connus du répertoire d'Oum Kalsoum, est particulièrement poignante quand elle s'avance, seule, simple, pour les offrir à cappella au public.

Catherine Bédarida

« *Oum* », mise en scène de Lotfi Achour, texte adapté par Adel Hakim du roman « *Oum* » de Selim Nassib, musique d'Anouar Brahem. En tournée : le 21 février à Orléans (Carré Saint-Vincent), les 1<sup>er</sup> et 2 mars à Meylan (Hexagone), le 5 mars à Nîmes (théâtre), le 7 mars à Millau (chapelle du Créa)... Photo : © Jean-Michel Ducroux.

## MUSIQUE

## Pop gentille à la Cité de la musique avec Bertrand Burgalat et Alain Chamfort



Alain Chamfort et Bertrand Burgalat lors du concert, mardi.

**ANIMÉE** par un mouvement perpétuel de balancier, la pop ramène au paradis ce qui avait été voué précédemment aux gémonies. Ces derniers temps, par exemple, la cote est au plus haut pour Pink Floyd, longtemps symbole de la balourdise planante, ou pour Ceronne, dont la principale participation à l'art musical aura été de mixer en avant la grosse caisse de la batterie pour aider à danser. Le phénomène est tel que tout artiste citant les susnommés suscite aujourd'hui un emballement. Mais déjà sont annoncées d'autres références « indiscutables » pour les apprentis stars des semaines à venir : Genesis, anciennement champions du rock pompier barbant, ou Van Halen, rock de camionneurs.

Dans le même ordre d'idée, le chanteur Alain Chamfort, longtemps rangé sous l'étiquette de « faiseur de tubes », quand bien même son saint patron fut un temps Serge Gainsbourg, a connu la réhabilitation. D'abord au début des années 1990 pour quelques tours de chant avec le pianiste britannique Steve Nieve, convenant idéalement à la discrétion chic de Chamfort. Puis, récemment, au travers d'une collaboration avec Bertrand Burgalat, ci-devant pianiste, bassiste, compositeur et fondateur du label Tricatel. Et ce qui ne devait être que l'affaire d'un soir au Festival des Nuits botaniques, à Bruxelles en octobre 2001, est devenu le centre de la « carte blanche » offerte à Bertrand Burgalat par la Cité de la musique, en coproduction avec Le Printemps de Bourges, les 19 et 20 février, à Paris.

Mardi 19, Bertrand Burgalat laisse le champ libre à Chamfort pour les deux tiers du spectacle et reçoit, durant la quasi-totalité du troisième tiers, ceux avec qui il est en connivence musicale : Etienne Chary, Count Indigo, Hélène, le groupe AS Dragon. Pour autant Burgalat est loin d'être absent. Sa marque musicale domine, portée par une connaissance encyclopédique de la créativité des années 1960 et 1970, que cela soit dans le rock, la soul, le jazz ou les musiques expérimentales, et un goût affiché pour des sonorités pop, surtout perpétuées par les obscurs et les perdants magnifiques. Tout cela finit par produire un effet de lassitude – le programme dure deux heures –, Burgalat ayant beau se mettre en retrait, ses invités finissent par tous sonner de la même manière, accompagnés par les seuls AS Dragon.

La différence ne vient que des voix. Mais c'est aussi l'autre faiblesse de la soirée : ni Burgalat ni Chamfort ne se distinguent par leur capacité à tenir la note ou contrôler un tant soit peu le souffle. Quant à la justesse... n'insistons pas trop, cela fait à force un peu désordre, même si le genre, dans sa variante pop, s'est rarement embarrassé de qualité technique en matière vocale. Passons sur l'inanité d'Etienne Chary ; passons sur Hélène, accoudee au piano lors d'un duo avec Chamfort aussi peu crédible que ceux fabriqués pour les émissions de variété télévisée dans les années 1970. Chamfort a de la distinction ; Hélène en manque. Quant à Count Indigo, il a la puissance et le registre d'un précheur tombé dans la soul music, mais c'est l'accompagnement musical qui manque d'âme.

En dépit de tous ses défauts – longueur, approximation des intermèdes, son boueux, salle des concerts décidément mal fichue avec sa hauteur de plafond démesurée et son rapport salle/scène écrasant pour les spectateurs –, la soirée bénéficie d'un esprit amical

*La soirée bénéficie d'un esprit amical et généreux, d'une envie de se faire plaisir et de faire plaisir, sans calculs*

et généreux, d'une envie de se faire plaisir et de faire plaisir, sans calculs. Le répertoire des titres interprétés par Chamfort équilibre les fantaisies sans importance comme *Bambou*, *Manureva* ou *Rendez-vous*, avec des moments où le chanteur se fait plus cynique, ambigu, traduisant dans une fausse douceur les fêlures des hommes abandonnés par l'amour. La pop gentille du duo Burgalat/Chamfort prend alors une autre dimension dont on ne ressort pas sans émotion.

Sylvain Siclier

CARTE BLANCHE À BERTRAND BURGALAT. Cité de la musique, le 19 février, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. Prochain concert le 20 février, 20 heures. 20 €.

## Danse

### REIMS

Stéphanie Aubin

Directrice du Manège de Reims - Scène nationale, la chorégraphe Stéphanie Aubin propose sa nouvelle pièce, *Ex'Act*, composée de treize modules dont chacun possède sa règle du jeu, son dispositif plastique et sonore, son nombre de danseurs. Elaborés indépendamment les uns des autres depuis un an, ces modules, du solo au trio, ont été testés dès leur conception dans des lieux variés (cours d'école, rues de la ville...) puis rassemblés trois semaines avant la première représentation. Pour cette opération spéciale, la chorégraphe, toujours férue d'expérimentations, s'est entourée du compositeur Marc Piera, de l'éclairagiste Nicolas Simonin, du scénographe Emmanuel Abate et d'une équipe de danseurs parés à toutes les aventures.

Manège de Reims, 2, boulevard du

Général-Leclerc, Reims (Marne).

Les 21 et 27 février à 19 h 30.

Les 22 et 26 février à 20 h 30.

Tél. : 03-26-47-30-40. De 5 € à 16 €.

## Cinéma

### STRASBOURG

Horreur à l'italienne

Suspense et chair de poule à l'italienne : le Mad Ciné Club, associé au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg ainsi qu'à l'Institut culturel italien, propose trois soirées – Fantômes et sorcières, Profondo, Giallo, Femmes diaboliques – consacrées aux thrillers latins. Le Giallo, qui doit son nom aux couvertures jaunes des séries noires transalpines naît dans l'Italie des années 1960-1970. De *Danse macabre*, d'Antonio Margheriti (1964), aux *Vampires*, de Riccardo Freda et Mario Bava (1956), en passant par *Ténèbres*, de Dario Argento (1982), ce genre regorge de chefs-d'œuvre. L'un de ses auteurs, Michele Soavi (*Dellamorte Dellamore*, 1964), est l'invité de l'une des soirées.

MAMCS, 1, place Hans-Jean-Art,

Strasbourg (Bas-Rhin). Les 22, 23,

24 février, à 20 heures et 22 heures.

Tél. : 03-88-23-31-31 ou 03-88-21-08-39.

5,5 € la première séance (la seconde est gratuite).

### PARIS

Brian De Palma

Dans le cadre de la rétrospective consacrée au cinéaste américain Brian De Palma jusqu'au 4 mars, le Centre Pompidou présente *Dionysus in '69*, un long-métrage inédit réalisé en 1969, interprété notamment par William Finley, William Shepard et Joan MacIntosh. Tourné en écran partagé, avec une caméra braquée sur le public et autre sur les acteurs, ce film est une captation d'une libre adaptation des *Bacchantes* d'Euripide, par une troupe d'avant-garde new-yorkaise, le Performance Group, dans une mise en scène de Richard Schechner. Cette projection sera suivie d'une discussion entre Brian De Palma, notre collaborateur Samuel Blumenfeld et Laurent Vachaud, de la revue *Positif*. Cinéma 1 du Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau.

Le 22 février, à 20 h 30.

Tél. : 01-44-78-12-33. 3 € et 5 €.

## Théâtre

### PARIS

Les Carnets du sous-sol

Patrice Chéreau n'est pas seulement le metteur en scène que l'on sait, il est aussi, trop rarement, acteur et, à ce double titre, lecteur de textes dramatiques hors pair. Il en fait la preuve, à l'été de 2001, dans le cadre du Festival de Barcelone, où il a lu, à ciel ouvert, seulement armé d'un lutrin, « Sur la neige mouillée », deuxième des fragments qui composent *Les Carnets du sous-sol*, de Dostoïevski, dans la traduction (Actes Sud/Babel) d'André Markowicz. Ce fut un tel succès que l'Odéon le reçoit à son tour, le 1<sup>er</sup> mars, pour une soirée unique consacrée au même ouvrage.

Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place de l'Odéon, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Le 1<sup>er</sup> mars, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36.

De 5 € (carte jeunes) à 15 €.

## Sélection disques rock et électronique

### LAMBCHOP

Is a Woman



Jusqu'au sommet de country-soul flamboyante que constituait *Nixon* en 2000, Kurt Wagner

n'avait cessé d'enrichir les orchestrations de Lambchop. Dans son atelier en marge de Nashville, cet ancien menuisier a choisi cette fois le dépouillement radical d'une voix réfugiée auprès d'un piano – mis en valeur par le jeu élégant de Tony Crow –, à peine décoré de touches impressionnistes de guitares et de rares instruments. Au-delà d'une première impression de légère monotonie (contredite par le blues *D. Scott Parsley* et le reggae intimiste de la chanson-titre), *Is a Woman* révèle l'admirable délicatesse et la chaleur organique de compositions dont le recueillement est subtilement perturbé par le grain de folie d'un excentrique camouflé en crooner. – S. D.

1 CD City Slang/Labels/Virgin.

### SMITH & MIGHTY

Life is...

Si Rob Smith et Ray Mighty – soit Smith & Mighty, rejoints par Peter D. Rose – évoluent plutôt dans la langueur désincarnée, *Life is...* est à plusieurs reprises touché par une présence humaine frontale. Les voix

sont chantantes (*Flash of Joy* pourrait convenir à Björk, *Maybe it's Me* ou *You Said Always* sont happés par la néo-soul) ; un saxophone, une guitare ou un clavier tempèrent l'insistance claquante de la rythmique – caisse claire, grosse caisse sans profondeur, charleston atone. Pour autant, le duo de Bristol n'en est pas encore à solliciter pleinement la sensualité, comme si cette avancée salutaire ne pouvait être totalement assumée. – S. Si.

1 CD ! K7.

### BOARDS OF CANADA

Geogaddi

Bien que cultivant farouchement la discrétion, ce duo écossais s'est taillé une jolie réputation d'électro-niciens rêveurs. Quatre ans après la parution de leur précédent album, Marcus Eoin et Michael Sandison continuent de façonner une matière musicale à la frontière de la torpeur et de l'épanouissement. Comme le suggère la pochette de *Geogaddi*, les strates sonores semblent s'agréger en cristaux kaléidoscopiques, tournoyant au rythme de machines engourdies. Habités de voix inintelligibles, de mémoire à la dérive, ces miniatures synthétiques s'aèrent aussi de mélodies vaporeuses et balnéaires. Sans être révolutionnaire (on pense souvent à The Orb, voire à Jean-Michel Jarre), l'art des Boards of Canada procure son lot de plaisir caressant. – S. D.

1 CD Warp/PIAS.

### MINISTRY OF SOUND

The Annual 2002

Célébrissime club londonien, Ministry of Sound a décliné sa marque sous forme de produits dérivés ([www.ministryofsound.com](http://www.ministryofsound.com)), mais aussi d'une revue du même nom et de disques, dont les attendus « annuels ». L'Annual 2002 revient sur les temps forts de 2001, commentaires d'actualité à l'appui – le come-back de Kylie Minogue, les dix ans du club, l'annulation de la Love Parade, le retour des années 1980...

Trois disques dans un coffret « flashy », soixante-deux morceaux pour danser ou se rappeler les incontournables de l'année écoulée, à commencer par Lio (*Rapture*, dans sa version originale). Entre la house et le disco, le volume I allie Roger Sanchez à Mirwaï, Rojksopp à Fatboy Slim, tandis que le volume II affiche des tendances hip-hop (*21 Seconds*, de So Solid Crew, en ouverture). Le troisième disque se joue des essoufflements, dévoilant l'héritage disco de la house abrutissante. *Sandstorm*, de Darude, remixé par Jan Driver atteint des sommets presque aussi cosmiques (dans le sens de la transe via la répétition en boucles identiques et hyper agitées) que la version club de *Silence* de Taïko. – V. Mo.

1 triple CD Ministry of Sound en import.

Théâtre de la Ville PARIS

AUX ABBESSES DU 7 AU 23 FÉV.

# Shake

d'après La Nuit des rois SHAKESPEARE m.e.s. Dan Jemmett

comédie

5 comédiens font rougir Shakespeare de bonheur un triomphe

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18  
01 42 74 22 77  
[www.theatredelaville-paris.com](http://www.theatredelaville-paris.com)

GALERIE MAURICE GARNIER

BERNARD BUFFET

“ Tableaux pour un musée 1950-1954 ”

6, avenue Matignon - 75008 Paris - Février - Mars 2002

# Catherine Millet, confidente publique

Le récit de sa vie sexuelle a changé la critique d'art en psychothérapeute de milliers de lectrices et de lecteurs partout en Europe

IL Y A UN AN, Catherine Millet était la directrice de la revue *Art Press*, très connue dans le monde de l'art actuel, très peu en dehors. Aujourd'hui, Catherine Millet est Catherine M., auteur du plus surprenant succès de librairie de l'année dernière. Sa célébrité touche tous les milieux et tous les pays européens. Mais la maison n'a pas changé : il y a toujours le grand mur-bibliothèque où les catalogues sont à peu près dans l'ordre alphabétique ; toujours des œuvres d'artistes contemporains dans l'entrée, dans l'escalier, partout où il est possible d'en accrocher ; toujours des photos de Catherine Millet nue par Jacques Henric posées contre les livres. Et toujours le chat, qui veut tantôt sortir dans la cour, tantôt rentrer, et qui appelle pour qu'on lui ouvre la fenêtre selon ses changements d'humeur.

La seule allusion visible à ce qui s'est passé, ce sont les dix traductions de *La Vie sexuelle de Catherine M.* rangées côte à côte : catalan, coréen, italien, allemand... Combien d'exemplaires vendus ? Elle commence l'addition, dans le genre de la liste des maîtresses de Don Juan : en Espagne 50 000, autant en Italie, en Allemagne... « *Bientôt pas loin d'un million.* » Elle revient d'Allemagne, justement. Douze jours, quatre villes, dont Berlin, les trains, les débats, les séances de signatures, une modératrice et une interprète à temps plein. Fatigant ? « *Ce sont des expériences formidables, ces contacts publics.* »

Elle s'y est livrée en Espagne, au Portugal, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique. Pour quelles questions ? « *A peu près toujours les mêmes. D'abord : pourquoi avez-vous fait ce livre ? Et très rarement - beaucoup trop rarement - comment l'avez-vous fait ? Et puis la question permanente : comment trouver le plaisir ? La presse a insisté sur les expériences de sexualité de groupe : l'imagination des gens en a été frappée, et ils m'interrogent essentiellement là-dessus. Alors, il me faut rectifier : ce livre n'est pas une apologie de l'hétérosexualité et de la réalisation des fantasmes.* »

A-t-elle observé des différences entre les pays ? « *Très peu. En France, à Barcelone ou à Anvers, le public est complice... S'il y a une différence, elle est entre les hommes et les femmes. Les hommes ont une lecture plus anecdotique et les femmes une lecture plus sceptique.* » Et des réactions hostiles ? On s'y attend. Mais non : « *Aucun perturbateur, aucune insulte. Même quand j'intervenais dans des lieux ouverts, des librairies où passaient des gens qui n'étaient pas venus pour*

## BIOGRAPHIE

### ► 1948

*Naissance de Catherine Millet.*

### ► 1972

*Fondation de la revue « Art Press ».*

### ► 1987

*Première édition de « L'Art contemporain en France ».*

### ► 2001

*« La Vie sexuelle de Catherine M. » paraît au Seuil.*

*me voir : jamais un incident.* » Pas de protestations morales ou religieuses. Elle en paraît elle-même surprise ; pas de séminaristes en colère, pas d'excommunication en chaire. « *Le seul homme d'Église que j'ai rencontré, c'est l'archevêque de Côme. La RAI Uno avait organisé un débat entre nous. Tout s'est passé dans la courtoisie. Il a seulement fait deux remarques : que mon livre était moins philosophique que ceux de Sade - je ne suis pas d'accord, mais sa phrase donne au moins à penser qu'il a la Sade... - et qu'il n'aurait pas aimé être mon mari.* » Elle rit. « *Je ne pouvais pas me scandaliser de ce qu'un archevêque ne veuille pas m'épouser.* » Elle n'a pas été plus scandalisée par l'attitude de Charles Millon qui, invité avec elle par Thierry Ardisson, a fait mine de quitter le plateau, où il disait découvrir « *une bande de partouzeurs* », avant de se rasseoir et de poursuivre la conversation.

« *De toute façon, ces réactions sont très peu de chose, par rapport aux autres. Je pense que le succès public m'a très vite protégée contre les agressions possibles.* » Elle évoque ces femmes qui, dans le bus ou le métro, hésitent à la reconnaître, se décident au moment de descendre et viennent lui glisser : « *Vous êtes Catherine Millet ? Bravo.* » Pourquoi bravo ? « *Parce qu'elles voient en*

*moi une femme qui se raconte, comme elles aimeraient sans doute le faire. Elles ont été sensibles au côté témoignage, discours de vérité du livre. C'est un révélateur.* » Il y a les lettres aussi, des centaines de lettres, souvent très longues, et, « *à 98 % ou 99 %* » écrites par des hommes. « *Ils ont eu des pratiques proches de celles que je décris, ou ils en ont envie. Ils confient leurs problèmes. Ils sollicitent une réponse, des conseils. Je m'efforce de répondre, avec des mois de retard.* »

### « LE FRANÇAIS EST LA LANGUE DU SEXE »

Dans ces lettres, il est très peu question de littérature et énormément de psychothérapie. « *De littérature, je n'en ai guère entendu parler. A part les comparaisons avec Houellebecq... Je me suis souvent sentie frustrée de ne pas avoir l'occasion de parler de la façon dont j'ai écrit le livre ou de ce que j'ai lu. Ou des rapports entre le regard du critique d'art et le type d'écriture qui est le mien.* » Or, à mesure que se multiplient les traductions - il y en aura « *24 ou 25* » -, Catherine Millet s'enfonce dans le travail de la langue. Elle est en train de relire la traduction pour la Grande-Bretagne et les États-Unis, à paraître en mai.

« *J'ai compris pourquoi Casanova a écrit ses Mémoires en français : le français est la*

*langue du sexe, celle qui a le vocabulaire le plus riche et le plus nuancé en la matière. Le mot sexe en français est un mot neutre : si je dis "il se déshabille et je vois son sexe", ce n'est qu'une observation. En anglais, le même mot, sex, ne peut pas être employé aussi aisément, il a des connotations beaucoup plus fortes. Les mots gentiment obscènes en français deviennent méchamment obscènes en anglais. Ou alors ils manquent : quel serait l'anglais pour croupe ? Hanches ne suffit pas. Alors que le suédois est extrêmement riche pour désigner le cul... »* On lui a signalé des contresens, des approximations, des pertes de nuance. Il faut sans cesse expliquer, préciser les postures, résoudre les malentendus. « *Et malgré tout...* »

Ces traductions signifient pour elle de nouveaux voyages, de nouveaux débats, encore des entretiens, encore des lettres. « *Je sais. La question m'a déjà été posée : votre disponibilité vis-à-vis du public n'est-elle pas de même nature que la disponibilité sexuelle que vous décrivez dans le livre ? C'est en effet quelque chose que je ressens profondément... J'ai un réel plaisir à être livrée de la sorte. Je me sens bien parmi tous ces gens que je ne connais pas.* »

Philippe Dagen



GÉRARD RONDEAU

## LES GENS DU MONDE

■ L'architecte français **Christian de Portzamparc** et son maître d'ouvrage LVMH / Moët-Hennessy ont obtenu le prix Business Week-Architectural Record pour la tour LVMH inaugurée fin 2000 à New York. Décerné par les deux publications du groupe McGraw-Hill Companies et sponsorisé par l'American Institute of Architects (AIA), le prix sera remis le 21 février au Rockefeller Center. Le même jour, mais à Paris, place des Vosges, le confrère et compatriote de Christian de Portzamparc, **Jean Nouvel**, sera solennellement reçu à l'Académie d'architecture, où il vient d'être élu.

■ **Johnny Hallyday** a décidé de mettre aux enchères sur eBay.fr, au profit des Restaurants du cœur, la combinaison qu'il portait lors de la dernière édition du Rallye Paris-Dakar. La mise à prix de la tenue du chanteur, brodée à son nom et « *symboliquement signée au niveau du cœur* », a été fixée à 1 euro, sans prix de réserve. Les enchères se sont ouvertes mardi 19 février et dureront jusqu'au 28.

■ **Roger Louret**, fondateur des ex-Baladins en Agenais et maître d'œuvre du spectacle *Les Années twist*, mettra en scène *La Vie parisienne* d'Offenbach, du 21 mai au 1<sup>er</sup> juin au Palais omnisports de Paris-Bercy. Le chef, **Jean-Pierre Loré**, sera à la tête du Chœur et de l'Orchestre français d'oratorio.

■ L'Orchestre du Capitole de Toulouse dirigé par son chef **Michel Plasson** rendra hommage, fin mars, au compositeur **Marcel Landowski**, mort en décembre 2000, par un programme comportant des extraits de son opéra *Montségur*. Deux concerts seront donnés, le 20 mars à 20 h 30 à la Halle aux grains de Toulouse et le 21 à 20 heures au Théâtre du Châtelet à Paris.

■ Le groupe de rock britannique **Oasis** a annoncé mardi 19 février qu'il allait publier le 15 avril son premier single depuis près d'un an et demi. Le titre, *The Hindu Times*, avait été découvert par les fans lors d'une série de concerts pour le dixième anniversaire du groupe fin 2001. Il s'agit du premier extrait d'un cinquième album studio attendu pour juillet. Le groupe de **Noel et Liam Gallagher** a précisé sur son site Web qu'il allait effectuer une tournée mondiale.

■ Le groupe de travestis **Sisters** représentera cette année la Slovaquie au 46<sup>e</sup> concours Eurovision de la chanson qui aura lieu en Estonie. Le trio a remporté le week-end dernier un concours national grâce à sa chanson *Only Love*, interprétée en costumes d'hôtesse de l'air, avec gants blancs et chapeaux rouges. La chanson a été qualifiée de « *pas spécialement mauvaise* » par le quotidien national *Slovenske Novice*, qui ajoute que la candidature du trio formé par **Miss Marlana, Daphne et Emperatriz** aura au moins le mérite de faire remarquer la présence de la Slovaquie.

## RADIO

### JEUUDI 21 FÉVRIER

► **Ce siècle avait deux ans** 10 h 30, *France Bleu Besançon* Chaque jour du lundi au vendredi (depuis le début de la semaine), France Bleu Besançon diffuse un feuilleton radiophonique sur Victor Hugo. Cette série de soixante épisodes, écrite et réalisée par Georges Bidalot, est très centrée sur la « *force* » (vie, œuvre, amours) de l'écrivain né à Besançon le 26 février 1802.

► **Si Vis Pacem** 18 h 00, *Radio libertaire* La radio de la Fédération anarchiste, qui émet depuis vingt ans sur Paris et ses environs (89,4 MhZ), est toujours fidèle à ses choix. Elle ouvre chaque semaine son antenne à une association, l'Union pacifiste, qui anime « *Si Vis Pacem* ». Le magazine hebdomadaire fait partie des émissions militantes de la station sans dieu ni maître (ni pub) qui donne la parole à ceux qui ne l'ont pas. Thème choisi cette semaine : Coordination pour une Europe sans armée.

► **Le Gai Savoir** 21 h 00, *France-Culture* La guérison avec ses aspects parfois mystérieux, même miraculeux, inventifs et jamais définitivement acquis comme expérience de vie. Avec Bernard Forthomme, philosophe, théologien.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Enfants à vie

ON RIAIT beaucoup au début, mardi soir, sur France 3, chez Mireille Dumas et plus du tout à la fin. On était passé des enfants qui s'incrustent chez leurs parents bien au-delà du raisonnable à ces inquiétants rejets qui assignent en justice leurs géniteurs éplorés pour leur réclamer de l'argent.

Conformément à l'implicite progression chère à la grande prêtresse bouclée de l'épanchement télévisé intime, la soirée s'achevait donc dans un torrent de larmes. Le début était nettement meilleur, d'autant que les invités première manière de « *Vie privée, vie publique* » étaient habités, mardi, par une sorte de grâce. Ils paraissaient vraiment heureux de se rencontrer, leur dialogue n'avait rien d'artificialité et il en résultait une sorte de drôlerie étonnée qui n'est pas si fréquente à la télévision. Il faut inciter Mireille Dumas à persister dans cette veine doucement comique et à combattre son penchant lacrymal. On a bien le droit de rêver, non ?

Etienne Chatiliez, le réalisateur de *Tanguy*, dominait naturellement de son œil bleu narquois la première partie de l'émission. Les « *Tanguy* » bien réels assis à côté de lui étaient souvent involontairement aussi drôles que le person-

nage qu'il a inventé. « *Quand on a ses parents chez soi, on n'a pas une grande intimité* », constatait Yoni, sans s'apercevoir de l'énormité de son propos. A 24 ans, ce grand garçon gagne fort bien sa vie, mais préfère demeurer, jusqu'à son mariage, sous le toit familial où il bénéficie, comme il dit, d'un « *confort exceptionnel* ». Il met donc de l'argent de côté pour, cela ne s'invente pas, « *ne pas avoir à en demander plus tard à ses parents* ».

Lulu, 30 ans, qui est revenu vivre dans le pavillon de banlieue de ses parents après en être parti, n'est pas mal non plus. Il a séjourné aux Indes, a installé dans sa chambre un petit autel aux divinités hindouistes et passe ses nuits devant son synthétiseur, au grand dam de son père qui se lève tôt. Il faut les voir se croiser à midi, l'un prenant son petit déjeuner et l'autre attaquant une choucroute arrosée d'une bière. Eric Berger, l'acteur qui joue Tanguy dans le film de Chatiliez, avouait qu'il avait, dans la vie réelle, longtemps continué de porter son linge sale à sa mère. Il ne pouvait pas rompre ce dernier lien. « *Familles, je vous hais !* », s'exclamait André Gide. C'était, à l'évidence, en un autre siècle.

## TÉLÉVISION

### L'enfer des trafics d'organes

Il y a longtemps que des rumeurs circulent autour des ventes d'organes. On se souvient de la polémique soulevée par un reportage, *Voleurs d'yeux* (prix Albert-Londres 1995), qui dénonçait les trafics dont seraient victimes des enfants colombiens et qui avait été contesté faute de preuves flagrantes. Fantômes ou horrible réalité ? « *Envoyé spécial* », qui ne craint pas de s'attaquer à des sujets difficiles et même tabous (voir le remarquable reportage de Valérie Gaget et Philippe Jasselien sur les viols pendant la guerre d'Algérie, le 7 février), a mené une enquête sur une autre filière qui concerne la Moldavie, la Turquie et Israël (ce qui n'en exclut pas d'autres, évidemment). Catherine Berthillier, qui a travaillé parfois avec une caméra cachée, une méthode qu'on peut critiquer - mais comment obtenir certaines preuves quand elles sont justement cachées ? -, a remonté le circuit qui va du pays donneur, la Moldavie, nouvel eldorado pour obtenir les organes les moins chers d'Europe, à Israël, où les candidats à l'achat peuvent se procurer un rein en parcourant les petites annonces dans leur quotidien, en passant par la Turquie, où des chirurgiens se font des ponts d'or en assurant clandestinement les transplantations (rappelons que ce commerce est interdit par les conventions internationales). Coûts, filières avec leurs intermédiaires, jusqu'aux témoignages poignants des vendeurs d'organes qui se disent manipulés. - C. H.

« *Envoyé spécial* », jeudi 21 février, 21 heures, France 2.

### JEUUDI 21 FÉVRIER

#### ► Madame Miniver

18 h 05, *CinéClassics* Adapté d'un roman de Jan Struther (pseudonyme de Joyce Maxtone-Graham), ce film de William Wyler fut produit en 1942 par la MGM (qui avait une filiale en Angleterre) pour exalter le courage du peuple britannique pendant la guerre. Une guerre qui va fondre toutes les classes sociales dans la même

« mobilisation », mais la mise en scène de Wyler ne sacrifie jamais aux effets de mélo. Le cinéaste a croqué une communauté pittoresque à la manière des films d'Alfred Hitchcock. La rousse Irlandaise Greer Garson est magnifique de sobriété, d'angoisse intérieure. Six Oscars en 1942. ► **Monsieur Ripois** 20 h 40, *Festival* Dans cette collection composée de « *remakes prestigieux de films de*

cinéma adaptés de romans », cette nouvelle adaptation par Luc Béraud en 1993, qui évoque immédiatement le film de René Clément (1954), compte parmi les réussites. Béraud a transposé l'action de Londres à Montréal mais s'est montré plus fidèle à la matière romanesque, louvoyant avec bonheur entre comédie légère et drame. ► **Le Roman du visage** 22 h 15, *Arte* Nicole Avril s'est lancée dans une entreprise périlleuse : l'adaptation pour la télévision de son livre du même nom. Le résultat est étonnant grâce au traitement de Jacques Barsac, qui multiplie les prouesses techniques. A travers les œuvres des grands peintres (Van Eyck, Picasso, Bellini, Rembrandt ou Goya), c'est une histoire de l'humanité qui se déroule. Cette galerie de portraits permet de comprendre comment les hommes ont façonné leur image au cours des siècles. Une invitation à la réflexion sur l'être et le paraître. ► **Le Danseur du dessus** 22 h 45, *Cinétoile* Un danseur qui fait des claquettes dérange sa voisine du dessous dont il s'éprend. Une délicieuse comédie musicale de Mark Sandrich avec Fred Astaire et Ginger Rogers. Le morceau *Cheek to Cheek* est un classique !

## RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 FÉVRIER

## TF1

**16.30** Alerte à Malibu Le retour d'un vieil ami. Série **17.25** Melrose Place Les sœurs piégées. Série **18.15** ET 1.20 Exklusif **18.50** L'euro ça compte **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre com ça **19.55** Météo, Journal **20.32** JO: Image des JO.



**20.35** FOOTBALL - GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 3<sup>e</sup> journée, Groupe A), Nantes (Fr.) - Manchester United (GB). 20.45 Coup d'envoi en direct du stade La Beaujoire-Louis Fonteneau. 2452469

**22.45** GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 3<sup>e</sup> journée, Groupe B), FC Barcelone (Esp.) - AS Rome (It.). Au Nou Camp, à Barcelone. En différé. 136285

**0.15** Vol de nuit Les nouvelles du monde. Magazine **1.55** Reportages Bateau, boulot, dodé **2.15** Très chère Documentaire **3.05** Les Erances de l'amour Double jeu. Série **3.55** Histoires naturelles **4.45** Musique (20 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.45** La Maison des sept péchés ■■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1940, N., 85 min) **CineClassics**  
**17.15** Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (France, 1994, 90 min) **CineCinemas 3**  
**18.25** Double messieurs ■■ Jean-François Stevénil (France, 1986, 95 min) **CineCinemas 1**  
**18.40** Les Dauphins ■■ Francesco Maselli (Italie, 1960, N., v.o., 100 min) **CineClassics**  
**18.50** La Valse dans l'ombre ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 115 min). **TCM**  
**18.55** Notre histoire ■■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) **Cinéféaz**  
**20.45** Madame Miniver ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 130 min) **CineClassics**  
**20.45** Loin de la foule déchainée ■■ John Schlesinger (GB, 1967, v.o., 165 min). **TCM**  
**22.30** Ce soir ou jamais ■■ Michel Deville (France, 1961, N., 110 min) **Cinétoilette**  
**22.50** Yakuzas ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) **Cinéféaz**  
**23.30** Une femme cherche son destin ■■ Irving Rapper. Bette Davis, Paul Henreid, Claude Rains (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 115 min). **TCM**  
**0.40** Crash ■■ David Cronenberg (Can. - Fr. - GB, 1996, v.o., 100 min) **Cinéféaz**

## FRANCE 2

**17.20** JO de Salt Lake City Skeleton. Epreuve D. et H.; Curling. Tournoi D. Demi-finales; Ski. Slalom D.; Biathlon 4X 7,5 km relais H.; Hockey sur glace H.; Suède - Bélarus **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo



**20.55** L'ENVOLE Téléfilm. Philippe Venault. Avec Martin Lamotte, Valérie Mairesse, Edgar Givry (France, 2001). 7467020 *Le désir d'ascension sociale d'un artisan charcutier-traiteur va, peu à peu, tourner à l'obsession, jusqu'à l'éloigner de l'amour de sa femme et de son fils.*

**22.30** ÇA SE DISCUTE Magazine. Présenté par Jean-Luc Delarue. Révélations, provocations, faut-il avoir peur du scandale? 6470952  
**0.45** Journal, Météo.

**1.10** Des mots de minuit **2.35** Emissions religieuses Magazine **3.35** Descentes Documentaire **4.00** 24 heures d'info **4.20** Dites-le en vidéo Documentaire **4.40** Rome, ville impériale Documentaire (45 min).

## FRANCE 3

**17.50** C'est pas sorcier Le magnétisme **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.25 JO de Salt Lake City **20.00** Tout le sport **20.45** Météo.



**20.55** DES RACINES ET DES AILES Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire: Salvador: A la recherche des enfants volés; Des parraïns pour la vie; Essaouira: L'ensorceléuse. 314001

**22.55** Météo **23.00** Soir 3.

**23.25** JO DE SALT LAKE CITY Curling. Tournoi H; Short track. 1500 m H. Finale. Relais 3000 m D. Finale. 1000 m D; Hockey sur glace. Tournoi H. Tour final. Quart de finale: République tchèque - Russie.

**2.00** JO de Salt Lake City Short track. 1500 m H. Finale. Relais 3000 m D. Finale. 1000 m D. Qualifications; Hockey sur glace. Tournoi H. Tour final. Quart de finale. États-Unis - Allemagne (240 min). 53434778

## CANAL+

**17.10** Eddy Time ► En clair jusqu'à 21.00 **18.40** Gro-landat **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Invité: Ron Howard.



**21.00** CE QUE JE SAIS D'ELLE... D'UN SIMPLE REGARD Film. Rodrigo Garcia. Avec Glenn Close, Holly Hunter, Kathy Baker, Cameron Diaz, Calista Flockhart. Comédie dramatique (Etats-Unis, 2000). 4953662 *Le portrait de quelques femmes dont les destins s'entrecroisent...*

**22.45** L'EMPEREUR ET L'ASSASSIN Film. Chen Kaige. Avec Gong Li, Zhang Fengyi, Li Xuejian. Histoire (Chine - Fr. - Jap., 1999). 43817001  
**1.20** Midnight + Magazine **0.**

**2.15** Scream 3 Film. Wes Craven. Avec Neve Campbell, Courteney Cox Arquette. Horreur (Etats-Unis, v.o., 2000) **4.05** Surprises **4.15** Un visage pour David Documentaire (55 min) **0.**

## FRANCE 5 / ARTE

**16.05** Après la sortie **17.05** Va savoir **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Connaissance La Cannelle, l'arôme du jardin des sens **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage USA, le prix d'une vie.



**20.45** LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE - 1974. UNE PARTIE DE CAMPAGNE ■■ Film. Raymond Depardon. Documentaire (France, 1974). 408914 *Raymond Depardon a suivi la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, lors de la présidentielle de 1974. Un modèle de film-documentaire sur le pouvoir et la politique.*

**22.15** MUSICA - ABBADO, NONO, POLLINI Un sillage sur la mer. Documentaire. Bettina Erhardt et Wolfgang Schreiber (Allemagne, 2001). 3150001

**23.15** Yom Yom ■ Film. Amos Gitai. Avec Hanna Maron. Comédie dramatique (France - Israël, 1999) **0.100** Théorème ■■ Film. Pier Paolo Pasolini. Avec Silvana Mangano. Drame (It., 1968, v.o., 95 min).

## M6

**17.55** Powder Park Hors piste. Série **18.55** The Sentinel Un trop long sommeil. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Papa se marie. Série **20.40** Caméra Café Série.



**20.50** SAMI, LE PION Téléfilm. Patrice Martineau. Avec Faudel, Yasmine Belmadi, Nicolas Vaude (France, 2001) **0.** 396575 *Sami (Faudel), jeune Tunisien, s'installe à Paris pour effectuer sa licence de math. Devenu pion dans un grand lycée parisien, il découvre que certains élèves, obsédés par la réussite, font usage de produits dopant.*

**22.35** X-FILES Roland **0** 1843730. Les hybrides **0** 50440. Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson, James Sloyan, Mitch Pileggi.  
**0.20** Drôle de scène Divertissement.

**0.45** Strange World A fleur de peau. Série **0** **1.29** Météo **1.30** ET 3.45 **M6 Music 2.35** Fréquentar Magazine Isabelle Boulay, Lynda Lemay **3.25** Plus vite que la musique Magazine (20 min).

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** Personne n'est parfait. Invités: Mathieu Amalric; Jeanne Balibar.  
**20.30** Radiodrames. On fait comme ça, d'Yves Lebeau.  
**21.00** Mesures, démesures. Poussières d'étoiles: un opéra cosmique au cœur de l'univers, aux sources de la vie.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert. Par le Quatuor de Jérusalem, Itamar Golan, piano: Œuvres d'Enesco, Chostakovitch.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème. Don't Explain.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir.  
**20.40** Marina Regina d'Inghilterra. Opéra de Giovanni Pacini. Par le Chœur de Geoffrey Mitchell et l'Orchestre Philharmonia, dir. David Parry, Nelly Miricioiu (Mary Tudor).  
**23.45** Les Rendez-Vous (suite). Mélodies sur des poèmes de Victor Hugo.

## JEUDI 21 FÉVRIER

## TF1

**13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletin **14.45** A la frontière du cœur Téléfilm. Jeff Beesley. Avec Corbin Bernsen (Etats-Unis, 2000) **16.30** Alerte à Malibu Tremblement de terre. Série **17.25** Melrose Place La vipère. Série **18.15** Exklusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal **20.42** JO: Image des JO Magazine **20.45** Météo.



**20.55** JULIE LESCAUT L'Ecole du crime. Série. Avec Véronique Genest, Samuel Dupuy, Mouss Diouf. 4781266 *L'équipe de Julie Lescaut est amenée à s'occuper du dossier Grandet. Ces derniers ont été retrouvés assassinés à leur domicile; leur fille de 6 mois a été épargnée, mais leur fils a disparu. La piste de la vengeance est privilégiée.*

**22.45** CRUELLES INTENTIONS Film. Roger Kumble. Avec Robin Dunne, Sarah Thompson, Keri Lynn Pratt, Mimi Rogers (Etats-Unis, 2000) **0.** 3355841 *Réalisé après Sexe Intentions, tentative de moderniser Les Liaisons dangereuses et qui était signé du même auteur, ce film raconte la jeunesse des protagonistes.*  
**0.20** Les Couilluses de l'économie Magazine.

**1.10** Exklusif Magazine **1.40** Du côté de chez vous **1.42** Météo **1.45** Vis ma vie Magazine **3.20** Reportages Un médecin de montagne. Magazine **3.45** Les Errances de l'amour La colère de Cain. Série **4.35** Musique (25 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.30** Big Boy ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1966, v.m., 100 min) **0.**  
**15.15** Cheyenne ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). **TCM**  
**15.30** Liaisons secrètes ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1960, 115 min) **Cinétoilette**  
**15.35** Tucker ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, v.m., 110 min) **0.**  
**16.15** Le Massacre de Fort Apache ■■ John Ford (Etats-Unis, 1948, N., 110 min) **0.**  
**18.05** Madame Miniver ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 130 min) **CineClassics**  
**19.00** Un été 42 ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, v.m., 105 min). **TCM**  
**20.30** Trafic ■■ Jacques Tati (France, 1971, 90 min). **Canal J**  
**20.45** Z ■■ Costa-Gavras (France - Algérie, 1969, 130 min) **0.**  
**21.00** Manhattan ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.o., 95 min). **Paris Première**  
**21.00** Sur les ailes de la danse ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 105 min) **0.**  
**22.45** Le Danseur du dessus ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 98 min) **0.**  
**22.55** Les Félines ■■ René Clément (France, 1964, N., 95 min) **0.**  
**0.30** Anna Karénine ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 95 min). **TCM**

## FRANCE 2

**13.45** Derrick La dame d'Amsterdam. Série **14.45** Un cas pour deux Le dernier amour d'Hanna. Série **15.50** Commissaire Lea Sommer Désir mortel. Série **16.45** Des chiffres et des lettres **17.20** Les Jeux de Salt Lake City Curling. Tournoi D.; Ski: Slalom géant H.; Combiné nordique: saut à skis, K120 **19.50** Un gars, une fille Best of **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 François Bayrou **20.50** Météo.



**21.00** ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire: Trafic d'organes: un rein à tout prix; Pollutions.com. 8494266 *Trafic d'organes s'intéresse à la mafia des organes qui, de Moldavie, en passant par la Turquie pour finir en Israël, permet à des malades de se procurer un rein contre 150 000 €.*

**0.45** Journal de la nuit **1.00** Météo **1.05** CD aujourd'hui.

**1.10** Nikita Personne n'est éternel. Série **0** **1.50** Fallait y penser! Magazine **3.50** L'Arche de la Défense **3.55** 24 heures d'info **4.10** Météo **4.15** Doc Urti L'Eveil de Bouddha. Documentaire (45 min) **0.**

## FRANCE 3

**13.55** C'est mon choix Magazine **14.45** Questions au gouvernement **16.00** Chroniques d'ici **16.30** MNK **17.35** A toi l'actu@ Magazine **17.50** C'est pas sorcier Les sorciers refont le monde **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information **19.55** ET 20.35 JO de Salt Lake City Magazine **20.25** Tout le sport Magazine **20.43** Météo.



**20.55** JO DE SALT LAKE CITY Ski de fond (relais 4 x 5 km Dames); Ski (slalom géant Hommes, 2<sup>e</sup> manche). 676150

**22.25** Météo **22.30** Soir 3.

**23.05** JO DE SALT LAKE CITY Curling. Tournoi D. Finale; Hockey sur glace. Tournoi D. Finale; Patinage artistique. Programme libre Dames. Cérémonie de remise de médailles. En direct (415 min). 82146150

## CANAL+

**14.00** Encore + de cinéma **14.10** Siam Sunset Film. John Polson. Avec Lina Roache. Aventures (Aust., 2000) **0.**  
**15.40** Israël-Palestine, paroles d'enfants Documentaire **0** **17.05** Le Petit Vampire Film. Ulrich Edel. Avec Jonathan Lipnicki. Comédie (All. - PB, 2000) **0.**  
► En clair jusqu'à 20.45 **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'info.



**20.05** FOOTBALL Coupe de l'UEFA (huitièmes de finale aller): Lille - Borussia Dortmund. 20.45 Coup d'envoi. En direct du stade Grimonprez-Jooris. 873570 *Les Lillois, qui viennent de l'emporter à Nantes (1 à 0), reçoivent l'équipe allemande du Borussia Dortmund, en tête de son championnat après vingt-trois journées.*

**22.50** JEUDI BOXE Spécial lourds-légers. Magazine présenté par Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier. 661228

**0.20** Les Cinq Sens Film. Jeremy Podeswa. Avec Mary-Louise Parker, Pascale Bussières. Drame (Canada, v.o., 2000) **0.** 2494700

**2.05** Les Tontons flingueurs ■■ Film. Georges Lautner. Avec Lino Ventura. Comédie policière (Fr. - It. - All., vers. colorisée, 1963) **3.55** Surprises **4.05** Shanghai Kid Film. Tom Dey. Avec Jackie Chan. Comédie (EU, 1999, DD, 105 min) **0.**

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé **14.05** La Vie en rollers **15.10** La Terre en éruption Une planète vivante. Documentaire **16.05** Planète insolite L'Écosse. Documentaire **17.05** Fenêtre sur le Pérou. Documentaire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Voyages, voyages La Nouvelle-Orléans. Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Bébés cherchent mames. Documentaire.



**20.45** PREMIÈRE SÉANCE - COURS TOUJOURS ■ Film. Dante Desarthe. Avec Clément Sibony, Rona Hartner, Isaac Sharry. Comédie (France, 2000) **0.** 936044 *Les tribulations d'un jeune père juif, entraîné par les circonstances dans un Paris en ébullition en raison de la visite du pape. Une alerte et agréable comédie de mœurs.*

**22.15** THEMA - LE VISAGE Le Roman du visage. Documentaire. Nicole Avril et Jacques Barsac (France, 2002). 100537131 *Digressions autour du Roman du visage de Nicole Avril, qui retrace l'histoire des représentations artistiques du visage dans l'art occidental.*

**23.20** Thema - Les Yeux sans visage ■■ Film. Georges Franju. Avec Pierre Brasseur. Fantastique (Fr. - It., 1959, N.) **0.50** La Peau douce ■■ Film. François Truffaut. Avec Françoise Dorléac. Drame (Fr., 1964, N., 110 min) **0.**

## M6

**13.35** La Jeune Fille et le Milliardaire Téléfilm. Lorenzo Doumani. Avec Brenda Doumani (EU, 1998) **15.20** Destins croisés Drôle de famille **16.10** Lois et Clark Coup de foudre **17.05** Le Pire du Morning **17.30** Gundam Wing Les larmes de la vérité **17.55** Powder Park Danger: avalanche **18.55** The Sentinel Le Grand G'il **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.



**20.50** BLACKJACK Téléfilm. John Woo. Avec Dolph Lundgren, Kate Vernon, Padraig Murphy, Fred Williamson, Phillip MacKenzie (Etats-Unis - Canada, 1998) **0.** 121150 *Une jeune fille dotée de dons surnaturels tente d'empêcher de nuire trois de ses camarades qui ont également des talents de sorcières. Ça comme une gentille comédie fantastique puis ça vire à l'épouvante.*

**22.50** DANGEREUSE ALLIANCE Film. Andrew Fleming. Avec Robin Tunney, Fairuz Balk, Neve Campbell, Cliff De Young, Rachel True (Etats-Unis, 1996) **0.** 5188773 *Une jeune fille dotée de dons surnaturels tente d'empêcher de nuire trois de ses camarades qui ont également des talents de sorcières. Ça comme une gentille comédie fantastique puis ça vire à l'épouvante.*

**0.40** Ça me révolte! Magazine **2.34** Météo **2.35** M6 Music **4.05** Jazz 6 Magazine. Festival Jazz à Vienne 2001: la vocaliste cubaine Celia Cruz et l'orchestre du violoniste Alfredo de la Fé **4.55** M6 Music (125 min).

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** Cas d'école. Ateliers d'écriture.  
**20.30** Radiodrames. Projet secret, de Louise Doutreligne.  
**21.00** Le Gai Savor.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit. David Sylvester: l'expérience d'un regard.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**18.00** Le Jazz est un roman.  
**19.05** Le Tour d'écoute.  
**20.00** Concert. En direct. Par l'Orchestre national de France, dir. Richard Hickox, Vladimir Vardo, piano: œuvres Elgar, Scriabine, Sibelius.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir.  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir.  
**20.40** Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Bergen, dir. Ole Kristian Ruud, Havard Gimse, piano: œuvres de Johansen, Grieg, Sibelius.  
**22.30** Les Rendez-Vous du soir (suite).

PIERRE GEORGES

## Un peu, beaucoup....

**MAIS QUE FONT** les Chiennes de garde ? N'ont-elles pas vu, dans le dernier *Elle*, ce sondage IFOP absolument sexiste et déplorable ? N'ont-elles pas discerné, sous la formulation même du questionnaire, un intolérable et hypocrite retour aux considérations odieusement machistes ?

Un échantillon représentatif de 601 femmes, âgées de 18 ans et plus, a été consulté. Et sur quel thème ? Sur le fait de savoir si les opinions politiques de leur conjoint compteraient sur leur propre vote à l'élection présidentielle. Autrement dit, selon le fameux syndrome conjugal et électoral du pétale de la marguerite, il leur a été demandé si les options de leur homme préféré joueraient, « un peu », « beaucoup » « pas du tout » (« passionnément » et « à la folie » n'étaient, hélas ! pas proposés) dans leur choix personnel.

Résultat des courses : 6 femmes sur 10 ont répliqué « pas du tout », lui c'est lui, et moi c'est moi qui vote. 22 % ont admis que cela pouvait compter « un peu ». 12 % ont fait savoir que leur cœur électif n'était plus à prendre, tant cela compterait « beaucoup ». Et enfin, catégorie qui nous ravit nettement, 5 % des électrices affublées d'un électeur ne se sont pas prononcées. Soit qu'elles aient trouvé la question totalement stupide, indiscrette, absurde, insultante, par trop intime. Soit que, ne sachant pas les options politiques de leur cher et tendre, et n'en ayant d'ailleurs rien à faire, elles n'aient pu se prononcer. Soit enfin, pure hypothèse, qu'étant dans la phase délicate de la présélection avec leur sagouin d'électeur elles pouvaient avoir d'autres urgences.

Il n'empêche. Pourquoi ce son-

dage sur les seules femmes ? Et pourquoi pas dans un magazine hommes, genre « Homme moderne », un questionnaire en parallèle sur l'influence électorale des dulcinées, voire sur les ébats et débats politiques conjugués, le soir à la veillée.

Je vote un peu, beaucoup, pas du tout, comme toi mon cœur. Une urne pour deux, vive la paix des ménages républicains ! On croit rêver ! Comme l'on crut rêver récemment à la publication d'autres considérations sondagières sur les préférences féminines en matière de séduction exercée par les candidats, hommes bien sûr, sur cette partie notable du corps électoral. Cette entreprise risquée, même si elle avait pour elle l'alibi parfait d'être publiée le jour de la Saint-Valentin, permit à *Libération* une manchette audacieuse : « *Le Chirac de ces dames* ».

Donc il en ressortait, d'après les études les plus sérieuses et aussi d'après quelques considérations plus oiseuses, que le candidat-président exerçait sa séduction et son charme de façon nettement plus efficace que le bien-tôt candidat-austère-qui-se-mare-premier-ministre considéré un peu gauche question charisme. Il en ressortait également que, plus ces dames étaient d'âge respectable, plus elles privilégiaient le jeune homme sortant.

L'affaire fit quelque bruit. Y compris celui des protestations des Chiennes de garde. Ajoutons-y la nôtre. Nous demandons ici, solennellement, un sondage exclusivement hommes. Déterminons qui d'Arlette Laguiller, sponsorisée par M<sup>me</sup> de Fontenay, de Corinne Lepage, de Christine Boutin ou de Christiane Taubira serait l'élue de notre collectif cœur d'artichaut !

## Les églises d'Assise portent encore les marques du séisme de 1997

ASSISE (Italie)

de notre envoyé spécial

On l'appelait la colline de l'Enfer, puisque c'est là qu'on y exécutait les condamnés à mort et qu'on les y enterrait. Le jeune François d'Assise (1181-1226) venait y reconforter les condamnés et, après la disparition du « Poverello » – le fils du riche marchand drapier s'était fait « petit pauvre » –, le mont Subasio, sur lequel est perchée la ville, dominant une large vallée de cyprès et d'oliviers, arrosée par le Chiascio et par le Topino, deviendra la colline du Paradis.

L'enfer, les habitants d'Assise, de Foligno, de Pérouse, ont failli le retrouver quand, dans la nuit du 26 au 27 septembre 1997, la terre a tremblé. La région est réputée aussi périlleuse par ses secousses telluriques que douce et lumineuse par le climat qui la baigne, les arbres, les clochers, les vergers qui la peuplent. Pour Dante, Assise était la porte de l'« Orient ». Le séisme de la nuit du 26 serait passé presque inaperçu si le lendemain, à 11 h 42, une réplique, plus brutale, n'était venue faucher, dans la basilique Saint-François, quatre personnes – deux frères franciscains, deux experts – venues inspecter les dégâts de la nuit. Une partie de la voûte venait de s'effondrer sur l'autel.

Quatre ans après, le frère Antonello en a encore les larmes aux yeux. Il est né à Assise. Les pertes matérielles subies par sa ville – qui porte encore les « stigmates » du séisme –, par une basilique qui recèle les plus beaux trésors de la peinture italienne (Giotto, Cimabue, etc.) et par d'autres églises (Saint-Pierre toujours fermée, Saint-Ruffin) et monastères sont sans cesse présentes à son esprit. Mais beaucoup moins que le souvenir de la mort de ses deux frères franciscains et des deux techniciens.

De mauvaises langues avaient fait observer que le séisme était un signe du ciel, adressé à une ville devenue le quatrième lieu de pèlerinage chrétien – après Rome, Jérusalem et Saint-Jacques-de-Compostelle –, mais attirant trop de marchands du temple. Un signe divin en forme



La restauration de la basilique Saint-François n'est pas achevée.

de rappel à la vocation de total dépouillement qui était celle de François d'Assise. Lui avait tout abandonné. Lui voulait « suivre nu le Christ nu », refonder la vie monastique. Un rappel qui aurait été destiné aux habitants embourgeoisés de la colline sacrée, aux frères de l'ordre franciscain dont Assise est la patrie, à la multitude des congrégations religieuses qui en ont fait leur lieu d'élection. « Le pape lui-même ne connaît pas le nombre de ses congrégations féminines ! », sourit Antonello.

Le franciscain ne croit pas à ces « fariboles ». Le séisme est une réalité naturelle et n'a pas besoin d'« interprétation eschatologique ». La reconstruction des maisons, la réinstallation des familles, la restauration des œuvres d'art sont des tâches suffisamment prenantes pour que l'on ne se disperse pas en conjectures théologiques. Le frère Antonello estime « très injuste » le



procès parfois fait aux franciscains, à l'étranger et dans cette région d'Ombrie qui va à l'église mais vote communiste, d'avoir favorisé la restauration des pierres monastiques avant la réinstallation des familles. Les cellules des moines n'ont pas été toutes restaurées. Et les sœurs clarisses ne sont rentrées qu'en septembre 2001, après avoir été hébergées à Pérouse et, pour les Françaises, à Crest (Drôme).

L'aide internationale a surtout bénéficié à la restauration de Saint-François, qui a rouvert ses portes à la veille du Jubilé de l'an 2000 et qui draine à nouveau ses millions de pèlerins. Dans la crypte, ils se pressent autour du tombeau du saint, enseveli là en 1230. Ils prient sous les lampes d'argent, ils caressent de leurs doigts la belle pierre de la montagne d'Assise. A l'entrée de la basilique supérieure, la voûte effondrée a retrouvé son éclat d'origine : celui des huit saints, dont la frise a été reconstituée, morceau par morceau, par des étudiants de l'université de Pérouse. Mais, au-dessus de l'autel, la voûte d'un blanc immaculé signifie que le ciel bleu étoilé et le portrait de saint Matthieu qui figuraient là, avant le séisme, sont encore loin d'avoir été restaurés.

Des centaines d'habitants de la région continuent de vivre dans des locaux préfabriqués, construits à la va-vite. « On les a aidés matériellement et spirituellement, assure le frère Antonello. On a mis la main à la pâte, fait des réparations avec eux, des déménagements. » Une manière de dire : « Même si, un jour, il n'y a plus de basilique à Assise, on sera toujours avec vous. » Et le séisme de 1997 aura eu au moins ce mérite d'avoir rapproché les franciscains – libérés pendant deux ans des tâches de visite et d'animation liturgique des lieux saints fermés – et des habitants désemparés, doublement appauvris par le tremblement de terre et par la désertion, restée temporaire, des touristes et des pèlerins, seules vraies ressources de la région.

Henri Tincq

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Gide sur l'écran

**C'EST UN FAIT** sans précédent, ce film sur Gide, grâce en soient rendues à Pierre Braunberger, producteur, et à Marc Allégret, réalisateur. Il contribuera peut-être à fléchir les résistances de qui dédaigne ou méconnaît encore le cinématographe. C'est un film témoin, avec les maladresses de l'instantané et les fausses habiletés aussi de la pose. Car il a bien fallu demander au maître de « poser » – et le temps pressait – pour compléter tant bien

que mal cette anthologie imagée d'une œuvre et d'une vie qui se confondent enfin dans l'esprit de qui a compris l'une et l'autre.

Je mets bien au défi de ne pas être ému quiconque écoute l'auteur du *Journal* expliquer à Annik Morice (cette Madone au piano, très 1952, a un profil extrêmement intelligent et des doigts agiles) le comment, le pourquoi d'un scherzo de Chopin. Et de même éprouverons-nous tous devant l'image blanche de Cuver-

ville, cerné dans sa rigueur classique des terres lourdes, des grasses prairies, des arbres vrais de la campagne normande, le même émoi que Roger Martin du Gard (cet autre compagnon de « bonne foi »). Nous avons revu – ou bien l'ai-je imaginé ? – le banc, *La Porte étroite* du potager, et deviné, nous aussi, le fantôme d'Alissa.

Henry Magnan  
(21 février 1952).EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

ne régionale, du lundi au vendredi dans la rubrique France du monde.fr.

■ **Guerre d'Algérie.** Suivez en direct, jeudi à 18 h 30, la conférence « Terrorisme et guérilla : de la Toussaint rouge à la tragédie des harkis ». [www.lemonde.fr/utls](http://www.lemonde.fr/utls)

■ **Oscars :** le « Who's who » des nominés. [www.lemonde.fr/cinema](http://www.lemonde.fr/cinema)

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 12  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>  
► TÉLÉMATIQUE  
3615 lemonde  
► DOCUMENTATION  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
► COLLECTION  
*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
*Le Monde* sur microfilms 03-88-71-42-30  
► LE MONDE 2  
Abonnements : 01-42-17-32-90  
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 20 février 2002 : 510 549 exemplaires.

1-3 Nos abonnés Paris-Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

# Le Monde<sup>2</sup>

## LIRE ET VOIR

**PRÉSIDENTIELLE**  
SEIZE MAIRES RACONTENT  
LA COURSE AUX SIGNATURES.  
**CACHEMIRE** LES PHOTOS  
D'UNE GUERRE OUBLIÉE.  
**PLANÈTE X** UN TOUR DU  
MONDE DU PORN BUSINESS.

MAGAZINE MENSUEL 3€